

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 1^{ER} CYCLE

Université Paris-Saclay

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 01/12/2025

Au nom du comité d'experts :

Laurence Mouret, présidente

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Liste des formations évaluées	4
Domaine Arts, lettres, langues	4
Domaine Droit, économie, gestion.....	4
Domaine Santé	4
Domaine Sciences humaines et sociales.....	5
Domaine Sciences, technologies, santé.....	5
Organisation de l'évaluation.....	7
Rapport du 1^{er} cycle	8
Présentation de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle.....	9
Analyse globale de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle	10
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle	10
L'accompagnement des étudiants du 1 ^{er} cycle à la réussite.....	12
L'adossement des formations du 1 ^{er} cycle à la recherche	16
La professionnalisation des formations du 1 ^{er} cycle.....	17
L'internationalisation des formations du 1 ^{er} cycle.....	19
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1 ^{er} cycle	20
Conclusion	21
Points forts.....	21
Points faibles.....	21
Recommandations.....	22
Point d'attention transversal.....	22
Points d'attention sur les formations du 1 ^{er} cycle	22
Avis d'accréditation des formations du 1^{er} cycle	24
Rapports des formations du 1^{er} cycle.....	31
Observations de l'établissement	201

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris-Saclay pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement. Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la réforme des bachelors universitaires de technologie (BUT), seules les deux premières années des BUT (BUT1 et BUT2) sont évaluées en vague E et dans ce rapport.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence, comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'établissement.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 1^{er} cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 1^{er} cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues

- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*

Domaine Droit, économie, gestion

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Droit*
- Licence *Droit, économie* (LDD)
- Licence *Droit, informatique* (LDD)
- Licence *Droit, sciences et innovation* (LDD)
- Licence *Économie et gestion*
- Licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication*
- Licence professionnelle *Métiers des administrations et collectivités territoriales*
- Licence professionnelle *Technico-commercial*

Domaine Santé

- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales*
- Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques*

Domaine Sciences humaines et sociales

- Licence Sociologie

Domaine Sciences, technologies, santé

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*
- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles*
- Licence *Chimie*
- Licence *Chimie, sciences de la vie* (LDD)
- Licence *Économie, mathématiques* (LDD)
- Licence *Informatique*
- Licence *Informatique, mathématiques* (LDD)
- Licence *Informatique, sciences de la vie* (LDD)
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Mathématiques, physique et sciences pour l'Ingénieur* (LDD)
- Licence *Mathématiques, sciences de la vie* (LDD)
- Licence *Physique*
- Licence *Physique, chimie* (LDD)
- Licence *Sciences de la Terre*
- Licence *Sciences de la Terre et sciences physiques* (LDD)
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences, enseignement, médiation*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences pour l'ingénieur* (LDD)
- Licence *Sciences et technologies*
- Licence professionnelle *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien*
- Licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*
- Licence professionnelle *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*
- Licence professionnelle *Maintenance et technologie : électronique, instrumentation*
- Licence professionnelle *Métiers de la forme*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*
- Licence professionnelle *Métiers de l'électricité et de l'énergie*

- Licence professionnelle *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*
- Licence professionnelle *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*
- Licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*
- Licence professionnelle *Métiers du BTP : génie civil et construction*
- Licence professionnelle *Optique professionnelle*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*
- Licence professionnelle *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*
- Licence professionnelle *Techniques du son et de l'image*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université Paris-Saclay a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par Mme Laurence Mouret, professeure des universités en physique à Aix-Marseille Université. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Xavier Chojnicki, professeur des universités en sciences économiques à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Cécile Abdessemed, récemment diplômée en master de recherche en sciences des sports et des activités physiques de l'université du Littoral Côte d'Opale ;
- M. Pierre-Antoine Bonnet, professeur des universités en pharmacie à l'université de Montpellier ;
- M. François Cassière, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université Clermont Auvergne ;
- M. Paul Checchin, professeur des universités en informatique à l'université Clermont Auvergne ;
- Mme Sandrine Dabernat, professeure des universités-praticienne hospitalière en biologie cellulaire à l'université de Bordeaux ;
- Mme Sylvie Jean-Marie, responsable de projets à Thalès DMS ;
- Mme Véronique Jude, maîtresse de conférences en études romanes à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Laurent Kwiatkowski, maître de conférences en informatique à Université Côte d'Azur ;
- M. Christophe Labbé, maître de conférences en physique à l'université de Caen Normandie ;
- M. Michel Mehrenberger, professeur des universités en mathématiques à Aix-Marseille Université ;
- M. Laurent Mourot, professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Franche-Comté ;
- Mme Sophie Raisin, professeure des universités en biologie à Université Côte d'Azur ;
- M. Jean-Christophe Videlin, professeur des universités en droit à l'université Grenoble Alpes.

Mme Bach-Nga Pham, conseillère scientifique, et Mme Véronique Ye, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1^{er} cycle

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université Paris-Saclay, établissement public expérimental depuis 2019, est issue de la fusion de l'université Paris-Sud (UPSud), de plusieurs établissements devenus établissements-composantes (École normale supérieure de Cachan, Centrale Supélec, Institut d'optique, AgroParisTech), et d'un organisme de recherche (Institut des hautes études scientifiques). Parmi les composantes de l'université Paris-Saclay figurent cinq facultés – Droit, Économie et Management, Médecine, Pharmacie, Sciences, Sciences du Sport – et trois instituts universitaires de technologie (IUT) – ceux de Cachan, Sceaux et Orsay. L'université Paris-Saclay a un partenariat fort avec deux universités membres associées : l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et l'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE).

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris-Saclay comprend 60 formations : 17 licences générales, 12 licences double-diplôme (LDD), 21 licences professionnelles (LP), 7 bachelors universitaires de technologie (BUT), 1 diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), auxquels s'ajoutent 2 formations en santé, à savoir le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) et le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP). Cette offre de formation regroupe en 2022-2023 18 395 étudiants qui se répartissent dans les cursus de la façon suivante : 59,1 % dans les licences générales, 11,4 % dans les diplômes de formation générale (DFG), 14,4 % dans les BUT, 8,1 % dans les LDD, 6,5 % dans les LP, et 0,5 % dans les DEUST.

Cette offre de formation couvre tous les domaines disciplinaires, avec une grande majorité des formations relevant des domaines Sciences, technologies, santé et Droit, économie, gestion. Ainsi, le domaine Arts, lettres, langues (ALL) compte 1 licence et 1 LP qui rassemblent 327 étudiants. Le domaine Droit, économie, gestion (DEG) comprend 3 licences, 3 LDD, 3 LP et 2 BUT, dans lesquels sont inscrits 5 130 étudiants. Le domaine Santé propose 2 DFG regroupant un total de 2 104 étudiants. Ces derniers accèdent aux études de santé par le biais du parcours d'accès spécifique santé (PASS), des 9 licences avec accès santé (L.AS) ou grâce à des passerelles. Le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) offre une licence à 678 étudiants. Rassemblant 55,1 % des effectifs totaux, le domaine Sciences, technologies et santé (STS) inclut 44 formations : 12 licences, 9 LDD, 17 LP, 5 BUT et 1 DEUST et compte 10 141 étudiants. Enfin, la licence *Sciences et technologies*, rattachée aux domaines ALL et SHS, est co-accréditée avec Université Paris-Cité.

Pour porter et animer sa politique de formation en 1^{er} cycle, l'université Paris-Saclay est dotée d'une structure de coordination transversale, l'École universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS). L'EUPCPS est accréditée en nom propre et délivre une partie des diplômes du 1^{er} cycle. L'université Paris-Saclay délivre aussi certains diplômes du 1^{er} cycle pour lesquels elle est accréditée (LDD, DFGS et DFGP). L'UVSQ et l'UEVE opèrent une partie des formations portées par l'université Paris-Saclay en plus des autres diplômes du 1^{er} cycle pour lesquels elles sont accréditées en leur nom propre (et qui ne relèvent pas du périmètre de cette évaluation).

Certaines formations sont proposées sur deux sites distincts, éloignés géographiquement. Ainsi, les étudiants inscrits en LDD *Chimie, sciences de la vie* se répartissent durant les deux premières années entre le site d'Orsay et le site de Versailles. Il en est de même pour la LDD *Mathématiques, physique et sciences pour l'ingénieur*. Par ailleurs, les étudiants inscrits en licence *Administration économique et sociale*, en licence *Sociologie*, et en LDD *Informatique, sciences de la vie* se répartissent durant les deux premières années entre le site de Versailles et le site d'Évry.

Afin de mener à bien ses missions, l'EUPCPS dispose des moyens déployés dans le cadre de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE), ainsi que d'une dotation d'un million d'euros par an relevant de l'initiative d'excellence (IDEX) du programme d'investissements d'avenir (PIA). Par ailleurs, l'université Paris-Saclay est lauréate de plusieurs autres appels à projets du PIA. Parmi eux figurent le projet SPRINGBOARD (AAP Excellences) et le projet « Hybrider, construire et accompagner la réussite » (HYCARE) pour la transformation des pratiques d'enseignement et d'accompagnement pédagogique des étudiants. Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Compétences et métiers d'avenir (CMA), l'université Paris-Saclay est lauréate de nombreux projets, comme le CMA HTASE dont le module écoconception est issu et proposé au niveau des BUT par exemple. Enfin, elle coordonne l'alliance universitaire européenne European University Alliance for Global Health (EUGLOH) depuis 2019.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

En préambule, le comité souhaite souligner que la période de référence pour l'évaluation des formations de premier cycle de l'université Paris-Saclay a été marquée par un contexte particulièrement complexe. Ce contexte s'explique notamment par l'évolution de l'établissement public expérimental (EPE), la mise en place récente de nouvelles structures de gestion de l'offre de formation, comme l'EUPCPS, ainsi que les difficultés liées à l'instabilité politique que l'université Paris-Saclay a connue durant la période d'autoévaluation. Ces circonstances ont été aggravées par l'attaque informatique survenue à l'été 2024, qui a empêché le comité d'accéder à l'intégralité des annexes en ligne du dossier d'autoévaluation, ainsi que par les inondations survenues début octobre 2024, juste avant les auditions. Le comité tient à saluer l'investissement des responsables de formation dans la préparation des dossiers d'autoévaluation dans un tel contexte. Cependant, il convient de relever l'hétérogénéité de ces dossiers, qui présentent parfois des lacunes, des informations erronées ou contradictoires, ou encore des données dépourvues d'analyse.

L'université Paris-Saclay élabore sa politique de formation du 1^{er} cycle en s'appuyant sur des valeurs fondamentales et des objectifs ambitieux. Parmi ces objectifs figurent la construction d'une université de recherche, l'ouverture sur le monde et la promotion de la diversité culturelle, l'investissement dans la réussite de tous les étudiants, ainsi que leur sensibilisation aux enjeux sociétaux actuels. Bien que l'ambition d'être une université de recherche intensive se concentre principalement sur les masters et les doctorats coordonnés par les *graduate schools*, les formations du 1^{er} cycle devraient également pouvoir profiter du grand nombre de laboratoires pour développer une formation adossée à la recherche et renforcer ainsi la qualité des diplômes sélectifs du 1^{er} cycle et des licences. Si cette orientation est très bien déclinée au sein des LDD, elle reste plus inégale dans les licences. Par ailleurs, certaines formations de BUT et de LP se sentent moins concernées par cet adossement à la recherche, alors qu'elles font partie intégrante des formations universitaires. Toutefois, d'autres formations similaires parviennent à intégrer des enseignements étroitement liés à la recherche.

L'ouverture à l'international constitue un objectif commun à toutes les formations de licence, avec une mise en œuvre plus prononcée dans les LDD. Cependant, cet objectif reste insuffisamment concrétisé dans les licences de manière générale, que ce soit en matière d'enseignement des langues étrangères, de mobilités étudiantes ou de projets collaboratifs, par exemple avec les partenaires de l'EUGLOH. Même au sein des LDD, la mobilité sortante des étudiants est perçue comme presque impossible en raison du volume horaire élevé par semestre, qui ne trouve pas d'équivalent dans les universités internationales. Par conséquent, les étudiants de licence, et plus largement ceux du 1^{er} cycle, sont très peu mobiles. Deux raisons principales sont invoquées : la crainte de ne pas obtenir des résultats académiques suffisants pour candidater en master et l'absence de partenariats spécifiques pour le 1^{er} cycle.

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de réussite des étudiants, tant sur le plan académique que dans leur orientation, l'université a mis en place divers dispositifs d'aide à la réussite. Ces dispositifs visent à permettre à chaque étudiant de trouver sa voie et de développer son potentiel. Les résultats sont très positifs, avec une réussite académique globalement très élevée des étudiants du 1^{er} cycle. Les passerelles entre diplômes contribuent également à faciliter les réorientations. Toutefois, le rôle de l'EUPCPS dans la définition et la mise en œuvre de ces dispositifs d'aide à la réussite des étudiants reste difficile à identifier. Les équipes pédagogiques apparaissent faire preuve d'une grande autonomie dans l'élaboration et l'application de ces dispositifs, plutôt que de collaborer étroitement avec l'EUPCPS. Ce constat s'applique également au rôle de l'EUPCPS dans le rapprochement entre le tissu socio-économique et les formations.

L'établissement affiche une volonté affirmée de professionnaliser ses formations du 1^{er} cycle en développant des collaborations avec les nombreuses entreprises de son environnement. Bien que la professionnalisation soit effective dans les formations, la participation des professionnels pourrait être davantage développée, notamment en licence, en LDD ou dans de nombreux BUT. Enfin, les dispositifs d'amélioration continue sont bien mis en place, s'appuyant sur les conseils de perfectionnement ainsi que sur les évaluations des formations et des enseignements par les étudiants. Toutefois, des améliorations sont souhaitables en matière de composition des conseils de perfectionnement et de définition des cohortes d'étudiants, dont le suivi est actuellement analysé sans distinction entre les différents parcours possibles au sein d'un même diplôme.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris-Saclay se singularise par l'existence de licences sélectives proposées uniquement sous la forme de LDD. Ces formations, spécifiques à l'établissement, se caractérisent par leur sélectivité, leur intensité (240 crédits ECTS) et leur pluridisciplinarité, tout en intégrant systématiquement une formation par la recherche. La plupart des LDD sont conçues comme des doubles majeures, tandis que celles incluant le Droit combinent une compétence majeure avec des compétences multidisciplinaires. Ces 240

crédits ECTS se déclinent en une licence et en enseignements complémentaires, l'ensemble constituant un diplôme d'université (DU) portant le même nom. Certains parcours de troisième année établissent des liens avec la première année de magistère de l'UFR des Sciences, tandis que d'autres correspondent à la première année de l'École normale supérieure (ENS) de Paris-Saclay. La professionnalisation au sein des LDD est toutefois faible, alors même que le projet d'établissement met un accent particulier sur ce critère pour l'ensemble des formations. Bien que ces diplômes soient très attractifs et sélectifs, ils peinent à fidéliser leurs étudiants. Malgré d'excellents résultats académiques, seulement 50 % au maximum des effectifs de première année (L1) poursuivent jusqu'en troisième année (L3) dans la moitié des LDD, hors parcours ENS et magistère. Le cas le plus préoccupant est celui de la LDD *Sciences de la Terre et sciences physiques*, où seulement 4 étudiants parmi les 15 de la cohorte initiale atteignent la L3, et un seul parvient à valider son année. Ce point devra faire l'objet d'une vigilance particulière. En revanche, la poursuite d'études des diplômés des LDD en master ou dans les cursus des écoles est excellente, avec des opportunités offertes par les passerelles existantes vers les écoles partenaires de l'établissement mais pas uniquement.

L'offre de formation du 1^{er} cycle de Paris-Saclay est très riche, avec de nombreuses complémentarités entre les formations et des passerelles entre celles-ci permettant aux étudiants de construire leur parcours suivant des modalités diverses au sein desquelles l'enseignement en distanciel est peu utilisé en dehors des *small private open courses* (SPOC). La complémentarité entre les différents établissements-composantes et composantes de l'université Paris-Saclay offre une riche palette de formations dans le 1^{er} cycle, englobant un large éventail de disciplines et de modalités d'apprentissage (formations initiales, formations en alternance et formations continues). Cela est particulièrement vrai dans le domaine ALL, avec la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* de l'UVSQ qui complète la mention *Langues étrangères appliquées* portée par l'université Paris-Saclay, ou encore la mention *Science politique* de l'UVSQ, qui enrichit l'offre de la mention *Économie, gestion* de l'université Paris-Saclay. Les passerelles simplifiant le passage entre deux formations sont clairement identifiées et largement utilisées pour permettre aux étudiants des LDD de rejoindre les licences. En revanche, aucune donnée chiffrée n'est fournie concernant l'effectivité des passages en sens inverse. D'autres passerelles sont également déployées ou en cours de développement entre les licences et les BUT. Par exemple, cela est annoncé pour les licences *Physique*, *Chimie*, et *Économie et gestion*, bien que les informations sur les BUT partenaires et les modalités pratiques de leur organisation restent imprécises.

La pluridisciplinarité est bien présente tant au sein des LDD que dans les différentes mentions de licence. Par définition, les LDD sont conçues pour permettre aux étudiants de développer des compétences dans plusieurs disciplines, sans que les objectifs autres qu'académiques soient précisés. Par nature, plusieurs licences sont également très pluridisciplinaires : les licences *Économie et gestion*, *Administration économique et sociale*, *Langues étrangères appliquées*, *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* ou encore *Sciences et technologies*. Les portails de licence donnent l'opportunité aux étudiants d'acquérir des bases scientifiques communes avant de se spécialiser. Par ailleurs, les mentions *Droit* et *Sociologie* inscrivent leurs enseignements de L3 dans un contexte disciplinaire très large, intégrant l'histoire, l'épistémologie et les sciences sociales. Enfin, des unités d'enseignement (UE) disciplinaires de L3 forment les étudiants aux enjeux de la transition écologique et permettent d'ouvrir les disciplines sur des applications concrètes, enrichissant ainsi les enseignements au-delà de l'approche purement académique.

La cohérence de l'offre de formation du 1^{er} cycle est un enjeu majeur pour les années à venir, afin de permettre aux étudiants de mieux la comprendre et de faire des choix éclairés. Si l'offre de formation actuelle est globalement cohérente, il convient néanmoins de souligner que les objectifs de certaines LDD peuvent être difficiles à différencier de ceux de certains parcours de licence, tant pour les lycéens que pour les étudiants. Par exemple, les objectifs de la LDD *Physique, chimie* ne se distinguent pas toujours clairement de ceux du parcours interface *Physique-chimie* de la licence *Physique* et de la licence *Chimie*, d'autant plus que l'offre de formation est largement mutualisée. De même, la cohérence de la LDD *Chimie, science de la vie* peut apparaître floue par rapport au parcours interface *Biologie-chimie* de la licence *Sciences de la vie* et de la licence *Chimie*. Il serait souhaitable de clarifier les objectifs spécifiques de chaque formation afin de mieux les caractériser, de renforcer la communication à leur sujet, et de réfléchir sur l'adéquation de cette organisation au regard des effectifs respectifs qui ne sont pas très élevés.

L'université Paris-Saclay, l'UVSQ et l'UEVE portent aussi parfois les mêmes diplômes ou des diplômes ayant des intitulés proches (comme les mentions *Sciences de la vie*, *Sciences de la Terre*, la mention *Sciences de la vie et de la Terre* portée l'UVSQ ou encore la LP *Métiers du BTP : bâtiment et construction* portée par l'UEVE et la LP *Métiers du bâtiment : génie civil et construction*). Le travail en cours entre les trois universités doit permettre d'anticiper pour le prochain contrat certaines questions liées à la potentielle coexistence de diplômes de même intitulé. Avec des contenus et des taux de réussite très différents, ces diplômes de même intitulé pourraient devenir concurrents. De plus, les étudiants pourraient avoir des difficultés à comprendre les différences entre des diplômes dont les intitulés sont proches et s'inscrire à tort dans le mauvais diplôme. Il est donc essentiel de clarifier ces distinctions et d'assurer la meilleure lisibilité possible de l'offre de formation auprès des étudiants.

La mise en place de la réforme d'accès aux études de santé nécessite encore d'être stabilisée. Le comité regrette que les dossiers d'autoévaluation de la majorité des formations liées à ces études, notamment ceux des L.AS et du DFGSM, soient très incomplets, avec un manque systématique d'explications qui empêche de comprendre leur organisation. De plus, le PASS n'est pas décrit dans le dossier d'autoévaluation, et le nombre exact de mineures proposées, bien qu'estimé à environ six, n'est pas précisé. En revanche, le dossier d'autoévaluation du DFGSP est particulièrement détaillé et met en évidence un accompagnement des étudiants très abouti. L'analyse des données disponibles montre que, concernant l'accès aux études de santé, l'équilibre de 50 % entre les flux d'étudiants entrant en deuxième année du diplôme de formation générale (DFG), via le PASS ou les L.AS, est atteint dans la filière pharmacie depuis 2022-2023. Dans la filière médecine, cet équilibre est presque atteint, avec environ 55 % des étudiants passant par le PASS et 45 % par les L.AS. Cependant, le taux de réussite en deuxième et troisième année du DFGSM varie selon la filière d'origine des étudiants. Avec l'augmentation des candidatures en L.AS, une sélectivité accrue commence à avoir un impact positif sur le niveau des étudiants admis. Une vigilance reste néanmoins nécessaire. Par ailleurs, les taux de réussite des différentes L.AS varient considérablement, notamment en fonction de la proximité de leur cœur disciplinaire avec les études de santé. Par exemple, en 2022-2023, le taux de réussite en deuxième année de la L.AS Sciences de la vie atteint 65 %, tandis qu'il n'est que de 43 % en L.AS Chimie. Pour certaines filières avec de petits effectifs, il est difficile de dégager des taux de réussite significatifs. Les responsables du DFGSM constatent que les étudiants issus des L.AS rencontrent des difficultés spécifiques, notamment pour s'adapter à la charge de travail et aux exigences académiques. En outre, la réforme d'accès aux études de santé engendre des défis, particulièrement dans la mention Sciences de la vie : les effectifs augmentent en L2 avec l'arrivée des étudiants du PASS, mais diminuent en L3 en raison de la réussite des étudiants en deuxième année de L.AS issus de la première année de L.AS et du PASS. Toutefois, cette situation n'est pas propre à l'université Paris-Saclay.

L'université Paris-Saclay s'engage dans la sensibilisation des étudiants aux enjeux sociétaux grâce au développement de différents SPOC soutenus par le projet HYCARE. Parmi ces initiatives, un premier SPOC, obligatoire pour les étudiants en deuxième année de licence (L2), traite des enjeux de la transition écologique et constitue l'enseignement dédié à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS). Ce programme est en cours de déploiement dans les autres diplômes de 1^{er} cycle. Un deuxième SPOC, accessible à tous les étudiants du 1^{er} cycle, vise à développer leurs compétences informationnelles, tandis qu'un troisième SPOC encourage le développement du sens critique. Enfin, le diplôme universitaire (DU) *Agir pour le climat* permet aux étudiants d'explorer les concepts fondamentaux de diverses disciplines complémentaires afin de mieux comprendre les enjeux des transitions climatiques et écologiques. Néanmoins, le rapport fournit peu de précisions sur les attendus de ces enseignements, ainsi que sur leur valorisation dans les parcours des étudiants.

L'offre de formation du 1^{er} cycle est coordonnée par l'EUPCPS, dont le rôle n'est toutefois pas encore pleinement identifié par les différents acteurs de l'université. En lien avec la politique d'établissement, l'EUPCPS porte un « projet pédagogique transformant » qui englobe les diplômes de licences disciplinaires, les LP, les BUT, les DEUST, ainsi que les passerelles entre ces formations et le continuum qu'elles représentent. Cependant, les LDD et les formations de santé ne sont pas rattachées à l'EUPCPS, contrairement aux autres formations du 1^{er} cycle. Les conséquences et les implications de cette organisation distincte ne sont ni clairement identifiées ni abordées dans les dossiers d'autoévaluation. L'EUPCPS s'articule autour de trois axes principaux qui sont au cœur de la politique de l'établissement : les dispositifs en lien avec la réussite étudiante, l'orientation du lycée vers la licence puis de la licence vers le master, et les compétences transversales communes à tous les diplômes du 1^{er} cycle (licences, LP, BUT, DEUST et diplômes de santé). Elle est également en charge des appels à projets pédagogiques et de l'innovation pédagogique, avec un rôle attendu dans la coordination des communautés d'enseignants des différentes licences. Dans ce cadre, l'EUPCPS intervient dans la gestion des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants, tels que le dispositif « oui si » ou le projet personnel d'étude et d'insertion (PPEI), ainsi que dans la sensibilisation aux enjeux sociétaux et aux compétences transversales via des SPOC. Toutefois, les équipes pédagogiques n'identifient pas encore les acteurs de l'EUPCPS, et son rôle précis dans ces initiatives n'est pas décrit dans les dossiers d'autoévaluation.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'établissement mène une politique en faveur de l'égalité des chances visant à promouvoir l'ouverture sociale au sein de ses formations. Cette politique se traduit notamment par la mise en place d'une cordée de la réussite, qui s'appuie sur des partenariats avec 80 établissements secondaires et touche environ 1 800 élèves. Toutefois, aucune donnée précise n'est disponible concernant le nombre d'étudiants issus de ce programme inscrits en L1. Le taux moyen de boursiers en 1^{er} cycle reste relativement faible, autour de 25 %, bien en deçà du taux national moyen de 39,1 %. Les dispositifs d'information et d'orientation déployés dans le 1^{er} cycle sont relativement classiques et peu différenciés selon les formations. Ils complètent l'attractivité de l'établissement, qui repose sur sa notoriété internationale. Ces dispositifs incluent des efforts pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation, une présence sur les réseaux sociaux, de la publicité dans les espaces publics, l'organisation de

journées d'information et de séminaires à destination des lycéens comme les journées portes ouvertes, ainsi qu'un site web de l'université.

Les formations du 1^{er} cycle de l'université Paris-Saclay sont dans l'ensemble très attractives, comme en témoigne le taux de sélectivité élevé à l'entrée. En 2022-2023, le taux de sélectivité en 1^{er} cycle (incluant les licences, LDD et BUT) s'élève à 6,4 % (7 099 places en L1 pour 111 538 candidatures), avec des taux plus élevés dans les secteurs DEG (6,2 % des candidatures retenues) et STS (6,1 %), comparé au secteur SHS (16,5 %) qui apparaît moins prisé. Ce taux reste relativement comparable selon les types de cursus : 7,3 % dans les licences, 3,9 % dans les LDD et 5,1 % dans les BUT, témoignant de l'attractivité globale de l'offre de formation. Comme attendu, les formations du secteur santé (*DFGSM* et *DFGSP*) se distinguent par une sélectivité particulièrement forte, avec un taux d'environ 1,5 %. L'attractivité des formations se reflète également dans leur taux de remplissage élevé (rapport entre le nombre d'inscrits en L1 et la capacité d'accueil), qui atteint 116 % pour l'ensemble des formations du 1^{er} cycle (hors LP). Cependant, des disparités subsistent. En particulier, 9 des 12 LDD proposées n'atteignent pas leur capacité d'accueil en L1, malgré un grand nombre de candidatures reçues (12 342 pour 485 places). Malgré cela, les effectifs globaux des LDD dans l'ensemble du cycle augmentent de 18 % durant les trois années analysées. Cette tendance ne s'observe toutefois pas pour certaines formations : la LDD *Mathématiques, sciences de la vie* et la LDD *Physique, chimie* enregistrent respectivement des baisses de 31 % et 12 % entre 2020-2021 et 2022-2023, une diminution qui reste à analyser.

Bien que certaines de ces LDD soient relativement récentes dans l'offre de formation de l'établissement, leur attractivité et leur cohérence suscitent des interrogations, que les équipes pédagogiques s'efforcent d'analyser. Tout d'abord, un taux de réorientation élevé est observé, conduisant à ce que le nombre d'étudiants validant les trois années de LDD soit parfois inférieur à la moitié de ceux ayant commencé la formation deux ans auparavant. C'est le cas par exemple des LDD *Droit, économie* (avec un taux de diplomation de 37 %), *Droit, informatique* (34 %), *Informatique, science de la vie* (37 %) et *Sciences de la Terre et sciences physiques* (7 %). Ces étudiants profitent des passerelles mises en place par l'établissement pour se réorienter vers des licences monodisciplinaires. Cependant, cette situation soulève des questions sur la capacité de ces diplômes sélectifs à fidéliser leurs étudiants tout au long du cycle, notamment en vue d'une préparation à la poursuite d'études en master. Il pourrait être pertinent de reconsidérer le processus de sélection des étudiants, ainsi que le niveau d'information qui leur est fourni concernant la charge de travail attendue. En effet, l'organisation des LDD peut surprendre certains étudiants, en particulier en raison du faible volume d'enseignements spécifiques qui leur est attribué. Par exemple, la LDD *Économie, mathématiques* ne comprend que sept crédits ECTS propres à la LDD au deuxième semestre de la L1, tandis que la L1 de la LDD *Physique, chimie* se compose de cinq crédits ECTS d'UE obligatoires propres à la LDD, ainsi que d'une option. Ce faible volume, combiné à la forte mutualisation des enseignements, peut amener certains étudiants à percevoir la LDD comme une simple juxtaposition de deux mentions, sans réelle intégration. Dans ce contexte, il convient de mieux expliciter les apports de la pluridisciplinarité prônée par les LDD, notamment d'un point de vue professionnel. Cela permettrait aux étudiants de mieux comprendre la finalité de leur parcours et de renforcer leur motivation. Étant donné que les LDD ne sont pas gérées par l'EUPCPS, il est logique qu'elles ne bénéficient pas du même accompagnement que les autres diplômes, même si les effets concrets de l'accompagnement mis en œuvre ne sont pas clairement visibles.

Enfin, les faibles effectifs de certaines LP interrogent sur l'existence d'un public spécifique et distinct de celui des BUT. La LP *Métiers du BTP : génie civil et construction*, la LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales* et la LP *Métiers de la forme* comptent respectivement 11, 6 et 16 étudiants en 2022-2023, cette dernière formation enregistrant une baisse de 53 % de ses effectifs au cours des trois dernières années.

Les licences non sélectives de l'université Paris-Saclay font un recrutement adapté aux prérequis qu'elles définissent et affichent des effectifs qui connaissent une diminution moins prononcée que celle observée au niveau national. Ces licences accueillent principalement des étudiants issus de baccalauréats généraux, avec une moyenne supérieure à 85 %. Trois licences se démarquent : la licence *Sciences et technologies*, qui peine à atteindre son objectif de 30 % d'étudiants issus de baccalauréats technologiques ; la licence *Administration économique et sociale*, dont la proportion de bacheliers généraux augmente de 57 % entre 2020-2021 et 2022-2023, mais demeure inférieure à celle des autres licences ; enfin, la licence *Sociologie*, dont la part de bacheliers généraux reste stable autour de 53 %, sans évolution significative aux cours des deux dernières années. Les effectifs des licences, généralement plus élevés que ceux des LDD, connaissent presque tous une baisse d'environ 3 % en moyenne (jusqu'à 13 % en licence *Langues étrangères appliquées*). Cette baisse est cependant moins marquée que celle observée au niveau national, qui est d'environ 4,9 %. Seules les mentions *Droit, Économie et gestion*, *Chimie et Mathématiques*, avec des augmentations respectives de 1 %, 4 %, 10 % et 9 %, échappent à cette tendance. En revanche, la licence *Sciences, enseignement, médiation* voit ses effectifs divisés par deux en deux ans, reflétant les difficultés des métiers de l'enseignement, pourtant en pénurie, à attirer des candidats. Cependant, la réorganisation annoncée du concours national de professeurs des écoles en L3 et la mise en place d'une voie complémentaire avec un parcours *Préparatoire au professorat des écoles (PPE)* devraient permettre à des étudiants issus des filières scientifiques, de se présenter à aux concours de l'enseignement.

La montée en charge progressive des BUT ne favorise pas suffisamment leur ouverture aux titulaires de baccalauréats technologiques pour deux formations. Bien que les BUT soient des diplômes récents, leurs effectifs augmentent de manière significative au cours de la période évaluée, avec une hausse globale de 290 %, due à la progression des cohortes dans le cycle. Cependant, cette dynamique positive ne concerne pas toutes les formations, comme le BUT *Chimie*, dont les effectifs enregistrent une diminution de 12 %. L'université Paris-Saclay doit rester vigilante sur le pourcentage minimal requis de 50 % d'étudiants issus des baccalauréats technologiques, un objectif qui n'est pas atteint à ce jour. Ce pourcentage baisse même entre 2020-2021 (41 %) et 2022-2023 (39 %). Parmi les sept BUT proposés par l'établissement, cinq recrutent entre 40 % et 51 % de néo-bacheliers technologiques, ce qui est très encourageant. Cependant, certaines formations peinent à atteindre leurs objectifs dérogatoires. Le BUT *Chimie* reste en deçà du seuil dérogatoire de 30 %, avec une progression limitée de 18 % à 22 % au cours des deux années analysées. Le BUT *Mesures physiques*, également dérogatoire, passe de 7 % à 11,2 %, alors que le seuil attendu est de 20 %. Par ailleurs, l'augmentation de la proportion de bacheliers technologiques en première année (BUT1), sans adaptation significative des formations, pourrait avoir un impact négatif sur la réussite des étudiants et, par conséquent, sur les effectifs en deuxième année (BUT2). De plus, l'orientation d'un nombre important d'étudiants en fin de BUT2 vers des écoles d'ingénieurs pourrait fragiliser les effectifs de troisième année (BUT3).

Si les effectifs sont globalement stables en LP, leur faiblesse récurrente dans un certain nombre d'entre elles interroge sur leur attractivité. Entre 2020-2021 et 2022-2023, le nombre total d'étudiants inscrits en LP se maintient autour de 1 200 étudiants, dont près de 770 dans la seule LP *Optique professionnelle*, parcours *Optométrie* et des effectifs oscillants entre 414 et 449 étudiants dans les autres. Parmi les 20 formations de LP, seule la LP *Bio-industries et biotechnologies* est déployée sur trois ans, avec une L1 ouverte en 2022-2023 accueillant 21 étudiants (contre 43 inscrits en L3). Cependant, cette ouverture récente ne permet pas encore d'analyser cette spécificité en comparaison avec les autres formations.

Cinq LP – LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales*, LP *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*, LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*, LP *Métiers du BTP : génie civil et construction* – affichent un effectif moyen inférieur à 14 étudiants au cours des trois dernières années, sans qu'une évolution se dégage. La LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales* atteint même un seuil critique de six étudiants en 2022-2023, mettant en doute son maintien en l'état. Par ailleurs, deux autres LP enregistrent une légère baisse des effectifs (LP *Maintenance et technologie : électronique, instrumentation*, LP *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués*) tandis que la LP *Métiers de la forme* voit ses effectifs chuter de 53 % entre 2020-2021 et 2022-2023, nécessitant une analyse approfondie des causes. Les effectifs des LP doivent être surveillés dans les prochaines années, car la mise en place récente des BUT pourrait remettre en question les modalités de recrutement traditionnelles de ces formations.

La réussite étudiante constitue un axe prioritaire de la politique de formation de l'université Paris-Saclay, avec des résultats très probants. Sur la base des données (relativement complètes pour l'année 2022-2023) renseignées dans les dossiers d'autoévaluation, les taux de réussite en L1 (mesurés par le pourcentage d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS rapporté au nombre d'inscrits) dans le périmètre des licences et des LDD sont élevés par rapport à la moyenne nationale. En 2022-2023, ce taux atteint 58,2 %, confirmant ainsi la bonne position de l'établissement dans les enquêtes nationales. Ces résultats sont le fruit de l'engagement des équipes pédagogiques et de la forte sélectivité pratiquée à l'entrée. La progression de ces taux est significative au cours de la licence, atteignant 70 % en L2 et dépassant 80 % en L3. Les résultats sont similaires pour les formations du domaine Santé, avec des taux de réussite respectivement de 57 %, 69 % et 90 % de la L1 à la L3. Dans les LDD sélectives, la réussite est particulièrement élevée (78 % en L1, 88 % en L2 et 92 % en L3), bien que des écarts importants soient constatés selon les mentions (92 % de réussite en L1 en LDD *Mathématiques, physique et sciences pour l'ingénieur* contre 56 % en LDD *Droit, économie*).

Les résultats ne sont pas en reste du côté des LP, avec un taux de diplomation de 95 % pour l'ensemble des LP, à l'exception de la LP *Optique professionnelle*, où le taux de diplomation est de 80 % en 2022-2023 mais avec des effectifs très élevés de 769 inscrits. Enfin, ces taux de réussite apparaissent un peu plus en retrait du côté des BUT, atteignant 57 % en moyenne en BUT1 et 67 % en BUT2, avec des écarts importants selon les formations (34 % par exemple dans le BUT1 *Mesures physiques* contre 77 % dans le BUT1 *Techniques de commercialisation*). Toutefois, bien que le suivi de la réussite étudiante soit une préoccupation partagée par l'établissement et les responsables de formation, les données fournies dans les dossiers d'autoévaluation pour analyser cette réussite au cours des trois années de la période d'évaluation demeurent largement perfectibles. En effet, près de 20 % des dossiers présentent des données incomplètes.

Les très bons résultats obtenus en matière de réussite, en lien avec le fort taux de sélectivité observé, témoignent de la mise en œuvre d'une politique volontariste de l'établissement en la matière. La mise en place de dispositifs d'intégration active des étudiants lors de leur orientation et de leur admission se matérialise par la participation au projet ORRACLE, les rencontres régulières avec des proviseurs et des professeurs principaux, et l'ouverture d'un cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) en 2023 avec le lycée international de Palaiseau. Une

autre dimension des politiques d'aide à la réussite découle de l'accompagnement disciplinaire et méthodologique des étudiants les plus fragiles, qui comprend notamment la préparation aux cursus scientifiques d'Orsay (PCSO), le dispositif « oui si » et le tutorat. Cependant, les effets des deux premiers dispositifs ne sont que très peu analysés dans les dossiers d'autoévaluation des formations. Par ailleurs, un accompagnement est également proposé aux étudiants dans la construction de leur projet d'études et d'insertion professionnelle, à travers des initiatives telles que le DU *Réagir, rebondir, réussir*, le PPEI, et les passerelles mises en place entre les formations. Enfin, un module de méthodologie documentaire est proposé au deuxième semestre des licences, sans qu'il soit possible de déterminer si son contenu est partagé entre celles-ci. Toutefois, le rôle précis de chaque acteur, et notamment de l'EUPCPS, dans le déploiement des dispositifs d'aide à la réussite, demeure difficile à comprendre. Il apparaît ainsi un écart entre les actions officiellement répertoriées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement et leur réelle connaissance ou impact au sein des différentes formations, notamment pour celles dispensées sur les sites d'Évry ou Versailles.

Différents dispositifs spécifiques à chaque formation viennent compléter les actions institutionnelles de manière pertinente pour favoriser la réussite des étudiants. Par exemple, la mise en place de tests de positionnement à l'entrée en L1, comme dans les licences *Science de la vie* et *Informatique*, permet d'évaluer les acquis des étudiants et d'adapter les enseignements en conséquence. De même, l'organisation d'entretiens individuels avec les étudiants au milieu du premier semestre, pratiquée dans des formations comme les licences *Sociologie* et *Sciences de la Terre*, le BUT *Chimie* ou la LP *Technico-commercial*, permet de repérer rapidement les besoins spécifiques et d'y répondre de manière ciblée. Certaines formations se distinguent par leurs efforts particuliers. Le DFGSP propose ainsi plusieurs dispositifs pour s'adapter à la diversité croissante de son public, notamment un accompagnement par un enseignant-référent, un tutorat solidaire, un soutien spécifique en deuxième année et un suivi individualisé assuré par le vice-doyen vie étudiante. Le BUT *Informatique*, quant à lui, met en place un dispositif original pour accompagner les étudiants en difficulté dès le premier semestre, en particulier les bacheliers technologiques, en leur permettant d'intégrer un DU *Compétences en sciences*. Ce parcours, qui inclut des mises à niveau et un stage, facilite leur transition vers la deuxième année pour préparer un brevet de technicien supérieur (BTS). La licence *Sciences et technologies* illustre également un accompagnement renforcé par diverses actions. Un suivi individualisé est assuré par deux enseignants responsables qui organisent des rendez-vous réguliers et à la demande, ainsi que des réunions de bilan et de perspectives avec l'ensemble de la promotion. Une psychologue intervient tous les 15 jours au sein de l'Institut, et des élèves d'écoles d'ingénieurs offrent du tutorat. De plus, un mentorat personnalisé est proposé grâce à un partenariat avec un cabinet-conseil, pour répondre aux difficultés initiales des étudiants sur les plans social, psychologique et académique. Enfin, de manière plus classique, des adaptations sont prévues pour les publics à besoins spécifiques, comme les sportifs de haut niveau, les artistes, les étudiants entrepreneurs ou encore les étudiants en situation de handicap.

À l'exception des SPOC développés par l'établissement et de la licence *Économie et gestion*, les formations ne proposent pas d'enseignement à distance, bien que cela puisse constituer un levier supplémentaire pour améliorer la réussite des étudiants. L'enseignement en distanciel n'est pas adopté par les équipes pédagogiques. Une partie d'entre elles le considère comme une alternative dégradée par rapport à l'enseignement en présentiel, ce dernier restant privilégié. Cette perception tend à opposer le distanciel au présentiel, alors que l'intégration d'outils numériques, tels que WIMS ou les ressources de l'université des sciences en ligne (UNISCIEL), pourrait enrichir l'offre en présentiel. Ces outils permettraient notamment aux étudiants de s'entraîner et de s'autoévaluer dans le cadre de leur travail personnel. Une spécificité intéressante réside dans la mention *Économie et gestion*, qui propose une offre complète d'enseignement à distance, en complément de l'offre classique en présentiel. Ce format concerne environ un tiers des effectifs et répond aux besoins spécifiques des étudiants salariés, entrepreneurs, sportifs de haut niveau ou en situation de handicap. Cette initiative pourrait servir d'exemple pour développer une offre complémentaire à destination d'autres formations, notamment pour faciliter la mobilité des étudiants inscrits en LDD. Par ailleurs, le format distanciel est très demandé dans le cadre du développement de la formation continue, car il permet aux stagiaires de suivre tout ou partie de la formation tout en poursuivant leur activité professionnelle.

Si l'université cherche bien à déployer une approche systématique pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer ses programmes de formation en s'appuyant sur l'approche par compétences, le degré de mise en œuvre de cette approche varie fortement suivant les formations. Un avancement très inégal est observé. La plupart des formations se contentent d'établir une matrice de correspondance entre les blocs de compétences des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les UE de leurs maquettes respectives. Si cette démarche est bien avancée dans les BUT, grâce à la réforme de 2020 qui a mobilisé des moyens humains et financiers importants, elle reste à généraliser. Les BUT intègrent désormais des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), en explorant les notions d'alignement pédagogique, d'approche par compétences et de portfolio. Ce modèle mériterait d'être étendu à l'ensemble des formations du 1^{er} cycle lors de la prochaine accréditation. En effet, à quelques rares exceptions (licence *Droit*, LP *Technico-commercial*, LP *Technique du son et de l'image* par exemple) la plupart des formations de licence et de LDD, et dans une moindre mesure de LP, ont à ce stade davantage des maquettes de formation construites sous la forme de blocs disciplinaires, plutôt que de véritables blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'évaluation des compétences

n'est généralement pas mise en place, à l'exception des BUT où elle est partiellement ou intégralement déployée. Par ailleurs, peu de formations disposent d'un e-portfolio permettant d'identifier et de valoriser les compétences acquises par les étudiants. Ce dispositif est toutefois en cours de déploiement dans certaines formations, comme la licence *Économie et gestion* et la LP *Technico-commercial*. En revanche, sous l'impulsion de l'établissement, les formations du 1^{er} cycle accordent une importance particulière aux compétences reconnues par les certifications. Ainsi, 45 % des étudiants valident une certification en langues étrangères (ce pourcentage atteint 85 % en LP) et 29,2 % des étudiants de première année, toutes filières confondues (licence, LDD et BUT), obtiennent la certification PIX. De plus, la plupart des formations intègrent désormais la reconnaissance d'activités réalisées dans le cadre d'une mobilité internationale ou d'un engagement étudiant. Cette reconnaissance prend généralement la forme de points bonus, attribués à raison de 0,25 par semestre.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'université Paris-Saclay, reconnue comme une université intensive en recherche, s'appuie sur une intervention majoritaire des enseignants-chercheurs (EC) dans la plupart des formations du 1^{er} cycle. Les formations du 1^{er} cycle sont en grande partie assurées par des EC, qui représentent en moyenne 50 % des intervenants, un taux significatif qui reflète leur forte implication. Cette proportion est particulièrement marquée en licence, où 51,4 % des heures d'enseignement sont assurées par des EC. Dans les licences du domaine STS, cette part dépasse même 80 %, témoignant d'un fort adossement à la recherche dans ces disciplines. L'implication des EC est cependant plus nuancée dans les BUT, où les chiffres sont plus faibles et parfois difficiles à comparer. Les dossiers d'autoévaluation ne comptabilisent pas toujours de manière uniforme la participation des EC aux enseignements, aux encadrements de stage, aux prises de responsabilités ou à l'interaction avec les différents publics (alternants ou non). Les taux varient ainsi de 22 % d'EC dans l'équipe pédagogique du BUT *Gestion des entreprises et des administrations* à 50 % dans le BUT *Mesures physiques*. Malgré un volume global d'enseignement assuré par les EC notable, certaines formations présentent des proportions insuffisantes. C'est notamment le cas des quatre licences STAPS (environ 12 % d'heures assurées par des EC), de la licence *Administration économique et sociale* (12 %) et du BUT *Génie électrique et informatique industrielle* (15 % dans les deux premières années de la formation). Par ailleurs, l'établissement souligne la participation active de plus de 400 chercheurs dans les formations proposées par la faculté des Sciences.

Il existe une grande palette de déclinaisons de la formation à et par la recherche en 1^{er} cycle, même si cette caractéristique n'apparaît pas de façon évidente dans un certain nombre de diplômes. Les diplômes du 1^{er} cycle évalués au sein de l'université Paris-Saclay présentent une grande variété d'approches concernant l'adossement à la recherche. Certaines formations, comme la licence *Sciences et technologies*, incluent des UE spécifiques à l'initiation à la recherche, structurant les principales étapes du processus scientifique. D'autres formations proposent des UE de méthodologie, des modules de bibliographie, ou encore des pédagogies actives mettant les étudiants en situation de résoudre des problèmes. Les stages sont aussi des éléments importants pour sensibiliser les étudiants à la recherche, notamment grâce aux opportunités offertes par le grand nombre de laboratoires de l'université. Toutefois, certains diplômes, notamment les BUT et les LP, indiquent dans leur dossier d'autoévaluation qu'ils ne se considèrent pas concernés par l'adossement à la recherche. Cela est problématique, étant donné que l'adossement à la recherche est un critère essentiel pour l'accréditation des formations universitaires conférant le grade de licence. Paradoxalement, l'analyse des dossiers montre que ces formations dispensent tout de même des contenus pouvant initier les étudiants à la recherche, comme les travaux pratiques (TP) réalisés sur des plateformes de laboratoire ou les UE de méthodologie universitaire, présentes dans toutes les formations. Cependant, ces éléments ne sont pas explicitement mobilisés pour illustrer ou expliquer une démarche scientifique, ce qui limite leur portée. Cette situation est d'autant plus surprenante que des enseignants-chercheurs interviennent dans ces formations. Il semblerait naturel que ces derniers adaptent la présentation de la démarche scientifique à des problématiques concrètes et familières pour les étudiants, en fonction du contexte de chaque formation. Les exemples de recherche et de démarche, qu'elles soient fondamentales ou appliquées, pourraient être adaptés selon le type de diplôme et intégrées dans les BUT et les LP. L'établissement, avec ses nombreux laboratoires et plateformes technologiques, gagnerait à clarifier avec tous les acteurs de la formation ce que l'adossement à la recherche implique concrètement pour chaque diplôme. Cela permettrait de mieux intégrer la recherche en fonction des objectifs pédagogiques et professionnels de chaque formation, tout en définissant clairement les attentes communes à tous les niveaux d'études.

Les moyens déployés pour mettre en œuvre une initiation pratique à la recherche sont importants, mais inégalement répartis entre les formations. L'adossement à la recherche constitue un point fort des LDD conformément au projet de l'établissement. Toutefois, il serait légitime d'attendre des licences une formalisation plus développée de l'initiation à la recherche, avec un affichage plus explicite de la démarche projet et un accès plus important aux laboratoires. Cela est d'autant plus étonnant que les enseignants des LDD et des licences appartiennent aux mêmes composantes et partagent certainement une culture académique commune. Il est compréhensible que les LDD bénéficient d'un accès privilégié aux laboratoires, tout comme

certain BUT qui profitent pleinement des plateformes technologiques pour réaliser leurs TP. Parmi les licences, la licence *Sciences et technologies* se distingue par une démarche particulièrement aboutie. Bien que les licences classiques accueillent des effectifs plus importants que les LDD, les BUT ou la licence *Sciences et technologies*, il convient de déterminer pourquoi les formations menant aux masters sont celles qui proposent le moins de stages ou de TP réalisés en laboratoire. Cette différence de moyens se retrouve aussi entre les licences, dans l'accès à un stage en laboratoire. Par exemple, en L3 *Mathématiques* où le stage est obligatoire, 5 % à 10 % sont réalisés en laboratoire. En licence *Physique*, seuls 20 % des étudiants réalisent un stage, et ce chiffre concerne un seul des trois parcours. Enfin, en L2 *Sciences de la vie*, un stage de six semaines est obligatoire, et une large majorité des étudiants le réalise dans un laboratoire académique. Dans le secteur économie-gestion, seul le parcours *Économie appliquée* de la licence *Économie et gestion* indique que quelques étudiants font un stage de recherche en laboratoire.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

L'université développe une offre de formation du 1^{er} cycle en synergie avec les acteurs socio-économiques locaux, régionaux et nationaux, en s'appuyant sur des partenariats, des dispositifs innovants et l'apprentissage pour favoriser l'insertion professionnelle. L'offre de formation est ancrée dans le territoire francilien et national, structurée autour de collaborations locales et d'actions régionales et nationales. Localement, l'université travaille avec les communautés d'agglomération pour renforcer les liens avec les PME-PMI et faciliter l'insertion des étudiants grâce à des stages, alternances et emplois. À l'échelle régionale, elle s'appuie sur les campus des métiers et des qualifications (CMQ) pour répondre aux besoins en compétences dans des secteurs comme l'économie circulaire, l'industrie du futur et l'énergie durable, avec des financements conséquents. Sur le plan national, l'université collabore avec des groupements et des entreprises majeurs. Ces actions s'accompagnent d'événements tels que des forums, du *job dating* et des concours pour renforcer les interactions avec le monde professionnel. L'apprentissage joue un rôle clé, en lien avec une forte augmentation des formations en alternance. Enfin, l'université intègre des professionnels dans ses formations et ses conseils de perfectionnement pour aligner compétences et débouchés, assurant ainsi une insertion optimale de ses diplômés.

Les dispositifs de préparation à la professionnalisation et à l'entrepreneuriat sont déployés à l'échelle de l'ensemble des formations du 1^{er} cycle, et une expérience professionnelle est souvent proposée aux étudiants. Tous les étudiants bénéficient d'enseignements transversaux qui se déclinent dans le projet personnel et professionnel (PPP) en BUT et dans le PPEI en licence. Ces dispositifs visent à développer les compétences en orientation, à accompagner les étudiants dans la construction progressive de leur parcours et à les former aux techniques de recherche d'emploi, notamment à travers des ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation. Les formations de licence et de LDD présentent une grande variabilité dans le nombre de semaines d'expérience professionnelle obligatoire, qu'il s'agisse de stages en entreprise ou en laboratoire pour les licences, ou exclusivement de stages en laboratoire pour les LDD. Celui-ci peut aller d'un stage optionnel, comme pour la LDD *Droit, économie*, à des stages obligatoires allant jusqu'à 16 semaines, réparties entre 6 semaines de stage et 10 semaines de conduite de projet en licence *Sciences de la vie*. La moyenne est proche de 7 semaines pour les licences et les LDD. En BUT, le nombre de semaines d'expérience professionnelle est de plus de 21 en moyenne, variant de 10 semaines (BUT *Techniques de commercialisation*) à 26 semaines (BUT *Informatique*). Enfin dans les LP, cette expérience professionnelle est encore plus prononcée, variant de 12 semaines (LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, LP *Métiers de la forme*) à 40 semaines (LP *Bio-industries et biotechnologies*), pour une moyenne d'environ 30 semaines pour l'ensemble des LP de l'établissement.

L'établissement favorise l'ouverture des formations du 1^{er} cycle à la formation tout au long de la vie, ainsi que le développement de l'alternance dans les BUT et les LP. L'offre de formations proposées en apprentissage est également conséquente : toutes les LP, à l'exception de la mention *Métiers du BTP : génie civil et construction*, qui étudie actuellement un passage à l'apprentissage pour renforcer la professionnalisation de son parcours, proposent cette modalité, laquelle concerne plus de 80 % des effectifs de LP. Le déploiement des BUT s'accompagne également d'une augmentation significative du nombre d'alternants, passé de 52 en 2020-2021 à 222 en 2022-2023. Bien que la majorité des licences soit exclusivement destinée à un public de formation initiale classique, il convient de signaler l'existence de trois mentions (*Administration économique et sociale*, *Économie et gestion*, *Informatique*) proposant des parcours partiellement ou intégralement en apprentissage. Par ailleurs, le catalogue des formations de l'université ouvertes à la formation continue est particulièrement large. Cependant, le nombre de stagiaires de la formation continue demeure extrêmement modeste dans les formations de licence, LP et BUT, représentant moins de 1 % des effectifs.

Les formations s'appuient sur des intervenants professionnels, bien que leur répartition soit inégale selon les formations. Cette implication reste limitée dans les deux premières années des BUT, malgré l'objectif de professionnalisation attendu pour ces diplômés. À l'échelle globale du cycle, 14 % des heures étudiant sont assurées par des professionnels. Dans les licences, cette proportion est en moyenne de 15 %, ce qui est adapté

à un diplôme général. Toutefois, certaines mentions, comme *Administration économique et sociale* et *STAPS : management du sport*, affichent des taux avoisinant les 50 %, ce qui peut paraître excessif pour une licence générale. Dans les LDD, où l'objectif est davantage axé sur la poursuite d'études en master ou en grandes écoles, la proportion d'intervenants professionnels est plus faible, à 5,6 %, ce qui paraît cohérent avec les ambitions académiques de ces parcours. Néanmoins, un développement accru de partenariats avec les entreprises proches de l'université Paris-Saclay pourrait contribuer à différencier davantage ces LDD des licences classiques, tout en offrant aux étudiants une ouverture sur le monde professionnel.

Dans les LP, la participation des intervenants professionnels atteint en moyenne 43 % des heures d'enseignement. Cependant, ce taux qui est plus faible dans la LP *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle* doit faire l'objet d'une attention particulière. En revanche, la participation des professionnels reste trop faible dans les deux premières années du BUT, avec seulement 15 % du volume horaire en moyenne. Certaines formations affichent ainsi des taux très inférieurs aux attentes de professionnalisation pour ce type de diplôme : dans les BUT *Génie électrique et informatique industrielle*, *Génie mécanique et productique* et *Chimie*, moins de 5 % des heures en BUT1 et BUT2 sont assurées par des professionnels. Certains responsables de BUT annoncent néanmoins une augmentation prévue de la participation des professionnels avec l'ouverture du BUT3. La participation des professionnels pendant l'ensemble des trois années de formation d'un BUT devra faire l'objet d'une attention particulière lors de la prochaine évaluation.

Par ailleurs, les acteurs du monde socio-économique et culturel sont insuffisamment impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'amélioration des formations, en dehors des LP. De manière générale, il est regrettable que les formations ne tirent pas pleinement parti des relations riches que l'établissement développe avec le monde socio-économique. Ces partenariats pourraient pourtant constituer un levier précieux pour enrichir les contenus pédagogiques, proposer des stages pertinents, ou encore faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Cette sous-exploitation des synergies entre le milieu académique et les sphères professionnelles souligne l'importance de développer des dispositifs favorisant des interactions régulières et constructives, tels que les conseils de perfectionnement qui doivent inclure davantage de représentants du monde socioprofessionnel ou encore des collaborations renforcées pour des projets concrets (projets tutorés, co-construction de modules).

L'établissement réalise un suivi systématique du devenir ou de l'insertion professionnelle des diplômés : celui-ci reste encore perfectible et les responsables des formations ne s'en saisissent pas suffisamment. Pour les LP, des enquêtes sur l'insertion professionnelle sont menées à 6 et 30 mois. Cependant, toutes les formations concernées ne fournissent pas ces données de manière exhaustive, certaines n'ayant transmis qu'une seule des deux enquêtes. En ce qui concerne les licences et les LDD, des enquêtes systématiques à 6 mois sont également réalisées par l'établissement, ce qui constitue une démarche rare et mérite d'être soulignée. Les taux de réponse aux enquêtes sont globalement élevés, atteignant 71 % pour les enquêtes à 6 mois et 57 % pour celles à 30 mois. Il est toutefois regrettable que les données exhaustives fournies par l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle (ORIP) ne soient pas systématiquement analysées par les responsables des formations. En complément, certaines formations mènent leurs propres enquêtes pour mieux comprendre le devenir de leurs diplômés, comme la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, la LP *Maintenance et technologie : électronique, instrumentation*, ou encore la LDD *Économie, mathématiques*. Ces initiatives permettent d'affiner les informations obtenues, mais elles ne compensent pas un défaut majeur des enquêtes menées par l'établissement : leur approche uniforme. En suivant l'ensemble des étudiants d'un diplôme sans différencier les parcours spécifiques, ces enquêtes manquent de capturer des données essentielles sur les trajectoires individuelles des étudiants. Par exemple, la LDD *Physique, chimie* propose à la fois un parcours *Physique, chimie* et un parcours *Frédéric Joliot-Curie*, ce dernier accueillant de nombreux étudiants de l'ENS Paris-Saclay, souvent spécialisés en chimie. L'absence de distinction entre ces deux parcours limite la compréhension des spécificités des étudiants ayant suivi le parcours propre à la LDD, notamment en ce qui concerne leur poursuite d'études et la valorisation du caractère pluridisciplinaire de leur formation.

Le taux de poursuite d'études est élevé chez les diplômés de licence, avec une majorité d'étudiants poursuivant leurs études au sein de l'établissement. En revanche, bien que la plupart des LP assurent une très bonne insertion professionnelle, le taux de poursuite d'études est parfois trop élevé. Pour les diplômés de licence – les données concernant les LDD étant, de manière compréhensible, moins complètes en raison de leur mise en place récente –, 90 % des répondants poursuivent leurs études. Ce taux est largement en phase avec l'objectif des licences générales, la moyenne nationale étant d'environ 80 %. Parmi eux, 70 % continuent au sein de l'établissement ou dans les universités associées, ce qui est particulièrement remarquable. Seules les mentions *Langues étrangères appliquées* et *Droit* ont des taux de poursuite d'études au sein de l'établissement plus faibles, respectivement de 17 % et 40 %. Certaines équipes pédagogiques s'interrogent sur l'avenir de cette continuité interne, notamment en raison de l'attractivité croissante des masters, qui pourrait favoriser l'inscription d'étudiants extérieurs à l'université Paris-Saclay ayant de meilleurs résultats académiques. Concernant les diplômés de LP, le taux d'emploi à 30 mois est élevé, avoisinant 90 % pour les formations dont les données sont disponibles (10 LP sur 20). Néanmoins, les diplômés de certaines LP poursuivent parfois leurs études en master au sein de l'établissement de manière significative, dépassant même les 50 % dans certains cas. Cette situation est

particulièrement prégnante dans les LP *Métiers du BTP : génie civil et construction* et *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*. Il existe aussi un point de vigilance s'agissant d'autres LP, notamment la LP *Métiers de la communication : chargé de communication* (70% de poursuite d'études en 2020-2021 baissant à 45 % en 2021-2022) et la LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (64 % mais seulement en 2021-2022). Pour les BUT, il est prématuré d'évaluer ce taux, mais la nature du recrutement réalisé à ce jour par les BUT *Mesures physiques* et BUT *Chimie* laisse présager une poursuite d'études significative, nécessitant de fait une attention particulière.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'université Paris-Saclay place la promotion des valeurs d'ouverture et d'échange culturel au cœur de sa stratégie. Cependant, l'internationalisation des formations du premier cycle n'est pas à la hauteur des ambitions affichées par l'établissement. Les formations bénéficient d'un cadre favorable grâce au développement de nombreux partenariats internationaux stratégiques. Durant la période évaluée, l'université a signé 519 accords Erasmus+, collaboré avec 13 pays partenaires dans le cadre de projets Erasmus+ Mobilité internationale de crédit (MIC), et conclu de nombreux accords d'échange bilatéraux. Par ailleurs, l'université joue un rôle central dans la coordination de l'alliance européenne EUGLOH. À titre d'exemple, la licence *Sciences de la vie* avait développé des initiatives innovantes dans le cadre de l'alliance EUGLOH. Parmi celles-ci figuraient l'unité d'enseignement (UE) « Interculturalité », proposée en L3 du parcours Biologie des organismes et écologie, ainsi que des activités en L2 dans l'UE « Anglais scientifique », organisées en groupes mixtes composés d'étudiants français et étrangers issus des universités partenaires de Porto, Lund, Munich et Szeged. Toutefois, ces initiatives sont malheureusement abandonnées en raison de leur complexité de mise en œuvre. Actuellement, le rôle de l'alliance EUGLOH reste encore peu visible au sein des formations du 1^{er} cycle, et peu d'entre elles bénéficient d'initiatives directes issues de cette coopération.

Pourtant, l'objectif affiché au niveau de l'établissement est ambitieux et vise à atteindre 50 % des diplômés ayant bénéficié d'une expérience européenne durant le cursus. Mais il n'est pas possible de déterminer si l'ambition d'ouverture à l'international de l'établissement est une priorité spécifique du 2^e cycle ou si elle s'étend également au 1^{er} cycle. Les mobilités sortantes au niveau du 1^{er} cycle restent très faibles, avec seulement 1,65 % des étudiants concernés. L'exception notable est la LDD *Droit, sciences et innovation* où la mobilité sortante est obligatoire en L3. Pour augmenter ce taux, il serait pertinent de développer l'offre de cours disciplinaires en anglais, qui ne représente actuellement que 1,91 % du volume horaire moyen des formations, ainsi que de faciliter la reconnaissance des formations réalisées dans d'autres établissements internationaux. Les mobilités entrantes encadrées sont encore plus limitées, ne représentant que 0,78 % de l'effectif total, freinées par une offre d'enseignements quasiment exclusivement en français, ce qui restreint l'accès aux étudiants francophones. De manière assez illustrative, la licence *Langues étrangères appliquées*, qui dispose pourtant de nombreux accords pour des mobilités en Europe ou hors Europe, obtient des résultats bien en deçà des objectifs attendus, avec seulement 3,67 % de mobilités sortantes, ce qui est particulièrement problématique pour une formation en langues et cultures étrangères. Tout aussi surprenant, le cycle sélectif LDD, dont l'établissement fixe l'objectif de renforcer l'internationalisation, ne parvient guère à faire mieux que les autres licences portées par l'EUPCPS, avec seulement 2 % de mobilités sortantes et aucune mobilité entrante. Cette situation soulève des interrogations sur l'articulation entre la politique de l'établissement et sa mise en application au niveau des formations du 1^{er} cycle. À noter que la question des mobilités virtuelles n'est pas évoquée dans les dossiers de formations, ce qui pourrait aussi constituer un levier important dans la stratégie internationale de l'établissement.

Des dispositifs d'appui à l'internationalisation sont disponibles dans toutes les formations, mais ils restent insuffisamment exploités par les étudiants. Conformément au cadrage de l'établissement, environ 100 heures d'enseignement en anglais sont proposées dans l'ensemble du cycle, soit en moyenne 15 heures par semestre, un volume qui demeure faible. En revanche, les BUT et LP proposent un volume légèrement supérieur, d'environ 20 heures par semestre. Bien que ce volume d'enseignement en anglais ait légèrement progressé depuis la dernière évaluation, il mériterait d'être renforcé pour encourager la mobilité étudiante, particulièrement dans les LDD, où l'ouverture à l'international est un objectif affiché mais insuffisamment traduit par l'enseignement de l'anglais, en comparaison avec les licences classiques. L'offre d'enseignements disciplinaires en anglais reste par ailleurs très limitée. Elle est absente dans de nombreuses formations : 80 % des LP, 82 % des licences, 50 % des LDD et 43 % des BUT n'en proposent aucun. Les étudiants peuvent toutefois passer une certification en langue étrangère, systématiquement proposée en troisième année. Les résultats sont encourageants : en 2022-2023, 45 % des étudiants ont validé cette certification, avec des variations importantes selon les types de formation (30 % en licence, LDD et BUT, contre 85 % en LP). Un effort notable a été réalisé en 2021-2022, année durant laquelle 70 % des étudiants de L3 en licence ou LP ont passé une certification, avec un taux de validation de 61 %.

L'établissement met à disposition un centre de langues, une entité mutualisée offrant une diversité de cours, notamment en allemand, espagnol, russe, chinois, japonais, portugais, italien ou hébreu. Cependant, aucune information n'est fournie concernant le nombre d'étudiants de 1^{er} cycle ayant recours à ces services. Bien que la demande de mobilité internationale reste très marginale au niveau du 1^{er} cycle, tous les étudiants bénéficient d'un accompagnement des services des relations internationales, qu'ils soient centralisés ou rattachés aux composantes, pour la constitution de leur dossier de mobilité. Toutefois, le comité s'interroge sur la lisibilité et la bonne articulation des dispositifs déployés à différents niveaux, sur la manière dont les équipes pédagogiques sont accompagnées dans cette démarche d'internationalisation des formations par le service des relations internationales, et sur les opportunités offertes par l'EUGLOH au regard de la faible mobilité observée parmi les étudiants.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle

Le rôle des différentes structures participant au pilotage des formations du 1^{er} cycle reste difficile à cerner. La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) est organisée en sous-commissions licence et master, mais la répartition des responsabilités entre elles et leur relation avec l'EUPCPS ne sont pas clairement présentées dans les dossiers analysés. À ces structures propres à l'université Paris-Saclay s'ajoutent des « comités de mention », les instances de chaque opérateur et des structures de coordination, qui sont chargés d'instruire l'évolution des formations. Dans ce contexte, il est crucial pour l'établissement de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun. Cela permettrait d'une part de faciliter le travail des équipes pédagogiques en garantissant un partage clair et complet des informations et des cadres de référence, et d'autre part, d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace de la politique institutionnelle.

Les conseils de perfectionnement (CP) existent au sein de toutes les formations, mais certaines LP s'appuient sur un CP qui ne leur est pas spécifiquement dédié. De plus, la représentation des acteurs socio-économiques et des étudiants au sein de ces conseils est trop faible, tout comme la fréquence de leurs réunions. Si la majorité des formations dispose d'un CP, le BUT *Informatique* n'a pas encore mis en place ce dispositif de manière effective. Par ailleurs, certaines formations en alternance partagent un CP commun au niveau du Centre de formation des apprentis (CFA), ce qui limite la possibilité d'examiner en profondeur les enjeux spécifiques de chaque formation. Enfin, il convient de souligner que le peu d'informations fournies ne permet pas une évaluation correcte du rôle du CP.

L'établissement exige la participation d'un seul représentant du monde socio-économique dans les CP, souvent compris comme un membre non académique, tel qu'un enseignant du secondaire. Bien que la présence d'enseignants du secondaire soit judicieuse pour aborder les questions de transition entre le lycée et l'université, ainsi que pour les formations liées aux métiers de l'enseignement, de même que la présence de représentants du cycle d'études supérieur pour discuter du continuum entre les deux cycles, il est essentiel d'inclure également des représentants du monde socio-économique, issus des entreprises ou des collectivités publiques, en particulier dans le secteur concerné. Leur contribution offrirait un regard extérieur précieux et enrichissant sur la formation, et ce, même au niveau licence. De façon plus surprenante, ce manque de professionnels non académiques se retrouve aussi dans certains CP de BUT (comme le BUT *Génie électrique et informatique industrielle* ou le BUT *Génie mécanique et productique*). Il est important de s'assurer que l'ouverture du BUT3, avec la spécialisation attendue, permette d'intégrer davantage de professionnels dans ces CP. En outre, bien qu'il soit parfois difficile de mobiliser les étudiants, qui jouent un rôle clé dans ces conseils, pour participer aux réunions, leur présence devrait être davantage encouragée, surtout dans les formations de licence. L'interaction entre l'équipe pédagogique et les étudiants est essentielle pour l'amélioration continue de la formation. Bien que cela soit plus facile à organiser dans des formations à effectifs réduits, le CP doit rester un lieu d'échanges où tous les acteurs, y compris les étudiants, sont pleinement représentés. Enfin, le cadrage de l'établissement n'est pas assez incitatif concernant la régularité des réunions. Seules deux réunions par période d'accréditation ne permettent pas un véritable suivi.

L'évaluation des enseignements et des formations est en cours de systématisation, mais les taux de réponse des étudiants demeurent très faibles. En moyenne, seulement 15 % des étudiants répondent aux enquêtes organisées par l'ORIP sur le 1^{er} cycle, ce qui conduit de nombreuses équipes pédagogiques à concevoir leurs propres enquêtes. Celles-ci sont souvent menées par les secrétariats pédagogiques, qui réussissent à obtenir des taux de réponse nettement plus élevés, en grande partie parce que les étudiants connaissent leurs interlocuteurs. Un autre facteur explicatif pourrait être l'absence apparente de lien entre l'observatoire chargé de ces enquêtes et les responsables de formations, ce qui entraîne un manque d'échanges sur le contenu et le déroulement des enquêtes. Néanmoins, certaines équipes parviennent à obtenir des résultats plus significatifs en matière de taux de participation, comparativement aux enquêtes menées par l'établissement, en organisant les enquêtes en salle d'informatique, une approche qui pourrait constituer une piste intéressante pour améliorer le taux de réponse.

Enfin, il serait attendu que les LDD, en raison de leurs effectifs plus réduits, mettent en place un suivi plus personnalisé pour leurs étudiants, ce qui n'est pas toujours le cas (absence de suivi pour les LDD *Droit, économie, Droit, informatique* ou *Informatique, sciences de la vie*). À l'inverse, certaines licences avec des effectifs plus conséquents mettent en place un processus d'amélioration continue fonctionnel donnant une place centrale à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (licence *Sciences de la Terre* et licence *Sciences de la vie*). Il serait pertinent d'identifier les facteurs limitants qui expliquent ces différences, afin de mieux comprendre ce qui freine une approche similaire dans d'autres formations.

Conclusion

Points forts

- Une diversité de formations dans un environnement riche, avec de nombreuses passerelles entre LDD et licences ;
- Une large pluridisciplinarité des formations associée à une spécialisation progressive ;
- Une très bonne attractivité des formations du 1^{er} cycle, même si les LDD n'ont pas encore complètement trouvé leur public ;
- Des LDD avec une formation à et par la recherche très solide, une pluridisciplinarité parfois originale, et une sélectivité qui conduit à des taux de réussite très élevés ;
- Des taux de réussite très élevés au sein des formations du 1^{er} cycle ;
- Des taux de poursuite d'études élevés en master et en écoles, en particulier au sein de l'établissement ;
- Un large déploiement des dispositifs de préparation à la construction du parcours d'études et du projet professionnel dans l'ensemble des formations du 1^{er} cycle, et une professionnalisation aboutie en LP ;
- Une sensibilisation à la transition écologique et à l'esprit critique déployée dans toutes les licences.

Points faibles

- Un recouvrement partiel de l'offre de formation entre LDD, licences et BUT ;
- Des effectifs en LDD fragiles, que les formations n'arrivent pas à conserver tout au long du cycle ;
- Une formation à et par la recherche insuffisamment développée en licence, et globalement très hétérogène ;
- Une intervention de professionnels trop peu importante dans les deux premières années de BUT au regard de leur objectif de professionnalisation ;
- Des difficultés à identifier le rôle des différents opérateurs dans la définition et la mise en œuvre de la politique de réussite étudiante, d'amélioration continue et d'internationalisation des formations ;
- Des conseils de perfectionnement qui laissent trop peu de place aux représentants du monde socio-économiques et aux étudiants, et dont le rythme de réunion est parfois insuffisant ;
- Une évaluation des formations et des enseignements qui reste perfectible ;
- Un déploiement de l'approche par compétences peu abouti, à l'exception des BUT, et très hétérogène selon les formations ;
- Une très faible mobilité internationale des étudiants en 1^{er} cycle qui n'est pas en cohérence avec la politique et l'ambition de l'établissement ;
- Une formation continue très peu développée en dehors des contrats de professionnalisation.

Recommandations

- Veiller à la cohérence de l'offre de formation du 1^{er} cycle, dans sa richesse et sa diversité, entre les différents types de cursus et au sein d'un même type de cursus, en particulier à l'aune du rapprochement de l'offre de formation de celle des universités associées (UEVE, UVSQ) et veiller à la compréhension de cette offre de formation du 1^{er} cycle par les étudiants.
- Améliorer la communication autour des LDD pour consolider leurs effectifs, à l'entrée et en cours de cycle, et valoriser leurs spécificités.
- Mettre en œuvre des partages d'expériences sur l'adossé à la recherche et décliner dans le cadrage de l'établissement les attendus par type de cursus.
- Renforcer la contribution des intervenants professionnels aux BUT, notamment dans le cadre du déploiement de la troisième année.
- Formaliser d'un point de vue institutionnel les processus et les méthodes nécessaires à la mise en place d'une politique promouvant la réussite en 1^{er} cycle, harmonisant la démarche d'amélioration continue et favorisant la mobilité internationale des étudiants.
- Revoir le cadrage institutionnel portant sur la composition des conseils de perfectionnement et formaliser le suivi de leurs travaux, dont la fréquence de réunion doit être augmentée.
- Généraliser la méthode d'évaluation des formations et des enseignements à toutes les formations, tout en communiquant auprès des étudiants pour encourager leur adhésion et leur participation active au processus.
- Renforcer l'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'appropriation et l'opérationnalisation de l'approche par compétences en s'appuyant sur la Direction de l'innovation pédagogique.
- Développer des éléments d'internationalisation dans les formations du 1^{er} cycle (adaptation de la politique linguistique et de mobilité) par une politique incitative assise sur le réseau de partenariats internationaux stratégiques.
- Œuvrer à ouvrir effectivement les diplômes qui s'y prêtent au public de la formation continue, en particulier en regard au potentiel de l'établissement et à ses partenariats socio-économiques.

Point d'attention transversal

Le comité soulève le point d'attention transversal suivant relatif à un critère indispensable de l'accréditation défaillant dans une proportion importante des formations du cycle.

- Une composition des conseils de perfectionnement qui réserve une place trop faible aux représentants du monde socio-économique, des étudiants et des anciens étudiants.

Points d'attention sur les formations du 1^{er} cycle

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Droit, économie, gestion :

- Licence *Administration économique et sociale* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs nettement insuffisante)
- Licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs nettement insuffisante)
- Licence professionnelle *Métiers des administrations et collectivités territoriales* (une très faible attractivité ; un processus d'amélioration continue non efficient : un conseil de perfectionnement qui se réunit en l'absence d'étudiants et une évaluation des enseignements perfectible)

- Licence professionnelle *Technico-commercial* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante)

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie* (un taux faible de bacheliers technologiques malgré un quota dérogatoire inférieur à la moyenne nationale ; une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation)
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle* (une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation)
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique* (une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation)
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques* (un très faible taux de bacheliers technologiques ; une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation)
- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* (un nombre d'enseignants-chercheurs insuffisant pour garantir un encadrement de la formation et un adossement à la recherche pertinents ; une réussite étudiante insuffisante nécessitant une réévaluation des méthodes pédagogiques et des dispositifs d'accompagnement)
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante)
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante)
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante)
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante)
- Licence professionnelle *Métiers de la forme* (une baisse importante des effectifs ; un très faible taux de réussite des étudiants)
- Licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications* (un taux de poursuite d'études trop élevé)
- Licence professionnelle *Métiers du BTP : génie civil et construction* (une formation très peu attractive malgré le lien affiché avec la licence *Sciences de la Terre* via la spécialisation en sondage géologique et géotechniques appliqués aux chantiers du BTP ; une formation qui ne s'insère pas réellement dans une complémentarité vis-à-vis des autres filières de l'établissement ; une insertion immédiate trop souvent suivie d'une reprise d'études ; une poursuite des études non maîtrisée)
- Licence professionnelle *Optique professionnelle* (une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante)

La formation suivante présente un dossier d'autoévaluation dans lequel l'absence ou le manque d'informations et/ou d'analyses relatives à un ou plusieurs critères d'accréditation ne permettent pas d'apprécier pleinement ces derniers. Les éléments manquants sont également précisés dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Santé :

- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (manque d'éléments sur le parcours d'accès spécifique santé (PASS) ; manque d'éléments sur la formation à et par la recherche ; manque d'éléments sur le suivi des étudiants de première année ; manque d'éléments sur le processus d'amélioration continue de la formation)

Avis d'accréditation des formations du 1^{er} cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation ou formations accréditées très récemment) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 1^{er} cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
ALL	ALL / SHS	Licence	Langues étrangères appliquées	Favorable avec recommandations : - Améliorer le taux de réussite des étudiants en L3. - Veiller à finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement. - S'assurer du développement de la mobilité internationale des étudiants.
ALL	ALL / SHS	Licence professionnelle	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer les taux d'insertion professionnelle et à maîtriser les taux de poursuite d'études. - Veiller à l'attractivité de la formation.
DEG		BUT	Gestion des entreprises et des administrations	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements. - Veiller à améliorer la démarche d'amélioration continue en formalisant et en diffusant les comptes rendus du conseil de perfectionnement.
DEG		BUT	Techniques de commercialisation	Favorable avec recommandation : - Veiller à augmenter la part des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs.
DEG	DEG / SHS	Licence	Administration économique et sociale	Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs dans l'ensemble de la formation de licence (de L1 à L3). - Veiller à consolider la réussite des étudiants en L1 par un meilleur accompagnement des étudiants en difficulté.

DEG	DEG	Licence	Droit	Favorable
DEG	DEG	Licence	Droit, économie	Favorable avec recommandations : - Veiller à développer des partenariats dans le domaine économique. - Améliorer le processus d'amélioration continue par une implication accrue des étudiants et des parties prenantes dans l'évaluation des formations, et l'ajustement des contenus et des pratiques pédagogiques.
DEG	DEG / STS	Licence	Droit, informatique	Favorable avec recommandations : - S'assurer du renforcement de l'accompagnement des étudiants, notamment pour favoriser leur réussite dans l'obtention du diplôme et la poursuite d'études. - Veiller à assurer une meilleure cohérence entre les objectifs et les méthodes pédagogiques en finalisant la structuration en blocs de connaissances et de compétences. - Veiller à renforcer le processus d'amélioration continue en systématisant l'évaluation de la formation et des enseignements.
DEG	DEG / STS	Licence	Droit, sciences et innovation	Favorable avec recommandations : - Renforcer la réussite des étudiants jusqu'à l'obtention du diplôme. - Améliorer la définition des objectifs pédagogiques de la formation afin d'assurer leur pertinence et leur cohérence avec le projet global de la formation. - Veiller à assurer la cohérence et la lisibilité du parcours de formation.
DEG	DEG	Licence	Économie et gestion	Favorable
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers des administrations et collectivités territoriales	Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer l'attractivité de la formation ; - Veiller à améliorer l'efficacité du dispositif d'amélioration continue.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Technico-commercial	Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements.
Santé		DFG	Diplôme de formation générale en Sciences médicales	Favorable avec recommandation : - Veiller à réunir le conseil de perfectionnement de manière périodique.
Santé		DFG	Diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques	Favorable

SHS	SHS	Licence	Sociologie	Favorable avec recommandations : - Améliorer la réussite des étudiants en mettant en place des dispositifs de suivi adaptés. - Veiller à renforcer les liens avec le monde socioprofessionnel en vue de mieux préparer à l'insertion professionnelle des étudiants. - Veiller à finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement. - S'assurer de la mise en place d'un processus d'amélioration continue efficient en termes d'évaluation des enseignements.
SHS/DEG	SHS	Licence	Sociologie, science politique ¹	Création Favorable avec recommandations : - Veiller à accompagner la réussite des étudiants en mettant en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite.
STS		BUT	Chimie	Favorable avec recommandations : - Veiller à poursuivre le renforcement de l'implication des professionnels dans les enseignements cœur de métier tout au long de la formation ; - Veiller à adapter les actions déployées en faveur de l'accueil des bacheliers technologiques à la réalité du terrain, en les complétant par une analyse du classement des candidats.
STS		BUT	Génie électrique et informatique industrielle	Favorable avec recommandations : - Renforcer la participation des professionnels aux enseignements cœur de métier dès la 1^{re} année.
STS		BUT	Génie mécanique et productique	Favorable avec recommandations : - Renforcer la participation des professionnels dans la dispense des enseignements cœur de métier dès la 1^{re} année.
STS		BUT	Informatique	Favorable avec recommandations : - Veiller à ce que plus de 50 % des diplômés bénéficient d'une insertion professionnelle immédiate. - Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation.
STS		BUT	Mesures physiques	Favorable avec recommandations : - Poursuivre le renforcement de l'implication des professionnels dans les enseignements cœur de métier tout au long de la formation ; - Veiller à adapter les actions déployées en faveur de l'accueil des bacheliers technologiques à la réalité du terrain et en les complétant par une analyse du classement des candidats.

¹ Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

STS	STS	DEUST	Préparateur/technicien en pharmacie	Défavorable : - Une participation très insuffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	Licence	Chimie	Favorable avec recommandations : - Veiller à développer la professionnalisation de la formation et les relations avec les professionnels non académiques du secteur. - Renforcer les modalités de formation à et par la recherche. - S'assurer de l'efficacité du dispositif d'amélioration continue en mettant en place une évaluation des enseignements par les étudiants efficace.
STS	STS	Licence	Chimie, sciences de la vie	Favorable
STS	DEG / STS	Licence	Économie, mathématiques	Favorable
STS	STS	Licence	Informatique	Favorable
STS	STS	Licence	Informatique, mathématiques	Favorable
STS	STS	Licence	Informatique, sciences de la vie	Favorable avec recommandations : - Renforcer la réussite des étudiants en assurant un accompagnement efficace favorisant leur progression au sein du même cursus. - S'assurer de l'efficacité du dispositif d'amélioration continue, en s'appuyant sur l'évaluation des enseignements et de la formation et sur l'exploitation de ces résultats dans le cadre du conseil de perfectionnement. - Assurer une bonne cohérence pédagogique en veillant à la mise en place de l'approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.
STS	STS	Licence	Mathématiques	Favorable
STS	STS	Licence	Mathématiques, physique et sciences pour l'Ingénieur	Favorable
STS	STS	Licence	Mathématiques, sciences de la vie	Favorable avec recommandation : Veiller à renforcer l'attractivité de la formation au vu de la baisse des effectifs depuis trois ans.
STS	STS	Licence	Physique	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'initiation à la recherche. - Veiller à créer des liens avec les représentants du monde socio-économique. - Veiller à mettre en place une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.

STS	STS	Licence	Physique, chimie	Favorable
STS	STS	Licence	Sciences de la Terre	Favorable
STS	STS	Licence	Sciences de la Terre et sciences physiques	Favorable avec recommandation : - Veiller à mener une réflexion sur l'attrition du nombre d'étudiants au cours du cycle et leur faible réussite en L3.
STS	STS	Licence	Sciences de la vie	Favorable
STS		Licence	Sciences des données, société et santé	Favorable avec recommandations : - S'assurer de la mise en place d'un conseil de perfectionnement impliquant tous les acteurs de la formation et jouant pleinement son rôle de pilotage dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. - Veiller à mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation, en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement. - Veiller à mettre en place une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.
STS	STS	Licence	Sciences, enseignement, médiation	Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer l'attractivité en prenant en compte les futurs changements de la formation des professeurs des écoles.
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé	Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs dans l'ensemble de la formation de licence (de L1 à L3). - Veiller à poursuivre le déploiement du suivi des étudiants.
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité	Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs dans l'ensemble de la formation de licence (de L1 à L3). - Veiller à poursuivre le suivi et l'analyse du parcours des étudiants.
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif	Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs dans l'ensemble de la formation de licence (de L1 à L3). - Veiller à poursuivre le suivi et l'analyse du parcours des étudiants.
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport	Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs dans l'ensemble de la formation de licence (de L1 à L3). - Veiller à poursuivre le suivi et l'analyse du parcours des étudiants.

STS	STAPS / STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences pour l'ingénieur	Favorable
STS	STS	Licence	Sciences et technologies	Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Bio-industries et biotechnologies	Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Énergie et propulsion	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs. - Veiller à renforcer le lien avec les partenaires socio-économiques. - Veiller à renforcer la formation aux compétences linguistiques, notamment avec un examen d'anglais reconnu nationalement, tel que Linguaskill. - Veiller à la cohérence et à l'harmonisation des modalités d'évaluation mises en œuvre pour les étudiants sur les deux sites de déploiement de la formation.
STS	STS	Licence professionnelle	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation	Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Maintenance et technologie : électronique, instrumentation	Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de la forme	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la qualité du recrutement des étudiants. - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions menées.
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Favorable avec recommandations : - Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation et une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. - Veiller à mener une réflexion sur le nombre d'étudiants inscrits à la formation. - Veiller à augmenter la part d'enseignements réalisés par les professionnels.
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de l'électricité et de l'énergie	Favorable avec recommandation : - Veiller à mener une réflexion sur la faible attractivité de la formation et les moyens de la promouvoir.

STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués	Favorable avec recommandations : - Renforcer la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs des différentes disciplines de la formation. - Garantir que la formation remplisse bien son rôle d'insertion professionnelle immédiate. - S'assurer de faire du conseil de perfectionnement un véritable organe de pilotage au sein de la formation.
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de l'industrie : industrie aéronautique	Favorable avec recommandation : - Veiller à mener une réflexion sur le nombre d'étudiants inscrits à la formation au regard du nombre de candidatures.
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	Favorable avec recommandation : - Veiller à favoriser une insertion professionnelle immédiate en maîtrisant la poursuite d'études.
STS	DEG / STS	Licence professionnelle	Optique professionnelle	Favorable avec recommandation : - Veiller à une participation effective des enseignants-chercheurs aux enseignements et à renforcer l'attractivité de l'enseignement de l'optique professionnelle auprès des laboratoires de recherche de l'établissement.
STS	STS	Licence professionnelle	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle	Favorable avec recommandations : - S'assurer d'une plus grande implication des enseignants-chercheurs dans les enseignements. - Veiller à impliquer davantage de professionnels.
STS	STS	Licence professionnelle	Techniques du son et de l'image	Favorable

Rapports des formations du 1^{er} cycle

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Langues, art et musique de l'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). Il existe un parcours unique, avec deux cursus possibles, le cursus anglais-espagnol ou le cursus anglais-allemand. En 2022-2023, ce diplôme compte 327 étudiants et 9 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, en continuité avec le parcours *Narration, traduction et nouveaux médias* du master *Lettres et langues*, et met un accent particulier sur la traduction audiovisuelle. Elle bénéficie d'un adossement solide à la recherche et demeure attractive malgré une récente diminution des candidatures. Son programme est bien structuré, mais l'approche par compétences reste inachevée. Bien que des éléments de professionnalisation soient intégrés, leur lien avec le monde socio-économique manque de lisibilité. La licence propose de nombreuses opportunités d'ouverture internationale, mais celles-ci sont insuffisamment exploitées en matière de mobilité étudiante, ce qui est problématique pour une formation en langues étrangères. La formation met en œuvre un processus interne d'amélioration continue, mais présente des taux de réussite bas en troisième année (L3) et ne dispose pas de données suffisantes pour réaliser un suivi de ses diplômés.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, mais la répartition des enseignants-chercheurs (EC) entre les différentes disciplines est nettement déséquilibrée. La formation intègre des éléments et des démarches visant à former les étudiants à la recherche. Elle inclut un enseignement de « méthodologie de travail universitaire et recherche documentaire » au premier semestre de la première année (L1), ainsi que la réalisation de travaux de recherche personnels. Les étudiants sont également invités à participer aux manifestations scientifiques organisées par le Laboratoire synergies, langues, arts, musique (SLAM) et bénéficient d'une formation à l'intégrité scientifique en L1, avec l'enseignement « culture scientifique et technique » comprenant le *small private online course* (SPOC) « sens critique : sciences en société ». Cependant, la formation s'appuie sur un nombre limité, avec seulement neuf EC représentant un tiers de l'équipe pédagogique et réalisant les deux tiers des heures du cycle. Six EC appartiennent à la section 11 du Conseil national des universités (CNU) et un seul EC relève de la section 14. Au regard de la structure de la formation, ce déséquilibre interroge. Certaines interventions sont également assurées par des EC issus de la section 18 du CNU.

La formation demeure attractive malgré une légère baisse de ses effectifs. Le nombre d'inscrits en L1 reste stable et atteint la capacité d'accueil fixée à 140 places, malgré une diminution des candidatures estimée à 12 % entre 2020-2021 et 2022-2023, sans qu'une analyse approfondie en ait été réalisée. Toutefois, le cursus anglais-allemand, avec seulement 10 admis en L1 au cours des deux dernières années, sera fermé en 2024-2025. Il est préoccupant que la licence *LEA* ne soit pas mise en avant dans les dispositifs d'information de l'université Paris-Saclay, ni que la participation de l'équipe pédagogique à des actions de sensibilisation auprès des lycéens soit mentionnée. Ce manque de communication soulève des questions quant à la stratégie visant à maintenir l'attractivité de la formation, en particulier auprès des publics les plus susceptibles de réussir. Par ailleurs, une évolution notable des profils des étudiants est observée : la proportion de titulaires d'un baccalauréat général en L1 a chuté de 90 % à 81 % entre 2020-2021 et 2022-2023, tandis que celle des titulaires d'un baccalauréat technologique a augmenté de 4 % à 10 %.

La formation est organisée autour d'un programme pédagogique cohérent, mais l'approche par compétences reste à finaliser. Dans son déploiement, elle articule aux modalités pédagogiques traditionnelles le recours à des pédagogies plus innovantes telles que des jeux de rôles ou des systèmes de vote interactifs. Elle bénéficie d'équipements informatiques spécifiques à l'enseignement de la traduction audiovisuelle, qui constitue un élément distinctif de la formation, bien que ces équipements soient vieillissants et en cours de renouvellement. Pour répondre aux besoins d'un public diversifié, certains enseignements sont partiellement ou totalement accessibles à distance, et une large part des cours magistraux peut être suivie en mode co-modal. L'approche par compétences est amorcée par la définition de blocs de compétences (BCC), mais celle-ci n'a pas encore été pleinement aboutie. La formation s'autoévalue très positivement, ce qui contraste avec son appropriation limitée de l'approche par compétences. Aucun projet relevant du plan individuel d'apprentissage n'est déployé dans le cadre de la formation, ce qui soulève des questions sur la démarche de l'équipe pédagogique concernant l'évolution de ses pratiques.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais ses relations avec les acteurs socio-économiques sont peu diversifiées et manquent de lisibilité. Trois professionnels interviennent dans le cadre des enseignements, principalement en traduction audiovisuelle, et réalisent 10 % du volume global de la maquette. Un enseignement de « projet personnel d'études et d'insertion » (PPEI) est inclus, accompagné d'un stage obligatoire, repositionné en troisième année (L3) à partir de 2023-2024 pour mieux s'adapter aux disponibilités des structures d'accueil. Cependant, le fait que 50 % des étudiants effectuent leur stage dans l'enseignement secondaire, alors que la formation n'a pas vocation à former des enseignants, soulève des questions quant à l'adéquation du stage aux objectifs de la formation. Par ailleurs, l'UFR Langues, art et musique a récemment initié un forum des métiers pour les étudiants de L2 et L3, mobilisant des employeurs locaux, ce qui constitue une initiative pertinente. Néanmoins, les partenariats établis restent majoritairement centrés sur les secteurs de la culture et de l'audiovisuel, limitant ainsi la diversité des opportunités professionnelles offertes, malgré la large palette de débouchés potentiels pour les étudiants en LEA. De plus, les relations mentionnées avec des grands groupes régionaux manquent de clarté, rendant difficile l'évaluation de leur impact réel sur la formation.

Malgré plusieurs opportunités d'ouverture à l'international, la formation enregistre un faible nombre de mobilités étudiantes. De nombreux accords existent pour des mobilités en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine, avec un double diplôme en partenariat avec l'université Anglia Ruskin (Angleterre) en L3. Dans le cadre de l'alliance européenne European University Alliance for Global Health (EUGLOH), les étudiants de L2 peuvent participer à des mobilités virtuelles par le biais des ateliers créatifs liés à l'enseignement « interculturel ». Cependant, des informations cruciales sur l'organisation pédagogique de ces ateliers (nombre d'étudiants concernés, volume horaire, crédits associés) et leur articulation formelle avec le programme manquent. Le nombre d'étudiants en mobilité sortante est insuffisant et en baisse : 22 en 2020-2021 (5,85 %), 19 en 2021-2022 (5,7 %) et 12 en 2022-2023 (3,7 %). Par ailleurs, aucune mobilité entrante n'a été enregistrée sur cette période, et aucun étudiant n'a pris part au double diplôme avec l'université Anglia Ruskin. Bien que des dispositifs de préparation à la mobilité existent, des facteurs comme la crise sanitaire, le Brexit et les critères socio-économiques limitent cette mobilité. Il serait pertinent d'explorer des mobilités courtes, tels que des stages ou des projets Blended intensive programme (BIP), pour renforcer l'ouverture internationale de la formation.

La formation met en place des dispositifs d'évaluation interne, mais ne les articule pas suffisamment entre eux dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement (CP) se réunit annuellement, mais sa composition reste limitée, avec une représentation des professionnels centrée sur le domaine de la traduction. Une diversification de cette représentation permettrait de mieux intégrer la pluralité des secteurs professionnels liés à la formation. Par ailleurs, l'UEVE mène une enquête annuelle pour évaluer les enseignements et la formation. Cependant, des zones d'ombre subsistent quant à son public cible et à l'utilisation des données recueillies. Une meilleure articulation entre cette enquête et une analyse méthodique de ses résultats, notamment par le CP, apparaît nécessaire.

Malgré un suivi de la réussite de ses étudiants, la formation affiche des résultats parfois en baisse, voire faibles, en L3. Les taux de réussite en L1 sont globalement en baisse (46 % en 2020-2021, 57 % en 2021-2022 et 41 % en 2022-2023). Dans le cadre du dispositif « Accompagnement réussite en licence » (ARL) de l'UEVE, des cours de soutien en langues et un accompagnement individuel sont mis en place pour soutenir la réussite de ces étudiants. Les étudiants inscrits sous condition « oui si » bénéficient pour leur part d'un émulateur disciplinaire complémentaire à l'émulateur transversal mis en place par l'UEVE. Cet émulateur disciplinaire n'est pas décrit et, de manière générale, la formation ne propose pas d'analyse des résultats liés aux dispositifs d'accompagnement. En L3, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS est en baisse significative (80 % en 2020-2021, 79 % en 2021-2022 et 65 % en 2022-2023). Toutefois, l'équipe pédagogique ou le CP, qui travaille sur des données inexactes (par exemple, 88 % de réussite pris en compte pour 2021-2022 au lieu des 79 % effectifs), n'analyse pas cette évolution ni n'avance de démarches de remédiation. Il est recommandé à la formation de produire rapidement une analyse précise de cette évolution fortement baissière, d'autant que des réflexions sur les taux d'abandon élevés de manière générale, et croissants en L3, avaient déjà été suggérées.

Les données d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont lacunaires et ne permettent pas d'assurer le suivi des diplômés. Seule une enquête à six mois, réalisée auprès des diplômés 2020-2021, est disponible, avec des résultats incomplets pour les diplômés 2021-2022. Le taux de réponse, limité à 21 répondants sur 71 diplômés, est insuffisant pour produire des conclusions significatives. Cette lacune entrave le pilotage de la formation. Par ailleurs, le taux de poursuite d'études au sein de l'établissement, limité à 17 %, soulève des questions sur l'adéquation de la formation avec les offres du deuxième cycle de l'université.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une formation de qualité, à la fois ancrée dans la recherche et développée par celle-ci ;
- Une bonne prise en compte de la professionnalisation.

Points faibles

- Des taux de réussite fragiles en L3 ;
- Un suivi des diplômés quasi inexistant ;
- Une appropriation de l'approche par compétences inachevée ;
- Une mobilité internationale insuffisante, de façon peu compréhensible pour une formation en langues étrangères.

Recommandations

- Améliorer le taux de réussite en L3 en renforçant le processus d'évaluation interne de la formation.
- Mettre en place un suivi méthodique du devenir des diplômés.
- Finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences.
- Développer la mobilité internationale des étudiants, le cas échéant en diversifiant les modalités de cette mobilité.

LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences de l'homme et de la société de l'université d'Évry-Val-d'Essonne. Cette formation contient 470 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 13 étudiants et 13 enseignants permanents.

Analyse globale

La LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* est une formation pluridisciplinaire bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement. Elle se caractérise par une bonne professionnalisation des étudiants et un programme en cohérence avec ses objectifs. Les taux de réussite sont globalement bons, soutenus par un processus d'amélioration continue concret, bien qu'encore perfectible. La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche et d'une ouverture internationale limitée, mais pertinente. Cependant, elle souffre d'une attractivité limitée, de taux d'insertion professionnelle faibles, et d'une augmentation des taux de poursuite d'études.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et bénéficie du soutien de son environnement territorial. Accessible en formation initiale, en apprentissage et en formation continue, elle inclut une formation en milieu professionnel de 12 semaines et un projet tutoré représentant 122,5 heures, soit 26,06 % de la maquette horaire. La participation des professionnels est significative, avec 212 heures dispensées, ce qui représente 45 % du volume total, assurant un équilibre avec la contribution des enseignants-chercheurs (EC). Le centre de formation d'apprentis (CFA) d'Évry-Val-d'Essonne apporte son soutien dans l'accompagnement des apprentis et leur recherche de contrat d'alternance. La formation entretient par ailleurs des liens solides avec la ville et la communauté d'agglomération d'Évry, qui soutiennent les actions de valorisation portées par les étudiants. Une majorité des apprentis (entre 75 % et 80 %, selon les données) trouvent leur contrat d'apprentissage au sein des collectivités territoriales de l'Essonne et d'Île-de-France. Toutefois, les partenariats avec le monde socio-économique sont peu diversifiés. Élargir le réseau de relations professionnelles permettrait de renforcer la professionnalisation des étudiants et d'améliorer leurs opportunités d'insertion sur le marché du travail.

La formation est organisée autour d'un programme en cohérence avec ses objectifs, mais l'alignement pédagogique manque de lisibilité. Les modalités pédagogiques déployées sont pertinentes et restent traditionnelles. Elles prévoient les sorties de terrain nécessaires à ce type de formation, mais intègrent peu les apports des outils numériques, malgré leur importance croissante dans la valorisation du patrimoine et dans une perspective professionnalisante. Une réflexion a été initiée pour mieux intégrer cette dimension, et il est désormais nécessaire de la concrétiser dans la formation. Cette LP est structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) faisant l'objet d'un croisement avec les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les modalités d'évaluation des compétences liées à certaines mises en situation ou sorties pédagogiques restent peu détaillées, rendant l'alignement pédagogique de la formation moins clair et structuré. Enfin, aucune action pédagogique n'entre dans un projet relevant d'un financement de type projet d'investissements d'avenir (PIA).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, grâce à une équipe pluridisciplinaire de 10 EC issus des sections 02, 19, 21, 22, 23, 62 et 67 du Conseil national des universités (CNU). Ces derniers constituent 37 % des intervenants et assurent 43 % du volume horaire global. Un total de 21 heures, soit 4 % du volume horaire, est consacré à la formation à et par la recherche dans le cadre d'un enseignement de méthodologie. Les étudiants sont amenés à rédiger un mémoire de fin d'année et, dans ce cadre, sont sensibilisés à l'intégrité

scientifique. Ils sont invités aux événements scientifiques du Laboratoire institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHE.S). Cependant, aucun dispositif visant à les accueillir n'est mis en place. Les personnels de la bibliothèque universitaire participent à la mise à disposition de ressources documentaires, mais n'y interviennent pas.

L'ouverture de la formation à l'international est limitée, mais cette dimension y est intégrée de façon pertinente.

La LP comprend un enseignement d'anglais de 24,5 heures annuelles, ce qui est peu, et la mobilité internationale est inexistante. Elle intègre en revanche, pour tous les étudiants et comme élément du projet tutoré, un séjour pédagogique à l'étranger. Cette modalité pédagogique est cohérente et bienvenue afin de pallier partiellement les difficultés de mise en place de mobilités en LP. Toutefois, aucune information n'est fournie quant à la durée de ce séjour et aux destinations choisies.

Les taux de réussite sont globalement bons sur la période observée. Ils s'élèvent ainsi à 100 % en 2020-2021, 80 % en 2021-2022, et 85 % en 2022-2023. Afin de placer les étudiants et les apprentis dans les meilleures conditions de réussite possibles, les candidats à la formation sont conseillés dans la recherche d'un lieu de stage ou d'apprentissage en adéquation avec les acquis de la formation dont ils sont issus.

La formation met en place un processus interne visant à son amélioration effective, mais cette démarche pourrait être davantage structurée.

Un questionnaire d'évaluation de la formation soumis aux étudiants recueille un taux de réponse significatif (entre 77 % et 100 % selon les années), et ses résultats sont abordés en conseil de perfectionnement. Le processus mis en place conduit de façon pertinente à l'amélioration de la formation, tant dans son organisation que dans ses contenus. Néanmoins, l'analyse des données de la formation ne s'attache que de façon insuffisamment méthodique aux questions d'attractivité et d'insertion professionnelle directe. Le CFA d'Évry-Val-d'Essonne procède à l'évaluation de la formation par les anciens étudiants, mais aucun élément n'est disponible sur la façon dont l'équipe pédagogique s'en approprie les résultats.

La formation présente des fragilités quant à son attractivité, dues à des dispositifs d'information limités.

D'une capacité de 20 places, elle a reçu 30 candidatures et inscrit 15 étudiants en 2020-2021, 31 candidatures pour 20 inscriptions en 2021-2022, et 29 candidatures pour 13 inscriptions en 2022-2023. Ainsi, l'augmentation du nombre de candidatures soulignée par les responsables de la formation n'est pas en adéquation avec les données du dossier d'autoévaluation qui, sur la période observée, montrent une attractivité à la fois stable et limitée. La LP est présentée lors des journées portes ouvertes de l'établissement, mais aucune action d'information n'est menée auprès du vivier de candidats identifiés par l'équipe pédagogique, notamment dans des parcours de licences en sciences humaines et sociales ou en biologie, ou dans des formations de brevet de technicien supérieur (BTS) *Tourisme*. Le déploiement de dispositifs spécifiques est pourtant indispensable pour assurer la visibilité de la formation auprès de son vivier le plus large. Le caractère pluridisciplinaire de l'équipe pédagogique doit pouvoir y contribuer.

Les taux d'insertion professionnelle sont bas alors que le nombre de poursuites d'études est en augmentation.

La formation dispose d'enquêtes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études réalisées 6 mois après l'obtention du diplôme, mais aucune donnée n'est disponible sur l'enquête à 30 mois. Les diplômés en emploi occupent globalement des fonctions en adéquation avec le niveau et les objectifs de la formation. Bien que le nombre de répondants soit bas et appelle à la mesure, le taux d'insertion professionnelle n'est que de 27 % chez les répondants de 2020-2021, 40 % pour ceux de 2021-2022, 20 % pour ceux de 2022-2023. À l'inverse, le taux de poursuites d'études est en augmentation, passant de 9 % chez les répondants de 2020-2021, à 40 % en 2021-2022, et 60 % en 2022-2023, ce que l'équipe pédagogique corrobore par son estimation d'un taux de poursuite en master d'environ 50 % à 60 %. Face à cette évolution marquée par un taux de poursuite d'études élevé et une diminution du taux d'insertion professionnelle, une réflexion doit être engagée sur l'adéquation de la formation à son objectif d'insertion professionnelle directe. Cela peut inclure un renforcement des liens avec un réseau socioprofessionnel plus diversifié.

Conclusion

Points forts

- Une bonne intégration des éléments de professionnalisation ;
- Un niveau d'encadrement équilibré entre enseignants-chercheurs et professionnels ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Un bon ancrage dans l'environnement territorial.

Points faibles

- Des taux d'insertion professionnelle bas et des poursuites d'études en hausse ;
- Une attractivité limitée ;
- Des relations avec le monde socioprofessionnel peu diversifiées ;
- Un alignement pédagogique insuffisamment lisible.

Recommandations

- Améliorer les taux d'insertion professionnelle et réfléchir aux taux de poursuite d'études.
- Augmenter l'attractivité de la formation en développant des actions d'information.
- Développer et diversifier les relations avec le monde socioprofessionnel.
- Mieux définir les modalités d'évaluation des compétences.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Sceaux. À l'issue de la deuxième année (BUT2), quatre parcours sont proposés : le parcours *Gestion comptable, fiscale et financière*, le parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines*, le parcours *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités*, et le parcours *Contrôle de gestion et pilotage de la performance*. Cette formation contient environ 1 320 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 511 étudiants et 35 enseignants permanents.

Analyse globale

Le BUT GEA est en adéquation avec la stratégie globale de l'EUPCPS. La formation intègre les lignes stratégiques édictées par l'université et s'aligne sur les ambitions institutionnelles, se distinguant par sa sélectivité, sa diversité de parcours, et son orientation vers la réussite universitaire et la professionnalisation. Elle est parfaitement complémentaire avec les autres formations conduisant à un diplôme de niveau bac+3 (licences professionnelles). Les quatre parcours spécialisés offrent une adaptabilité aux besoins spécifiques des étudiants, renforçant ainsi la flexibilité de la formation. La mise en place de passerelles entre formations du premier cycle favorise une évolution dynamique en fonction des aspirations professionnelles des étudiants.

La formation est attractive et bénéficie d'actions de promotion. Ainsi, le BUT GEA ne rencontre pas de problème particulier en ce qui concerne le nombre de candidatures puisqu'il a accueilli plus de candidats que ce qui était proposé sur Parcoursup. Le BUT GEA est sélectif avec un taux d'admission de 3,9 % (275 places pour 7 363 vœux). Cette formation à dominante féminine (60 %) compte environ 53 % d'étudiants bacheliers généraux. Des passerelles avec des brevets de technicien supérieur (BTS) pour des étudiants de première année d'Économie contribuent aussi à l'attractivité de la formation. En matière de réussite, 72 % des étudiants passent en BUT2 (216 sur 297, soit 72 %). Cependant, le taux de l'encadrement est faible (7 %). Bien que les moyens humains conviennent jusqu'au niveau BUT2, un manque de personnel permanent pour l'ouverture du BUT3 contraint à avoir un recours massif à des membres du personnel vacataires.

La formation bénéficie d'un fort développement de l'alternance en collaboration avec les centres de formation d'apprentis (CFA) partenaires. En 2022-2023, 28 alternants étaient inscrits en BUT2. En 2023-2024, la formation anticipait 134 inscriptions d'alternants. L'accueil de ce type de public est important pour un diplôme visant à la professionnalisation, car il permet d'envisager des CDI à l'issue des périodes d'alternance. Cependant, ces importants flux risquent de poser des défis importants quant à l'encadrement des étudiants en regard du nombre restreint d'enseignants dans le diplôme.

Les dispositifs pédagogiques ont permis le déploiement d'une approche par compétences efficiente. Par ailleurs s'ajoutent des laboratoires de langues et des salles dédiées à l'apprentissage et la maîtrise de l'informatique et de l'audiovisuel. Aucune innovation pédagogique particulière n'est signalée, mais l'accent est mis sur la mixité des formes d'enseignements sus mentionnées. Le programme de formation est structuré autour de modules principaux de formation qui sont la compréhension approfondie des enjeux écologiques, l'encouragement à la pratique de la gestion de l'écoanxiété, et la formation en comptabilité carbone. Ils ont pour objectif de sensibiliser les étudiants aux réalités du management face à l'anthropocène et les préparer à devenir des acteurs clés de la transition écologique, ce qui est une priorité sociétale contemporaine. Ce sont des modules importants qui permettent aussi la transversalité des enseignements.

Ce diplôme bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Parmi l'équipe de 35 enseignants permanents intervenant dans la formation figurent 20 enseignants-chercheurs (EC) issus de diverses disciplines clés. Il y a une bonne ossature en gestion, avec neuf maîtres de conférences et professeurs dont les spécialités couvrent des domaines de la gestion assez variés, tels que la neurofinance, le marketing, la gestion des ressources humaines, et la stratégie entrepreneuriale. Trois EC interviennent en droit privé, travail et consommation. Les EC assurent 3 475 heures d'enseignement, d'encadrement de mémoires, de stages, et de projets, ce qui représente 22 % du total des heures d'enseignement. Cette participation directe enrichit l'expérience étudiante, en ancrant la formation dans la recherche et les réalités du monde professionnel. L'efficacité de l'encadrement de cette formation pourrait être améliorée par une augmentation du nombre d'EC.

La formation présente une véritable ouverture à l'international, avec des parcours double diplômants, mais cette dimension reste limitée en matière de mobilité étudiante, qu'elle soit entrante ou sortante. L'apprentissage des langues vivantes est une priorité. La formation à l'anglais des affaires est obligatoire chaque semestre. Un module de finance enseigné en anglais en BUT2 renforce cet apprentissage. À ces compétences linguistiques, l'IUT de Sceaux ajoute l'allemand et l'espagnol. Par ailleurs, la formation a développé de vrais partenariats internationaux puisque le diplôme s'adosse à des parcours double diplômants reposant sur ces partenariats. Ce double diplôme (baccalauréat canadien), équivalent à une licence, est délivré par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le BUT. Il est accessible pour les étudiants en BUT3 ayant accompli avec succès une année d'études à l'UQAC et un stage de fin d'études évalué par l'IUT de Sceaux. Depuis 2018, l'IUT a mis en place, via l'association Gazelle, des échanges virtuels (cours et projets) avec des *community colleges* américains, notamment Housatonic dans le Connecticut et NECC dans le Massachusetts. Bien que le nombre d'étudiants internationaux ait quintuplé entre 2021-2022 et 2022-2023, il reste limité pour ce diplôme, représentant seulement 1,97 % de mobilité entrante (24 étudiants principalement originaires de Chine et du Vietnam). L'ouverture internationale nécessite un élargissement des partenariats avec d'autres pays. Le caractère professionnalisant de cette filière, orientée vers une insertion professionnelle immédiate, limite cependant son attractivité pour les étudiants internationaux. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte global où les mobilités, tant entrantes que sortantes, demeurent peu développées.

Les dispositifs d'accompagnement contribuent à la réussite des étudiants. Le BUT GEA est passé en 2021-2022, de 30 % à 50 % d'étudiants issus de filières technologiques. En termes pédagogiques, ceci se traduit par des dispositifs d'accompagnement très intéressants et qui contribuent à la réussite des étudiants, tels que le module d'aide à la réussite universitaire, les ateliers « brise-glace » pour l'intégration, et le projet Voltaire pour renforcer les compétences linguistiques), un soutien spécifique notamment en mathématiques. Une évaluation quantitative révèle une amélioration de la réussite des étudiants de toutes les filières, avec des taux de passage en troisième semestre significatifs. Les passerelles entrantes et sortantes ont été renforcées (L2 Jean Monnet) ainsi que l'offre en apprentissage. Toutefois, 17,4 % des étudiants, soit 43 sur 246, n'ont validé aucun crédit ECTS en première année du cycle. La formation s'est bien adaptée aux transformations consécutives au passage en BUT3.

Il existe un dispositif d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation est structurée et intégrée dans le cycle d'amélioration continue de l'offre pédagogique. Deux questionnaires sont mobilisés via Sphinx online : un questionnaire pour l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), et un questionnaire OPEFORM pour l'évaluation de l'organisation pédagogique. Il y a un conseil de perfectionnement annuel, mais l'absence de compte rendu transmis indique que celui-ci n'a pas eu lieu. Si 85 % des étudiants se déclarent « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour se réinscrire à l'université en 2021-2022, les taux de participation aux évaluations restent en deçà des 50 % pour 2022-2023, avec seulement 44,7 % des étudiants, soit 129 sur 288 ayant répondu.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité du diplôme ;
- Des dispositifs d'accompagnement des étudiants issus de filières technologiques ;
- Une formation en alternance en plein développement ;
- Des enseignements en lien avec les dynamiques environnementales actuelles.

Points faibles

- Un taux d'encadrement des étudiants insuffisant ;
- Une faible participation des enseignants-chercheurs aux enseignements ;
- Une ouverture à l'international insuffisante ;
- Une absence de compte rendu de conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique au vu du nombre d'étudiants, et réfléchir à une réduction de la volumétrie étudiante en prévision des volumes d'alternants.
- Renforcer la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements.
- Renforcer l'ouverture à l'international en favorisant les échanges et mobilités des étudiants par exemple.
- Améliorer la démarche d'amélioration continue avec la formalisation et la diffusion des comptes rendus du conseil de perfectionnement par exemple.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Sceaux. À l'issue de la première année (BUT1), cinq parcours sont proposés aux étudiants : le parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat*, le parcours *Business international : achat et vente*, le parcours *Business développement et management de la relation client*, et le parcours *Stratégie de marque et événementiel*. Cette formation contient environ 1 327 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 615 étudiants et 40 enseignants permanents.

Analyse globale

Le BUT *Techniques de commercialisation* est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Il est positionné dans l'univers marketing et commercial, avec cinq parcours gravitant autour du marketing et du digital. S'il est complémentaire du BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA), les formations ne se chevauchent pas et offrent une bonne lisibilité. Le BUT *Techniques de commercialisation* prodigue un enseignement interdisciplinaire et bénéficie d'une forte professionnalisation au détriment d'un adossement à la recherche devant être renforcé.

La formation est très attractive et sélective, soutenue par des événements comme le forum des entreprises, la journée portes ouvertes et les journées professionnelles, favorisant les échanges entre étudiants, professionnels et acteurs locaux. En 2022-2023, elle a enregistré 8 977 candidatures, avec un taux d'admission de 10 % à 12 %. Majoritairement féminine, elle accueille entre 30 % et 50 % d'étudiants issus de baccalauréats technologiques. Il existe des passerelles entrantes pour les étudiants de la première année (L1) de licence *Économie* voulant intégrer la deuxième année de BUT (BUT2), ainsi que pour les étudiants des brevets de techniciens supérieurs (BTS) souhaitant rejoindre la troisième année de BUT (BUT3).

La formation bénéficie d'une forte professionnalisation, avec un accent particulier sur les contrats d'apprentissage qui permettent une immersion professionnelle significative des étudiants. L'intégration des professionnels dans le pilotage de la formation enrichit le contenu pédagogique et garantit une adéquation avec les exigences du marché. De nombreux acteurs issus des collectivités locales, entrepreneurs et autres professionnels interviennent et valorisent le diplôme. Ainsi, l'équipe pédagogique inclut 63,25 % de professionnels assurant 36,79 % du volume horaire total, ce qui réduit néanmoins la part des enseignants permanents. L'ancrage dans le monde économique et social est consolidé par la possibilité, dès la deuxième année, de suivre quatre des cinq parcours en alternance. Ce dispositif s'avère performant, comme en témoignent les chiffres : 78 étudiants en alternance en 2022-2023, passant à 233 en 2023-2024. Le nombre d'alternants sera cependant maîtrisé pour rester dans les limites des capacités d'encadrement. Bien que cet engagement fort de l'IUT reflète une dynamique positive, la soutenabilité du développement de la formation en alternance, notamment en matière d'encadrement, soulève certaines interrogations.

L'interdisciplinarité et la pédagogie sont des points forts de la formation. L'équipe pédagogique s'engage à offrir une formation de qualité, innovante et en phase avec les défis contemporains, préparant ainsi les étudiants à devenir des acteurs compétents et responsables dans le monde professionnel. Les enseignements prodigués sont fondés sur l'interdisciplinarité. Les projets tutorés, qui jouent un rôle essentiel dans le tissage de relations avec l'environnement économique autour du diplôme, mobilisent une palette de compétences diverses. Les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ainsi que les portfolios permettent une prise de recul sur l'acquisition des compétences. Ils s'imbriquent avec le projet Voltaire, la ludopédagogie, un atelier

théâtre et la mise en place d'un module de *softs skills*. L'existence du passeport « Étudiants de la transition écologique » et une préparation à la culture numérique témoignent de l'engagement demandé dans les thématiques économiques, sociétales et numériques contemporaines. Par ailleurs, les thématiques de responsabilité sociale et environnementale des entreprises obligent les étudiants à se confronter à ces réalités au cours des enseignements et des divers travaux. Des salles audiovisuelles sont disponibles pour la communication, tandis que des salles informatiques sont dédiées pour les techniques d'information et de communication (TIC). Des cas pédagogiques servent de support aux enseignements. Des appels à projets permettent une contribution au financement du dispositif pédagogique.

La formation bénéficie d'une bonne ouverture à l'international à travers de nombreux dispositifs, mais ceux-ci se traduisent peu en matière de mobilité effective. Les étudiants doivent obligatoirement valider un module d'anglais chaque semestre. Une certification TOEIC existe en BUT3, car tous les étudiants candidats à une mobilité internationale doivent avoir un niveau B2 en anglais. Un accompagnement de français langue étrangère (FLE) est mis en place. De nombreuses possibilités d'expériences internationales sont offertes aux étudiants (semestres Erasmus dans les trois années et possibilité de stages à l'étranger). La formation propose aussi un double diplôme, à savoir un baccalauréat canadien délivré par l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le BUT, pour les étudiants en BUT3 ayant réussi une année d'études à l'UQAC avec un stage de fin d'études évalué par l'IUT de Sceaux. Par ailleurs, il existe plus d'une vingtaine d'accords internationaux actifs et des initiatives d'échanges virtuels avec des *community colleges* américains (Housatonic, Connecticut et NECC, Massachusetts) et un atelier interculturel avec une université finlandaise (Savonia). Trois dispositifs intéressants sont à signaler : le « *Buddy programme* », qui propose un parrainage par des étudiants locaux pour faciliter l'adaptation des étudiants internationaux, « The GATE », espace interactif d'échanges, et « Interculturalité » pour promouvoir la diversité culturelle et l'interaction interculturelle. Malgré la présence de nombreux dispositifs, le potentiel international reste sous-exploité. La formation présente des faiblesses concernant les mobilités au sens large : 3 étudiants, soit 0,85 %, ont bénéficié d'une mobilité étudiante sortante en 2021-2022, et 9 étudiants, soit 1,46 %, en 2022-2023. Il y a peu de mobilité entrante même si elle augmente d'environ 50 % durant les deux dernières années : 6 étudiants, soit 1,70 %, en 2021-2022, et 11 étudiants, soit 1,79 %, en 2022-2023.

La formation est adossée à la recherche, mais cette disposition doit être renforcée. La formation à et par la recherche est intégrée dans certains enseignements (79 heures au total sur trois ans). Si cela semble suffisant pour un diplôme destiné à la professionnalisation, cela reste faible au demeurant. Ainsi, 22,31 % des enseignements sont faits par 19 enseignants-chercheurs (dont 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche) intervenant dans le diplôme. L'équipe en gestion est insuffisante, composée seulement de huit personnes (maîtres de conférences et professeurs des universités). La sensibilisation à l'intégrité scientifique est bonne.

Compte tenu du caractère récent de la formation, la réussite et le suivi des étudiants devront être évalués ultérieurement. Sur le plan pédagogique, les taux de validation des crédits ECTS sont de 77 % en BUT1 et de 86 % en BUT2. Ces résultats, bien qu'encourageants, méritent une attention particulière pour être consolidés, d'autant plus que cette filière repose sur une sélection à l'entrée. Des dispositifs tels que des cours de renforcement pour les néo-entrants et un suivi individualisé ont été mis en place pour favoriser la réussite des étudiants. L'évaluation des compétences est mise en place, mais les modalités précises de cette évaluation ne sont pas clairement définies. Dans une logique d'amélioration continue, deux questionnaires d'évaluation des enseignements et de l'organisation pédagogique sont proposés. Cependant, les taux de réponse restent faibles, avec 43 % des étudiants participants en 2021-2022 et seulement 21 % en 2022-2023. Enfin, une forme de conseil de perfectionnement est en place, mais elle nécessite une structuration dans la durée.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation de la formation ;
- Une formation pluridisciplinaire ;
- Une diversité de passerelles entrantes ;
- De nombreux dispositifs permettant une ouverture à l'international.

Points faibles

- Une part d'enseignement réalisé par des enseignants-chercheurs insuffisante ;
- Une faible mobilité internationale ;
- Une inefficacité des enquêtes évaluatives.

Recommandations

- Veiller à augmenter la part d'enseignement réalisé par des enseignants-chercheurs, notamment dans le domaine de la gestion.
- Renforcer l'ouverture à l'international en développant les mobilités internationales étudiantes.
- Renforcer le dispositif d'amélioration continue, en prévoyant un créneau horaire obligatoire pour remplir les questionnaires d'évaluation de la formation par exemple.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'homme et de la société de l'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) et par l'UFR des Sciences sociales de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Cette formation se compose d'un tronc commun en première (L1) et deuxième année (L2), déployé en parallèle sur les deux sites, et de cinq parcours de spécialisation en troisième année (L3) : le parcours *Ressources humaines* (dispensé à la fois à l'UEVE et à l'UVSQ), le parcours *Administration des échanges internationaux* (parcours spécifique de l'UVSQ), le parcours *Administration publique et sociale-santé* (parcours spécifique de l'UVSQ), le parcours *Administration comptable et financière* (parcours spécifique de l'UEVE), et le parcours *Études de marché et communication* (parcours spécifique de l'UEVE). Deux de ces parcours sont uniquement en alternance, tandis qu'un parcours est ouvert en formation initiale et à l'alternance. La formation contient environ 1 440 heures étudiant. En 2022-2023, ce diplôme compte 876 étudiants sur les deux sites, dont 5 étudiants en première année de licence accès santé (L.AS1) et 1 étudiant inscrit en deuxième année de licence accès santé (L.AS2), ainsi que 35 enseignants permanents.

Analyse globale

La licence AES propose une formation pluridisciplinaire visant à former des étudiants polyvalents, dont une majorité poursuivra leurs études en master, notamment dans les domaines des ressources humaines, de la gestion ou de l'administration. Elle est caractérisée par une professionnalisation bien présente tout au long du cycle, renforcée par des parcours proposés en alternance en L3. Cependant, la formation est confrontée à un faible nombre d'enseignants-chercheurs (EC) et à des taux de réussite en L1 qui nécessitent d'être consolidés, malgré son attractivité.

La licence AES occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, en complémentarité avec les licences *Économie et gestion*, *Droit* et *Sociologie*. Naturellement pluridisciplinaire, elle s'appuie sur trois disciplines fondamentales (droit, économie et sociologie), représentant 50 % du volume horaire étudiant total, et s'enrichit d'autres disciplines (gestion, géographie et histoire) pour offrir une vision complète des sciences sociales. Des enseignements axés sur l'acquisition de compétences professionnelles viennent compléter cette diversité disciplinaire. Cependant, cette pluridisciplinarité gagnerait à être consolidée par un renforcement de l'interdisciplinarité, notamment via le décloisonnement des savoirs et le traitement d'objets communs à travers différentes disciplines. Ce travail pourrait être approfondi en poursuivant les efforts déjà engagés dans le déploiement de l'approche par compétences.

La formation assure l'insertion professionnelle de ses étudiants par la mise en place de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs du monde socio-économique. Trois des cinq parcours de L3 sont proposés en alternance, et entre 25 % et 35 % des étudiants de L3, selon les années, bénéficient de cette modalité. Ils peuvent également profiter du partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) d'Évry-Val-d'Essonne pour favoriser leur insertion professionnelle. La présence de 73 professionnels dans l'équipe pédagogique est significative pour une formation généraliste, couvrant environ 45 % des besoins d'enseignement de la maquette et favorisant les relations avec le tissu économique, social et culturel. Cependant, cette forte présence soulève des questions sur la justification de cette stratégie, notamment en L3, et si elle découle des besoins réels de la formation ou d'une contrainte liée au manque de moyens humains en enseignants titulaires. En plus de leurs enseignements, les professionnels participent aux soutenances de stage, principalement pour les étudiants de L3. Il serait pertinent d'envisager une politique encourageant les périodes en entreprise pour les deux autres années du cursus. Bien que les professionnels soient impliqués dans la vie pédagogique et dans le développement de la formation, leur rôle au sein du conseil de perfectionnement reste limité.

La formation jouit d'une bonne attractivité, surveillée de près par les responsables de la formation, avec une hausse notable de la présence des bacheliers généraux. Cette attractivité résulte d'une communication efficace sur la formation et ses débouchés. Le nombre de candidatures en L1 s'établit entre 7 750 en 2020-2021 et 4 268 en 2021-2022, sans explication apparente pour cette baisse, pour une capacité d'accueil de 360 places. Le taux de pression, mesuré par le rapport du total des candidatures sur celles ayant reçu un avis favorable, se situe autour de 2 %. Un accroissement sensible du nombre de bacheliers généraux inscrits en L1 est observé, avec une augmentation de 57 % entre 2020-2021 et 2022-2023, tandis que le nombre de bacheliers technologiques a baissé de 43 % sur la même période. Si cette évolution se confirme, elle devrait améliorer les taux de réussite de la formation par une meilleure adéquation entre le public et la formation.

Bien que la formation soit attractive, elle affiche des taux de réussite fragiles en L1 malgré les dispositifs d'aide à la réussite. Les données concernant le taux de réussite sont partiellement renseignées. En L1, le taux de réussite est de 35 %, puis il progresse au fil du cycle, atteignant 75 % en L2 et près de 100 % en L3. Un pourcentage significatif d'étudiants, soit 15 %, ne valident aucun ECTS en L1, la conséquence probable d'erreurs d'orientation, sans qu'aucun élément distinctif ne soit observé. Des dispositifs sont mis en place visant à encourager la réussite des étudiants, en particulier ceux en L1, tels que le projet d'innovation « OSER » (réussite en mathématiques) ou le tutorat. Une analyse de la réussite en fonction de plusieurs critères (résultats selon le baccalauréat d'origine, degré d'assiduité de l'étudiant) permet de mener une réflexion afin de corriger cette faiblesse. Celle-ci devra être complétée par la mise en place d'une véritable évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, en complément des échanges informels. En effet, si une enquête est bien menée par l'établissement (avec des taux de réponse très faibles, inférieurs à 15 %), les résultats ne sont pas utilisés par les responsables de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

La formation doit renforcer l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés. L'enquête menée à six mois par l'université Paris-Saclay affiche un taux de réponse (entre 40 % et 55 % des diplômés selon l'année) qu'il conviendrait d'améliorer pour accroître la significativité des résultats. Si la finalité de la formation est la poursuite d'études en master (ce qui est confirmé par un taux mesuré de 80 %, atteignant même 93 % pour les parcours en apprentissage), peu d'étudiants choisissent de continuer au sein de l'établissement. Seulement 13 % à un tiers suivent cette voie, une situation qui mériterait d'être analysée.

Enfin, la formation se retrouve en position de faiblesse par rapport à deux axes stratégiques de l'université : le développement des formations intensives en recherche et des formations internationales. La formation à et par la recherche est présente mais doit être accrue, car elle se limite essentiellement au déploiement d'un enseignement de méthodologie du travail universitaire en L1 (visant a priori davantage l'insertion de l'étudiant à l'université), de cours de méthodes d'enquête en L2 et de la possibilité de réaliser un mémoire en L3, sans précision supplémentaire sur la finalité du dispositif et le nombre d'étudiants concernés. Cette faiblesse est surtout accentuée par le fait que seulement sept EC interviennent dans la formation et ne réalisent en moyenne que 12 % du volume horaire de la formation sur les trois années. En L1, 50 % des heures sont assurées par des enseignants titulaires du second degré contre seulement 20 % pour les EC, ce qui est très faible.

En parallèle, la formation ne dispose d'aucun parcours diplômant à l'international ni de collaboration avec des partenaires internationaux (à l'exception de ceux établis par l'université). Aucune politique globale formalisée (en dehors de celle mise en place par l'établissement) visant à développer la mobilité étudiante n'est mise en place. En conséquence, le nombre de mobilités entrantes et sortantes (deux à quatre par an) est très faible. La maquette de formation prévoit pourtant de manière obligatoire 24 heures d'anglais par semestre, avec la possibilité de suivre de manière optionnelle une seconde langue vivante, mais cela ne se traduit pas dans le nombre de certifications en langue, qui n'est d'ailleurs pas mentionné. Aucun cours disciplinaire n'est actuellement déployé en anglais, ce qui reflète une faible ouverture à l'international de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une professionnalisation adaptée à la finalité de la formation ;
- Une pluridisciplinarité favorisant l'acquisition de savoirs fondamentaux pluriels pour le traitement des enjeux sociétaux.

Points faibles

- Une faible participation des enseignants-chercheurs aux enseignements et une formation à et par la recherche trop peu développée ;
- Des taux de réussite fragiles en L1 ;
- Une dimension internationale faible.

Recommandations

- Renforcer la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs.
- Améliorer le taux de réussite en L1, notamment en développant des pratiques pédagogiques interactives, un suivi plus individualisé de l'étudiant et en renforçant le processus d'évaluation interne de la formation.
- Développer les dispositifs favorisant la mobilité des étudiants.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs nettement insuffisante.

LICENCE DROIT

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Droit* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit, économie, management. Elle comporte un parcours unique. Les enseignements de la première année (L1) et de la deuxième année (L2) de formation sont dispensés sur les sites d'Orsay et de Sceaux, tandis que la troisième année (L3) se déroule uniquement sur le site de Sceaux. La formation contient 2 160 heures étudiant et fait appel à 59 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 1 887 étudiants, dont 14 inscrits en première année de licence accès santé (L.AS1).

Analyse globale

La formation présente de nombreuses qualités telles que la pluridisciplinarité, l'adossement à la recherche, l'enseignement des langues étrangères et une démarche d'amélioration continue. Ces éléments sont d'autant plus notables que les effectifs sont élevés. Néanmoins, elle présente une importante fragilité en raison des diplômes universitaires (DU) qui lui sont couplés, mais qui ne sont pas pilotés par la faculté de Droit. Un renforcement du suivi des étudiants et des partenariats avec le monde économique et social serait bénéfique.

La formation s'inscrit parfaitement dans la stratégie de formation pluridisciplinaire de l'établissement, offrant un modèle original et souple. Elle couvre les fondamentaux des études juridiques avec un volume horaire particulièrement élevé (1 500 heures), permettant l'acquisition des savoirs et des compétences méthodologiques propres à la discipline. En L2, elle intègre des enjeux environnementaux. La formation offre des enseignements pluridisciplinaires, tels que le *small private online course* (SPOC) « sens critique sciences en société », des enseignements d'économie et de gestion, ainsi que des mineures disciplinaires comme « fondements du droit et système juridique », « connaissances en informatique » et « connaissances en sciences économiques et sociales ». En outre, cette licence propose des options originales avec trois DU *Langues et civilisations*, un DU *Law and advisory*, et la L.AS. Cependant, hormis l'obligation en L2 de suivre la formation sur les enjeux environnementaux et la L.AS, aucun indicateur n'est fourni concernant les inscriptions dans ces DU pluridisciplinaires complémentaires, ce qui limite l'évaluation de la pertinence de ce modèle de formation.

La formation connaît une ouverture volontariste à l'international, avec des contenus et dispositifs adaptés pour renforcer cette dimension. Elle propose 93 heures d'anglais, la possibilité d'une seconde langue étrangère, et, sous condition de validation, l'accès à des DU *Langues et civilisation*. De plus, grâce à l'appui du service des langues, des options originales sont offertes, telles que trois DU *Langues et civilisations* ou le DU *Law and advisory*. La mobilité étudiante, avec 15 à 20 étudiants entrants et environ 100 étudiants sortants sur les trois dernières années, peut être jugée satisfaisante, bien qu'elle reste en deçà des ambitions internationales de l'université. Cette situation s'explique notamment par le ratio étudiants-enseignants, avec près de 2 000 étudiants en licence. La formation repose également sur le volontariat des membres de l'équipe pédagogique pour exploiter les opportunités offertes par l'université européenne. Enfin, le département des langues joue un rôle clé, en assurant la formation linguistique et en pilotant les DU *Langues et civilisations*.

L'attractivité de la licence *Droit* est incontestable, comme en témoignent les 5 000 candidatures en moyenne sur les trois dernières années, avec une tendance à la hausse et une capacité d'accueil atteinte. Une immense majorité des inscrits (90 %) est issue de baccalauréats généraux, comme cela est attendu pour les études juridiques. Il serait pertinent d'analyser l'origine géographique des candidats ainsi que leur niveau au regard de la mention obtenue au baccalauréat, pour mieux orienter les futures admissions et soutenir l'adéquation entre le profil des étudiants et les exigences du cursus.

La formation a résolument adapté ses méthodes pédagogiques selon des blocs de connaissances et de compétences (BCC). Elle est organisée autour de trois BCC cohérents, progressifs, alignés sur la fiche du référentiel national des certifications professionnelles (RNCP) ainsi que sur les attentes d'une formation juridique. Bien qu'une certification PIX soit proposée, seuls 20 % des étudiants l'obtiennent, ce qui suggère que l'accompagnement vers son obtention pourrait être renforcé. Par ailleurs, aucune mention n'est faite concernant l'utilisation d'un e-portfolio ou de situations spécifiques d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Certains contenus et dispositifs spécifiques de la formation sont prévus pour permettre la formation continue et en alternance. Bien que la formation soit présentée comme adaptée à la formation continue, cette dernière repose principalement sur les DU complémentaires, et non sur la licence, ces derniers étant organisés sur un site distinct géographiquement. De plus, une licence dédiée aux candidats inscrits après validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) a été mise en place depuis un an, avec un premier effectif de 12 étudiants. Des moyens importants sont mobilisés, mais ces choix ne sont ni pleinement explicités ni analysés.

La formation bénéficie d'un adossement certain à la recherche, conformément à la politique de l'établissement. Les cours sont assurés par 56 enseignants-chercheurs titulaires des sections CNU 01, 02 et 03. Par ailleurs, un module d'initiation à la recherche d'un volume de 13 heures est proposé, ainsi que des projets dédiés à la recherche. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement progressif et complet à la recherche et à l'exploitation des sources (bibliothèque et plagiati).

La formation mène un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement (CP) s'est réuni deux fois depuis la précédente accréditation. Il a conduit une analyse critique permettant de mettre en exergue les points d'amélioration nécessaires afin d'atteindre le niveau attendu pour la licence *Droit*. Près de 230 étudiants sur les 1 900 ont répondu à un questionnaire d'évaluation. Bien que ce taux de réponse soit perfectible, il est compréhensible, étant donné la difficulté de mobiliser un large public d'étudiants en licence pour répondre à un questionnaire.

Bien qu'ambitieuse et structurée en matière de professionnalisation, la formation n'institutionnalise pas suffisamment ses relations avec le monde social, économique et culturel. Si le CP comprend trois personnalités extérieures du monde socio-économique, aucun partenariat spécifique n'a été mentionné, à l'exception du cas d'une licence professionnelle. Pourtant, la professionnalisation de la formation est renforcée avec un projet personnel d'études et d'insertion (PPEI) ambitieux et structurant pour tous les étudiants, avec des interventions de professionnels dès la L1, un stage obligatoire en L3 et un bilan de compétence en L3. L'ensemble des dispositifs est assorti de crédits ECTS et inscrit dans la maquette.

La formation doit clarifier ses efforts de pratiques pédagogiques pour des étudiants en situation spécifique. La formation est dispensée en présentiel et à distance (10 % des effectifs), mais les critères et modalités de l'enseignement à distance restent flous et doivent être précisés. Par ailleurs, la notion de « parcours accéléré » mériterait d'être clarifiée, car sa formulation peut soulever des interrogations au regard de la réglementation en vigueur.

Bien que d'importants efforts soient fournis pour soutenir la réussite des étudiants, notamment ceux inscrits sous condition « oui si », l'impact de ces dispositifs n'est pas suffisamment évalué. Les taux de réussite des étudiants ne sont pas analysés par l'équipe pédagogique. Les chiffres fournis dans le dossier d'autoévaluation montrent des taux de réussite compris entre 39 % et 43 % en L1, environ 56 % en L2, et entre 70 % et 78 % en L3. Par ailleurs, certains dispositifs, comme les tutorats, ne rencontrent pas leur public. La mise en place d'un suivi des étudiants et d'une évaluation des dispositifs de soutien à la réussite permettrait d'analyser régulièrement les taux de réussite des étudiants pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place.

La formation ne dispose pas de données sur l'insertion professionnelle. Cependant, plus de 90 % des étudiants titulaires d'une licence *Droit* suivent un master, ce qui constitue une réussite notable.

La formation dispose de moyens contenus pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique compte 59 enseignants titulaires et 130 contractuels pour 1 900 étudiants. Le pilotage du coût de la formation apparaît complet et solide, tout en notant la possibilité d'ouvrir un cours magistral à 20 étudiants, et un cours de travaux dirigés à 25 étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage dans le modèle pluridisciplinaire de l'établissement ;
- Une réponse complète aux attentes d'une licence de droit ;
- Un pilotage clair de la formation.

Points faibles

- Une internationalisation de la formation très dépendante du département des langues ;
- Une insuffisance de données « effectifs » dans les DU et les dispositifs annexes.

Recommandations

- Mener une réflexion stratégique sur la politique internationale de la composante, notamment sur l'anglais courant, l'anglais de spécialité, le risque de dispersion avec trop de DU « internationaux », la dépendance avec le département des langues, la pertinence au regard des effectifs.
- Collecter et analyser des données détaillées sur les effectifs des DU et des dispositifs annexes pour mieux évaluer leur pertinence et leur impact, et d'ajuster les formations si nécessaire.

LICENCE DROIT, ÉCONOMIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Droit et économie* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et science politique de l'université d'Évry-Val-d'Essonne. Son parcours unique permet d'obtenir 240 crédits ECTS. Cette formation contient 2 095 heures étudiant. En 2022-2023, ce diplôme compte 72 étudiants et 25 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation se distingue par des atouts notables tels que sa pluridisciplinarité, l'enseignement en langue étrangère et l'intégration des blocs de connaissances et de compétences (BCC). Cependant, elle présente aussi des fragilités : un équilibre à consolider entre le droit et l'économie, un dispositif d'amélioration continue perfectible, une attractivité restreinte et des taux de réussite à renforcer. Ces éléments nécessitent une réflexion approfondie sur sa structure.

La formation apparaît en parfaite adéquation avec la stratégie de formation pluridisciplinaire de l'établissement.

Sélective, elle permet aux étudiants d'obtenir un diplôme de licence avec une spécialisation conjointe en Droit et en Économie, tout en leur fournissant les fondamentaux essentiels attendus pour des études juridiques et économiques. Le volume horaire conséquent de la formation est justifié par cette dualité de contenu. De plus, la formation propose le *small private online course* (SPOC) « enjeux de la transition écologique » de l'université Paris-Saclay. Le programme inclut également des enseignements abordant ces enjeux, tels que « économie de l'environnement » ou plusieurs cours de droit.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont fortement adaptés pour favoriser son ouverture à l'international, bien que cette ouverture ne se traduise pas par une mobilité sortante concrète.

La formation propose 2 unités d'enseignement (UE) d'anglais (108 heures équivalent travaux dirigés) et 3 enseignements dispensés en anglais (72 heures), ce qui représente un effort quantitatif et qualitatif. Toutefois, elle ne prévoit pas de certification langagière et ne déploie pas de stratégie de mobilité sortante, aucune mobilité sortante d'étudiants n'ayant eu lieu entre 2020 et 2023. Cette absence de politique de mobilité n'est pas abordée. La recherche d'un modèle étranger à l'identique est avancé, sans qu'il soit certain d'être justifié.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, conformément à la politique de l'établissement.

Les cours sont assurés par 23 enseignants-chercheurs (EC) titulaires des sections 01, 02 et 05 du Conseil national des universités (CNU). Par ailleurs, des projets tutoré ou des mémoires, dont le volume représente 54 heures, sont proposés, avec un accompagnement progressif et complet sur l'exploitation des sources. Il convient de souligner la possibilité d'une immersion, voire d'un stage de recherche, au sein du laboratoire d'économie. La même possibilité devrait être offerte pour le laboratoire de droit, même si aucun étudiant n'a pour l'instant saisi une telle opportunité en économie.

La formation a résolument adapté ses méthodes pédagogiques selon des BCC, et dans une volonté d'innovation.

La formation est organisée autour de cinq BCC cohérents et structurés pour répondre à la double formation économique et juridique. Il n'est fait référence ni à un e-portfolio ni à des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). De surcroît, cette formation propose une grande diversité de modalités d'enseignement (conférence de méthode et ateliers de lecture) rendue possible par les faibles effectifs. Une certification PIX, obtenue par 20 % des étudiants, est proposée. Cette part assez faible peut amener à s'interroger sur l'accompagnement des étudiants, peu nombreux, pour obtenir cette certification.

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comporte 25 EC titulaires et 7 contractuels pour 72 étudiants. Le pilotage du coût de la formation apparaît complet et solide dans une démarche de mutualisation et de maintien des coûts constants.

La formation conduit un processus d'évaluation interne qui doit être amélioré. Le conseil de perfectionnement (CP) doit enrichir son analyse pour identifier clairement les axes d'amélioration indispensables à une formation sélective. L'absence de représentants du monde socio-économique au sein du CP constitue une lacune importante. Par ailleurs, certaines modifications ont été apportées sans consultation du CP, ce qui n'est pas justifiable, même pour une formation récente (créée en 2021). Enfin, avec moins de 80 étudiants, un taux de réponse d'à peine 15 % au questionnaire d'évaluation reste insuffisant et nécessite une attention particulière.

L'attractivité de la LDD Droit et économie doit être interrogée. Malgré la hausse des candidatures, la capacité d'accueil n'est jamais atteinte sur deux des trois dernières années, avec plus de 10 places vacantes sur les 45 ouvertes. De surcroît, les inscriptions en deuxième puis troisième années baissent, au point d'atteindre 18 inscrits en 2021-2022 et 13 inscrits en 2022-2023 en troisième année. Une telle baisse d'effectifs dans une formation sélective est préoccupante et mérite une analyse approfondie. À cet égard, le développement de la formation continue et de l'alternance peut constituer une piste de réflexion, bien qu'il ne soit actuellement pas envisagé.

La formation ne s'interroge pas suffisamment sur le taux de réussite des étudiants. Les taux de réussite, compris entre 46 % et 56 % en L1, supérieurs à 61 % en L2 et dépassant 88 % en L3, sont plus élevés qu'une formation non sélective. Cependant, ils doivent être relativisés au regard du caractère sélectif de la formation. Si les difficultés méthodologiques de certains étudiants sont reconnues, de réels efforts d'accompagnement existent. La formation ne dispose pas de données sur l'insertion professionnelle, mais un autre document permet de constater que plus de 90 % des étudiants titulaires d'une licence suivent un master, principalement en Droit. Il reste à préciser si ces masters sont en lien avec l'économie.

La formation entretient des relations variées avec le monde social, économique et culturel, mais celles-ci demeurent déséquilibrées. Le volet juridique est bien représenté grâce à des partenariats solides (collectivités territoriales, tribunaux, barreaux), mais aucune collaboration n'est mentionnée pour le volet économique. La présence de trois intervenants professionnels, bien que diversifiée, ne pallie pas cette insuffisance, ce qui pénalise les étudiants souhaitant s'orienter vers l'économie. Cette faiblesse est d'autant plus notable que la formation se positionne sur une approche duale, mêlant droit et économie, plutôt qu'une spécialisation exclusive en droit économique.

Conclusion

Points forts

- Une formation bidisciplinaire ;
- Un effort sur la maîtrise de la langue anglaise courante et disciplinaire.

Points faibles

- Un partenariat insuffisant avec les acteurs économiques ;
- Un processus d'amélioration continue insuffisant ;
- Une attractivité effective fragile ;
- Une formation potentiellement déséquilibrée ;
- Une mobilité sortante insuffisante ;
- Un suivi des étudiants perfectible.

Recommandations

- Développer des partenariats dans le domaine économique.
- Revoir le processus d'amélioration continue de la formation.
- Renforcer l'attractivité de la formation.
- Assurer un meilleur équilibre de la formation pour garantir une cohérence entre les dimensions juridiques, économiques et les compétences en recherche, en lien avec les débouchés attendus.
- Développer la mobilité sortante.
- Améliorer le suivi des étudiants.

LICENCE DROIT, INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Droit, informatique* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et science politique de l'université d'Évry-Val-d'Essonne. Après un tronc commun de deux ans, deux parcours sont proposés en troisième année (L3) : le parcours *Droit, informatique-droit* et le parcours *Droit, informatique-informatique*. Cette formation contient environ 2 109 heures étudiant et permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 51 étudiants et 26 enseignants permanents.

Analyse globale

Malgré des qualités incontestables (pluridisciplinarité, adossement à la recherche, et langue étrangère), la formation présente des fragilités notables (dispositif d'amélioration continue perfectible, ouverture à l'international trop limitée, attractivité limitée, taux de réussite fragile, partenariat insuffisant avec le monde économique) qui appellent à une réflexion structurelle.

Cette licence sélective et pluridisciplinaire, récente de trois ans, s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement. Alliant droit et informatique, elle figure parmi les deux seules formations de ce type en France. Elle offre aux étudiants des bases solides en études juridiques et informatiques, soutenues par un volume horaire important, justifié par la richesse de son contenu. Outre les cours mutualisés des deux licences générales, des enseignements spécifiques sont proposés, tels que « éthique et déontologie », « droit institutionnel du numérique » et « droit pénal des nouvelles technologies ». Un volet original porte sur la santé numérique et les biotechnologies, bien qu'il ne figure pas dans la carte de formation annexée. La formation inclut également le *small private online course* (SPOC) « enjeux de la transition écologique » de l'Université Paris-Saclay.

La formation bénéficie d'un adossement qualitatif à la recherche, conformément à la politique de l'établissement. Les cours sont assurés par 26 enseignants-chercheurs (EC) titulaires. Par ailleurs, des projets tutoré ou mémoire, dont le volume représente 84 heures, sont proposés avec un accompagnement progressif et complet sur la recherche et l'exploitation des sources (bibliothèque et plagiat).

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, avec 26 EC titulaires et 10 contractuels pour 51 étudiants. Le pilotage du coût de la carte de formation apparaît complet et solide, dans une démarche de mutualisation forte avec les deux licences générales.

La formation a adapté en grande partie ses méthodes pédagogiques selon des blocs de connaissances et de compétences (BCC). Bien qu'elle soit présentée comme structurée autour de ces blocs, leur identification reste floue. De plus, aucune mention n'est faite d'un e-portfolio ou de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Pour autant, un enrichissement mutuel des pratiques et des méthodes d'enseignement en droit et en informatique, notamment par l'intermédiaire de conférences de méthode et de travaux pratiques, apporte aux étudiants une formation de qualité. Par ailleurs, la formation propose les certifications PIX et TOEIC, qu'obtiennent près de 100 % des étudiants pour la première année. Leur caractère facultatif devrait être réévalué en fonction des effectifs et des objectifs de la formation.

La formation, engagée dans un processus d'amélioration continue perfectible depuis sa création, bénéficie de l'appui d'un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit régulièrement, bien que sans précisions supplémentaires sur ses travaux. L'analyse menée par le CP gagnerait à être approfondie pour identifier clairement les axes d'amélioration nécessaires à une formation sélective. Toutefois, le caractère récent de la

formation ne justifie pas que certaines modifications aient été mises en œuvre sans consultation préalable du CP. De plus pour une formation avec de si faibles effectifs, l'absence de toute évaluation de la formation par les étudiants soulève des interrogations.

La formation entretient des relations encore limitées avec le monde social, économique et culturel. Ces interactions se traduisent principalement par l'intervention de professionnels (13 % des heures d'enseignement) et un stage obligatoire en L3, bien que celui-ci reste court en raison du volume horaire des enseignements. Le CP évoque un projet de partenariat avec le ministère de la Justice, visant à accueillir des étudiants en stage, ce qui constituerait un atout significatif. Toutefois, d'autres partenariats doivent être développés.

Les contenus et les dispositifs de la formation pourraient davantage être adaptés pour favoriser une ouverture à l'international. Bien que deux unités d'enseignement (UE) d'anglais soient proposées (102 heures équivalents travaux dirigés), aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en anglais. De plus, la formation ne dispose pas d'une stratégie de mobilité sortante, comme en témoigne l'absence de mobilité étudiante entre 2020 et 2023. Cette situation pourrait découler de la recherche d'un modèle étranger à l'identique, sans qu'il soit certain d'être justifié. La réflexion avancée d'un semestre à l'étranger – seulement - en informatique peut être discutée alors que le droit (du numérique, de l'informatique) est enseigné à l'étranger.

L'attractivité de la mention *Droit et Informatique* doit être interrogée. Bien que la capacité d'accueil soit globalement respectée, une attention particulière s'impose face à la fluctuation des candidatures : 114 en 2020-2021, une hausse à 200 en 2021-2022, puis une chute à 123 en 2022-2023. Par ailleurs, le choix d'une dominante en droit ou en informatique en L3 suscite des interrogations, compte tenu des effectifs très réduits (six étudiants). De plus, l'absence d'ouverture de la formation aux étudiants en formation continue, sans justification ni réflexion à ce sujet, limite son potentiel attractif.

Une attention insuffisante est portée sur le taux de réussite des étudiants. Les effectifs diminuent à chaque niveau, atteignant seulement six étudiants en L3. Une telle baisse d'effectifs, présentée comme conjoncturelle pour une formation sélective aussi récente, doit amener à une réflexion approfondie pour garantir que cette formation au fort potentiel puisse pleinement trouver sa place.

La formation, bien que récente, ne dispose pas de données précises concernant l'insertion professionnelle, un manque qui ne peut être entièrement imputé à la formation elle-même, sauf en ce qui concerne d'éventuels dysfonctionnements administratifs. Toutefois, les données disponibles montrent que l'ensemble des titulaires de la licence poursuivent un master en *Droit* ou en *Informatique*.

Conclusion

Points forts

- Une formation bidisciplinaire rare, au fort potentiel ;
- Une formation équilibrée.

Points faibles

- Un taux de réussite faible ;
- Une évolution à la baisse des effectifs tout au long de la licence ;
- Une organisation partielle en blocs de connaissances et de compétences ;
- Un processus d'amélioration continue mal exploité ;
- Une faible dimension professionnalisante ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Améliorer le taux de réussite des étudiants.
- Interroger l'attractivité de la formation.
- Veiller à finaliser l'approche par compétences.
- Renforcer le processus d'amélioration continue, en particulier concernant l'évaluation de la formation par les étudiants et l'analyse conduite par le conseil de perfectionnement.
- Développer une politique de professionnalisation de la formation.
- Renforcer l'ouverture à l'international.

LICENCE DROIT, SCIENCES ET INNOVATION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Droit, sciences et innovation* est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit-économie-management. Il existe un parcours unique. Cette formation qui contient 1 469 heures étudiant permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 54 étudiants dont 10 inscrits en première année de licence accès santé (L.AS) et 82 enseignants permanents.

Analyse globale

Innovante et ambitieuse, la formation se distingue par des atouts notables tels que sa pluridisciplinarité, son adossement à la recherche et son ouverture à l'international. Cependant, elle fait face à plusieurs fragilités, notamment un dispositif d'amélioration continue perfectible, une lisibilité limitée des blocs de compétences et de connaissances (BCC), une attractivité restreinte, un partenariat insuffisant avec le monde économique, ainsi qu'un suivi des étudiants à renforcer, ce qui invite à une réflexion structurelle approfondie.

La formation est en totale adéquation avec la stratégie pluridisciplinaire de l'établissement. Récente (trois ans d'existence) et sélective, la LDD se distingue par son approche audacieuse et unique en France, combinant droit et innovation. Elle offre aux étudiants une solide base en études juridiques tout en les dotant de compétences scientifiques et techniques significatives, grâce à près de 50 séminaires scientifiques dédiés. Par ailleurs, la formation propose le *small private online course* (SPOC) « enjeux de la transition écologique » de l'université Paris-Saclay.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont fortement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation propose un enseignement d'anglais à chacun des quatre semestres ainsi que deux enseignements disciplinaires en anglais, soit 280 heures au total. Le mémoire peut être également rédigé en anglais. À cela s'ajoute la mobilité sortante des étudiants, qui est obligatoire en troisième année (L3). En revanche, aucun dispositif de mobilité entrante n'est actuellement proposé. À terme, une telle orientation pourrait être pertinente au regard de l'objet de la formation, malgré les obstacles incontestables liés à la langue et, surtout, à la spécificité du droit national.

La formation bénéficie d'un remarquable adossement à la recherche. Les cours sont assurés par 101 enseignants-chercheurs (EC) titulaires, issus de l'UFR Droit-économie-management et, pour son plus grand nombre, des composantes scientifiques dites « dures » de l'établissement, ainsi que des organismes nationaux de recherche (ONR). Par ailleurs, un mémoire doit être produit et un enseignement en épistémologie comparée droit-science, prodigué par un directeur de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de l'École normale supérieure (ENS), est proposé. Les ONR, comme d'autres laboratoires, y compris privés, accueillent les étudiants de deuxième année (L2) en stage obligatoire de 15 jours. Le volume indiqué de 56 heures apparaît en deçà de la réalité d'une formation tournée résolument vers la recherche. Il s'y ajoute un accompagnement progressif et complet sur la recherche et l'exploitation des sources (bibliothèque et plagiat).

La formation dispose de moyens suffisants, mais potentiellement fragiles, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur 82 EC titulaires et 19 contractuels pour 54 étudiants. La formation a été initialement financée suite un appel à projet, mais son modèle financier repose sur une mutualisation de 50 % de ses cours, ainsi que du tutorat assuré par des étudiants et des doctorants contractuels pour de la pédagogie inversée. Il convient de s'interroger sur la présence d'un diplôme universitaire (DU) couplé à la licence, dont l'objet et le contenu ne sont pas explicités, bien qu'il semble jouer un rôle crucial dans le financement de cette dernière.

La formation, centrée sur la recherche, ne développe pas de liens avec le monde social, économique et culturel, ce qui est difficilement compréhensible. Ce positionnement, axé sur l'innovation publique, soulève des questions dans un contexte où la majorité des étudiants en droit se tournent vers des carrières dans le secteur privé, notamment dans des domaines tels que la propriété intellectuelle et industrielle. L'absence de partenariats avec le monde économique limite la préparation des étudiants aux réalités professionnelles du secteur privé.

La formation a adapté ses méthodes pédagogiques selon des blocs de connaissances et de compétences (BCC), mais sa lisibilité est perfectible. Organisée autour de trois BCC, elle ne fait pas référence à des outils tels qu'un e-portfolio, des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou une évaluation explicite des compétences. Elle s'appuie à 50 % sur la carte de formation de la licence *Droit*. La préparation des étudiants à la certification PIX constitue un choix pédagogique intéressant, qui gagnerait en cohérence si cette certification devenait obligatoire, en fonction des objectifs et des effectifs de la formation. En revanche, la lisibilité de la formation est triplement posée. En premier lieu, le nombre considérable de séminaires (50) est à la fois audacieux et riche, mais il pose la question du champ de la formation, et par conséquent, de la cohérence des BCC. Cela soulève la question de la lisibilité pédagogique de la formation pour un étudiant en formation initiale de cette licence. En deuxième lieu, un DU est couplé à la licence, mais son objet et son contenu ne sont pas explicités. En troisième lieu, il n'y a pas d'explication sur l'articulation des unités d'enseignement (UE) pour les étudiants en parcours L.AS. L'argument de la discrétion, invoqué pour garantir l'égalité de traitement entre les étudiants postulant aux études de santé, nécessite une réflexion approfondie.

L'attractivité de la mention *Droit et Innovation* est un sujet d'attention. Si la capacité d'accueil est globalement respectée, le nombre de candidatures est marqué par une irrégularité préoccupante, avec une baisse de près de 40 % entre 2022 et 2023. La direction de la formation est consciente de cette fragilité, mais la diversité des profils et des niveaux des étudiants soulève des questions. Il est légitime de se demander si certains inscrits choisissent cette mention davantage par défaut, dans l'espoir d'accéder aux études de santé via le parcours L.AS, plutôt que par un réel projet académique lié à la formation.

Le taux de réussite des étudiants n'est pas suffisamment pris en compte. Les effectifs diminuent considérablement à chaque niveau, avec une perte de 50 % entre la L1 et la L2, une diminution qui dépasse largement le cas spécifique des très rares étudiants intégrant la deuxième année des études de santé. Cette tendance baissière, dans une formation récente mais sélective, nécessite une analyse approfondie pour identifier les causes et prendre les mesures nécessaires afin qu'elle puisse pleinement trouver sa place.

La formation dispose de données limitées sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle au regard de sa faible ancienneté. Elle a cependant permis à 90 % des étudiants titulaires de la licence d'accéder à un master *Droit*. Il s'agit d'une réussite notable pour une formation aussi récente.

La formation conduit un processus d'évaluation interne qui, bien qu'en place, reste perfectible. La composition du conseil de perfectionnement est conçue de manière à soutenir les améliorations nécessaires pour atteindre le niveau attendu d'une formation sélective. Un questionnaire d'évaluation est proposé par l'université, mais son efficacité est limitée, avec seulement un tiers des diplômés qui y répondent, principalement en raison des effectifs réduits.

Conclusion

Points forts

- Une formation unique et audacieuse ;
- Une pluridisciplinarité du programme ;
- Une véritable dimension internationale ;
- Une ouverture à la recherche remarquable.

Points faibles

- Une finalité pédagogique incertaine ;
- Une organisation pédagogique manquant de lisibilité ;
- Une attractivité incertaine ;
- Un taux de réussite faible.

Recommandations

- Clarifier la finalité pédagogique de la formation pour en assurer la cohérence avec les objectifs et les besoins du marché.
- Rendre l'organisation pédagogique plus lisible et cohérente avec les objectifs de la formation.
- Renforcer l'attractivité de la formation.
- Mettre en place des dispositifs pour améliorer la réussite des étudiants pour l'obtention du diplôme.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* (EG) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit-économie-management. Trois parcours sont proposés en troisième année (L3) : le parcours *Économie appliquée* (EA), le parcours *Gestion des entreprises* (GE), et le parcours *Comptabilité*. Cette formation, qui contient 1 519 heures étudiant, fait appel à 47 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 998 étudiants, dont 17 inscrits en première année de licence accès santé (L.AS1) et 2 inscrits en deuxième année de licence accès santé (L.AS2).

Analyse globale

La licence EG de l'université Paris-Saclay propose une formation pluridisciplinaire qui articule économie et gestion, permettant une analyse croisée des problématiques par ces deux disciplines. Elle intègre des compétences transversales essentielles, telles que les mathématiques, l'informatique et l'analyse des données, pour enrichir la compréhension des enjeux étudiés. Elle propose également un socle solide de connaissances et de compétences pour accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel et leur insertion. Attractive, cette formation prépare principalement les étudiants à poursuivre des études en master dans des domaines tels que le management, la comptabilité, la finance et l'économie. Sa structure non tubulaire permet une personnalisation des parcours, offrant ainsi une grande adaptabilité aux besoins des étudiants. Cependant, des axes d'amélioration demeurent, notamment en renforçant son ouverture à l'international, en accord avec la stratégie de l'établissement, et en poursuivant le développement des dispositifs d'amélioration continue, ainsi que l'analyse de la réussite et du devenir des étudiants.

La formation se distingue par sa capacité à accueillir une diversité de publics grâce à une personnalisation des parcours. En complément de la formation classique en présentiel, elle propose une offre d'enseignement à distance, à l'exception du parcours *Comptabilité* en L3. Cette modalité, qui concerne environ 300 étudiants (soit un tiers des effectifs), répond aux besoins spécifiques des publics tels que les étudiants salariés, entrepreneurs, sportifs de haut niveau ou en situation de handicap. Des passerelles bilatérales avec l'institut universitaire de technologie (IUT) de Sceaux, notamment pour le bachelor universitaire de technologie *Gestion des entreprises et des administrations*, facilitent les réorientations en cours de cycle. Une formation accélérée en première (L1) et deuxième année (L2) est également proposée aux étudiants issus d'autres cursus (ingénieurs, classes préparatoires, ou reçus-collés en études de santé) disposant de connaissances et de compétences transférables à l'économie et à la gestion. De plus, le dispositif destiné aux étudiants inscrits sous condition « oui si », en application de la loi Orientation et Réussite des Étudiants, bénéficie de moyens dédiés : deux postes spécifiquement affectés, dispositifs de remédiation, semestre rebond et tutorat, garantissant un accompagnement adapté et favorisant la réussite de ces étudiants. Ces caractéristiques renforcent l'attractivité de la formation, qui enregistre un nombre de candidatures en forte augmentation, passant de 3 280 en 2021-2022 à 4 349 en 2022-2023. Le taux de sélection (rapport du nombre de candidats acceptés sur le nombre de candidats néo-entrants) en L1, compris entre 5 % et 7 % selon les années, témoigne de son caractère compétitif. Cependant, les raisons de cet accroissement des candidatures n'ont pas encore été analysées.

L'adossement à la recherche est solide pour une formation de premier cycle avec des enseignants-chercheurs (EC) pleinement investis dans le déploiement de cette licence. Même en l'absence d'un enseignement dédié à l'initiation à la recherche, les étudiants bénéficient dès leur entrée dans le cycle, d'un apprentissage des méthodes de travail universitaire, d'une formation à la méthodologie documentaire, ainsi que d'une sensibilisation aux controverses scientifiques avec le *small private online course* (SPOC) « relations sciences et sociétés ». Dans le cadre du parcours EA, quelques étudiants, dont le nombre n'est pas mentionné, réalisent leur

stage au sein de l'unité de recherche Réseau, innovation, territoires et mondialisation (RITM) à laquelle la formation est principalement adossée. Les champs de spécialité de cette unité de recherche définissent par ailleurs les options proposées aux étudiants lors du sixième semestre. La formation s'appuie largement sur 39 EC qui réalisent les deux tiers des heures du cycle, facilitant ainsi l'acculturation des étudiants à la recherche.

Si l'objectif affiché est la poursuite d'études en master, la formation intègre également de nombreux éléments de professionnalisation, valorisés dans le parcours de l'étudiant, en lien avec des acteurs socio-économiques.

La préparation à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle est réalisée tout au long du cycle dans le cadre du module « Projet personnel d'études et d'insertion » (PPEI), dans lequel interviennent notamment des professionnels. Ces derniers, au nombre de 53, assurent l'équivalent de 16 % du volume horaire de la formation notamment dans le cadre de plusieurs cours magistraux (fiscalité, logistique et management) ou travaux dirigés (finance par exemple). Un stage obligatoire d'une durée de six semaines (valorisé par trois à quatre crédits ECTS selon les parcours) est prévu en L3 (celui-ci peut être remplacé par la réalisation d'un projet dans le parcours EA) et des possibilités de stages facultatifs sont proposées en L1 et L2, sans précision du nombre d'étudiants concernés. Les étudiants peuvent également suivre en parallèle de leur formation le diplôme universitaire (DU) *Entrepreneuriat*. Enfin, la formation est ouverte aux étudiants de la formation continue : si leur nombre est faible sur la période (deux à sept étudiants), l'offre d'enseignement à distance (EAD) complète utilement le dispositif pour les publics en reprise d'études. De manière complémentaire, le parcours *Comptabilité* est proposé en alternance (sur la base d'une maquette identique à celle proposée aux étudiants inscrits en formation initiale), modalité qui concerne 20 % à 30 % des étudiants du parcours selon les années.

La formation propose des contenus et dispositifs favorisant son ouverture à l'international qui mériteraient toutefois d'être renforcés.

L'absence de parcours international est notable, d'autant plus que de nombreux partenariats ont été noués entre des universités étrangères et la faculté Jean Monnet. Les taux de mobilité entrante (3 % des effectifs) et sortante (qui est passé de 1,15 % à 3,6 % des effectifs entre 2020-2021 et 2022-2023) sont satisfaisants et en progression significative pour les mobilités sortantes. Néanmoins, ces taux restent encore en deçà des ambitions internationales de l'université. Des dispositifs favorisant la mobilité internationale sont pourtant déployés dans la formation, avec notamment 15 heures d'anglais obligatoire lors de chaque semestre, la possibilité de suivre une deuxième langue vivante (bien que proposé uniquement aux étudiants suivant le DU *Langue et civilisation*), 72 heures de cours disciplinaires en anglais (mais la moitié réservée aux étudiants du DU), et enfin un service de mobilité internationale propre à la faculté avec des actions spécifiques complémentaires aux services de l'université. Faute de moyens suffisants, il n'est pas possible à ce jour de proposer une certification systématique en langues pourtant demandée par les étudiants (celle-ci avait été déployée par l'établissement pour la seule année 2021-2022).

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne qui vient partiellement se substituer aux carences identifiées des dispositifs déployés par l'établissement.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis la précédente évaluation et il conviendra de veiller à ce qu'il se réunisse de manière régulière (une seule réunion ayant été rapportée depuis sa création). Si sa composition est conforme au cadrage de l'établissement, il conviendrait toutefois d'y accroître le poids des représentants du monde socioprofessionnel et des anciens étudiants de la formation. La réunion de ce conseil a abouti à la mise en place d'une évaluation des enseignements et de la formation spécifique à la mention, qui vient se substituer aux enquêtes pédagogiques déployées par l'établissement jugées inadaptées et peu exploitables par les membres du conseil et les responsables de la formation. Ce conseil devra également mener une réflexion sur l'articulation des deux mentions EG proposées par les différentes structures constitutives de l'établissement.

La formation doit renforcer le suivi de la réussite de ses étudiants, de leur insertion professionnelle et de leur poursuite d'étude.

Les données permettant le suivi de la réussite des étudiants sont partiellement manquantes et ne permettent pas une analyse fine de la réussite des étudiants et des dispositifs de réussite mis en place. Les taux de réussite sont très différents en L3 selon l'année considérée dans le parcours EA (passage de 78 % à 46,5 % entre 2020-2021 et 2021-2022) et dans une moindre mesure dans le parcours GE (passage de 68,5 % à 57,7 %) sans analyse de la part des responsables de la formation. Parmi les 17 étudiants inscrits en L.AS1 en 2022-2023, aucun n'a accédé aux études de santé. Enfin, l'enquête menée à six mois après le diplôme auprès de la promotion 2021-2022, seule cohorte pour laquelle des données sont proposées, a donné lieu à un taux de réponse satisfaisant de 67 % avec 156 répondants. Près de 83 % des répondants poursuivent leurs études, dont 78 % en master, mais seulement 40 % dans un diplôme de l'établissement (55 % des écoles partenaires et universités membres associées sont incluses). Une analyse des résultats de l'enquête au regard des objectifs fixés aurait été utile.

Conclusion

Points forts

- Une personnalisation des parcours adaptée à la diversité des publics ;
- Une formation attractive ;
- Une formation à et par la recherche de très bonne qualité.

Points faibles

- Un suivi de la réussite des étudiants, de leur insertion professionnelle et de leur poursuite d'études perfectible ;
- Un processus d'amélioration continue de la formation fragile ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Améliorer la qualité des données permettant le suivi de l'étudiant et mener une analyse fine des résultats en fonction des objectifs fixés.
- Accroître la part des professionnels et anciens étudiants dans le conseil de perfectionnement et veiller à la régularité des réunions de celui-ci.
- Poursuivre le travail engagé visant à favoriser la mobilité étudiante.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chargé de communication* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'homme et de la société (SHS) de l'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). En 2022-2023, cette formation compte 39 étudiants et 7 enseignants permanents.

Analyse globale

Le diplôme s'inscrit bien dans la stratégie de formation de l'université Paris-Saclay. La LP *Métiers de la communication : chargé de communication* existe depuis près de 25 ans. L'université Paris-Saclay est d'ailleurs la seule en région francilienne à proposer ce diplôme complémentaire aux autres LP de l'université. Elle se décline en un parcours unique dans lequel la population étudiante est féminine à 90 %. Elle a basculé en alternance exclusivement, avec plus de 95 % de contrats d'alternance. Au cours des trois dernières années, le nombre d'inscrits a été de 40 pour 50 places offertes. Cette formation n'impliquant pas suffisamment les enseignants-chercheurs doit, de surcroît, être vigilante à ce que le taux de poursuite d'études de ses étudiants reste en dessous de 50 %.

La LP est bien insérée dans son écosystème social, économique et culturel. Elle entretient et capitalise sur les partenariats noués depuis sa création avec des entreprises franciliennes. Ces partenariats permettent de renforcer la professionnalisation, notamment à travers des études de cas et des conférences interdisciplinaires. En revanche, l'attractivité de cette formation n'est pas évaluable faute de données sur le nombre de dossiers de candidature déposés. La communication sur le diplôme se fait par la participation aux journées portes ouvertes, les visites dans les lycées en lien avec le Centre de formation d'apprentis (CFA), et la présence active sur les réseaux sociaux.

La formation bénéficie d'un recrutement varié. Il existe de nombreuses passerelles entrantes avec les filières de l'UEVE, l'institut universitaire de technologie (IUT) et le master *Communication des organisations* de l'université Paris-Saclay. Cette LP intègre des étudiants ayant validé la deuxième année de licence (L2) *Langues étrangères appliquées*, *Administration économique et sociale*, *Économie et gestion*, ainsi que des étudiants des IUT et deuxième année de bachelor universitaire de technologie (BUT2) *Techniques de commercialisation*, *Gestion des entreprises et administrations*. Elle est également ouverte aux étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) *Communication*, *Hôtellerie*, *Tourisme*, *Commerce international*, *Assistant manager*. En matière de réussite, plus de 87 % des étudiants valident les crédits ECTS dans les matières où ils sont inscrits, et presque tous obtiennent leur diplôme, à deux exceptions près. Ces résultats, bien qu'encourageants, doivent encore progresser compte tenu du caractère sélectif de la filière.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La LP est organisée autour de huit blocs de compétences cohérents par rapport aux métiers visés. Vingt-deux professionnels assurent 410 heures de cours étudiant, constituant un véritable atout pour la professionnalisation des étudiants. Les 26 semaines de stage permettant de mettre en œuvre les savoirs sont aussi un atout pour le diplôme. Afin d'ouvrir le diplôme à plus de polyvalence, des enseignements croisés et plus transversaux sont mis en place, principalement autour de conférences ainsi que du travail en projets collaboratifs. Ces enseignements ont pour objectif de mobiliser des outils interactifs et collaboratifs et d'accroître les compétences des apprenants. Des réflexions sont en cours pour intégrer des dispositifs innovants, tels que des simulations, des jeux sérieux, des classes inversées (déjà utilisées pour des groupes de maximum 25 étudiants) et l'apprentissage par projets. Des espaces dédiés sont

aménagés pour les défis et les challenges intergroupes. Des sorties en milieu professionnel et des visites culturelles sont organisées, donnant une vie dynamique au diplôme. Il n'y a pas d'enseignements liés à la transition écologique dans la maquette de formation. Deux certifications peuvent être passées en marge des blocs de compétences (certification Voltaire et TOEIC). Parmi les objectifs à mettre en œuvre, l'ouverture à la formation continue doit continuer (deux personnes prévues en 2024-2025) contre un seul étudiant en formation continue actuellement.

L'adossément à la recherche est faible et la part des enseignements pris en charge par des enseignants-chercheurs (EC) doit être renforcée. La formation à et par la recherche est intégrée au programme à hauteur de 28 heures d'initiation à la recherche en 2022-2023. Il s'agit de cours théoriques, de séminaires de recherche et d'enseignements de méthodologie, durant lesquels sont réalisés des travaux d'études et de recherche dans le cadre du mémoire professionnel. Les projets tutorés sont accompagnés par des EC dans la méthodologie. Néanmoins, la formation ne s'appuie que sur quatre enseignants-chercheurs parmi les sept enseignants permanents dispensant des cours. Ces 4 EC prodiguent seulement 42 heures de cours étudiant, ce qui est peu. La finalité professionnalisante du diplôme n'est pas incompatible avec la diffusion d'une approche de la recherche plus importante dans divers enseignements. La déontologie et l'éthique sont abordées dans les enseignements, mais autour de l'intelligence artificielle seulement.

Le diplôme n'a pas d'ouverture à l'international. La formation exclusivement en alternance explique l'absence de mobilités étudiantes entrantes ou sortantes, ces dernières étant non compatibles avec le rythme de l'alternance. Cependant, 35 heures d'enseignement d'anglais sont dispensées sur l'année, dont 10,5 heures dédoublées. Pour pallier ce manque d'ouverture à l'international, l'anglais est intégré dans plusieurs disciplines enseignées : les relations presse, avec l'organisation d'une conférence de presse en anglais ; le Web vidéo, par la mise en place de sous-titrages en anglais pour les vidéos produites ; ou encore un résumé du mémoire professionnel en anglais. Ces initiatives louables visent à préparer à une éventuelle mobilité professionnelle dans leurs futures entreprises.

Le taux d'insertion professionnelle à la sortie du diplôme est fragile et doit être amélioré. Certains chiffres significatifs sont préoccupants. Dans la promotion 2020-2021, 70 % des diplômés poursuivaient leurs études. Parmi les sortants sur le marché de l'emploi, 57 % étaient en emploi six mois après leur sortie de formation. Le chiffre de poursuite d'études est descendu à 45 % des diplômés de la promotion 2021-2022. Aucune donnée n'est disponible pour la promotion 2022-2023. Sachant que les LP ont pour vocation le marché de l'emploi à la sortie, et non la poursuite d'études, il importe que le suivi des diplômés en matière d'insertion professionnelle reste un point de vigilance. Alors que cette LP est le seul diplôme de la région francilienne à proposer cette formation, et que moins de 50 % des répondants diplômés sont en emploi à la sortie, il est pertinent de se questionner sur l'adéquation du programme avec les attentes du marché.

Même si un processus d'évaluation interne existe, il doit continuer de s'améliorer et être élargi aux étudiants. Actuellement, ces derniers ne participent pas aux échanges sur le retour d'expérience concernant leur diplôme. Le conseil de perfectionnement (CP) intègre seulement les entreprises partenaires. Leurs retours d'expérience, leurs besoins en compétences et leurs attentes vis-à-vis des futurs professionnels de la communication sont pris en compte dans l'élaboration des programmes de formation. Cela permet d'adapter les contenus des cours et la temporalité des enseignements pour répondre aux exigences du marché du travail. Lors du dernier CP, le souhait a été émis de s'orienter sur une formation plus polyvalente.

Conclusion

Points forts

- Un réseau solide de partenaires ;
- De nombreuses passerelles entrantes.

Points faibles

- Un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs ;

- Un taux de poursuite d'études à stabiliser ;
- Une faible insertion professionnelle ;
- Une absence de réelle ouverture à l'international.

Recommandations

- Augmenter la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs.
- Surveiller le taux de poursuite d'études pour qu'il reste en dessous de 50 %.
- Veiller au taux d'insertion professionnelle.
- Renforcer la dimension internationale par des collaborations autour de projets communs.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs nettement insuffisante.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers des administrations et collectivités territoriales* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit-économie-management. Cette formation contient 521 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte six étudiants et quatre enseignants permanents.

Analyse globale

Malgré l'ambition claire de satisfaire un besoin des collectivités territoriales et d'avoir un contenu pédagogique professionnalisant, la formation présente des fragilités considérables (blocs de connaissances et de compétences à renforcer, non-conformité du processus d'amélioration continue, attractivité très faible) qui appellent à une réflexion structurelle.

La formation apparaît périphérique à la stratégie de formation pluridisciplinaire de l'établissement, mais répond à un besoin local d'emplois publics. C'est une formation sélective qui propose une formation juridique en alternance au sein des collectivités territoriales. Cette LP a connu de nombreuses évolutions dans son contenu afin de répondre à un besoin de personnels dans les collectivités locales de proximité. De niveau troisième année de licence (L3), cette formation se concentre très majoritairement, malgré ses 521 heures de cours, sur tous les domaines du droit administratif à l'exception de l'anglais et de la bureautique. L'approche du développement durable se limite ainsi à une approche juridique.

La formation ne peut avoir pour ambition une ouverture à l'international. Elle repose sur l'alternance avec une intégration de l'étudiant dans une collectivité territoriale française. Le niveau (L3) et la durée (un an) de la formation justifient l'absence d'ouverture internationale, qui se concentre sur des compétences professionnelles spécifiques et immédiates adaptées au marché du travail local. La formation propose néanmoins un enseignement d'anglais de 31 heures (environ 6 % du volume horaire total). Ce volume est conséquent puisqu'il court sur une seule année.

La formation assure une compétence appréciable en matière de recherche. Seuls trois enseignants-chercheurs titulaires assurent des cours, mais un mémoire doit être produit, représentant 42 heures de cours, ce qui constitue une exigence positive. *A contrario*, il peut être discuté qu'un cours d'actualité des collectivités territoriales assuré par un professionnel soit considéré comme de la recherche. De même, une action identique à celle menée à destination des étudiants de licence et de licence double-diplôme contre le plagiat serait pertinente.

La formation entretient d'importantes relations avec le monde social, économique et culturel. Tournée vers la professionnalisation, la formation a développé d'importantes relations avec de grandes collectivités publiques de proximité (Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, ville de Sceaux, ville de Fontenay, Établissements publics de coopération intercommunale Paris-Saclay, ou encore Établissement public territorial grand Orly). De surcroît, neuf professionnels interviennent dans la formation. Il serait pertinent que les services départementaux, régionaux et préfectoraux enrichissent ces relations afin d'attirer davantage d'étudiants, étant donné qu'ils sont actuellement uniquement référencés dans une base de données.

La formation a adapté de manière très satisfaisante ses méthodes pédagogiques depuis 2019, en s'appuyant sur des blocs de connaissances et de compétences (BCC), bien que la cohérence de cette approche ne soit

pas pleinement avérée. D'une part, la formation a su intégrer efficacement les références du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cependant, il n'est pas fait référence ni à un e-folio ni à des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). D'autre part, la formation est organisée de manière cohérente autour de quatre BCC. Toutefois, les efforts, justifiés, conduits pour l'enseignement de l'anglais et de la bureautique-informatique pourraient se conclure par l'obligation de passer les examens de certification (TOEIC, Pix), ce qui renforcerait la dimension professionnalisante de la formation.

La formation repose naturellement sur l'alternance. C'est un modèle qui ne saurait être remis en cause pour une LP. La formation s'est ouverte tardivement aux étudiants de formation continue, mais, au regard de ses effectifs, elle reconnaît la nécessité de favoriser cette voie, notamment par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Par ailleurs, la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) pourrait constituer un levier pertinent pour enrichir cette approche.

La formation conduit un processus d'évaluation interne non conforme. Le conseil de perfectionnement (CP) ne réunit pour l'instant que le directeur du département, le directeur de formation, les enseignants qui souhaitent y participer ainsi que certains partenaires. Il n'inclut pas encore les étudiants. Le CP conduit une analyse qui pourrait être enrichie, permettant de mettre en exergue les points d'amélioration nécessaires pour atteindre le niveau attendu pour une LP. De plus, les modalités de l'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas clairement énoncées alors que les effectifs sont très limités.

L'attractivité de la LP doit être prioritairement un sujet de forte d'attention. La direction a conscience que des effectifs qui n'ont jamais dépassé 10 étudiants sur les trois dernières années, avec une tendance baissière marquée (seulement quatre inscrits en 2023-2024) constituent un véritable enjeu. De plus, le devenir des étudiants est autant celui d'une poursuite d'études en master qu'une entrée dans le monde du travail, ce qui constitue une contradiction avec la raison d'être des LP. De fait, ces divers faisceaux d'indices devraient poser la question de la pertinence de cette LP dans son objet actuel. La politique de communication envisagée est indispensable, mais apparaît insuffisante pour sauver une LP qui ne doit pas disparaître.

La formation porte une attention particulière sur le taux de réussite des étudiants. Il est particulièrement élevé (entre 75 % et 100 %). Ce taux, bien qu'impressionnant, reste attendu au regard de la sélection rigoureuse des étudiants et de la faiblesse des effectifs.

La formation dispose de données limitées sur l'insertion professionnelle du fait d'un nombre réduit d'étudiants. Toutefois, ces données permettent de constater que les étudiants titulaires de cette LP intègrent autant un master *Droit* que le monde professionnel. L'interprétation des données doit être menée avec précaution au regard du panel limité.

La formation dispose de moyens suffisants, mais fragiles, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle peut s'appuyer sur quatre enseignants-chercheurs titulaires et huit contractuels pour quatre étudiants. Le modèle financier de la formation est fragile au regard d'un budget qui repose sur les seules ressources des contrats d'apprentissage. Un effectif minimal de six étudiants est nécessaire pour équilibrer la formation, ce qui n'est pas le cas en 2023-2024.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant à un besoin réel des collectivités publiques ;
- Une formation professionnalisante courte créant une vraie opportunité pour certains étudiants.

Points faibles

- Une attractivité effective extrêmement fragile ;
- Un processus d'amélioration continue non conforme.

Recommandations

- Conduire une réflexion profonde sur la très faible attractivité de la formation, en s'interrogeant sur le contenu des enseignements.
- Faire évoluer le dispositif d'amélioration continue afin de le rendre efficient.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une très faible attractivité ;
- Un processus d'amélioration continue non efficient : un conseil de perfectionnement qui se réunit en l'absence d'étudiants et une évaluation des enseignements perfectible.

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNICO-COMMERCIAL

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Technico-commercial* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan. Cette formation contient 560 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 21 étudiants et 4 enseignants permanents.

Analyse globale

La LP *Technico-commercial* se distingue par sa forte professionnalisation et son adossement solide au monde socio-économique, avec une demande croissante des entreprises pour ses alternants et diplômés. Son approche pédagogique innovante, basée sur des méthodes actives et l'absence de cours magistraux, favorise l'acquisition d'une double compétence technologique et commerciale. Si le dispositif d'accompagnement des étudiants et le processus d'amélioration continue sont des points forts, la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs (EC), l'adossement à la recherche, et le suivi de l'insertion professionnelle nécessitent des améliorations pour répondre pleinement aux attentes du cadre national. L'ouverture internationale, bien qu'encore limitée, se développe à travers une mobilité virtuelle enrichissante.

La formation s'inscrit en cohérence et complémentarité avec d'autres LP comme la LP *Métiers de la communication*, ainsi qu'avec les bachelors universitaires de technologie (BUT), notamment les BUT *Gestion des entreprises et des administrations* et *Techniques de commercialisation de l'université*. Cette formation, majoritairement masculine (80 %), accessible uniquement en alternance ou en formation continue, offre une double compétence technologique et commerciale en phase avec les besoins du marché.

La LP est très bien insérée dans son écosystème et répond à une forte demande du secteur socio-économique. Le nombre de contrats d'alternance proposés par les entreprises partenaires, avoisinant 50 par an, est en progression constante. Le recrutement cible principalement des candidats issus brevets de technicien supérieur (BTS) et diplômes universitaires de technologie (DUT) technologiques ou scientifiques, formant un vivier plus restreint que celui d'autres LP. En moyenne, 170 candidatures sont reçues pour seulement 24 places. En 2022-2023, une majorité des étudiants recrutés proviennent de BTS. La LP est également ouverte à la formation continue et à la validation des acquis de l'expérience (VAE), bien que les dossiers dans ce cadre soient rares et souvent fragiles sur le plan technique. Pour sa communication, la formation s'appuie sur le site internet de l'IUT, des campagnes par e-mail et les réseaux sociaux. Une page LinkedIn dédiée constitue une vitrine privilégiée pour présenter son fonctionnement aux partenaires.

Les moyens pédagogiques de cette LP se distinguent par leur robustesse et leur orientation résolument professionnalisante. Composée de 560 heures de formation, elle se singularise par l'absence totale de cours magistraux, privilégiant une pédagogie active et centrée sur l'apprenant. La formation est construite autour de blocs de compétences orientés sur le marketing et le commerce. Un portfolio, présenté en soutenance à mi-parcours, constitue un outil clé pour valider les compétences en adéquation avec les exigences professionnelles. Cet atout est renforcé par l'intervention de 11 professionnels, représentant 73 % des enseignants et 65 % du volume horaire. Bien que cela pose des défis en termes de recrutement et de gestion, cette richesse pédagogique bénéficie directement aux étudiants. Les EC présents assurent des cours hors de leur champ disciplinaire. La pédagogie active s'enrichit de nombreuses initiatives : classes inversées, jeux pédagogiques, projets transversaux et approche par projets jalonnent le cursus. Ces méthodes contribuent à un taux de réussite élevé, avec environ 90 % des étudiants validant l'ensemble des crédits ECTS. Le taux d'encadrement, estimé à 19 %, est plutôt bon. Afin de maximiser la réussite des étudiants, des entretiens individuels (étudiants, universitaires et maîtres d'apprentissage) sont effectués à la moitié du premier semestre et à la mi-année pour repérer les difficultés des apprentis, par rapport à leurs objectifs à l'entrée dans la formation. Cet accompagnement des étudiants est un point essentiel dans le dispositif pédagogique.

Le processus d'amélioration continue de la formation est efficient. En fin d'année, les apprentis, réunis sans la présence des enseignants, élaborent un document d'évaluation de la formation. Celui-ci est ensuite discuté avec la responsable de formation, qui apporte des réponses éventuelles. Ce compte rendu sert également de base pour sélectionner les sujets à aborder lors du conseil de perfectionnement (CP) annuel. Ce conseil rassemble les maîtres d'apprentissage, les membres de l'équipe enseignante, un représentant du secrétariat, ainsi que les représentants élus des apprentis. Il constitue un espace d'échange essentiel pour ajuster et faire évoluer le diplôme en tenant compte des retours de l'ensemble des parties prenantes.

L'adossement à la recherche nécessite une amélioration significative, car il demeure très faible et préoccupant.

Sur les 4 EC (27 % du corps enseignant), un seul contribue de manière limitée, avec seulement 28 heures de cours, représentant 5 % des heures étudiant de la maquette. De plus, aucune sensibilisation à la recherche n'est intégrée dans le programme, le choix ayant été fait de privilégier l'insertion professionnelle immédiate.

L'ouverture à l'international est faible. Bien que la langue anglaise soit enseignée tout au long de la formation, avec 56 heures d'enseignement représentant 10 % de la maquette, aucune mobilité physique entrante ou sortante n'est possible en raison de l'incompatibilité avec le rythme de l'alternance. Cependant, une initiative de mobilité virtuelle très intéressante existe : le projet d'échange virtuel « Done deal ! Affaire conclue ! », en partenariat avec *Housatonic community college* (Connecticut, USA). Ce programme sensibilise les apprentis à l'entrepreneuriat tout en les formant à la gestion de projets internationaux, notamment à travers l'utilisation d'outils numériques et l'apprentissage des différences interculturelles.

Le suivi de l'insertion professionnelle doit être structuré. Les données disponibles sont insuffisantes, aucune enquête n'étant réalisée auprès des diplômés à 6, 18 ou 30 mois après l'obtention du diplôme. Seul un bilan de fin de parcours, réalisé par la responsable pédagogique, fournit quelques indications. En 2022-2023, certains diplômés ont obtenu un emploi en CDI, tandis que 47,6 % ont poursuivi leurs études en master professionnel dans des écoles de commerce ou à l'université, contre 70 % en 2020-2021. Ce chiffre s'élevait à 70 % de poursuite d'études en 2020-2021. Le suivi des diplômés est un vrai point d'attention, d'autant plus qu'un taux d'insertion supérieur à 50 % est l'objectif principal d'une LP.

Conclusion

Points forts

- Une pédagogie centrée sur les apprenants ;
- Un fort partenariat avec les partenaires locaux ;
- Un véritable accompagnement des étudiants.

Points faibles

- Une très faible part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs et un adossement à la recherche très insuffisant ;
- Une faible ouverture à l'international ;
- Une absence de véritable suivi de l'insertion professionnelle.

Recommandations

- Renforcer la part des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs en lien avec le champ des disciplines du diplôme.
- Renforcer l'ouverture à l'international.
- Mettre en place un vrai suivi des diplômés, et surveiller les taux de poursuite d'études qui doivent rester en dessous de 50 %.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) de l'université Paris-Saclay qui confère un grade de licence est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine. Les étudiants accèdent à cette formation par le parcours accès spécifique santé (PASS), par une licence accès santé (L.AS), ou par passerelle. En 2022-2023, ce diplôme compte 246 étudiants inscrits en deuxième année (DFGSM2), et 238 étudiants inscrits en troisième année (DFGSM3).

Analyse globale

Pendant la période évaluée, la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé a été réalisée. La structuration du PASS et des différentes L.AS n'est pas présentée. Globalement, bien que l'effectif des étudiants en PASS soit stable et que le recrutement en DFGSM2 soit attractif, certaines actions essentielles pour l'amélioration continue du premier cycle de cette formation, ainsi que pour la formation à et par la recherche, n'ont pas été engagées. De plus, l'implication des enseignants responsables dans le processus d'évaluation n'est pas toujours clairement identifiée. L'analyse des éléments disponibles a permis de dégager une appréciation partielle des critères indispensables d'accréditation.

La réussite des étudiants issus de PASS est honorable, l'accueil des étudiants inscrits en L.AS évolue favorablement, et les taux de réussite à partir du DFGSM2 sont bons. Le taux de réussite des étudiants inscrits en PASS est environ 60 %. En 2020-2021, 35,4 % des étudiants inscrits en PASS (207 sur 585) ont intégré les études de médecine. En 2021-2022, ce pourcentage est descendu à 32,5 %, soit 183 étudiants sur 562 inscrits. En 2022-2023, ce taux a encore diminué à 25,3%, avec 123 sur 487 inscrits en PASS. À l'inverse, la réussite des étudiants inscrits en L.AS évolue favorablement. En 2020-2021, 17 % des étudiants inscrits en L.AS1 (soit 17 étudiants sur 100) ont intégré les études de médecine. Ce pourcentage a augmenté à 27 % en 2021-2022, avec 39 étudiants sur 144 inscrits en L.AS1 ou L.AS2. En 2022-2023, il a atteint 32,2 %, avec 96 étudiants sur 298 inscrits en L.AS1 ou L.AS2. Enfin, les taux de réussite en DFGSM2 et DFGSM3 sont élevés, respectivement autour de 75 % et 90 %.

La formation comporte un enseignement de l'anglais conséquent. Il est associé à 6 crédits ECTS (3 crédits ECTS en DFGSM2 et 3 crédits ECTS en DFGSM3), ce qui représente 8 % des heures enseignées. Par ailleurs, la formation progresse dans l'ouverture à l'international. En matière de mobilité étudiante, elle a dénombré un total de 14 étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante au cours des trois années évaluées. Il n'y a pas eu de mobilité entrante. Ce constat positif constitue une amélioration par rapport à un point faible souligné lors de la précédente évaluation.

La professionnalisation des étudiants débute classiquement en DFGSM2, avec un stage en soins infirmiers, la formation aux soins et gestes d'urgences et le service sanitaire. À cela s'ajoutent une unité d'enseignement (UE) de propédeutique et la formation en séméiologie (cours, enseignements dirigés et stage).

L'équipe pédagogique utilise classiquement les méthodes d'enseignement par simulation. Bien que l'approche par compétences soit évoquée, elle ne se reflète pas clairement dans les maquettes, qui restent structurées autour d'UE disciplinaires classiques. L'innovation pédagogique est néanmoins soutenue par l'université Paris-Saclay à travers des formations dédiées aux enseignants (diplôme interuniversitaire de pédagogie) dont bénéficient les enseignants de DFGSM. Cependant, aucune stratégie n'est présentée, aucune notion du nombre d'enseignants ayant bénéficié de ces dispositifs n'est précisée.

Aucun dispositif n'est mis en place pour assurer une amélioration continue efficace de la formation. Le conseil de perfectionnement ne se réunit que tous les trois à quatre ans, un rythme jugé suffisant par l'équipe pédagogique en raison de la prévisibilité du parcours des étudiants. La composition de ce conseil n'est pas précisée, et ses discussions semblent porter davantage sur les perspectives d'évolution des métiers de la santé que sur les objectifs et axes d'amélioration de la formation. Les étudiants répondent peu aux enquêtes de satisfaction (30 réponses par an, soit 12 %), et ces retours ne sont pas systématiquement pris en compte.

La formation à et par la recherche est insuffisante. L'unique initiation à la recherche mentionnée est liée à des outils institutionnels, tels que ceux proposés par la Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte de l'université Paris-Saclay. Toutefois, le manque de précisions sur cette initiation ne permet pas de déterminer s'il s'agit véritablement d'une formation à la recherche ou simplement d'un enseignement méthodologique centré sur la recherche bibliographique.

Le suivi global des étudiants est lacunaire. Bien que les étudiants inscrits en L.AS1 ou L.AS2 représentent environ 60 % de l'effectif de PASS à partir de 2022, le nombre d'admis en DFGSM2 à partir des L.AS est très faible et n'atteint pas les 50 % attendus par la réforme, même sur la dernière année universitaire évaluée. De plus, aucune donnée n'est communiquée concernant le devenir des étudiants de PASS qui ne poursuivent pas en études de santé et s'orientent vers une licence, en termes d'effectifs ou de filières choisies.

Conclusion

Points forts

- Un fort taux de réussite des étudiants inscrits en PASS, DFGSM2 et DFGSM3 ;
- Une formation linguistique propice à une mobilité internationale sortante en augmentation.

Points faibles

- Une formation à et par la recherche nettement insuffisante ;
- Un suivi des étudiants de première année du cycle inexistant et non démontré pour le reste du cycle ;
- Un dispositif d'amélioration continue insuffisamment développé.

Recommandations

- Introduire une initiation à la recherche dès le PASS, ou à défaut dès le DFGSM2.
- Instaurer un dispositif de suivi spécifique des étudiants de PASS, de L.AS, et des années ultérieures, afin de mieux identifier et accompagner les étudiants en difficulté tout au long du cycle.
- Veiller à ce que la formation dispose d'un vrai dispositif d'amélioration continue.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'éléments sur le parcours d'accès spécifique santé (PASS) ;
- Manque d'éléments sur la formation à et par la recherche ;
- Manque d'éléments sur le suivi des étudiants de première année ;
- Manque d'éléments sur le processus d'amélioration continue de la formation.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP) de l'université Paris-Saclay qui confère un grade de licence est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie. Les étudiants accèdent à cette formation par le parcours accès spécifique santé (PASS), une licence accès santé (LAS), ou par passerelle. En 2022-2023, ce diplôme compte 380 étudiants inscrits en deuxième année (DFGSP2), et 266 étudiants inscrits en troisième année (DFGSP3).

Analyse globale

Suite à la réforme de l'accès aux études de santé qui a eu lieu au cours de la période évaluée, l'équipe pédagogique a fait preuve d'une forte adaptabilité à plusieurs niveaux, en particulier par le recrutement diversifié des publics d'étudiants en DFGSP2 et la réingénierie des maquettes du DFGSP2 pour favoriser la réussite d'une population d'étudiants hétérogène. Des progrès sont également observés en matière d'innovation pédagogique, avec le développement de la pluridisciplinarité dans les enseignements optionnels et l'ouverture du conseil de perfectionnement à des acteurs du monde socio-économique liés à la formation. Toutefois, des axes d'amélioration subsistent, notamment concernant la formation à et par la recherche ainsi que la formation aux compétences linguistiques.

La formation a su adapter son organisation, le contenu des enseignements et le suivi de ses étudiants pour une meilleure réussite. La réforme de l'accès aux études de santé a levé une critique majeure de l'évaluation précédente, qui pointait le manque de suivi des étudiants reçus/collés issus de la première année commune aux études de santé (PACES). L'équipe pédagogique s'est fortement adaptée à son public d'étudiants, dont l'hétérogénéité a grandi avec la réforme, en particulier concernant le niveau de connaissances acquises en PASS et L.AS. En effet, la formation recrute en DFGSP2 les étudiants venant de plusieurs universités : l'université Paris-Saclay, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), l'université d'Évry-Val-d'Essonne, l'université Paris-Est Créteil, ou Sorbonne université. Ce recrutement génère une disparité de réussite en DFGSP2 en fonction de l'université d'origine, allant de 71 % de réussite pour les étudiants issus de Sorbonne Université à environ 44 % pour ceux issus de l'UVSQ, par exemple. Afin de trouver des moyens de favoriser la réussite des étudiants, plusieurs enquêtes et consultations ont été menées auprès des étudiants et auprès de quatre autres formations (DFGSP) nationales. Ces démarches ont conduit à une redistribution des unités d'enseignements (UE) dans chaque semestre, une réduction du nombre d'heures par semestre pour alléger la charge de travail des étudiants, la mise en place d'un soutien neuropsychologique et la création d'un tutorat solidaire en DFGSP2. Jusqu'alors, le tutorat n'était proposé qu'en première année santé. Par ailleurs, un suivi personnalisé des redoublants de DFGSP2 a également été mis en place, avec 126 étudiants pour 74 rendez-vous individuels.

La formation développe de nombreux partenariats académiques locaux et régionaux. Ces partenariats favorisent des interactions enrichissantes avec des acteurs participant à un programme d'unités d'enseignement libre (UEL) diversifié. Ces collaborations renforcent la pluridisciplinarité de la formation. Parmi les initiatives remarquables, les étudiants en DFGSP ont la possibilité de suivre l'UEL 319 Santé défense, ouverte à toutes les facultés de santé d'Île-de-France. Ce programme, dispensé les samedis, combine un programme commun à toutes les formations en santé et un programme spécifique à chaque formation.

Le pilotage de la formation est pleinement opérationnel, reposant sur des dispositifs efficaces d'évaluation interne et d'amélioration continue. Les évaluations de l'enseignement réalisées auprès des étudiants ainsi que l'analyse de leur réussite sont prises en compte pour répondre au mieux à leurs besoins.

Face à une attractivité en berne des études de pharmacie depuis la réforme, des actions ont été mises en place à divers niveaux. Suite à la chute d'environ 30 % des effectifs en DFGSP3, des efforts ont été déployés pour valoriser la diversité des carrières préparées à la faculté de pharmacie. Parmi elles, la promotion de formations connexes, telles que le DEUST *Préparation en pharmacie*, afin de développer des passerelles entrantes, et le master *Sciences du médicament*, visant à renforcer les perspectives de poursuite d'études. Par ailleurs, le dispositif de « réversion L.A.S » a été utilisé pour admettre en DFGSP2 des étudiants issus du PASS.

L'innovation pédagogique a connu un développement significatif, s'appuyant sur les outils proposés par l'établissement et la mission dédiée d'un enseignant-chercheur (EC) soutenu par l'UFR. Bien qu'une approche pédagogique par compétences soit mentionnée, les matrices ont conservé leur ancien format par discipline. La diversification des modalités pédagogiques repose principalement sur le numérique, avec l'introduction d'outils innovants tels que Wooflash, basé sur l'intelligence artificielle. Cependant, cette numérisation s'accompagne d'un dispositif de présentiel obligatoire par groupe, dont l'efficacité reste à démontrer.

L'objectif d'ouverture à l'international est pris en compte et se traduit par une offre spécifique prometteuse. L'ouverture efficiente de programmes ERASMUS+ Mobilité internationale de crédits (MIC) ou *Blended intensive program* (BIP) permet à huit ou neuf étudiants par an de bénéficier de la mobilité internationale, un chiffre relativement faible mais notable en premier cycle des formations de santé. Cette offre est complémentaire de l'effort produit pour l'enseignement d'une unité d'enseignement (UE) optionnelle en langue étrangère.

La formation à et par la recherche manque de structuration et de lisibilité dans la matrice des enseignements. Seulement 53 étudiants par an sur tout le cycle choisissent une UE optionnelle spécifique industrie/recherche, soit au maximum 8 % des étudiants. Seuls 25 étudiants par an font un stage dans le cadre du parcours d'initiation à la recherche. Pour la majorité des étudiants, les approches méthodologiques sont abordées en travaux pratiques, ce qui n'est pas suffisant.

La formation aux compétences linguistiques est honorable, avec 3 crédits ECTS d'anglais en PASS (et L.A.S), suivis de 21 heures par an pour atteindre le niveau B2. Toutefois, les modalités de vérification de l'atteinte de cet objectif ainsi que le pourcentage d'étudiants qui y parviennent ne sont pas précisés.

Le nombre de professionnels enseignant en DFGSP2 et DFGSP3, en dehors des EC, est insuffisant. La formation ne compte que 5 professionnels vacataires pour 20 heures d'enseignement sur le cycle. Ce nombre est insuffisant, bien que le DFGSP ait pour mission de former des étudiants pour le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) en deuxième cycle.

La diversification de l'origine des étudiants en première année de santé est limitée. Les étudiants proviennent essentiellement de L.A.S scientifiques (*Physique chimie, Mathématiques et Sciences de la vie*). Le recrutement des étudiants de L.A.S est inégal selon les universités, avec, par exemple, seulement 9 étudiants inscrits en L.A.S à l'UVSQ pour 25 places. Depuis 2022-2023, la formation collabore avec une L.A.S pluridisciplinaire portée par plusieurs universités et parvient à un recrutement de 50 % d'étudiants issus de PASS et de 50 % d'étudiants issus de L.A.S.

Conclusion

Points forts

- De nombreux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants en DFGSP2 ;
- Un programme d'UE libres riches avec de nombreux partenariats locaux et régionaux ;
- Un conseil de perfectionnement et une amélioration continue efficaces ;
- Une forte implication pour rendre la formation attractive ;
- Un soutien à l'innovation pédagogique par l'université Paris-Saclay et des formations dédiées aux enseignants ;
- Une offre de mobilité internationale pour les étudiants structurée et fonctionnelle.

Points faibles

- Une grande disparité de réussite en DFGSP2 en fonction du parcours PASS ou L.AS des différentes universités ;
- Une formation à et par la recherche limitée à certains parcours et donc à une proportion faible d'étudiants ;
- Un enseignement en anglais insuffisamment valorisé.

Recommandations

- Pour augmenter la réussite en DFGSP2, mener une réflexion pour harmoniser les UE de PASS et de L.AS afin d'homogénéiser les connaissances des étudiants issus des différentes universités et lisser les disparités de recrutement selon les universités.
- Créer un réel enseignement méthodologique en recherche dès le DFGSP2 en s'appuyant sur les ressources de l'université.
- Valoriser l'enseignement de l'anglais par une certification et introduire des cours enseignés en anglais dans le cursus, en plus de ce qui est proposé en UE libre.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence Sociologie de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et par l'UFR Sciences de l'homme et de la société de l'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). Six parcours sont proposés en troisième année (L3) : le parcours *Formation et emploi* (spécificité de l'UEVE), le parcours *Sociologie visuelle et filmique* (spécificité de l'UEVE), le parcours *Sociologie du travail et des entreprises* (spécificité de l'UEVE), le parcours *Sociologie des sciences techniques et société* (spécificité de l'UEVE), le parcours *Enseignement et sciences pluridisciplinaires* (spécificité de l'UEVE), et le parcours *Sociologie* (spécificité de l'UVSQ). Cette formation, qui contient environ 1 482 heures étudiant, fait appel à 22 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 678 étudiants.

Analyse globale

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, et s'inscrit dans un *continuum* avec le master Sociologie et le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Elle est attractive et suit la réussite, parfois faible, ainsi que le devenir de ses étudiants, sans toutefois en proposer toujours une analyse suffisamment rigoureuse. Elle bénéficie d'un bon adossement à la recherche malgré des moyens limités. Son organisation pédagogique s'articule autour d'un programme en cohérence avec les objectifs de formation, mais l'approche par compétences n'est pas finalisée et les liens avec le monde professionnel sont insuffisamment matérialisés. Le processus d'évaluation interne de la licence est mis en œuvre, mais manque de structuration.

La formation est attractive et déploie des dispositifs d'information pertinents. Si le nombre d'étudiants inscrits en première année (L1) est en hausse sur la période observée (322 en 2020-2021, 335 en 2021-2022 et 377 en 2022-2023), celui des néo-bacheliers inscrits en L1 reste stable (201 en 2020-2021, 206 en 2021-2022 et 200 en 2022-2023). L'équipe pédagogique souligne l'augmentation du nombre d'étudiants accédant à la formation par réorientation. En 2022-2023, la capacité d'accueil de 325 places est dépassée, 340 candidats ayant accepté la formation dans Parcoursup, ce qui témoigne de son attractivité. Néanmoins, les données relatives aux candidatures et aux admissions des années précédentes faisant défaut, l'évolution de cette attractivité ne peut être appréciée. Seule la moitié environ des inscrits de L1 est titulaire d'un baccalauréat général (47 % en 2020-2021, 55 % en 2021-2022 et 55 % en 2022-2023), quand les titulaires de baccalauréats technologiques représentent en moyenne plus du quart des inscrits (32 % en 2020-2021, 25 % en 2021-2022 et 28 % en 2022-2023). La formation fait souvent l'objet de choix d'orientation par défaut. Dans le but d'améliorer son attractivité en adéquation avec ses prérequis, des actions d'information spécifiques sont mises en place, en complément des dispositifs propres à l'établissement, à destination des lycéens. Parmi celles-ci, par exemple, le concours « Faites de la socio », en lien avec le programme de sciences économiques et sociales du lycée.

La formation suit le devenir de ses diplômés, mais n'en réalise pas une analyse rigoureuse. Les enquêtes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études à six mois montrent que plus de 80 % des répondants sont en poursuite d'études dans des formations en lien avec les objectifs de la licence. Ils se trouvent massivement en master, particulièrement en master Sociologie et en master MEEF. La licence permet donc à ses diplômés d'accéder aux poursuites d'études auxquelles elle prépare et assure un *continuum* avec les formations de second cycle de l'établissement.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche malgré des moyens limités. Sur l'ensemble de l'équipe pédagogique composée de 112 enseignants, 22 sont enseignants-chercheurs (18,03 % des enseignants), très majoritairement issus de la section 19 du Conseil national des universités (CNU). Ces derniers

assurent 1023 heures étudiant. La licence intègre la formation à et par la recherche en L1 et/ou en deuxième année (L2) selon les sites, ainsi que par la rédaction d'un mémoire en troisième année (L3). Elle présente une bonne articulation aux thématiques de recherche, les parcours de L3 préparant au master *Sociologie*, mais aucun dispositif d'accueil des étudiants en laboratoire n'est déployé. La formation s'efforce de sensibiliser ses étudiants à l'intégrité scientifique. Le small private online course (SPOC) « sciences en société » figure dans la maquette fournie par l'UEVE, mais, de manière surprenante, n'apparaît pas mobilisé par la formation de l'UVSQ. La bibliothèque universitaire accompagne les étudiants par des formations à la recherche bibliographique.

L'organisation pédagogique de la formation est construite autour d'un programme en adéquation avec ses objectifs, mais l'approche par compétences n'est pas finalisée. Si certains enseignements adoptent une démarche par projet, les méthodes pédagogiques sont globalement traditionnelles. La formation ne peut pas s'engager dans des projets soutenus par les moyens d'un projet d'investissement avenir (PIA), ceux-ci étant fléchés vers les *graduate schools*. La mise en lien entre les enseignements et les compétences visées a été amorcée, mais l'approche par compétences n'est pas finalisée à travers les blocs de compétences présentés, qui s'apparentent davantage à ce stade à des regroupements de matières. Un renforcement de l'accompagnement de l'établissement sur le déploiement de l'approche par compétences est suggéré.

Malgré l'intégration d'éléments de professionnalisation, les relations de la formation avec le monde professionnel sont insuffisamment matérialisées. La formation comprend un enseignement de « projet personnel d'études et d'insertion », et un temps de rencontre entre les étudiants et des professionnels est mis en place en L3. Des professionnels interviennent également en qualité de vacataires (à hauteur de 30,5 % du volume horaire de la formation), notamment dans les enseignements spécialisés de L3, mais aussi plus largement, pour contribuer à pallier les difficultés d'encadrement de la formation. Des efforts pour prendre en compte les besoins socio-économiques et culturels du territoire sont mentionnés, mais aucun éclairage concret n'est apporté sur les liens établis. La possibilité pour les étudiants d'être recrutés en tant qu'assistants d'éducation est soulignée, mais ce dispositif de préprofessionnalisation dépend du rectorat d'académie et ne peut donc pas être directement attribué à l'établissement. La réalisation d'un stage obligatoire est prévue en L3 pour quatre des parcours proposés. En dehors de ces parcours, il est possible d'effectuer un stage au choix en milieu professionnel.

Malgré un suivi de la réussite des étudiants, certains taux de réussite sont bas et insuffisamment analysés. Des dispositifs de soutien à la réussite des étudiants sont mis en place, tels qu'un enseignement transversal et disciplinaire « émulateur » et un rendez-vous annuel individuel avec un enseignant-référent pour l'ensemble des étudiants de L1. Bien que les taux de réussite en L1 se soient améliorés depuis la précédente évaluation, ils restent fluctuants et en baisse sur la période observée : 48 % en 2020-2021, 35 % en 2021-2022 et 42 % en 2022-2023. Un fort taux d'abandon est observé en cours de cursus, tant en L1 qu'en L2. Bien que les taux de réussite en L3 soient plus satisfaisants, ils restent faibles et en diminution sur la période observée : 91 % en 2020-2021, 78 % en 2021-2022 et 72 % en 2022-2023. Il est souligné que les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants ne peuvent suffire à pallier les lacunes de certains d'entre eux. Cette remarque semble pertinente pour les taux en L1, mais ne paraît pas suffisante pour analyser ceux observés en L3. Il est donc recommandé de réaliser une analyse spécifique de la réussite en L3 afin de dégager des pistes de remédiation.

Le processus d'évaluation interne de la formation est insuffisamment structuré. Différentes évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants sont mises en place : l'EUPCPS organise une évaluation (mais le taux de réponse est très faible, compris entre 6 % et 16 %), de même que la formation sur chacun des sites. Toutefois, la coordination de ces actions et la manière dont leurs résultats conduisent concrètement à l'amélioration continue de la formation sont peu lisibles. L'articulation entre l'évaluation mise en œuvre par l'EUPCPS et les dispositifs déployés par la formation n'est notamment pas perceptible. Deux conseils de perfectionnement distincts sont organisés sur chacun des sites. Ces conseils mettent l'accent sur le bilan des actions de l'équipe pédagogique, mais abordent peu les perspectives d'amélioration continue de la formation. Il est donc difficile d'évaluer dans quelle mesure ils contribuent à l'évolution de la formation. La mise en place d'un conseil commun est envisagée en préambule à sa déclinaison sur les deux sites. Cette initiative est à soutenir, car une meilleure coordination et une analyse commune de données complètes sont nécessaires pour assurer un pilotage plus homogène de la formation. Les données concernent souvent uniquement le site de l'UEVE, ce qui les rend lacunaires.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international et présente une dimension pluridisciplinaire limitée. Des partenariats de mobilité internationale existent et les étudiants suivent un enseignement de langue étrangère à chacun des semestres (mais aucun cours disciplinaire n'est proposé en langue étrangère). Malgré ces dispositions favorables, le nombre de mobilités sortantes est très faible (trois en 2020-2021, six en 2021-2022 et une en 2022-2023). Il est donc souhaitable de développer les incitations à la mobilité internationale. La dimension pluridisciplinaire, si elle est présente dans la formation, reste toutefois limitée. Les blocs proposés comme ouverture comprennent une forte proportion d'enseignements relevant, ou très proches, du domaine de la sociologie, particulièrement en L3. La fermeture de la double licence Sociologie-histoire en 2022 est

évoquée, mais sans explication, alors même que l'université Paris-Saclay ambitionne de développer des licences double-diplôme.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive, mais qui peine à retenir ses étudiants ;
- Une bonne qualité de poursuite d'études ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Des taux de réussite bas en L3 ;
- Des liens avec le monde professionnel peu matérialisés ;
- Une appropriation insuffisante de l'approche par compétences ;
- Un manque de structuration et de données dans la mise en œuvre du processus d'amélioration continue ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs permettant une analyse de la réussite des étudiants.
- Renforcer les liens avec le monde professionnel en vue de préparer l'insertion professionnelle des étudiants.
- Finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences.
- Mettre en place un processus d'amélioration continue efficient.
- Développer les incitations à la mobilité internationale.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CHIMIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orsay. Après un tronc commun de trois semestres, trois parcours sont proposés : le parcours *Analyse, contrôle-qualité, environnement*, le parcours *Synthèse*, et le parcours *Chimie industrielle*. Un quatrième parcours *Matériaux et produits formulés* doit ouvrir en septembre 2024. Cette formation contient environ 1 960 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 225 étudiants et 40 enseignants permanents.

Analyse globale

Le BUT *Chimie* s'inscrit parfaitement dans les ambitions de l'université Paris-Saclay. Dans le cadre de la réforme nationale, la formation réorganisée en trois années a intégré les licences professionnelles (LP) du département de Chimie comme parcours de troisième année du BUT (BUT3). Le BUT *Chimie* accueille peu de bacheliers technologiques, malgré un quota dérogatoire inférieur à la moyenne nationale. Il est bien articulé avec les formations connexes dans le même domaine (licence notamment) avec lesquelles des passerelles existent pour les étudiants. Le BUT intègre fortement la formation à et par la recherche. Bien que la participation des professionnels aux enseignements soit très faible, la professionnalisation, historiquement très présente et efficace dans la formation, a été renforcée par le passage en apprentissage de la deuxième année de BUT (BUT2) lié au fort rapprochement avec les LP. L'internationalisation est un point fort et original du BUT *Chimie* qui propose, en complément des dispositifs classiques d'échanges ERASMUS soutenus par l'IUT, une double diplomation avec l'Université du Québec à Chicoutimi depuis 2023, une section « anglais renforcé » et la certification TOEIC à tous les apprentis.

Le BUT *Chimie* propose une formation à et par la recherche très bien développée. Le dossier d'autoévaluation (DAE) rapporte uniquement 10 heures dédiées à la formation à et par la recherche. Cependant, 20 enseignants-chercheurs (EC) interviennent pour un total de 700 heures, soit 37 % des 1 960 heures d'enseignement. Les deux stages ainsi que l'apprentissage peuvent se dérouler dans des laboratoires de recherche et développement, qu'ils soient publics ou privés (chiffres non précisés). Les étudiants en BUT3 suivent des conférences de recherche et peuvent participer à des colloques. Enfin, de nombreuses situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) sont construites sur la base de sujets de recherche et utilisent du matériel présent dans le Laboratoire d'étude des techniques et instruments d'analyse moléculaire (LETIAM), en lien direct avec les chercheurs.

La formation entretient d'excellentes relations avec le monde industriel et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. L'environnement géographique de l'IUT d'Orsay a favorisé la création de solides liens professionnels dans le secteur de la chimie. Depuis de nombreuses années, les conseils de perfectionnement (CP), les offres de stage et les contrats d'apprentissage du diplôme universitaire de technologie (DUT, devenu les deux premières années du BUT *Chimie*) ainsi que des quatre licences professionnelles (futurs BUT3, en apprentissage pour environ 60 étudiants par an) s'appuient sur des liens solides avec le monde professionnel. Ces réseaux, toujours actifs, continuent de se développer. L'équipe pédagogique inclut 39 professionnels, bien que leur intervention dans la formation reste limitée (68 heures). Par ailleurs, la création d'un réseau d'*alumni* en 2024 a déjà permis l'expansion du BUT2 en apprentissage, avec 12 apprentis dès la première année. L'immersion en entreprise représente une part significative de la formation, permettant aux étudiants d'obtenir au moins 112 crédits ECTS sur 600 en BUT2 et 120 crédits ECTS sur 600 en BUT3, voire davantage pour les apprentis. Tous les étudiants bénéficient de cette expérience, complétée par des dispositifs comme le projet personnel et

professionnel (PPP) et un portfolio, mobilisant 200 étudiants en 2023-2024. Cependant, le dossier ne fournit pas d'éléments précis sur le contenu et l'impact de ces dispositifs pour la professionnalisation des étudiants. L'IUT soutient cette dynamique avec sa cellule entreprise et son service communication.

Le BUT Chimie bénéficie d'une très bonne ouverture à l'international. Les étudiants suivent une formation en anglais de 72 heures. Une initiative originale, la section « anglais renforcé », permet d'ajouter 80 heures supplémentaires de travaux pratiques (TP) en anglais sur deux ans. La certification TOEIC est proposée à tous les étudiants, avec un financement pour les apprentis. La formation propose une co-diplomation avec l'Université du Québec à Chicoutimi depuis 2023, ce qui est relativement rare pour un BUT. En matière de mobilité étudiante, les mobilités sortantes sous forme de stages en BUT2 sont importantes, avec 10 étudiants en 2022-2023, soit environ 15 % des étudiants inscrits en BUT2. Cependant, la mobilité entrante est plus limitée, avec seulement trois étudiants en mobilité via la plateforme Campus France, en raison de l'absence d'étudiants chinois. Une ouverture aux étudiants vietnamiens et indiens est prévue pour 2024. Un diplôme universitaire (DU) *Français langue étrangère (FLE)*, co-géré par les trois IUT de l'université Paris-Saclay, est proposé aux étudiants en mobilité entrante en amont de leur intégration au BUT. L'IUT soutient cette dynamique avec une cellule « relations internationales » (RI) composée d'un responsable pour l'IUT et d'un correspondant par département.

La formation est construite sur la base d'une approche par programme et par compétences, et elle déploie des méthodes et pratiques parfaitement adaptées à sa finalité. Le référentiel national de compétences est mis en œuvre à travers des SAÉ structurées selon trois niveaux de compétences et soutenues par des ressources adaptées, assurant ainsi l'alignement pédagogique. La diversification du parcours national en BUT3 a été pensée et mise en place dans le cadre d'un accompagnement à la formation à la pédagogie portée par un enseignant du diplôme, dans le cadre du projet PORTAE, financé par l'université. L'équipe se distingue par son engagement, illustré notamment par le développement d'un pilote de fermentation alcoolique pendant un congé d'innovation pédagogique, et par sa participation aux journées de l'innovation et de la recherche dans l'enseignement de la chimie. Les modalités d'enseignement sont variées, avec notamment de la pédagogie inversée en SAÉ, du tutorat par les pairs et des quiz « se mettre au travail et y rester » construits à partir d'une publication de la revue française de pédagogie. La formation à distance n'est pas investie, mais l'autoformation est accompagnée par des espaces spécifiquement aménagés et accessibles (salle Pepito) permettant les travaux de groupe et en autonomie.

Le parcours des étudiants est particulièrement bien suivi et analysé, mais le taux de bacheliers technologiques accueillis est bas. La formation est attractive, avec 1 200 candidats pour 100 admis et 80 inscrits chaque année sur les deux dernières années, bien que des difficultés structurelles soit à relever telles que l'attrait des lycéens pour les sciences, les impacts de la réforme des IUT, et la concurrence des bachelors privés. Le flux des bacheliers technologiques est attentivement mesuré compte tenu du faible vivier constaté en région parisienne, mais les quotas ne sont pas respectés (20 % pour un quota dérogatoire de 30 %). Des dispositifs sont mis en place pour entretenir cette attractivité, tels que les présentations dans les lycées de secteur ou les demi-journées d'immersion pour les lycéens. Un travail important a été réalisé pour évaluer la réussite des étudiants en fonction des compétences et des crédits ECTS acquis. Le taux de réussite en BUT1 et BUT2 est de 50 %, avec 100 % des crédits ECTS validés par les étudiants qui réussissent. Parmi les étudiants, 63 % passent en BUT2 et 80 % poursuivent en BUT3. Toutefois, un taux de démission et réorientation supérieur à 25 % est noté en BUT1. Ce constat intervient malgré un encadrement renforcé, chaque groupe de TP étant suivi par un enseignant-référent, avec au moins un entretien individuel par semestre.

Concernant l'insertion professionnelle, les résultats des anciennes licences professionnelles laissent présager des taux élevés d'insertion professionnelle, compris entre 70 % et 85 %. Néanmoins, une attention particulière devra être portée à la poursuite d'études, qui pouvait atteindre jusqu'à 30 %, notamment dans des masters du même établissement. Cela a été pris en compte, et une baisse du taux d'insertion professionnelle post-BUT est anticipée, en raison du report vers la poursuite d'études après le DUT.

La formation ne dispose pas formellement d'un conseil de perfectionnement (CP), mais utilise temporairement d'autres dispositifs et instances pour assurer un processus d'autoévaluation et d'amélioration continue. En effet, il est prévu d'établir un CP en 2024 afin de réaliser un bilan des trois années du BUT. Ce conseil inclura des étudiants et des représentants du monde industriel (maîtres de stage) et un représentant du Centre de formation des apprentis (CFA), en plus des membres du département et de l'IUT. Les effectifs ne sont pas indiqués. Dans l'intervalle, le responsable du BUT s'est appuyé de manière pertinente sur la commission d'examen des vœux de Parcoursup pour l'attractivité, les jurys pour la réussite, et les conseils d'IUT pour les effectifs. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée via les questionnaires publiopostés gérés par l'université Paris-Saclay, ainsi que dans le cadre de réunions avec les délégués étudiants. Un questionnaire de rentrée est aussi proposé en vue d'améliorer l'accueil. Enfin, des pistes d'amélioration sont évoquées, témoignant d'un réel souci d'associer les étudiants au processus, dans le but de solidifier les résultats d'enquête, mais aussi d'augmenter leur participation active à la formation.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage à la recherche particulièrement développé ;
- Une ouverture à l'international notable.

Points faibles

- Un taux faible de bacheliers technologiques, malgré un quota dérogatoire inférieur à la moyenne nationale ;
- Une faible participation des professionnels à l'enseignement ;
- Un conseil de perfectionnement non mis en place formellement.

Recommandations

- Organiser l'accueil et l'accompagnement d'un nombre supérieur de bacheliers technologiques.
- Augmenter la part d'enseignements réalisés par des professionnels.
- Veiller à la mise en place formelle d'un conseil de perfectionnement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux faible de bacheliers technologiques malgré un quota dérogatoire inférieur à la moyenne nationale ;
- Une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan. Après la première année (BUT1), trois parcours sont proposés : le parcours *Électricité et maîtrise de l'énergie*, le parcours *Automatisme et informatique industrielle*, et le parcours *Électronique et systèmes embarqués*. Cette formation contient environ 2 600 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 446 étudiants et 67 enseignants permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement pour la formation est lacunaire et ne permet pas de procéder à une évaluation complète. La stratégie de fusion des données relatives aux trois parcours de deux départements, sans distinguer la voie traditionnelle de la voie de l'alternance, nuit au processus.

Analyse globale

La formation est dispensée de manière traditionnelle et en alternance par deux départements (GEII-1 et GEII-2) pour les trois parcours. L'alternance est proposée dès le BUT par GEII-1 alors que le département GEII-2 ne la met en œuvre qu'à partir de la deuxième année (BUT2). En adéquation avec la stratégie de l'établissement, le BUT *GEII* est attractif et offre un point d'entrée aux bacheliers technologiques au sein d'une formation professionnalisante malgré une participation très limitée de professionnels, pratiquant une ouverture à l'international, déployant une approche par compétences et diversifiant ses pratiques pédagogiques.

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de celui-ci, notamment en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études au sein de l'établissement. Cette formation est la seule opportunité d'études supérieures en électricité, électronique et automatisme dans le premier cycle de l'établissement. Elle a déjà mis en place des passerelles entrantes/sortantes avec d'autres formations de l'établissement, et poursuit le travail en ce sens.

Les moyens humains dont dispose la formation permettent un fonctionnement efficace. Le taux d'encadrement de la formation est élevé avec 67 enseignants et enseignants-chercheurs (EC) permanents et 39 non-permanents pour environ 450 étudiants, et offre des marges de manœuvre. Les chiffres concernant la soutenabilité de la formation ne sont pas communiqués, mais le déploiement de la troisième année (BUT3) a été fait à coût et moyens humains constants, sans suppression de groupes d'étudiants, en mutualisant les enseignements avec les licences professionnelles (LP) portées par ces départements. Cependant, la mise en place du BUT3 a entraîné la fermeture des semestres à rentrée décalée, conçus pour une meilleure réussite des étudiants.

L'ouverture à l'international est bien engagée et devrait encore se consolider. Les heures d'enseignements d'anglais suivent le volume proposé par le programme national (150 heures pour les deux premières années de BUT). Différentes actions permettant aux étudiants de pratiquer une langue étrangère sont proposées, telles que le *virtual exchange* au deuxième semestre, le voyage international au troisième semestre pour une vingtaine d'étudiants, et le cours de mathématiques en anglais. La formation ne propose pas de certification en langue étrangère. Un parcours conventionné entre l'École de technologie supérieure de Montréal et l'IUT de l'université

Paris-Saclay est testé depuis 2023. La formation bénéficie des programmes internationaux d'accueil d'étudiants étrangers (Maroc, Mexique) mis en place par l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT). Hors période de pandémie et en tenant compte de certains contextes internationaux instables, le nombre d'étudiants en mobilité sortante avoisine la trentaine (8 % des effectifs). Preuve de l'engagement pour cette ouverture, plusieurs mécanismes de soutien financier à la mobilité sont offerts. Une mobilité entrante encadrée existe, certes encore modeste, mais bien effective (huit étudiants).

La formation entretient des relations satisfaisantes avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La tenue d'un forum des entreprises annuel rassemblant une cinquantaine d'entreprises permet de préserver et de multiplier les contacts au bénéfice des étudiants dans leur recherche de stages. Si 19 professionnels participent pour seulement 3,3 % du volume total des heures d'enseignement des deux premières années de BUT, cette participation est plus importante, à hauteur de 11 %, en ne considérant que la voie de l'alternance. Il est nécessaire de renforcer l'implication des professionnels dans les enseignements liés au cœur de métier afin d'assurer une réelle dimension professionnalisante à la formation. La zone géographique de l'IUT concentre, bien plus qu'ailleurs, des entreprises du domaine du GElI, ce qui explique que 100 % des étudiants trouvent un stage. L'attrait pour alternance, et ce dès la première année, est croissant. La formation intègre des éléments de professionnalisation à travers les stages en milieu et fin de cursus, les projets et plus récemment les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). La formation sensibilise à l'entrepreneuriat par la dispense de cours spécifiques en troisième année selon une approche *design thinking*. Elle déploie une véritable pédagogie de l'alternance pour tous les publics concernés (dès le BUT1), mais la formation continue mérite d'être développée. Il n'y a pas d'offre spécifique à la formation continue. Aucune demande de validation des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE) sur la période révolue n'est mentionnée.

Le BUT GElI est construit selon le programme national (PN) et suit parfaitement l'approche par compétences. Chaque parcours du BUT GElI a sa propre fiche au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), également définie nationalement. Un e-portfolio est mis en place de manière généralisée. La formation ne propose pas de certification professionnelle dans le cœur de métiers. La diversification des pratiques pédagogiques est décrite, en particulier la pédagogie par SAÉ, au cœur de la réforme du BUT. Cette approche favorise l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, tout en incluant des méthodes telles que les classes renversées, l'évaluation par les pairs, et les jeux sérieux. Au-delà du cadre imposé par le PN en matière d'intégration des enjeux de développement durable dans la formation, des projets très concrets dans ce sens (par exemple avec le Laos) sont portés par les enseignants. L'enseignement en présentiel est privilégié. Les deux départements n'apportent pas d'informations sur leur panel de plateformes pédagogiques, qui constitue pourtant un véritable atout pour la formation des étudiants en IUT. Les équipes participent tous les ans aux appels à projets pour des investissements. En 2023, par exemple, le programme Initiatives d'excellence (IDEX) a financé à hauteur de 36 000 euros l'aménagement d'une salle d'automatismes « usine du futur ». Cette initiative s'inscrit dans une démarche désormais généralisée.

Le BUT GElI de l'IUT de Cachan est attractif. Le nombre de candidatures est stable, avec plus de 2 800 candidats en BUT1 en 2022-2023 pour une capacité d'accueil déclarée sur Parcoursup de 190 places. À la différence des difficultés rencontrées par des formations similaires, le vivier insuffisant de bacheliers technologiques Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) n'empêche pas les deux départements d'approcher des 50 % imposés par le rectorat (les bacheliers technologiques représentent en moyenne 45 % des inscrits sur la période d'évaluation considérée).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche fragile. Dans les deux départements, une trentaine d'EC (représentant 46 % des enseignants permanents) dispensent seulement 380 heures étudiants en BUT1 et BUT2, sans que soit suffisamment indiquée la manière dont leurs activités de recherche sont valorisées dans les enseignements. Dix à 15 % des étudiants effectuent leur stage de cursus dans des laboratoires de recherche, qui sont nombreux dans cette zone géographique, et dans les domaines couverts par la formation. L'usage de cours en ligne, conçus par l'établissement, est une piste évoquée pour initier les étudiants à l'intégrité et à la déontologie. Le volume horaire consacré à une sensibilisation à la recherche documentaire, faite par les enseignants de culture et communication, n'est pas précisé.

La réussite en BUT1 est très contrastée selon le type de baccalauréat. Le suivi de cohorte de la formation, par types de baccalauréat, met en exergue le faible niveau des bacheliers technologiques, recrutés afin d'honorer la moitié des places qui leur sont réservées. Leur taux de réussite est inférieur de 40 points à celui des bacheliers généraux. Cette situation est préoccupante compte tenu de l'accompagnement déjà mis en place en matière de révisions et de soutiens. Plus de 75 % des diplômés poursuivent les études après la deuxième année pour intégrer une licence, une LP ou une formation d'ingénieur, souvent par apprentissage. Bien qu'aucune enquête d'insertion ne soit produite, la mise en place du BUT3 nécessite une attention particulière sur l'insertion immédiate de ses diplômés.

Le processus d'évaluation interne est perfectible. Le taux de retour de l'enquête nouvellement créée sur l'évaluation des enseignements est faible (25 % de réponses). Le compte rendu du conseil de perfectionnement

ne mentionne pas la qualité de ses membres, ce qui ne permet pas de connaître la répartition des différents acteurs, en particulier les étudiants et les représentants du monde socio-économique. Le bilan de l'évaluation des enseignements et de la formation n'est pas abordé, ce qui empêche de proposer les actions d'amélioration à mettre en place.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité ;
- Une formation en cohérence avec les besoins du monde socio-économique ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées ;
- Une offre de formation en alternance, répartie sur les trois années du BUT ;
- Un déploiement généralisé de l'approche par compétences et du portfolio.

Points faibles

- Une très faible participation des professionnels ;
- Une implication insuffisante des enseignants-chercheurs dans les enseignements ;
- Une démarche d'amélioration continue perfectible.

Recommandations

- Renforcer le lien avec le monde socio-économique en favorisant la participation active de davantage de professionnels sur l'ensemble du cycle.
- Impliquer davantage les enseignants-chercheurs dans les enseignements.
- Conforter le conseil de perfectionnement comme un véritable organe de pilotage au sein de la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique (GMP)* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est porté par le département GMP de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan. À l'issue de la première année (BUT1), trois parcours sont proposés à partir de la deuxième année (BUT2) ou la troisième année (BUT3) : le parcours *Innovation pour l'industrie*, le parcours *Management de processus industriel*, et le parcours *Simulation numérique et réalité virtuelle*. En 2022-2023, cette formation compte 215 étudiants et 29 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation s'inscrit dans la stratégie de l'établissement, offrant un point d'entrée aux bacheliers technologiques au sein d'une formation professionnalisante qui déploie une approche par compétences et diversifie ses pratiques pédagogiques. Cependant, elle fait face à une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation, un manque d'adhésion des étudiants dans les évaluations des enseignements et de la formation, ainsi qu'à l'absence d'un conseil de perfectionnement (CP) spécifique depuis la mise en place du BUT.

La formation a un positionnement cohérent dans l'offre de formation du premier cycle de l'université Paris-Saclay. Ce BUT GMP n'est pas concurrencé à l'échelle de l'université Paris-Saclay par une autre formation BUT GMP dispensée par une université membre associée. L'existence ou le développement de passerelles entrantes et sortantes vers d'autres formations au sein de l'établissement n'est pas précisé.

Le BUT GMP est attractif, avec un nombre de candidatures stable : plus de 2 900 candidats en BUT1 en 2022 et 2023 pour une capacité d'accueil de 110 places, ce qui représente un taux de pression supérieur à 25. Contrairement aux difficultés rencontrées par des formations similaires, le département réussit à dépasser le taux requis de 50 % de bacheliers technologiques, en dépit d'un vivier limité de candidats issus du baccalauréat *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)*. En 2022-2023, 66 bacheliers technologiques ont été recrutés pour 56 bacheliers généraux.

Le BUT GMP est construit selon le programme national (PN) et suit parfaitement l'approche par compétences. Chaque parcours du BUT GMP a sa propre fiche au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), également définie nationalement. Un e-portfolio est mis en place de manière généralisée depuis le déploiement du BUT. La diversification des pratiques pédagogiques est décrite, en particulier la pédagogie par situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), au cœur de la réforme du BUT, où l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont déployées. Elle inclut également l'apprentissage par problèmes (APP), les classes renversées, l'évaluation par les pairs, les jeux sérieux, les projets en d'équipes, et les concours. Le cadre imposé par le PN, en termes d'intégration des enjeux de développement durable dans la formation, est respecté en offrant libre choix aux enseignants d'intégrer des sujets d'étude (impacts écologiques de systèmes mécaniques ou de production). Les présentations mises à disposition par l'association *Shift project* permettent de sensibiliser les étudiants de BUT1 aux enjeux de la transition écologique. Au-delà des initiatives individuelles, la place structurante du développement durable dans l'avenir de la formation est pleinement reconnue. Le département dispose d'un panel de plateformes pédagogiques récemment acquises à la suite de sa participation aux appels à projets pour des investissements, complété par un financement propre. Ainsi, notamment, deux centres d'usinage et deux robots industriels enrichissent les dispositifs existants. Ce type

d'effort contribue à dynamiser le contenu de la formation et à maintenir ce véritable atout des IUT. Compte tenu de la dimension technologique de la formation, l'enseignement en présentiel est maintenu.

Les contenus et les dispositifs pour l'acquisition des compétences linguistiques sont adaptés pour communiquer dans un contexte professionnel. Les enseignements d'anglais sont effectués en demi-groupes et suivent le volume proposé par le PN. Certains enseignements de mécanique sont également dispensés en langue anglaise. Un enseignement de deuxième langue vivante (allemand ou espagnol) est possible si la demande est suffisante. Aucune certification en langue n'est proposée pour l'instant.

Les moyens humains dont dispose la formation permettent un fonctionnement satisfaisant. Le taux d'encadrement de la formation est bon, avec 29 enseignants et enseignants-chercheurs (EC) permanents et 30 non-permanents, pour environ 215 étudiants. Le déploiement du BUT3 s'est fait à coût et moyens humains constants, sans fermeture de groupe, mais les licences professionnelles existantes seront arrêtées, sans précision sur lesquelles.

La formation bénéficie d'un contexte favorable à un adossement à la recherche, mais les EC sont insuffisamment impliqués dans les enseignements. Elle s'appuie principalement sur 10 EC, pour un total de 29 enseignants permanents, assurant environ 17 % des heures étudiant, et la plupart sont rattachés à des sections du Conseil national des universités (CNU) au cœur des disciplines métiers du BUT GMP. Si rien n'est mentionné sur leurs activités de recherche en lien avec la formation, des initiatives ont été menées avec des laboratoires pour alimenter les thèmes des SAÉ dès 2021 avec la fabrication de pieds bots de bébé à destination de la formation des kinésithérapeutes. Le département a pour projet de tirer profit de cet adossement à la recherche essentiellement en BUT3 à travers des études portant sur les défauts d'usinage surfacique, les principes de métrologie par moyens optique ou le comportement cinématique réel des robots. En revanche, les étudiants sont d'ores et déjà sensibilisés à l'intégrité et à la déontologie par le biais d'échanges directs avec des acteurs de la recherche. En moyenne chaque année, 8 % des étudiants effectuent leur stage de cursus dans des laboratoires dans les domaines couverts par la formation. Avant la pandémie, des stages à l'étranger étaient effectués dans ces structures de recherche. Le travail de recherche documentaire est intégré dès le BUT1 dans les SAÉ.

La formation entretient des liens insuffisants avec le monde socio-économique, alors que ses contenus et ses dispositifs sont adaptés en particulier aux publics en alternance. Un forum annuel des entreprises rassemblant une cinquantaine d'entreprises permet de préserver et de multiplier les contacts au bénéfice des étudiants dans leur recherche de stages. Seulement 15 professionnels participent à la formation pour un volume total de 62 heures d'enseignement (moins de 3 % des heures étudiant). L'implication de ceux-ci dans les enseignements cœur de métier de la formation doit être fortement développée afin de respecter la politique de professionnalisation définie dans la réforme de la licence professionnelle. La formation par alternance, déployée dès le BUT2, connaît un attrait croissant en BUT3, représentant 76 % des effectifs en 2023, soit plus du double de ceux en BUT2. Mais, au sein du BUT2, l'alternance reste limitée à une vingtaine d'étudiants (moins d'un tiers des effectifs) sans que soient précisés les freins conduisant à cette limitation. Un accompagnement des candidats à la recherche de contrat est mis en place, bien que celui-ci ne soit pas clairement détaillé. Par ailleurs, l'organisation du rythme de l'alternance et la répartition des alternants entre les trois parcours proposés ne sont pas précisées. La formation intègre des éléments de professionnalisation à travers les stages en milieu et fin de cursus (valorisés potentiellement par 13 crédits ECTS), les projets et les SAÉ. Aucune demande de validation des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE) sur la période révolue n'a abouti. L'alternance n'est pas citée comme une pédagogie spécifique par la formation.

L'ouverture à l'international reste timide. Comme pour les autres départements de l'IUT, le département GMP profite de la mise en place depuis 2023 d'un parcours conventionné entre l'École de technologie supérieure de Montréal et l'IUT de l'université Paris-Saclay. Avec un flux faible d'étudiants en mobilité sortante (trois étudiants en 2023), la formation reconnaît la nécessité d'améliorer son engagement dans ce sens et de s'inspirer des actions menées par ses départements voisins. Les données quantitatives relatives aux mobilités entrantes des étudiants ne sont pas renseignées.

Le taux de réussite en BUT1 apparaît en déclin. Seuls 55 % des étudiants ont validé tous les crédits ECTS en 2021-2022 et 37 % en 2022-2023. À ce stade, la réforme des baccalauréats technologiques et généraux et le déploiement récent du BUT apparaissent comme des causes possibles de cette baisse. Un suivi de la cohorte de la formation, année par année, en distinguant les types de baccalauréat, permettrait de mieux affiner le potentiel de réussite des bacheliers technologiques. Un tiers des étudiants du BUT2 choisissent de quitter la formation pour intégrer une autre formation (en particulier dans le parcours *Simulation numérique et réalité virtuelle*). Comme préconisé dans le compte rendu du CP, une analyse plus fine de l'insertion et des formations choisies pour la poursuite d'études est nécessaire afin d'apprécier l'adéquation avec la formation suivie.

Le processus d'évaluation interne doit être amélioré. Le taux de retour de l'enquête nouvellement créée sur l'évaluation des enseignements est faible (25 % de réponses). Le compte rendu du CP, commun avec celui des

départements Génie électrique et informatique industrielle (GEII), ne mentionne pas la qualité de ses membres ni la répartition des différents acteurs, en particulier les étudiants et les représentants du monde socio-économique. Il n'aborde pas de bilan concernant l'évaluation des enseignements et de la formation ni les actions d'amélioration à mettre en place.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité de la formation ;
- Une formation en cohérence avec les besoins du monde socio-économique ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées ;
- Un alignement pédagogique efficient.

Points faibles

- Une participation très insuffisante des professionnels ;
- Une implication insuffisante des enseignants-chercheurs dans les enseignements ;
- Une démarche d'amélioration continue non efficiente ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Renforcer la professionnalisation de la formation en associant davantage de professionnels.
- Renforcer la part d'enseignement réalisé par les enseignants-chercheurs.
- Améliorer le fonctionnement du conseil de perfectionnement, en mettant en place des enquêtes internes d'évaluation des enseignements par exemple.
- Renforcer l'ouverture à l'international.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orsay. Après un tronc commun de trois semestres, deux parcours sont proposés : le parcours *Réalisation d'application : conception, développement, validation (RA)* et le parcours *Administration, gestion et exploitation des données (AGED)*. Cette formation contient 2 000 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 341 étudiants et 46 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation s'inscrit dans la stratégie de l'université et constitue un point d'entrée des bacheliers technologiques dans le domaine informatique. C'est une formation professionnalisante, diversifiant ses pratiques pédagogiques, encourageant la mobilité à l'international et présentant des taux de réussite satisfaisants. Elle souffre cependant d'un manque d'adhésion des étudiants dans les évaluations des enseignements et de la formation et de l'absence d'un conseil de perfectionnement (CP) spécifique dès la mise en place du BUT. Elle hérite d'une forte poursuite d'études des anciennes licences professionnelles portées par le département, et pour certaines intégrées à la troisième année du BUT, poursuite d'études qu'il convient désormais de maîtriser.

Le BUT Informatique a une place pertinente dans l'offre de formation de l'établissement. Il accueille des bacheliers technologiques de façon importante (la moitié des effectifs de première année), ainsi que des étudiants issus des passerelles mises en place avec les autres formations du domaine. Les étudiants de licence *Informatique* et du portail *Mathématiques-informatique* peuvent poursuivre leurs cursus au sein du BUT. À l'inverse, les étudiants en deuxième année du BUT (BUT2) ont la possibilité de poursuivre en troisième année de licence. Les étudiants en difficulté au premier semestre du BUT, essentiellement les bacheliers technologiques, sont accompagnés vers un diplôme d'université de compétences en sciences (DUCES), au sein duquel les mises à niveau et un stage leur permettent l'accès en deuxième année pour la préparation du brevet de technicien supérieur (BTS). La troisième année du BUT (BUT3) s'appuie sur les deux licences professionnelles (LP) actuellement fermées *Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux (MI-ASSR)* et *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels (MI-CDTL)*, cette dernière constituant le parcours *Réalisation d'application : conception, développement, validation* du BUT. La formation intègre des aspects pluridisciplinaires et des compétences transversales, mais également l'interdisciplinarité développée dans le cadre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Une sensibilisation aux enjeux du développement durable est réalisée avec pour objectif d'estimer l'empreinte carbone émise par un étudiant à l'IUT.

La professionnalisation de la formation est excellente, avec des relations avérées avec le monde socio-économique. La proximité géographique de la formation avec une grande diversité d'entreprises, combinée à l'expérience des stages et l'alternance, favorisent une implication des professionnels dans les enseignements. Une trentaine d'intervenants, représentant 25 % de l'équipe pédagogique, assurent environ 22 % des heures d'enseignement. Ces relations sont entretenues par un forum annuel d'entreprises et des interventions régulières présentant les métiers dans le domaine, nécessitent toutefois d'être davantage renforcées. La professionnalisation de la formation revêt d'autres aspects : plus de 40 % des enseignements sont dispensés sous forme de travaux pratiques, 600 heures supplémentaires sont consacrées aux SAÉ, 26 semaines de stages sont réparties entre la deuxième et la dernière année du cursus, et une expérience professionnelle est valorisée par

75 crédits ECTS. Bien qu'encore modeste (7 % des étudiants), l'apprentissage est proposé dès le BUT2, avec la volonté d'étendre ce dispositif sur l'ensemble des parcours. Le rythme d'alternance mis en place dans la semaine, favorise les apprentissages à la fois issus du monde académique et du monde professionnel tout au long de l'année. La formation accueille également une dizaine d'auditeurs de formation continue dans le cadre d'un accord avec l'académie du renseignement (ACADRE), en proposant un enseignement sur mesure. Elle a également validé une dizaine de candidatures par acquis professionnels (VAP). L'entrepreneuriat est abordé à travers la participation des étudiants à un appel à projet interne à l'IUT ou 16 heures de projet dont l'objectif est de monter sa propre entreprise.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité, suit et analyse la réussite satisfaisante de ses étudiants. Les dispositifs d'information permettent de maintenir un taux d'attractivité supérieur à 17 durant la période d'évaluation (environ 3 200 dossiers de candidatures pour 180 places). La moitié des places est réservée aux 400 candidatures classées de bacheliers technologiques, l'autre moitié aux 1 600 candidatures classées de bacheliers généraux. Deux tiers des étudiants passent en BUT2, dont 80 % valident l'ensemble des six compétences. Le taux de réussite en BUT2 est bon, de l'ordre de 85 %. Chaque année, entre 20 et 30 étudiants bénéficient de divers aménagements d'études.

La mobilité est encouragée et accompagnée par un enseignement de la langue anglaise bien présent. Outre les 136 heures d'anglais et le passage de la certification TOEIC en dernière année, deux cours en moyenne par semestre sont dispensés en langue anglaise, ce qui représente 140 heures supplémentaires. Une expérience a été menée avec l'Université de l'Alabama du nord, dans l'organisation de séances communes d'enseignements ou de projets sur une même thématique. Des stages à l'étranger sont proposés et les étudiants ont la possibilité d'effectuer le quatrième semestre et la troisième année au Québec avec double diplomation, ou au Canada sans diplomation, mais avec un accès à la deuxième année de l'École supérieure de technologie de Montréal. Cette mobilité sortante est actuellement limitée à trois étudiants par an, en raison de la politique menée par les pays d'accueil. Les mobilités entrantes, entre 15 et 20 par an, bénéficient d'un programme d'accueil universitaire (*Buddy program*) et d'un enseignement de français langue étrangère (FLE).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques autour d'un programme cohérent, construit selon une approche par compétences. Ressources et SAÉ permettent l'acquisition d'apprentissages critiques regroupés autour de six grandes compétences dans le domaine informatique, durant les deux premières années. La dernière année du cursus n'aborde que trois de ces compétences, approfondies selon le parcours choisi. Outre la pédagogie par problèmes dans le cadre des SAÉ et les classes inversées, les étudiants en BUT3 réalisent une sortie « sociologie » avec une participation au tournage d'une émission télévisée. Des ateliers de théâtre sont organisés et des actions d'émulation sont conduites : la « nuit du code » ou encore la participation au défi national « 24 heures » des départements Informatique des IUT. La formation propose aux étudiants la certification Voltaire, mais pas de certification liée au cœur de métier. La démarche portfolio est mise en place.

Le BUT Informatique développe peu la formation à et par la recherche. Aucune initiation à la recherche spécifique n'est mentionnée alors que 29 enseignants-chercheurs, représentant près des deux tiers des enseignants permanents et issus de quatre laboratoires de recherche, portent environ 30 % de la charge horaire du département, et que la majorité des étudiants poursuivent leurs études dans le cycle supérieur. Quelques étudiants effectuent leur stage dans un laboratoire. Néanmoins, l'intégrité scientifique, la déontologie, la confidentialité des données industrielle et le plagiat sont abordés au sein d'un enseignement « droit du numérique ». La recherche documentaire s'effectue dans le cadre de l'autonomie des SAÉ et du projet personnel et professionnel, avec une sensibilisation à la désinformation et la surcharge informationnelle.

L'analyse du devenir des diplômés montre la très faible insertion professionnelle immédiate au profit d'une poursuite des études non maîtrisée. Environ 30 % des étudiants en BUT2 choisissent de poursuivre leurs études dans une autre formation : en deuxième ou troisième année de licence, en école d'ingénieurs, majoritairement en apprentissage. Par ailleurs, les enquêtes sur le devenir des diplômés des deux LP précédemment portées par le département révèlent un taux de poursuite d'études très élevé depuis de nombreuses années, avec plus des deux tiers des diplômés poursuivant leurs études, principalement en master, tandis que le taux d'emploi à six mois reste inférieur à 30 %. Ce constat pose la question de la capacité du BUT Informatique à atteindre l'objectif d'une insertion professionnelle immédiate supérieure à 50 % pour ses diplômés, conformément à la vocation des formations professionnalisantes.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation existe, avec une faible adhésion des étudiants, et sans qu'un bilan soit présenté au sein d'un CP. Les étudiants renseignent un questionnaire complété par des échanges entre responsables pédagogiques et délégués. Les résultats permettent la mise en place d'axes d'amélioration, mais le faible taux de participation, entre 20 % et 45 % selon les années, pose la question d'une meilleure sensibilisation, de l'organisation et de la forme de cette évaluation. Des alternances sont proposées dans le dossier d'évaluation. Les résultats d'évaluation ne sont pas abordés dans les comptes rendus de CP des licences professionnelles fournis, celui du BUT n'étant pas encore en place. De plus, la composition des membres

n'est pas spécifiée, et si la poursuite d'études massive des diplômés est bien identifiée, les actions envisagées pour y remédier s'avèrent inefficaces.

Conclusion

Points forts

- Une excellente professionnalisation de la formation ;
- Une bonne attractivité de la formation ;
- Une formation aux compétences linguistiques favorisant les mobilités ;
- Une approche par compétences effective ;
- Un positionnement pertinent au sein de l'offre de formation.

Points faibles

- Une insertion professionnelle immédiate très faible ;
- Une poursuite d'études trop importante ;
- Un conseil de perfectionnement non efficient.

Recommandations

- Mettre en place les actions correctives afin que la formation atteigne son objectif d'insertion professionnelle immédiate.
- Mener une réflexion sur la poursuite d'études des étudiants et analyser les causes de la diminution importante des effectifs entre BUT2 et BUT3.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la formation.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orsay. Après un tronc commun, trois parcours sont proposés à partir de la deuxième année (BUT2) : le parcours *Techniques d'instrumentation*, le parcours *Matériaux et contrôles physico-chimiques*, ou le parcours *Mesures et analyses environnementales*. Cette formation déclinée sous trois formats, formation initiale (FI), formation décalée (FD) de six mois ou formation en alternance (FA), contient environ 2 005 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 293 étudiants et 45 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation BUT *Mesures physiques* s'inscrit dans la politique de l'établissement dans le domaine des Sciences et technologies et propose une formation académique de qualité. Elle s'appuie sur une excellente relation avec le milieu de la recherche due à la proximité des laboratoires. Elle offre aussi une très bonne formation en apprentissage dès la première année, favorisant ainsi la professionnalisation malgré une très faible participation des professionnels aux enseignements. Cette formation intègre de manière significative une dimension internationale, mettant en avant le dynamisme de l'équipe pédagogique et son encadrement, tout en respectant le programme pédagogique national (PPN) par une approche par compétences et par niveau. Les trois parcours des étudiants sont bien identifiés, mais la FD ne semble plus nécessaire au regard des conditions d'admission au semestre supérieur des BUT au sein d'une année. La formation n'accueille qu'un nombre limité d'étudiants issus des baccalauréats technologiques.

Adossé à une excellente relation avec le milieu de la recherche, le BUT *Mesures physiques* propose une solide formation à et par la recherche. La formation bénéficie de près de 50 % de formateurs titulaires enseignants chercheurs (EC), soit 23 sur 45, relevant de neuf sections différentes du Conseil national des universités (CNU), couvrant l'ensemble des champs disciplinaires enseignés. La formation dispose de matériel technique de haut niveau, notamment des plateformes technologiques (techniques basses pression, photonique, matériaux) de premier plan, présent dans les laboratoires, centres ou instituts de recherche renommés à l'international, grâce à la proximité avec l'IUT. Cet avantage lui permet de proposer des projets tutorés interdisciplinaires. Le département est aussi très actif dans les appels à projet (programme d'Investissements d'avenir ou PIA), appels à manifestation d'intérêt (AMI), Campus des métiers et des qualifications (CMQ) qui sont couronnés de succès. Par ailleurs, l'initiation à la recherche s'appuie sur des formations d'acquisition de ressources à travers des projets en lien avec des *small private online course* (SPOC) ou *massive open online course* (MOOC). Cette formation à et par la recherche a pour conséquence une importante intégration des étudiants (44 %) dans les laboratoires de recherche lors des stages de deuxième année (BUT2).

Grâce à une équipe pédagogique bien organisée, la formation répond aux objectifs de professionnalisation attendus. L'équipe pédagogique comprend 45 enseignants permanents et 86 intervenants non permanents. La préparation à l'insertion professionnelle y est intégrée grâce à la désignation de deux enseignants-référents « insertion professionnelle », à une équipe pédagogique dédiée au projet professionnel personnalisé (PPP), ainsi qu'à l'organisation de visites de stage, l'intervention de vacataires professionnels, la tenue de forums, et la diffusion d'annonces d'embauche. Environ 50 % des intervenants sont des professionnels, mais ils n'assurent qu'environ 10 % du volume horaire, un chiffre inférieur aux 25 % attendus. Les données de l'ancienne licence professionnelle *Mesures physiques* indiquent un taux d'insertion professionnelle de 50 % six mois après la diplomation, sur la base de 12 répondants (soit 66 % des diplômés). Ces résultats permettent d'anticiper un maintien du taux d'insertion professionnelle au-dessus de 50 % pour les diplômés en troisième année (BUT3). Par

ailleurs, le département Mesures physiques d'Orsay est le seul nationalement à offrir une formation d'apprentissage durant trois ans. Le nombre d'apprentis ou d'étudiants avec un contrat de professionnalisation est en augmentation chaque année passant de 5,5% en 2021 (9 sur 169) à 7,5 % en 2022 (22 sur 193). Un retour des entreprises sur les embauches dès la première année, lorsque l'étudiant n'a pas encore suivi de formation probante, permettrait d'évaluer cette pratique et d'en tirer des conclusions pertinentes. Enfin, la proportion importante des stages de BUT2 réalisés uniquement dans des laboratoires de recherche (44 % en 2022-2023) est trop conséquente pour une formation professionnalisante de techniciens dans l'industrie. Ce taux met en évidence un maillage industriel encore limité, à relativiser par la récente mise en place de la formation.

L'ouverture à l'international est remarquable pour cette nouvelle formation de trois ans et témoigne d'une très belle activité de l'équipe pédagogique sur ce plan. Depuis 2022, la formation compte 13 mobilités entrantes et 10 mobilités sortantes *via* des collaborations avec le Cambodge et l'Algérie. Pour l'année 2022-2023, ce nombre d'étudiants en mobilité sortante représente 5 % des étudiants (15 sur 293). Une nouvelle mobilité a été mise en place, fondée sur une équivalence de troisième année dans les trois parcours avec l'École de technologie supérieure de Montréal, ce qui favorisera une augmentation du taux d'étudiants en mobilité internationale.

Cette formation s'appuie sur une équipe pédagogique très dynamique et pluridisciplinaire, investie dans de nombreux projets pédagogiques. En effet, des enseignants ont bénéficié de congés pour innovation pédagogique (CIP), répondu avec succès à cinq appels à projets pédagogiques et développé des enseignements adaptés aux spécificités de chaque étudiant. L'équipe pédagogique est constituée d'un vivier très varié d'EC et enseignants provenant de différentes composantes de haut niveau international (École normale supérieure Paris-Saclay, CentraleSupélec). L'approche par compétences est prise en compte, ce qui s'inscrit parfaitement dans le PPN. La certification TOEIC est seulement proposée, sans qu'un niveau spécifique soit requis pour l'obtention du BUT. Ce dernier point doit être amélioré, car la poursuite d'études des étudiants se fait de façon conséquente vers les écoles d'ingénieurs (50% à 70%), qui requièrent un niveau d'anglais déterminé.

Le parcours des étudiants en amont et aval de la formation est cohérent et s'inscrit dans le cadre de l'offre de formation d'un BUT Mesures physiques très attractive. Malgré une baisse des candidatures en 2021, observée sur la plupart des BUT Mesures physiques, la formation reste attractive avec près de 1 500 candidatures sur Parcoursup en 2021, dont environ deux tiers de néo-bacheliers. Néanmoins, seuls 11,2 % d'entre eux étaient des bacheliers technologiques en 2022-2023, loin des 50 % que la formation devrait accueillir. Le taux de réussite des étudiants en 2022-2023 est de 33,5% en BUT1 (67 sur 200) et 94,5% en BUT2 (88 sur 93). En 2022-2023, 88 étudiants ont validé leur BUT2 et 37 étudiants ont choisi de partir faire une poursuite d'études. Il y a donc 51 étudiants qui sont restés en BUT3, soit 58 %. Ce chiffre est faible au regard du nombre d'étudiants supposés passer en BUT3. Il est également pertinent de s'interroger sur la nécessité de maintenir une formation décalée de six mois (redoublement en février) au regard des nouvelles règles en vigueur de passage en BUT entre les semestres impairs et pairs (passage de droit, compensation au second semestre). Enfin, une désaffection de la licence professionnelle *Métiers de la mesure, du contrôle et de la qualité, matériaux, mesures et instrumentation* au profit du BUT3 Mesures physiques est logiquement observée, ces deux formations étant relativement proches, avec de nombreux points communs.

Le département reste attentif à l'amélioration continue de la formation. Cela se traduit par plusieurs questionnaires proposés aux étudiants avec un taux de réponse élevé (70 % à 80 %), renforçant ainsi la crédibilité des résultats obtenus. Cependant, le levier d'action à l'issue de ces résultats reste encore à identifier. Aucun compte rendu d'un conseil de perfectionnement (CP) dédié au BUT Mesures physiques n'a été fourni alors que la formation a déjà deux ans d'existence. Il était prévu un CP pour les deux formats FI et FA en 2023.

Conclusion

Points forts

- Une solide formation à et par la recherche ;
- Une ouverture à l'international conséquente ;
- Une équipe pédagogique très dynamique et investie dans de nombreux projets pédagogiques ;
- Un parcours des étudiants bien identifié avec un respect du projet professionnel personnalisé.

Points faibles

- Un très faible taux de baccalauréats technologiques ;
- Une faible participation des professionnels à l'enseignement ;
- Un développement avec le tissu industriel insuffisant.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation auprès des étudiants issus des baccalauréats technologiques.
- Augmenter la part d'enseignement réalisé par des professionnels.
- Renforcer la professionnalisation de la formation, en proposant des expériences professionnelles dans l'industrie par exemple.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un très faible taux de bacheliers technologiques ;
- Une participation nettement insuffisante des professionnels à la formation.

DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DEUST) ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES OU CULTURELLES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles (AGAPSC)* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation comprenant un parcours unique. Cette formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences fondamentales et appliquées et contient 858 heures étudiant. En 2022-2023, ce diplôme compte 95 étudiants et 12 enseignants permanents.

Analyse globale

Ce diplôme s'adresse à des étudiants ne souhaitant pas s'engager dans des études longues, en réorientation ou en situation d'échec en première année de licence, et voulant travailler dans l'activité sportive. La formation met l'accent sur la pluridisciplinarité et l'ancrage local. Le DEUST AGAPSC a pour objectif de doter les diplômés de compétences professionnelles qui leur permettront une insertion professionnelle rapide. Toutefois, si cette professionnalisation est présente, l'employabilité pourrait être meilleure. Après obtention du diplôme, la formation permet aussi une poursuite d'études vers la licence professionnelle (LP) ou la deuxième année de la licence (L2) *Sciences et techniques des activités sportives (STAPS)*.

Le positionnement de la formation est cohérent avec la politique de l'université et atteint l'objectif d'insertion professionnelle. Le DEUST AGAPSC est une formation spécialisée autour de l'activité sportive, complémentaire de celles de la filière STAPS de l'université. Comme l'intitulé du DEUST le permet, il n'est fait aucun cas des activités culturelles. L'effectif est de 95 étudiants en 2022-2023, dont 73 % sont des hommes. Une analyse de la situation des diplômés 6, 18 et 30 mois après l'obtention du DEUST est réalisée. Près de 59 % ont un emploi dans le champ sportif 30 mois après l'obtention du DEUST, tandis que 17 % poursuivent leurs études. De plus, 21% des répondants à l'enquête déclarent avoir un emploi tout en poursuivant leurs études. Parmi ceux en poursuite d'études, 48 % poursuivent en LP (dont 37 % en LP *Métiers de la forme*) et 52 % en licence STAPS, majoritairement en L2.

Le DEUST AGAPSC bénéficie d'une bonne intégration dans son écosystème, renforçant ainsi la professionnalisation de la formation. Attractif, ce diplôme enregistre en moyenne 746 candidatures sur les deux dernières années pour 50 places offertes. Le bassin de recrutement s'étend principalement sur les académies de Versailles et de Créteil, couvrant une zone d'environ 40 kilomètres autour d'Évry. Des actions de communication variées, telles que des journées portes ouvertes, des journées d'immersion et des séminaires de présentation, contribuent à cette attractivité. C'est aussi le principal bassin d'emploi dans lequel des partenariats sont noués avec une cinquantaine de structures d'écoles multisports et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) qui accueillent des étudiants en stage de première et deuxième années, la ville d'Évry-Courcouronnes et l'agglomération Grand Paris Sud, le Crous, et des partenaires privés locaux (Banque populaire, Génopole, MGEN) pour les organisations événementielles. Ce partenariat se traduit également par des interventions de professionnels dans la formation et les soutenances de stage.

L'ouverture à l'international de la formation est minimale. L'anglais est enseigné comme langue vivante, mais pas dans des finalités de mobilité. Durant la formation, 7 % d'heures de langues étrangères sont dispensées. Il n'y a pas de certification pour le niveau d'anglais. Toutefois, des activités physiques en langue anglaise en

deuxième année (DEUST2) sont mises en place. Il n'y a aucune mobilité étudiante sortante au cours des trois dernières années. L'internationalisation n'est pas vue comme une plus-value pour le diplôme.

L'adossement à la recherche est très faible. L'équipe pédagogique se compose de 12 enseignants permanents dont 33 % d'enseignants-chercheurs (4 personnes) qui assurent des cours pour 10 % des heures étudiants. Cette équipe intègre aussi 12 enseignants non permanents (50 % de professionnels pour 53 % des heures). Il n'y a pas de sensibilisation à la recherche dans le diplôme. Les stages sont suivis majoritairement par des professeurs agrégés (PRAG). Le volume assuré par les enseignants-chercheurs est assez faible et doit être augmenté. Même si la finalité du diplôme est la professionnalisation, le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans un diplôme laisse présager d'un adossement limité à la recherche.

Des efforts conséquents sont à produire dans le domaine de la pédagogie, notamment en ce qui concerne les apprentissages. Bien que l'organisation de la première année (DEUST1) et de la DEUST2 s'articule autour de six blocs de compétences cohérents entre eux et non compensables, les innovations pédagogiques restent limitées. Les classes inversées, bien qu'existantes, montrent un intérêt restreint en raison d'un manque d'engagement des étudiants dans le travail des contenus en amont. En revanche, les stages sont perçus comme des expériences très formatrices. Il existe un dispositif pour les sportifs de haut niveau. Les apprentissages restent assez tubulaires et les grandes questions contemporaines, telles que la responsabilité sociétale des entreprises et le développement durable, ne sont pas abordées. Des efforts sont à faire sur la variable écologique. Limiter l'approche à des activités de « pleine nature » ne suffit pas, cette thématique devant être abordée de manière holistique. L'absence d'enseignement à distance peut poser un problème pour de la formation continue. Le domaine de la pédagogie telle qu'elle est pratiquée actuellement est à repenser.

La réussite des étudiants est insuffisante malgré une forte sélectivité (9,6 % d'admissions) qui devrait permettre d'obtenir de bons résultats. Les taux de réussite sont préoccupants, avec seulement 75 % en 2020-2021, une chute à 50 % en 2021-2022 et une légère remontée à 56 % en 2022-2023. En termes de pédagogie, plusieurs points de vigilance méritent d'être soulignés. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en DEUST1 a plus que doublé, passant de 4 % à 9 % en trois ans. De même, une baisse de 10 % est observée concernant le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en DEUST1, passant de 57 % à 47 % en trois ans. En DEUST2, 77 % des étudiants ont validé tous les crédits ECTS. Les taux d'abandon en DEUST1 ont triplé sur la période de 2020-2023, et des écarts de performance importants sont constatés en fonction des baccalauréats d'origine des apprenants. Des efforts sont faits pour soutenir la réussite des étudiants, notamment avec le tutorat des étudiants en DEUST2, mais aussi pour ceux en DEUST1, dont seulement 50 % bénéficient de cette aide. Cette situation interroge sur l'adéquation de la démarche pédagogique avec ces publics.

Le processus d'amélioration continue est bien structuré, mais des progrès peuvent encore être réalisés en matière de participation étudiante. L'amélioration continue de la formation est faite par le biais d'un questionnaire d'évaluation sur la poursuite d'études, auquel seulement 44 % d'étudiants participent en moyenne. Idem pour les enquêtes sur l'employabilité à 18 et 30 mois, dont le taux de participation dépasse à peine plus de 50 %. En revanche, la participation au remplissage du questionnaire d'évaluation est très élevée (86 %) en raison de la mise en place d'un créneau en présentiel obligatoire pour y répondre. Un conseil de perfectionnement annuel est mis en place depuis 2015, mais aucune information n'est disponible sur les modifications apportées aux maquettes, à la pédagogie ou à l'organisation du diplôme à la suite de ces conseils.

Conclusion

Points forts

- Une employabilité des étudiants à la sortie ;
- Une bonne professionnalisation de la formation.

Points faibles

- Une ouverture à l'international minimale ;

- Un très faible adossement à la recherche ;
- Des taux d'abandon en hausse ;
- Une réussite des étudiants insuffisante.

Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international, avec des partenariats internationaux par exemple.
- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements et aux projets de recherche appliquée.
- Améliorer l'accompagnement des étudiants pour limiter les abandons.
- Favoriser la réussite des étudiants, par exemple en introduisant des outils pédagogiques innovants.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un nombre d'enseignants-chercheurs insuffisant pour garantir un encadrement de la formation et un adossement à la recherche pertinents ;
- Une réussite étudiante insuffisante nécessitant une réévaluation des méthodes pédagogiques et des dispositifs d'accompagnement.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Chimie* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Cette formation se décline à partir de deux portails en première année (L1) : le portail *Biologie, chimie, sciences de la Terre (BCST)* et le portail *Physique, chimie, sciences de la Terre (PCST)*. Trois parcours sont ensuite proposés à partir de la deuxième année (L2) : le parcours *Chimie*, le parcours interface *Biologie, chimie (iBC)*, et le parcours interface *Physique, chimie*. La formation, qui contient environ 1 685 heures étudiant, fait appel à 104 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 848 étudiants, dont des étudiants inscrits en parcours accès spécifique santé, en première année de licence accès santé (L.AS1), deuxième année de licence accès santé (L.AS2) ou troisième année de licence accès santé (L.AS3).

Analyse globale

La licence *Chimie* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'EUPCPS, en complémentarité avec les autres diplômes liés à des secteurs et disciplines connexes, notamment grâce à son parcours *Chimie*. Elle se caractérise de manière originale et forte par la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité grâce à ses deux parcours interface. Cependant, cette particularité pose la question de son positionnement au regard des licences double-diplôme (LDD) *Chimie, sciences de la vie et Physique, chimie*. Le sujet de la transformation pédagogique est réellement investi. Le parcours des étudiants est minutieusement suivi. Le devenir des diplômés est en forte adéquation avec la finalité affichée de la licence, c'est-à-dire la poursuite d'études en master. En revanche, l'adossement à la recherche est faible. Et l'ouverture à l'international est peu développée en matière de partenariat ou de parcours spécifique.

La construction de la formation s'appuie sur une approche programme et une approche par compétences (APC). L'équipe pédagogique du département de chimie est accompagnée par l'université en matière de formation et de financement pour la pédagogie, les enseignements et ressources, ainsi que les espaces. Des blocs de connaissances et compétences (BCC) sont définis, regroupant des unités d'enseignement (UE), ce qui reflète une approche programme. Les apprentissages critiques sont mis en parallèle avec les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les UE. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. En effet, en complément d'une utilisation classique d'un espace numérique par tous les étudiants, la classe inversée et la pédagogie par projet ont été déployées en troisième année (L3) du parcours *iBC*. Par ailleurs, l'équipe du parcours *Chimie* propose de l'apprentissage par mini projets. Les enseignements à distance se limitent au *small private online course* (SPOC) proposé par l'université Paris-Saclay en L1. Si des espaces pédagogiques avec du mobilier modulable sont mentionnés, l'état des locaux est toutefois signalé comme médiocre dans le compte rendu du conseil de perfectionnement (CP).

L'équipe de pilotage de la formation assure un suivi régulier du parcours des étudiants en termes de candidatures, d'inscriptions, de réussite et de poursuite d'études des étudiants et diplômés, et les résultats sont analysés. La formation reste attractive avec un taux de sélection entre les inscrits et les candidats néo-entrants sur Parcoursup de 3 % à 4 %, et ce, malgré une baisse des candidatures de 24 % sur trois ans. Toutefois, aucune action spécifique d'information et de valorisation n'est évoquée. La réussite des étudiants est remarquable : environ 60 % des inscrits obtiennent 100 % des crédits ECTS en L1 et L2, et plus de 70 % en L3. L'équipe met en œuvre divers dispositifs pour favoriser cette réussite, comme le "challenge 1/2", qui propose des activités ludopédagogiques pour consolider les acquis en biologie et chimie en L1. Des améliorations ont été également mises en place par le CP, notamment un rééquilibrage des semestres en L3 parcours *Chimie*, suite au retour des étudiants sur la charge de travail. L'insertion professionnelle post-licence reste limitée (moins de 5 %), conformément aux objectifs de la formation, avec 85 % des diplômés poursuivant en master, principalement

en Île-de-France (80 %) et à l'université Paris-Saclay (70 %). Ces poursuites s'alignent systématiquement avec les disciplines et secteurs du diplôme (100 % pour les poursuites internes). Concernant l'accès aux études de santé, 12 étudiants sur 48 inscrits en L.AS1 et 18 étudiants sur les 42 inscrits en L.AS2 ou L.AS3 ont été admis en 2022-2023. Cependant, aucun étudiant inscrit en PASS n'a accédé à ces études durant la période évaluée, soulignant l'inefficacité de cette voie d'accès.

Le processus d'autoévaluation et d'amélioration continue est en place, sans que le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants soit toutefois stabilisé. Le pilotage de la formation est assuré par un comité de licence (CL) et un CP, réunis une à deux fois par an. Aucun élément relevant du CL n'est présenté. En revanche, le CP s'appuie sur des données exhaustives qui sont analysées et conduisent à des améliorations en continu. Le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) n'est cependant pas efficace, avec une forte chute du nombre de réponses entre 2020-2021 (104 sur 848) et 2021-2022 (41 sur 848). L'EEE effectuée par les responsables n'étant pas documentée, il n'est pas possible d'évaluer si elle est formalisée ou systématique. D'ailleurs, le CP n'en fait pas mention.

La formation n'a pas développé de parcours ou de partenariat ayant trait à l'international, mais la mobilité étudiante sortante est importante. Les enseignements d'anglais (bloc transverse de 25 heures en L1, puis de 100 heures dans le parcours *Chimie*, 75 heures dans le parcours *IBC* et *IPC*) sont présents. Un correspondant « international » est membre du CP, ce qui est rare et notable. Aucune mobilité enseignante n'est signalée. Concernant la mobilité étudiante, seuls trois étudiants étrangers ont été accueillis. Toutefois, la mobilité sortante des étudiants est assez exceptionnelle au regard des autres formations de licence puisque le dossier indique 44 mobilités sortantes en trois ans. L'information fournie par l'équipe de la licence sur les programmes, services d'accompagnement et financements proposés par l'université porte ses fruits.

L'adossement à la recherche de la formation est minimal. Au-delà de l'apport spécifique des enseignants-chercheurs (EC) des laboratoires de l'université Paris-Saclay en tant que formateurs, l'implication des laboratoires se limite principalement à l'accueil des étudiants en stage (formation par la recherche). Quelques chercheurs interviennent en séminaires, notamment dans l'UE « risques chimiques et écotoxicologie » en L3 *IBC* et l'UE optionnelle de L2 *Chimie IPC*. Les EC, qui constituent la quasi-totalité des enseignants permanents, sont issus de disciplines variées : sur 102 intervenants, 92 relèvent de la chimie, et 14 proviennent d'autres domaines comme la géologie, la biologie ou la physique. Les stages offerts aux étudiants visent principalement une sensibilisation à la recherche et prennent la forme de travaux bibliographiques pour ceux qui n'effectuent pas de stage (effectif non précisé). Enfin, les étudiants du portail BCST bénéficient d'un accompagnement en amont par le biais d'une UE dédiée à la méthodologie scientifique, les initiant à l'analyse, au traitement et à la présentation de données issues de la littérature scientifique.

La licence Chimie entretient peu de relation avec le monde social, économique ou industriel des secteurs qu'elle couvre. En complément des stages en L2 et L3, la professionnalisation des étudiants repose sur l'UE « projet professionnel d'études et d'insertion » (PPEI) proposé par l'université, ainsi que sur l'UE « management/conduite de projet en équipe » en L3. Toutefois, cette professionnalisation reste limitée hors du secteur académique : aucun stage en entreprise n'est organisé, et seulement quatre professionnels extérieurs interviennent, pour un volume horaire inexistant. Le parcours IPC propose néanmoins à ses étudiants de L3 des séances dédiées à la rédaction de CV et de lettres de motivation, ainsi qu'à la préparation aux entretiens de recrutement. Cependant, il est précisé que cet apprentissage vise surtout la poursuite d'études. Par ailleurs, la formation ne se positionne pas spécifiquement sur la formation continue, malgré l'accueil de trois stagiaires sur la période évaluée. Aucun commentaire n'est apporté sur ce point, laissant apparaître une incohérence dans les données présentées.

Conclusion

Points forts

- Une forte interdisciplinarité ;
- Un très bon suivi du parcours des étudiants ;
- Un fort taux de mobilité sortante étudiante.

Points faibles

- Une professionnalisation insuffisante ;
- Un adossement à la recherche minimal ;
- Une absence de partenariats et de parcours d'ouverture internationale ;
- Une évaluation des enseignements par les étudiants insuffisante.

Recommandations

- Intégrer plus d'éléments de professionnalisation, notamment hors secteur académique, en développant des relations avec le monde socio-économique dans les secteurs couverts par la formation.
- Développer la formation à et par la recherche en s'appuyant sur les laboratoires du domaine.
- Développer l'ouverture à l'international en s'appuyant sur les services, dispositifs, programmes et financements de l'université et sur l'alliance européenne.
- Réinvestir le sujet de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

LICENCE CHIMIE, SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Chimie, sciences de la vie* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences. Le tronc commun en première année (L1) et deuxième année (L2), *Chimie, sciences de la vie*, peut se réaliser sur le site d'Orsay ou le site de Versailles. Deux parcours sont ensuite proposés aux étudiants en troisième année (L3) : le parcours *Chimie, sciences de la vie* (dispensé sur le site d'Orsay ou sur le site de Versailles), et le parcours *Sciences de la vie cursus magistère et École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay*. Cette formation, qui contient environ 2 295 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 153 étudiants et 170 enseignants permanents.

Analyse globale

La LDD *Chimie, sciences de la vie* est un diplôme de licence adossé à un diplôme universitaire (240 crédits ECTS en trois ans). Elle s'inscrit dans l'ambition de l'université Paris-Saclay de proposer un premier cycle sélectif, renouvelé et exigeant. La formation à et par la recherche est intense, diversifiée et immersive avec un fort engagement des laboratoires. Conformément aux objectifs de la LDD, 95 % des premiers diplômés poursuivent leurs études en master. En amont, le parcours des étudiants, caractérisé par un fort taux de réussite, est suivi et analysé. Le conseil de perfectionnement (CP) possède et utilise les outils nécessaires au processus d'autoévaluation et d'amélioration continue. Les acteurs socio-économiques non académiques sont peu présents. Bien que les étudiants bénéficient d'une formation adaptée et soient accompagnés pour des mobilités volontaires en stage à l'étranger, l'ouverture à l'international de la LDD est faible, sans parcours européen ou international ni partenariat spécifique.

La LDD *Chimie, sciences de la vie* montre un très fort ancrage à la recherche. Construite spécifiquement autour d'un axe privilégié « Formation à et par la recherche », elle bénéficie de la participation d'enseignants-chercheurs (EC), assurant 98 % des enseignements, et d'un soutien solide des unités de recherche de l'université Paris-Saclay, qui participent activement au déploiement des unités d'enseignement (UE) spécifiques dans ce domaine. L'originalité de la formation tient en une immersion en recherche précoce, dès la L1, avec les UE « projet encadré chimie et biologie » (75 heures, 7,5 crédits ECTS), « démarche scientifique » (25 heures, 3 crédits ECTS) et « tutorat recherche » (15 heures, 2 crédits ECTS) qui permettent aux étudiants d'appliquer immédiatement la démarche scientifique enseignée, au travers de la mobilisation de leurs compétences dans un projet interdisciplinaire. Cette formation à et par la recherche est complétée par une découverte concrète du monde de la recherche avec des conférences de chercheurs dans l'UE « projet encadré » et des séquences d'observation dans des équipes de recherche sur les sites d'Orsay et de Versailles.

La formation assure un suivi régulier et une analyse sérieuse du parcours des étudiants ainsi que du devenir des diplômés. Elle s'appuie sur les enquêtes de l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle, complétées par des questionnaires spécifiques, l'utilisation des réseaux sociaux professionnels et l'implication d'associations étudiantes. Ouverte progressivement depuis la précédente accréditation, cette formation voit augmenter son attractivité en L1 (de 1 200 à 1 800 candidatures de bacheliers généraux exclusivement sur les trois années), ainsi que son très fort taux de sélection (4 % à 2,7 %). Les parcours *Sciences de la vie ENS* (5 % d'admis) et *Sciences de la vie magistère* (30 % d'admis) assurent un flux entrant en L3 qui augmente la diversité des profils. La formation sélective fait état d'excellents taux de réussite, bien que 4 étudiants sur 50 ne valident aucun crédit ECTS chaque année en L1. Ces situations ne sont pas commentées, bien qu'un taux d'abandon soit évoqué. Le caractère récent de la LDD *Chimie, sciences de la vie* ne permet pas encore d'en examiner solidement la pertinence. Néanmoins, les diplômés poursuivent leurs études en master à 95 %, essentiellement à l'université Paris-Saclay (50 % environ) en *Biologie-santé* (35 %), *Chimie* (40 %) ou intègrent une école d'ingénieurs (10 %), ce qui est en cohérence avec leur formation. Les diplômés du parcours *Sciences de la vie*

cursus magistère et ENS Paris-Saclay poursuivent leur cursus intégré en master *Biologie-santé*, *cursus Boris-Ephrussi* à l'ENS, avec 85 % des étudiants poursuivant en 2021-2022, bien que ce taux ait légèrement baissé à 70 % pour la promotion 2022-2023.

La LDD Chimie, sciences de la vie a rapidement mis en place les outils nécessaires au processus d'évaluation interne et d'amélioration continue. Elle utilise les chiffres de la direction des formations, les enquêtes d'insertion professionnelle de l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle, et le guide fourni par l'université pour la composition et le fonctionnement du CP. La formation complète les éléments factuels analysés par le CP par des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants réalisés par la division des formations en L1 et L2, et par les responsables d'année en L3 (enquête annuelle globale), avec un taux de réponse élevé (50 % à 70% des inscrits). La petite taille des promotions rend les échanges plus fluides entre étudiants et enseignants ou responsables. Une modification en L1 concernant l'UE « programmation » a déjà été effectuée par le biais de ce canal de communication.

Fortement affichée à finalité « recherche », la formation s'est construite sur la base des besoins des acteurs scientifiques du territoire et montre une préprofessionnalisation ciblée de qualité. Les étudiants bénéficient du projet personnel d'études et d'insertion (PPEI) de l'université Paris-Saclay, obligatoire pour tous, qui représente 8 % du total de la formation (135 heures et 14 crédits ECTS sur les trois années). Il inclut, notamment, des UE de préprofessionnalisation et un stage obligatoire en L2. Cette préprofessionnalisation générique est très efficacement et spécifiquement complétée par les dispositifs liés à la formation à et par la recherche, en cohérence avec la finalité de la licence LDD. Enfin, le parcours *Sciences de la vie cursus magistère et ENS Paris-Saclay* en L3 propose une UE « Entreprendre dans les biotechs » (quatre crédits ECTS) visant une insertion professionnelle hors du secteur académique. Bien que le tissu scientifique et économique du plateau de Saclay, incluant des entreprises privées du pôle « Biologie pharmacie chimie » comme Danone ou Ipsen, soit cité dans le compte rendu du CP, la formation n'accueille qu'un seul professionnel non académique. Aucun autre professionnel n'est mentionné comme participant directement à la formation. La LDD assume et justifie le fait de ne pas organiser d'alternance ni d'offre en formation continue, en cohérence avec ses objectifs très ciblés.

Adossée aux licences Chimie et Sciences de la Vie, la LDD a bénéficié de leur dynamique de restructuration pédagogique fondée sur l'approche programme. La formation s'appuie sur des blocs de compétences, le travail sur les objectifs d'apprentissage et des initiatives d'innovation pédagogique majoritairement déployées par la licence *Sciences de la vie*. Toutefois, de nouvelles pratiques ont été également introduites, notamment dans les UE « chimie prébiotique » et « projet encadré chimie et biologie », organisées en classe inversée. Les enseignements à distance restent marginaux, représentant seulement 1,5 % de la formation, limités aux *small private online course* (SPOC) dans les blocs transverses. L'espace virtuel eCampus est le seul exemple cité pour illustrer la diversification des espaces d'enseignement. Cependant, le comité peut également inclure les laboratoires, grâce aux nombreuses séquences d'observation et d'apprentissage proposées aux étudiants.

L'ouverture à l'international de la LDD Chimie, sciences de la vie est minimale. En effet, elle ne propose pas de parcours diplômant européen ou international. L'équipe a consacré cette première accréditation à la stabilisation du fonctionnement du diplôme en local. Quatre étudiants en L2 ou L3 ont toutefois réalisé leur stage à l'étranger sur la période (Japon, Espagne, Israël et Royaume-Uni). Ils étaient accompagnés dans leurs démarches par un correspondant mobilité, EC du département Chimie, et ont bénéficié des bourses de stage Initiative d'excellence (IDEX) Paris-Saclay de mobilité sortante. L'apprentissage de l'anglais représente 100 heures de formation, complété par 65 heures d'enseignements en anglais (UE « éthique » et « génétique » en L3 par exemple) auxquels s'ajoutent des présentations orales scientifiques en anglais au sein de certaines UE.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement clair dans l'axe « premier cycle sélectif et renforcé en recherche » de l'université Paris-Saclay ;
- Une formation à et par la recherche précoce, dense et diversifiée ;
- Un processus d'amélioration continue efficient.

Point faible

- Une très faible ouverture à l'international.

Recommandation

- Inciter l'ouverture à international, notamment en favorisant les mobilités sortantes et en construisant des parcours internationaux ou européens, éventuellement dans le cadre de l'European University Alliance for Global Health (EUGLOH).

LICENCE ÉCONOMIE, MATHÉMATIQUES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Économie, mathématiques (EM)* de l'université Paris-Saclay est une formation portée principalement par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et par l'UFR de Droit, économie et management. Deux parcours sont proposés en troisième année (L3) : le parcours *Économie, mathématiques*, et le parcours *Mathématiques cursus magistère et École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay*. Cette formation, qui contient environ 2 629 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 60 étudiants et 85 enseignants permanents.

Analyse globale

La LDD EM est une formation sélective et exigeante qui amène à la délivrance de deux diplômes : un diplôme national de licence (180 ECTS) et un diplôme d'université (DU) *Économie, mathématiques* (60 ECTS). Elle offre de nombreuses passerelles entrantes et sortantes sur l'ensemble du cycle et prépare l'entrée de l'étudiant en master, notamment dans les domaines des mathématiques appliquées ou de l'économie. Les étudiants peuvent également bénéficier de passerelles sélectives permettant d'accéder aux cursus « ingénieur » de CentraleSupélec et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé) de Paris. La formation s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de l'établissement, en particulier ceux de la pluridisciplinarité, par l'implication de deux UFR sur deux disciplines complémentaires, et celui de la formation à et par la recherche, qui constitue l'un des éléments centraux des objectifs des LDD.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche et déploie sur l'ensemble du cycle des dispositifs visant à l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche scientifique. Plusieurs unités d'enseignement (UE) dédiées à l'initiation à la recherche en économie et en mathématiques (62 heures au total) sont déployées dès la première année (L1) dans le cadre du DU, portant notamment sur la lecture d'articles universitaires, la méthodologie universitaire et la mise en œuvre de ces acquis au travers de projets étudiants (projets bidisciplinaires ou travail encadré de recherche) en L3. La formation s'appuie largement sur les 63 enseignants-chercheurs qui réalisent 80 % des heures maquettes sur le cycle, ce qui est très élevé pour une formation de premier cycle et vient conforter la priorité stratégique au cœur du déploiement des LDD par l'établissement.

Cette forte orientation de la formation vers l'initiation à la recherche n'empêche pas la formation d'inclure plusieurs éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs économiques. En complément des accords-cadres signés par l'université avec ses partenaires et des dispositifs transverses mis en place (journée des métiers, conférences professionnelles, forums), les interactions avec le monde socio-économique se réalisent dans le cadre du conseil de perfectionnement (CP), bien qu'un seul représentant du monde socio-économique soit impliqué, et plus généralement par l'intégration de professionnels dans l'équipe enseignante (six professionnels enseignant 3 % du volume horaire de la formation), que ce soit dans l'UE « projet personnel d'études et d'insertion » (construction du projet d'études, rédaction de CV et lettres de motivation) ou dans certains cours disciplinaires. Un stage obligatoire de trois semaines est prévu dans le parcours L3 *Mathématiques cursus magistère et ENS*. Il est optionnel dans l'autre parcours. Le nombre d'étudiants en stage reste toutefois globalement faible (un quart de l'effectif de L3, 8 % de l'effectif global de la formation) et la mise en place d'une politique encourageant davantage les périodes en entreprise, notamment dans les autres niveaux du cycle, mériterait d'être instruite.

Même si la formation est relativement récente dans sa structuration actuelle, elle a su développer son attractivité grâce à un suivi approfondi de son public. Très attractive, elle a enregistré près de 1 000 candidatures en 2022-2023, avec un doublement des demandes sur Parcoursup en quatre ans. La capacité d'accueil limitée (30 places en L1) entraîne un taux de sélection particulièrement exigeant, avoisinant 2,5 %. L'attractivité auprès des bacheliers d'excellence ne cesse de croître, 59 % des néo-entrants en 2022-2023 étant titulaires d'une

mention très bien. Le bassin de recrutement s'est diversifié, avec une baisse significative des étudiants issus de la région parisienne, passant de 70 % à 16 %, reflétant les objectifs d'excellence de la formation. Ces bons résultats sont à mettre au profit du prestige du département de mathématiques, mais aussi des actions de communication transversales de l'établissement et de celles menées par la formation (notamment avec le site web).

La formation suit et analyse activement la très bonne réussite de ses étudiants ainsi que leur insertion professionnelle. Conséquence d'une forte sélection des étudiants et des dispositifs de suivi mis en place (bilans semestriels, parrainage interpromotions, soutien en mathématiques notamment), les taux de réussite sont très élevés sur l'ensemble du cycle (80 % en L1, 90 % en L2 et L3 environ) et la formation se distingue par le nombre de transitions ascendantes (10 % des effectifs) en licence monodisciplinaire (licence *Économie et gestion*, en particulier). Les enquêtes menées par l'établissement sur le devenir des étudiants, limitées par un taux de réponse insuffisant, sont complétées par des enquêtes internes à la formation, offrant une couverture exhaustive de l'ensemble des diplômés. Sur les deux promotions suivies, l'intégralité des étudiants est en poursuite d'études, conformément aux objectifs de la formation, soit en grandes écoles (47 %) soit en master (master *Économie* pour près des deux tiers des étudiants en master).

La LDD EM est construite autour d'un programme cohérent, mettant en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, l'implantation de l'approche par compétences restant cependant à finaliser. La formation est construite en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui s'articulent avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en cours d'enregistrement. Cette organisation découle d'une réflexion avancée sur les programmes et les compétences visées par l'étudiant, tant pour la poursuite d'études que pour son insertion professionnelle. Bien que la structuration en blocs de compétences soit initiée, l'approche par compétences reste à poursuivre dans son expression formelle et, surtout, à relier aux dispositifs et méthodes d'évaluation. La formation s'appuie par ailleurs sur une mise en œuvre de situations pédagogiques actives et une diversité des méthodes, particulièrement dans les UE spécifiques de la formation dispensées en petits groupes : session de classes inversées, ludopédagogie, et usage intensif des outils pédagogiques numériques. Elle a également institutionnalisé plusieurs dispositifs permettant la reconnaissance de compétences complémentaires, notamment dans les domaines linguistiques ou des enjeux socioécologiques.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne qui vient partiellement se substituer aux carences identifiées des dispositifs déployés par l'établissement. Une enquête portant sur l'évaluation des enseignements et de la formation a remplacé celle de l'établissement, jugée peu ergonomique et faiblement participative (18 % de réponses). Avec un taux de réponse de 60 %, bien que perfectible en raison des effectifs réduits, cette enquête a permis d'identifier des difficultés et de mettre en œuvre des mesures correctrices. Elle alimente également le travail du CP, dont les analyses justifient pleinement son déploiement. Toutefois, des zones d'ombre subsistent concernant la représentativité des étudiants, anciens étudiants et acteurs socioprofessionnels au sein du CP. Enfin, le réseau actif d'*alumni* renforce efficacement les actions du conseil.

La formation a beaucoup progressé en matière d'ouverture à international, mais il conviendrait de poursuivre le travail mené. Les spécificités de la formation (notamment un nombre d'ECTS supérieur à celui d'une licence classique) et le manque de moyens limitent fortement la mobilité internationale des étudiants, aucune mobilité entrante ou sortante n'ayant été constatée sur la période analysée. Cependant, des avancées notables ont été réalisées. La maquette inclut 90 heures d'enseignement d'anglais, un volume qui pourrait être encore renforcé. Elle propose également jusqu'à 58 heures d'enseignements disciplinaires en anglais selon les options, ainsi qu'une seconde langue vivante en option. Un travail de réflexion approfondi reste nécessaire pour envisager la création d'un parcours diplômant international et encourager la mobilité étudiante. Il convient néanmoins de souligner l'internationalisation croissante du recrutement, avec 10 % d'étudiants internationaux et 20 % issus du réseau des lycées français à l'étranger.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche au cœur du projet de formation ;
- Une formation très attractive ;
- Des taux de réussite élevés et des poursuites d'études en adéquation avec les objectifs de la formation.

Points faibles

- Une évaluation interne à améliorer ;
- Une approche par compétences non finalisée ;
- Une ouverture à l'international perfectible.

Recommandations

- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Déployer davantage la démarche d'évaluation des compétences.
- Encourager la mobilité étudiante et instruire l'opportunité de déployer un parcours diplômant international.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. La première année (L1) est un portail *Mathématiques, informatique* commun à la licence *Informatique* et à la licence *Mathématiques*. Trois parcours sont proposés en troisième année (L3) : le parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*, le parcours *MIAGE en apprentissage*, le parcours *Informatique*. Cette formation contient environ 1 514 heures étudiant. En 2022-2023, ce diplôme faisait appel à 46 enseignants permanents. Il compte 386 étudiants, dont 9 inscrits en première année de licence accès santé (L.AS1), et 3 inscrits en deuxième année licence accès santé (L.AS2).

Analyse globale

La licence *Informatique* prépare les étudiants sélectionnés vers une poursuite d'études en master au sein de l'établissement, avec un bon adossement à la recherche, dans un contexte d'interactions avec les autres filières du domaine, ce qui se traduit par une professionnalisation limitée. Bien que les taux de réussite soient satisfaisants en L3, l'analyse de ces taux durant les deux premières années et l'efficacité des mesures d'accompagnement des étudiants inscrits dans le dispositif « oui si » nécessitent d'être approfondies. La place de l'étudiant, en tant qu'acteur de la formation dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, n'est pas encore ancrée au sein de la formation.

La licence *Informatique* est construite en cohérence avec d'autres mentions du cycle dont elle partage certaines unités d'enseignement (UE). Des passerelles sont mises en place durant les trois années vers les licences double-diplôme (LDD) et le bachelor universitaire de technologie (BUT) dans le domaine informatique. Les contenus de L3 sont inscrits dans un continuum avec les masters *Informatique*, *MIAGE* et *bio-informatique*. Ces masters constituent les principales poursuites d'études des étudiants dans un secteur en tension, et assurent ainsi aux diplômés une insertion professionnelle soutenue par les partenaires socio-économiques. L'utilisation de l'informatique dans d'autres domaines impose une approche pluridisciplinaire, combinant des compétences en gestion des entreprises et en informatique. Elle implique également une approche interdisciplinaire, notamment pour la gestion et le traitement des données dans des domaines variés tels que la biologie, la climatologie ou l'intelligence artificielle. Un cours en ligne sur les enjeux de la transition écologique est proposé en deuxième année (L2). Cependant, la formation n'intègre pas d'application concrète de ces notions, telle que l'utilisation du numérique dans ce contexte.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Parmi les enseignants permanents, 43 sont enseignants-chercheurs (EC), représentant ainsi 94 % de l'équipe pédagogique. Ils proviennent principalement de deux laboratoires de recherche en informatique et assurent près de 80 % des heures d'enseignement. Ils enseignent dès la L1, en partageant les travaux de recherche liés à la thématique enseignée. Les projets de L3 peuvent être orientés vers des thématiques de recherche. Les étudiants de L2 ayant une appétence pour la recherche sont orientés vers le parcours *Magistère informatique* de la LDD *Informatique-mathématique (IM)*. Sinon, ils peuvent substituer une option par un TER (travaux d'études et de recherche) ou effectuer un stage optionnel en laboratoire. Ce magistère *Informatique* voit ses effectifs issus de la L2 *Informatique* en augmentation, démontrant ainsi un intérêt particulier des étudiants pour la recherche. Cet intérêt est d'ailleurs confirmé par le fait que de nombreux doctorants sont issus de cette formation. L'intégrité scientifique, la déontologie et l'éthique sont abordées à travers une sensibilisation à la fraude, le plagiat facilité par l'intelligence artificielle, la propriété et la souveraineté des données numériques.

La formation est attractive et analyse la qualité du recrutement, avec un taux de pression supérieur à 20. La formation reçoit environ 2 000 dossiers de candidatures pour le portail *Mathématiques, informatique*. Les candidats sont essentiellement des bacheliers généraux avec mention venant de la région parisienne. Un tiers d'entre eux sont internationaux. Le nombre de bacheliers technologiques est très faible (neuf étudiants sur la période évaluée, représentant moins de 3 % des effectifs). Le recrutement à partir d'autres filières est marginal en L2 (10 places pour 700 candidatures). En L3, il est principalement constitué d'étudiants issus du BUT *Informatique*, des classes préparatoires et d'autres licences *Informatique* (25 places dans chacun des parcours pour 1 000 candidatures). Les effectifs résultants sont en moyenne de 150 étudiants en L1 (dont environ 14 % d'étudiants étrangers), 90 étudiants en L2, une trentaine dans chacun des parcours *MIAGE* et 90 étudiants dans le parcours *Informatique*.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Si les enseignements dispensés le sont majoritairement de façon conventionnelle, certains enseignants pratiquent la classe inversée dans le cadre de l'appel à projet sur l'innovation pédagogique « Oser ». Cependant, aucune information n'est fournie concernant l'étendue de la part d'appropriation de cette pédagogie. Les étudiants disposent d'outils numériques pédagogiquement innovants pour la gestion de projets et l'accès aux ressources logicielles, avec synchronisation des données entre les postes de travail de la formation et leur ordinateur, afin d'assurer une continuité du travail sur des lieux distincts. L'enseignement à distance n'est pas mis en place. Toutefois, certains étudiants en situation de handicap peuvent suivre les enseignements de manière asynchrone, en s'appuyant sur les ressources élaborées durant le confinement.

La formation analyse le devenir de ses diplômés, mais ne fournit pas de données pour apprécier la réussite des étudiants en L1 et L2 sur la période évaluée. Un bilan est réalisé à la fin du premier semestre pour les étudiants identifiés comme fragiles, et un entretien est proposé en cas de redoublement pour analyser les causes d'échec et accompagner les inscrits sous condition « oui si ». Ce dispositif, qui accueille moins de 20 étudiants, avec ou sans allongement de la durée des études, soulève des questions sur son efficacité, car plus de 75 % des inscrits valident moins de 30 ECTS sur les 60 requis. Les étudiants de la LDD *Informatique-mathématiques* qui ne valident pas la L2 peuvent être réorientés vers la licence *Informatique*. En revanche, les résultats en L3 sont satisfaisants : environ 75 % de réussite dans le parcours *informatique*, et 71 % et 88 % dans les parcours *MIAGE* sans et avec alternance respectivement. Les enquêtes sur le devenir des diplômés, avec un taux de réponse supérieur à 75 %, révèlent que 94 % des diplômés poursuivent leurs études, les trois-quarts au sein des masters *Informatique* et *MIAGE* de l'établissement.

L'organisation du processus d'évaluation des enseignements et de la formation, ainsi que l'analyse des résultats qui en est faite au sein du conseil de perfectionnement (CP), n'aboutit pas à une démarche d'amélioration continue. La participation des étudiants aux enquêtes est extrêmement faible (10 % des effectifs), rendant les résultats non pertinents. Le CP est mis en place avec une représentation de tous les acteurs de la formation ainsi que ses collaborations avec les autres filières. Toutefois, la place accordée à la représentation des usagers dans le fonctionnement de la formation est limitée : un seul étudiant pour trois années et trois parcours. Bien que les contenus abordés au sein de ce conseil soient pertinents et permettent d'identifier des points faibles, ils ne s'accompagnent pas de discussions ou de réflexions issues d'autres instances de la formation. Cela limite la capacité à proposer des axes d'amélioration dans une perspective de démarche d'amélioration continue.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation, son objectif étant de préparer ses diplômés à la poursuite d'études en master, où leur insertion professionnelle dans le domaine de l'informatique est réputée aisée. L'implication des professionnels reste limitée, bien que certains apportent une expertise précieuse dans des domaines spécifiques, comme l'éthique en intelligence artificielle (5 intervenants, représentant 6 % de l'équipe pédagogique et dispensant 100 heures principalement en L3 *MIAGE*). Aucun stage obligatoire n'est prévu dans la maquette pour offrir une première expérience en entreprise, bien que 48 heures en L1 soient consacrées à la connaissance de l'entreprise à travers le projet personnel d'étude et d'insertion. L'alternance est restreinte au parcours *MIAGE*, qui accueille chaque année entre 22 et 28 étudiants (environ 7 % des effectifs), avec possibilité de prolongation au master *MIAGE*. Les deux autres parcours de L3 incluent un projet tutoré commun avec le parcours alternance pour l'un, et un projet de création de microstartup pour l'autre. Enfin, la formation reste peu sollicitée pour des validations d'acquis professionnels ou de l'expérience.

Conclusion

Points forts

- Des interactions fortes avec les autres filières de premier et deuxième cycles du domaine ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Une très bonne attractivité ;
- Une très forte poursuite d'études dans les masters de l'établissement ;
- Une diversification des pratiques pédagogiques.

Points faibles

- Une absence de suivi d'une cohorte de néo-entrants jusqu'à leur diplomation ;
- Une démarche d'amélioration continue perfectible ;
- L'absence d'immersion des étudiants dans le monde professionnel.

Recommandations

- Mettre en place un suivi de cohorte précis afin d'évaluer les chances de diplomation en trois ans des étudiants inscrits dans le portail Mathématiques, informatique, et intégrer ce suivi dans une démarche d'amélioration continue.
- Sensibiliser les étudiants à devenir acteurs de l'évaluation des enseignements et de la formation, en organisant des actions encadrées et structurées pour favoriser leur adhésion.
- Renforcer l'immersion professionnelle des étudiants durant le cursus, en valorisant cette expérience au sein du programme, et en s'assurant de son intégration dans la formation.

LICENCE INFORMATIQUE, MATHÉMATIQUES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Informatique, mathématiques* est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences. Après un tronc commun bidisciplinaire, trois parcours sont proposés en troisième année (L3) : le parcours *Informatique, mathématiques, cursus UFR Sciences et École normale supérieure (ENS)*, le parcours *Informatique, cursus UFR Sciences et ENS*, et le parcours *Mathématiques, cursus UFR Sciences et ENS*. Cette formation, qui contient environ 2 000 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 215 étudiants et 95 enseignants permanents.

Analyse globale

La LDD *Informatique, mathématiques* permet de proposer aux étudiants une filière sélective et renforcée avec double compétence mathématiques et informatique. La formation est très attractive et bénéficie d'une très bonne poursuite d'études en master et écoles d'ingénieurs.

Le recrutement dans la formation est solide. Le nombre de candidatures sur Parcoursup est en forte progression, passant de 1 500 en 2021 à 2 430 en 2023, soit une augmentation de plus de 50 % en trois ans. La qualité des candidats est également remarquable, avec 88 % des admis ayant obtenu une mention très bien au baccalauréat. Parmi les admis, 40 % ont suivi l'option « numérique et sciences informatiques » (NSI) en terminale, témoignant d'un public bien adapté à cette licence. Les passerelles, notamment le recrutement au niveau du deuxième semestre de la première année (L1) du portail *Mathématiques-informatique*, donnent de la souplesse et permettent de faire des ajustements pour s'adapter au mieux aux étudiants.

La formation est très cohérente dans son environnement académique. La poursuite en L3 est clairement identifiée vers le parcours *Informatique, mathématique* ou vers le magistère *Informatique*, avec la possibilité pour quelques-uns de poursuivre en magistère *Mathématiques*.

L'adossement à la recherche est effectif. Quatre-vingts pour cent des cours sont assurés par des enseignants-chercheurs et chercheurs. Il y a des stages obligatoires dans les magistères disciplinaires (*Informatique* et *Mathématiques*), ce qui assure une bonne initiation à la recherche. Dans le parcours double discipline, bien que les stages ne soient pas obligatoires, un travail de recherche encadré ou un stage en entreprise est possible, en cohérence avec les débouchés vers les écoles d'ingénieurs de cette filière.

La réussite des étudiants est assurée, avec un taux avoisinant les 90 %. Bien que ce résultat soit en partie lié à une sélection rigoureuse à l'entrée, il reflète également l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en place. Parmi celles-ci figurent le tutorat en informatique et l'accès au bureau des interventions pédagogiques, animé par des enseignants bénévoles en activité ou retraités. Par ailleurs, les étudiants en demande de réorientation bénéficient d'un suivi attentif grâce à des entretiens individuels systématiques.

La poursuite d'études est élevée. Avec un taux de réponse supérieur à 85 % aux enquêtes réalisées auprès des diplômés, la formation affiche 99 % de poursuite d'études. Le travail de suivi individuel par le secrétariat pédagogique de l'UFR Sciences d'Orsay est à saluer. Il serait aussi intéressant d'avoir un suivi à 30 mois. Les poursuites d'études issues de la L3 bidisciplinaire sont variées : école d'ingénieurs pour 25 % (avec une passerelle spécifique vers CentraleSupélec, ce qui est un point très positif), poursuite en première année de master (M1) de l'université Paris-Saclay pour le reste, avec une prédominance pour le M1 *Informatique* (30 %).

La formation aux compétences linguistiques est appropriée. Avec 120 heures de formation en anglais (ainsi qu'une option français langue étrangère proposée chaque semestre) le niveau requis est assuré. Il serait intéressant, dans le cadre d'une ouverture à l'international, de compléter l'apprentissage par des cours disciplinaires en anglais. Cinq étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante en 2022-2023.

L'organisation pédagogique en bloc de connaissances et compétences (BCC) est cohérente. Le découpage disciplinaire, clairement lisible, regroupe des blocs en informatique, mathématiques, transversal et complémentaire dans les parcours bidisciplinaires. Une démarche d'évaluation par compétences a été initiée, avec des compétences communes définies à partir des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour chaque diplôme (mathématiques, informatique et mathématiques-informatique). Ces dernières sont elles-mêmes mises en lien avec les différents blocs disciplinaires, avec un statut « abordé » ou « travaillé et évalué ». La façon d'évaluer ces compétences n'est néanmoins pas décrite.

Le conseil de perfectionnement (CP) est bien structuré, avec la participation de membres professionnels extérieurs et d'étudiants, et produit un compte rendu particulièrement riche. L'organisation de réunions complémentaires incluant davantage d'étudiants (un seul étant présent lors de la réunion) et de réunions biannuelles pour chaque promotion constitue un atout précieux pour l'amélioration continue des formations. Ces réunions offrent un retour qualitatif des étudiants, mais l'évaluation systématique des unités d'enseignement (UE) par les étudiants pourrait fournir des informations plus détaillées. Cette évaluation reste toutefois à perfectionner, le taux de réponse étant souvent faible (30 %) et certaines évaluations n'étant pas systématiquement organisées.

La formation présente des éléments pertinents liés à la professionnalisation, mais leur développement pourrait être renforcé. Quelques professionnels interviennent dans la formation avec quatre intervenants dispensant 90 heures d'enseignement, dont certains cours optionnels. En L1, le projet professionnel d'encadrement et d'insertion (PPEI) est pertinent, notamment grâce à un cours dédié à la compréhension de l'entreprise. La présence de stages en entreprise est effective, mais à développer, au sein du cursus bidisciplinaire de L3. Enfin, il est appréciable d'avoir dans le CP des représentants d'entreprises qui peuvent apporter un regard extérieur intéressant sur cette formation, en particulier en lien avec l'intelligence artificielle (IA). Ils pourraient d'ailleurs être davantage sollicités pour fournir un retour dans le compte rendu du CP.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité de la formation ;
- Une excellente réussite et poursuite d'études en master et en école d'ingénieurs.

Points faibles

- Un lien perfectible avec le monde socio-économique ;
- Un faible taux de réponse aux enquêtes d'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Inciter l'équipe pédagogique à développer des partenariats avec des entreprises et des acteurs du monde socio-économique.
- Inciter les étudiants à répondre davantage aux enquêtes d'évaluation.

LICENCE INFORMATIQUE, SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Informatique, sciences de la vie* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences fondamentales et appliquées de l'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE), et par l'UFR Sciences de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). C'est une formation bidisciplinaire de type double majeure. Il existe un parcours unique (cursus sur le site d'Évry ou celui de Versailles). Cette formation, qui contient environ 2 214 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 78 étudiants et 101 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation propose un socle solide de connaissances fondamentales en biologie et informatique, avec une approche interactive enrichie par des apports de matières connexes. Elle se distingue par une orientation affirmée vers la poursuite d'études, soutenue par un fort adossement à la recherche, tout en intégrant des aspects professionnalisants. Malgré son attractivité et la présence de passerelles, une évaporation conséquente des effectifs est observée durant le cursus. Par ailleurs, l'organisation du conseil de perfectionnement (CP) est perfectible, tant sur les points abordés que sur la représentation de ses membres.

La licence *Informatique, sciences de la vie* est construite en cohérence avec les licences disciplinaires du cycle avec lesquelles elle mutualise beaucoup d'enseignements. Cette mutualisation implique le portail *Biologie-informatique*, le deuxième (L2) et la troisième année de licence (L3) *Informatique*, la L3 *Biologie* et la L3 *Sciences de la vie*. Des passerelles entrantes sont mises en place en L2 et L3 pour les étudiants des licences *Informatique*, *Sciences de la vie* et *Sciences de la vie et de la Terre*, et les étudiants de classe préparatoire motivés et non désireux de préparer des concours. Cette double expertise vise la poursuite d'études dans les masters locaux de *Biologie*, *Informatique*, *Bio-informatique*, *Biologie-santé* et *Biologie intégrative et physiologique*. Elle donne également accès, dès la fin de la L2, à des écoles de chimie, de biotechnologie ou des écoles plus généralistes. Par essence pluridisciplinaire, l'interdisciplinarité est développée dans des unités d'enseignement (UE) spécifiques et les projets. La formation impose un cours en ligne sur les enjeux de la transition écologique et certains étudiants choisissent des projets ou des stages sur des problématiques de développement durable, de biodiversité et de changements climatiques.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche avec 140 heures d'initiation à la recherche proposées au sein d'UE spécifiques, ainsi qu'une ouverture à la démarche scientifique et à la recherche documentaire. La L2 prévoit une immersion en laboratoire à travers des projets tuteurés, immersion renforcée en dernière année par un stage obligatoire de huit semaines et/ou un projet encadré par une équipe de recherche. La démarche expérimentale est encouragée par la place faite aux travaux pratiques. L'équipe pédagogique des principaux départements disciplinaires comprend 182 enseignants-chercheurs, représentant 72 % du corps enseignant, et effectue 1 830 heures étudiant sur les deux sites (plus de 80 % des enseignements). L'intégrité scientifique et la déontologie sont abordées à travers un enseignement en ligne sur « la société de l'information et le média numérique ». Une demi-journée de formation est consacrée au plagiat et à l'exploitation des documents dans le respect de l'éthique scientifique et de la propriété intellectuelle.

La formation intègre des éléments de professionnalisation de manière adéquate. Bien que l'objectif principal soit la poursuite d'études en master, la présence de professionnels au sein de l'équipe pédagogique est significative, représentant 28 % des intervenants (72 sur 254) et assurant environ 20 % des heures étudiant. Des enseignements dédiés à l'insertion professionnelle sont proposés dès la L1 et L2 dans le cadre du projet personnalisé d'études et d'insertion (PPEI), incluant des conférences interactives animées par des professionnels, ainsi que des ateliers sur le CV, la lettre de motivation et la préparation aux entretiens. En L3, un enseignement spécifique sur la connaissance de l'entreprise vient renforcer cet aspect. L'expérience

professionnelle est également valorisée au sein du cursus par l'attribution de 16 crédits ECTS. De plus, la formation a mis en œuvre des validations partielles des acquis de l'expérience (VAE), à raison de deux à trois validations par an

La formation développe son attractivité avec succès. Les dispositifs d'information déployés sur différents supports ont contribué à une hausse du taux d'attractivité, passant de 7 % à 10 % sur la période d'évaluation, avec plus de 560 dossiers de candidature pour 55 places disponibles. Cette attractivité se traduit par une sélectivité notable, avec un taux d'admission de 48 %, principalement composé de bacheliers généraux, majoritairement issus de la région parisienne, bien que leur niveau en mathématiques soit en légère baisse. La formation accueille également quelques étudiants en réorientation, issus de parcours santé ou de classes préparatoires. Environ 50 candidats admis confirment leur inscription chaque année, assurant une stabilité des effectifs, qui varient entre 40 et 46 inscrits annuels.

La formation assure un bon suivi de ses étudiants, comme en témoigne un excellent taux de poursuite d'études des diplômés, bien qu'une forte évaporation des effectifs soit observée durant le cursus. La première promotion, diplômée en juin 2023, compte 17 étudiants, tous poursuivant leurs études en master, principalement au sein de l'établissement (70 %). Un bilan semestriel est effectué lors des jurys, permettant d'identifier les étudiants en difficulté. Ceux-ci se voient proposer un contrat pédagogique leur offrant la possibilité de rejoindre une licence disciplinaire pour valider leur L1. Bien qu'un taux de réussite élevé soit annoncé, incluant les réorientations réussies, le nombre d'étudiants validant moins de 30 crédits ECTS en L1 reste préoccupant, passant de 30 % à 55 % sur la période d'évaluation, avec plus de 20 % n'obtenant aucun crédit. Après les deux sessions d'évaluation, seulement 60 % de la première promotion a accédé à la L2 de la formation, contribuant à des effectifs réduits en L3, également affectés par des réorientations après la L2. Malgré cela, le taux de réussite en L2 est supérieur à 80 %, et tous les étudiants en L3 ont été diplômés. Ces observations soulèvent la question de l'efficacité des recrutements et de la nécessité de renforcer le soutien pédagogique en L1.

L'organisation du processus d'évaluation des enseignements et de la formation ne donne pas lieu à une analyse au sein du conseil de perfectionnement (CP). Bien que ces évaluations soient réalisées annuellement pour toutes les filières de l'UFR Sciences du campus de Versailles, et que leurs résultats soient partagés au sein d'un CP commun aux formations en licences et doubles licences, aucune mention spécifique n'est faite de la LDD *Informatique, sciences de la vie*, malgré un taux de participation de 100 %. Par ailleurs, le CP dédié à cette formation, bien qu'il regroupe les deux sites, n'intègre ni représentant des étudiants ni représentant du monde professionnel, et n'aborde pas non plus l'analyse des évaluations.

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais ne s'inscrit pas dans une approche par compétences. Bien que structurée autour d'UE regroupées au sein de blocs de connaissances et de compétences (BCC) disciplinaires, ces blocs restent difficilement connectés aux deux fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les blocs ne sont pas décrits en termes de savoir-agir, intégrant savoir-faire, savoir-être et outils, ce qui limite leur contribution à l'acquisition d'apprentissages critiques mobilisant les différentes matières. L'alignement pédagogique n'est pas formalisé à travers des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), bien que les projets, déjà existants dans la formation, pourraient s'inscrire dans cette démarche. La forte mutualisation avec les autres licences a permis de poser les bases d'une approche programme, mais celle-ci nécessite une évolution vers une approche par compétences. De plus, la formation ne propose pas de certification dédiée au cœur de métier et la démarche portfolio n'est pas mise en place.

Conclusion

Points forts

- Un portage par deux établissements présentant de fortes interactions avec les licences disciplinaires ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une attractivité en augmentation ;
- Un bon suivi de la réussite et du devenir des étudiants ;
- Un excellent taux de poursuite des études des diplômés.

Points faibles

- Une importante évaporation des étudiants tout au long du cursus ;
- Un conseil de perfectionnement perfectible dans son organisation et sa représentation ;
- Une approche par compétences non mise en place.

Recommandations

- S'assurer, lors du recrutement, du projet pédagogique des étudiants sollicitant la double spécialité. Mieux prendre en compte les difficultés des étudiants de première année afin de mettre en place un accompagnement spécifique leur permettant d'évoluer dans le même cursus.
- Utiliser l'évaluation des enseignements et de la formation comme un outil d'amélioration continue au sein du conseil de perfectionnement, dont la composition doit intégrer tous les acteurs de la formation.
- Mettre en place l'approche par compétences.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. La première année (L1) est bidisciplinaire. Les étudiants s'inscrivent par le biais du portail *Mathématiques, informatique (MI)* ou du portail *Mathématiques, physique (MP)*. La spécialisation vers les mathématiques se fait ensuite en deuxième (L2) et troisième année (L3), avec un choix entre deux parcours proposés : le parcours *Mathématiques, applications, numérique (MAN)* ou le parcours *Mathématiques et métiers de l'enseignement (M2E)*. Cette formation contient environ 1 727 heures étudiant. En 2022-2023, ce diplôme mobilise 42 enseignants permanents pour un total de 463 étudiants, dont 19 inscrits en première année de licence accès santé (L.AS1) et 7 inscrits en deuxième année de licence accès santé (L.AS2).

Analyse globale

La Licence *Mathématiques* propose aux étudiants une filière classique basée sur les mathématiques pour poursuivre ensuite en master. Très attractive, cette formation atteint pleinement son objectif principal, avec une forte proportion d'étudiants poursuivant en master, notamment en *Mathématiques et applications*.

L'attractivité de la formation est remarquable. Il y a ainsi 6 000 candidatures Parcoursup pour 300 inscrits en L1. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Ce succès s'explique en partie par le prestige croissant de l'université Paris-Saclay, reconnue dans le classement de Shanghai depuis 2020 et occupant la première place mondiale en mathématiques en 2023. Des efforts ont également été faits pour améliorer la rétention des étudiants. Le taux d'abandon, qui atteignait environ 40 % en 2018, a été réduit à moins de 20 % grâce à des mesures telles qu'une sélection plus rigoureuse via Parcoursup (le seuil d'admission étant passé d'une moyenne de 12/20 à 14/20), l'analyse des résultats par le conseil de perfectionnement (CP), et l'instauration de cours distincts pour les étudiants en licence simple et en licence double-diplôme. Cependant, certains points méritent une attention particulière. Les enjeux de parité et d'inclusion ne sont pas explicitement adressés, malgré la sous-représentation féminine, et il n'est pas précisé si des actions de sensibilisation ont été entreprises. De plus, le parcours *Mathématiques et métiers de l'enseignement* manque d'attractivité, nécessitant une réflexion approfondie avant la prochaine accréditation.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. L'offre de formation est très lisible permettant une très bonne poursuite d'études vers un master préliminaire à la recherche. La majorité des heures de formation sont assurées par des enseignants-chercheurs (65 % sur l'ensemble du cycle, et 84 % en L3). La connexion avec la recherche est également assurée grâce à la localisation de la L3 au sein du Laboratoire de mathématiques d'Orsay. Enfin, il faut noter que des stages de type travaux d'encadrement recherche (TER) sont proposés dès la L3. Ce type de stage, qui consiste en la lecture d'un article de recherche, est généralement plus courant en première année de master (M1) qu'en L3. Bien que ces stages soient suivis par une faible proportion d'étudiants (environ 5 % à 10 %, les autres étudiants choisissant d'effectuer leur stage ailleurs), ils offrent un premier contact précieux avec le monde de la recherche au sein de la promotion.

Elle intègre des éléments de professionnalisation peu nombreux mais marquants. Même si l'objectif de cette formation est la poursuite d'études vers un master, le souci de la professionnalisation est bien présent. En particulier, l'existence d'unités d'enseignements (UE) en L1, ayant pour objet la compréhension du monde des entreprises, est très intéressante et représente une approche originale.

L'organisation pédagogique de la formation a gagné en lisibilité avec les blocs de connaissances et de compétences (BCC), qui apportent une structure claire et cohérente. L'adoption des BCC à l'échelle de l'année, plutôt qu'au semestre, a renforcé la lisibilité et la compréhension de l'offre de formation. Le choix de

ne pas imposer une moyenne pour chaque bloc, tout en fixant une note minimale de 7 sur 20, témoigne d'une approche réaliste et adaptée aux divers parcours des étudiants. Par ailleurs, la mise en avant du calcul numérique sous forme d'un petit bloc en L2 est pertinente. Ce choix valorise un enseignement fort utile pour les étudiants se dirigeant vers les mathématiques appliquées, tout en offrant une culture générale pour ceux qui se destinent à l'enseignement.

La formation affiche de bons taux de réussite. Le taux de réussite, correspondant au nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS pour lesquels ils sont inscrits sur le nombre d'inscrits, est en progression sur la période évaluée, avec une moyenne autour de 55 % en L1, 60 % en L2 et 70 % en L3. Le nombre d'abandons est en baisse. La sélection renforcée pour l'admission à cette licence contribue à des taux de réussite plus élevés. Par ailleurs, l'investissement pédagogique, avec un suivi régulier des résultats des étudiants tout au long de l'année, mérite d'être souligné. Un dispositif de tutorat est mis en place pour l'accompagnement des étudiants inscrits sous condition « oui si ». Néanmoins, le taux d'échec de ces étudiants reste important avec 20 étudiants sur 30 qui ne valident pas tous les crédits ECTS.

La poursuite d'études en master est un objectif pleinement atteint. La formation atteint pleinement son objectif de poursuite d'études en master. Le suivi du devenir des étudiants, bien que récent, est désormais effectif grâce à une enquête réalisée à 12 mois, avec des taux de participation en nette progression, avoisinant 80 %. Ce suivi est enrichi par un accompagnement individualisé mené par le secrétariat de L3, qui complète les données globales de l'université. Cette analyse fine, présentée au CP, offre une vision détaillée des trajectoires des étudiants. Environ 85 % des étudiants poursuivent leurs études en master, principalement dans les mentions *Mathématiques et applications* (trois quarts des poursuites), confirmant le succès du parcours MAN dans sa finalité. Ce résultat s'appuie sur un continuum licence-master solide, renforcé par une collaboration étroite entre les responsables de la licence et des masters cibles.

La formation définit un processus d'évaluation interne efficace. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est globalement positive, avec un taux de réponse significatif de l'ordre de 50 % en L3. Le rôle joué par le CP prend toute son importance. La composition de ce dernier est complète au niveau des enseignants représentant les différents parcours, le lien avec le master et le département. En revanche, le nombre d'étudiants est faible (limité aux deux filières de L3) et les personnalités extérieures quasi absentes, sauf du côté enseignement. Cette composition est efficace, mais une plus grande place accordée aux étudiants ainsi qu'à des membres du monde socio-économique pourrait être bénéfique, par exemple avec l'invitation d'anciens étudiants du parcours MAN lors d'une réunion annuelle.

L'ouverture à l'international et l'enseignement de l'anglais restent peu développés. Le choix de se concentrer sur un public français ou francophone est justifié par la tendance des étudiants internationaux à opter davantage pour les licences double-diplôme. La mobilité internationale reste très limitée, avec seulement une mobilité entrante ou sortante par an en moyenne, et aucun partenariat avec des universités étrangères clairement établi. La place de l'enseignement de l'anglais reste faible, avec seulement 18 heures en L1 (2 à 3 crédits ECTS), 48 heures uniquement durant un semestre en L2 (5 crédits ECTS), et 24 heures en L3 (3 crédits ECTS). Des pistes d'amélioration sont à trouver afin de pallier ce manque.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité de la formation ;
- Un bon suivi du devenir des étudiants avec une excellente poursuite d'études en master ;
- Une offre de formation lisible.

Points faibles

- Une formation aux compétences linguistiques peu développée ;
- Une faible attractivité du parcours *Mathématiques et métiers de l'enseignement* en L3.

Recommandations

- Augmenter la part de l'enseignement de l'anglais dans la formation.
- Suivre attentivement l'évolution du parcours *Mathématiques et métiers de l'enseignement*.

LICENCE MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE ET SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Mathématiques, physique et sciences pour l'ingénieur (MPSI)* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de l'université Paris-Saclay et l'UFR des Sciences de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Il existe deux voies possibles les deux premières années : le parcours *Mathématiques, physique* et le parcours *Mathématiques, physique et applications*, l'un sur le site d'Orsay, l'autre sur le site de Versailles. Cinq parcours sont ensuite proposés aux étudiants de troisième année (L3) : le parcours *Mathématiques magistère*, le parcours *Mathématiques, physique*, le parcours *Mathématiques, physique et applications*, le parcours *Physique magistère et École normale supérieure (ENS)*, et le parcours *Sciences pour l'ingénieur magistère et ENS*. Cette formation, qui contient environ 2 000 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 540 étudiants et 380 enseignants permanents.

Analyse globale

La LDD MPSI permet de proposer aux étudiants une filière sélective et renforcée avec une double compétence en mathématiques et physique. La formation est très attractive et bénéficie d'une excellente poursuite d'études en master et écoles d'ingénieurs.

L'attractivité de la formation est excellente. Elle est en progression tant sur le plan quantitatif (3 800 dossiers Parcoursup en 2023, contre 1 000 en 2018) que qualitatif (92 % des étudiants sélectionnés ont une mention très bien au baccalauréat en 2023, contre 40 % en 2018). Les magistères proposés en L3 sont aussi très attractifs et sélectifs, avec un recrutement externe important. Ils garantissent une filière d'excellence tout en assurant le continuum licence-master, avec la poursuite des deux autres années de magistère en master. L'augmentation de la part d'étudiants en magistère *Mathématiques*, passant de 10 % à 30 % en provenance de L2, est un point positif. Toutefois, le parcours *Sciences pour l'ingénieur magistère et ENS* en L3 attire en moyenne un seul étudiant inscrit en L2 de la LDD chaque année, ce qui soulève des questions sur son attractivité.

L'adossement à la recherche de la formation est très solide. Dès la L2, une initiation à la recherche est introduite avec une demi-journée par semaine de stage d'immersion de recherche durant toute l'année. En L3, il existe un stage de recherche obligatoire. La quasi-totalité des cours est assurée par des enseignants-chercheurs (les données chiffrées ne sont néanmoins pas indiquées) et l'environnement exceptionnel de l'université de Paris-Saclay donne une offre de stage et d'encadrement importants.

La formation affiche de très bons taux de réussite, avec un taux global avoisinant 90 % et moins de 5 % de redoublements en L3 monodisciplinaire. Ces résultats reflètent une forte sélection à l'entrée et un accompagnement pédagogique efficace. Celui-ci inclut des entretiens bi-annuels et un suivi attentif des résultats, appuyé par des évaluations intermédiaires (partiels de mi-semester) et terminales. Grâce aux effectifs relativement réduits, ce suivi permet d'identifier rapidement les situations fragiles et de mettre en place des actions adaptées, telles qu'une réorientation vers une licence monodisciplinaire si nécessaire.

La poursuite d'études en master et écoles d'ingénieurs est excellente. En effet, 99 % des étudiants poursuivent leurs études après la licence, dont 85 % en master et 13 % en école d'ingénieurs, d'après une enquête 6 mois après obtention du diplôme fondée sur 98 % de répondants. La part des masters locaux est très bonne, avec 77 % des poursuites en master dans un master de l'université Paris-Saclay. La répartition entre le master *Mathématiques* et le master *Physique* est globalement équilibrée, en lien avec le parcours de L3. L'intégration

dans les écoles d'ingénieurs est bonne. Elle se fait de manière cohérente, plutôt après le parcours *Mathématiques, physique* ou le parcours *Mathématiques, physique et applications*. Le tissu local est propice et privilégié, avec 38 % des étudiants poursuivant dans des écoles partenaires de l'université Paris-Saclay. Le suivi des étudiants après la licence est très bon, avec une analyse des devenir des étudiants en fonction des parcours (diagrammes à l'appui), une communication avec les responsables de masters assurant une bonne intégration et des passerelles avec des écoles d'ingénieurs.

L'offre de formation est très cohérente. Il est en particulier intéressant d'avoir une formation généraliste mathématiques, physique les deux premières années, puis une spécialisation possible dans une discipline de prédilection en magistère ou la poursuite dans le parcours bidisciplinaire. La mutualisation des mathématiques au sein des LDD est un bon choix, car il permet de proposer un programme de mathématiques renforcé. Les spécificités du parcours *Mathématiques, physique* par rapport au parcours *Mathématiques, physique et applications* ne sont néanmoins pas très explicites et proviennent plutôt d'un découpage géographique. Une clarification pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation serait la bienvenue.

L'organisation pédagogique de la formation avec les blocs de connaissances et de compétences (BCC) est effective. Les différentes compétences attendues sont bien définies et répertoriées dans le cadre de l'élaboration d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En revanche, la correspondance entre les BCC et les fiches RNCP n'est pas décrite. Le découpage en BCC, dont les intitulés diffèrent beaucoup suivant les parcours, ne permet pas toujours de gagner en lisibilité.

Le lien avec le monde socio-économique est faible. Bien que la finalité de cette LDD soit la poursuite d'études en master et que sa création réponde à un besoin du monde socio-économique, il serait pertinent d'améliorer la communication avec ce secteur. En particulier, l'absence de membres du monde socio-économique parmi les enseignants et dans le conseil de perfectionnement limite l'apport d'un regard extérieur précieux sur la formation.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité de la formation ;
- Une excellente réussite et poursuite d'études en master et en école d'ingénieurs ;
- Une très bonne formation à et par la recherche.

Points faibles

- Un lien faible avec le monde socio-économique ;
- Un manque d'attractivité du parcours *Sciences pour l'ingénieur magistère et ENS* ;
- Une offre de formation pas toujours très lisible.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socio-économique en ajoutant des membres le représentant au conseil de perfectionnement.
- Améliorer l'attractivité de la filière *Sciences pour l'ingénieur*.
- Améliorer la lisibilité des blocs de connaissances et compétences.

LICENCE MATHÉMATIQUES, SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La LDD *Mathématiques, sciences de la vie* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences. Après un tronc commun bidisciplinaire, trois parcours sont proposés aux étudiants en troisième année (L3) : le parcours *Mathématiques, sciences de la vie*, le parcours *Sciences de la vie, cursus magistère et école normale supérieure (ENS)*, et le parcours *Mathématiques, cursus magistère et ENS*. Cette formation, qui contient environ 2 200 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 55 étudiants et 80 enseignants permanents.

Analyse globale

La LDD *Mathématiques, Sciences de la vie* propose aux étudiants une filière sélective et exigeante avec double compétence mathématiques et sciences de la vie. La formation dont la baisse des effectifs est notable bénéficie d'une très bonne initiation à la recherche et favorise la poursuite d'études en master.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche dans ce cadre bidisciplinaire. De nombreux projets tutorés ainsi que des cours de méthodologie sont proposés à l'interface entre la biologie et les mathématiques. L'environnement est propice, avec la quasi-totalité (environ 90 %) d'enseignants en lien avec la recherche (enseignants-chercheurs, doctorants). Les étudiants suivent également des séminaires de recherche, ce qui est assez rare, surtout dans une formation incluant des mathématiques à ce niveau d'études.

La poursuite d'études en master est très bonne. La quasi-totalité des étudiants poursuit en master sur des débouchés naturels par rapport à la formation : en biologie pour la moitié des cas, et en mathématiques appliquées ou bio-informatique de manière équilibrée pour le reste. L'intégration dans les masters de l'université Paris-Saclay est très bonne (de l'ordre de 60 %). Cependant, il existe peu de poursuites d'études vers des masters en *Mathématiques et sciences du vivant*, qui constituent un débouché naturel, ainsi que vers des écoles d'ingénieurs, bien que des accords existent.

Le processus d'amélioration continue est robuste. Les étudiants répondent de manière significative aux évaluations (15 réponses chaque année). La communication et le suivi des étudiants sont personnalisés, comme la promotion est petite (environ 20 étudiants). Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement et produit un compte rendu. Cependant, il manque de diversité dans sa composition, se limitant principalement aux responsables de la formation, avec seulement trois invités, dont une ancienne étudiante, sans indication claire du rôle des autres participants. Le rapport d'autoévaluation est très bien rédigé et propose des pistes d'amélioration.

Le lien avec le monde professionnel existe, mais des opportunités futures sont à saisir. La LDD a été créée justement pour couvrir les besoins du monde professionnel. Le stage obligatoire en deuxième année (L2) pourrait être l'occasion de développer des contacts avec des entreprises, si ce n'est déjà le cas. De la même manière, le renforcement de la filière magistère, qui a des contacts avec l'équipe pédagogique, serait aussi opportun.

L'acquisition des compétences linguistiques est bien développée dans la formation. Outre les cours d'anglais, les étudiants sont amenés à lire des articles en anglais dans le cadre de leur projet tutoré. Ils peuvent aussi suivre une seconde langue vivante (LV2) tout au long de leur cursus. L'ouverture à l'international est néanmoins peu développée : les possibilités de mobilité étudiante offertes au sein de l'université ne sont pas exploitées (aucune mobilité sortante ou entrante durant les trois années évaluées). Les poursuites d'études en mobilité

internationale, plus facilement envisageables, existent, mais restent encore limitées avec deux étudiants concernés.

L'organisation pédagogique en blocs de connaissances et compétences (BCC) est effective. Le découpage est fait au niveau disciplinaire et de manière lisible. L'évaluation par compétences est abordée en lien avec la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) et des réflexions sont menées par rapport à l'alignement pédagogique. Cependant, les blocs disciplinaires ne sont pas encore mis en lien avec les compétences.

La formation a un taux de réussite satisfaisant, mais les réorientations vers les formations monodisciplinaires sont nombreuses. Le taux de réussite en première année (L1) est en augmentation, avoisinant les 75 %, en partie grâce à une sélection plus forte des étudiants sur les notes de mathématiques au lycée. La mutualisation des cours de mathématiques avec ceux des autres LDD est un choix exigeant pouvant présenter des difficultés pour certains étudiants. En L2 et L3, le taux de réussite avoisine les 100 % sur le parcours bidisciplinaire, mais l'effectif est très réduit (une dizaine d'étudiants). Les autres étudiants de L1 poursuivent *a priori* dans des formations monodisciplinaires, hors double-diplôme. Les orientations vers les magistères sont très faibles : deux étudiants en moyenne pour le magistère *Sciences de la vie* et aucun pour le magistère *Mathématiques*.

L'attractivité de la formation est globalement bonne, mais des efforts pour la maintenir doivent être poursuivis. Le nombre de candidatures est de l'ordre de 400 par an, avec 100 à 150 refus. La qualité du recrutement est également bonne, avec 60 % d'étudiants ayant obtenu une mention très bien au baccalauréat. Il est remarquable, pour une formation incluant les mathématiques, que le nombre de femmes soit de plus de 60 % en L1. Si la formation bénéficie d'une communication efficace par les services de l'université, des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour consolider cette attractivité au vu de la baisse des effectifs en trois ans. Les difficultés liées à l'exigence du niveau en mathématiques requis et aux contraintes de mutualisation des enseignements sont bien identifiées.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Une très bonne poursuite d'études en master ;
- Une démarche d'amélioration continue efficace.

Points faibles

- Une attractivité à consolider ;
- Des réorientations nombreuses en licence monodisciplinaire ;
- Une composition du conseil de perfectionnement peu variée.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation au vu de la baisse des effectifs depuis trois ans.
- Développer la communication sur cette licence, à la fois pour le recrutement et pour la poursuite d'études, et favoriser les options les plus pertinentes en L3.
- Veiller à établir un conseil de perfectionnement comprenant suffisamment de membres extérieurs et d'étudiants.

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Physique* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'université Paris-Saclay. Les étudiants s'inscrivent en première année (L1) soit par le portail *Mathématiques, physique (MP)*, soit par le portail *Physique, chimie, sciences de la Terre (PCST)*. Ils poursuivent leur deuxième année (L2) en s'orientant soit vers le parcours *Physique*, soit vers le parcours interfaces *Physique, chimie*. Trois parcours sont ensuite proposés en troisième année (L3) : le parcours *Physique*, le parcours interfaces *Physique, chimie*, le parcours *Électronique, énergie électrique, automatique*. Cette formation, qui contient environ 4 143 heures étudiant, fait appel à 170 enseignants permanents. En 2022-2023, le diplôme compte 551 étudiants, dont un nombre non communiqué d'étudiants inscrits en licence accès santé (L.AS), en première ou deuxième année.

Analyse globale

La licence *Physique* est bien intégrée au sein de son environnement académique, accueillant essentiellement des bacheliers généraux. Cette formation attractive a un bon taux de réussite. Elle donne lieu à une très bonne poursuite d'études en master ou écoles. La formation n'est que faiblement adossée à la recherche malgré un nombre important d'enseignants-chercheurs (EC) exerçant dans la licence. L'ouverture à l'international est très limitée. L'approche par compétence n'est pas mise en œuvre et la formation n'a pas développé de lien avec le monde socio-économique. Globalement, le dossier d'autoévaluation manque souvent de données factuelles permettant d'apprécier l'analyse de différents éléments.

La licence est construite dans un contexte universitaire riche en formations. En effet, des passerelles existent en fin de premier semestre ou de L1 avec la licence double-diplôme *Physique, Chimie*, sans qu'aucun chiffre ne soit donné sur le nombre d'étudiants qui en bénéficient. Par ailleurs, de nouvelles passerelles sont en cours de construction avec les bachelors universitaires de technologie (BUT) *Physique* et *Chimie*.

La poursuite d'étude des étudiants de licence *Physique* est très bonne. Sur les deux années pour lesquelles les données sont fournies par l'Observatoire pour la réussite et l'insertion professionnelle, le taux de poursuite d'études est le même, c'est-à-dire autour de 97 %. En revanche, le taux de poursuite au sein de l'université Paris-Saclay évolue : en 2020-2021, 87 % des étudiants poursuivaient dans un de ses masters, et ce taux atteint 92 % en incluant les écoles affiliées. En 2021-2022, ils n'étaient plus respectivement que 75 % et 86 %. Cette évolution n'est pas favorable aux étudiants et nécessite une attention particulière.

La formation intègre bien les enjeux du développement durable et des transitions climatiques. Tous les étudiants de L2 suivent le *small private online course* (SPOC) « enjeux de la transition écologique ». La maquette propose plusieurs unités d'enseignement (UE) en lien avec ces enjeux. En L1, sont proposées les UE « climat, énergies » et « énergie et environnement », cette dernière étant poursuivie en L2. En L3, les UE « conversion électrique pour la transition énergétique » et « risque chimique et (éco)toxicologie : de la molécule à la population et à l'environnement » témoignent de la pluridisciplinarité attendue dans l'approche du développement durable.

La formation ne décrit pas les dispositifs de réussite et n'intègre pas de réflexion sur la réussite des étudiants dans son analyse. La formation accueille en moyenne 21 % de néo-entrants inscrits sous condition « oui si » sans allongement d'étude (41 étudiants sur un total de 160 néo-bacheliers inscrits en L1 à la rentrée 2022-2023) et 7 % des néo-entrants inscrits sous condition « oui si » avec un allongement d'études (11 étudiants sur un total de 160 néo-bacheliers inscrits en L1 à la rentrée 2022-2023). Mais ces dispositifs « oui si » sont peu décrits. Les critères d'orientation des étudiants vers ces dispositifs ne sont pas connus, ni le type d'encadrement dont ils bénéficient. Une UE de méthodologie existe en L1, mais seulement au deuxième semestre, alors que son apport dès le début de l'année devrait aider les étudiants à mieux réussir leur année. La réussite des étudiants en L1 n'est pas

vraiment analysée par les responsables de la formation, bien que les taux de réussite aient baissé, passant de 49 % en 2020-2021 (149 étudiants sur 307) à 44 % en 2022-2023 (131 sur 296). La faible réussite des étudiants inscrits en L.AS intégrant les études de santé est également notable (6 sur 35 étudiants en 2021-2022, 5 sur 29 étudiants en 2022-2023), soit environ 17 % des cas. Enfin, le taux de réussite de L2 baisse chaque année, passant de 65 % à 49 % en trois ans. En L3, les effectifs sont plus élevés qu'en L2 (de 17 % de plus en moyenne), mais le taux de réussite en L3 passe de 67 % (110 diplômés pour 164 inscrits) en 2021-2022 à 59 % (85 diplômés pour 144 inscrits) en 2022-2023, ce qui reste globalement assez peu élevé pour une L3. Les faibles taux de réussite sont attribués en partie à la baisse des effectifs, particulièrement en L2, mais cette explication ne suffit pas à justifier la baisse du taux de réussite.

La formation ne bénéficie que d'un faible adossement à la recherche malgré le nombre d'EC participant à l'enseignement. Soixante-sept pour cent des intervenants qui enseignent la physique sont des EC titulaires. Néanmoins, la transmission d'une méthodologie de la recherche n'apparaît que disséminée au travers de la méthodologie de recherche documentaire et de certaines UE qui incluent des conférences ou des projets. Par ailleurs, ces UE sont optionnelles, de même que les projets de L2 du parcours *Physique*. Enfin, bien que les stages ne soient pas obligatoires, seulement environ 20 % des étudiants du parcours *Physique* en effectuent un. Il est souhaitable de développer une pédagogie en lien avec la recherche, en explicitant la méthodologie qui lui est propre et en la mettant en œuvre dans divers formats pédagogiques.

L'ouverture à l'international de la formation est limitée. Les effectifs de la licence permettent théoriquement d'ouvrir un parcours spécifique à l'international, mais les mobilités restent très faibles. En effet, les mobilités sortantes se limitaient à un étudiant en 2020-2021, à cinq en 2021-2022, avant de retomber à un étudiant en 2022-2023. Aucune donnée n'est disponible concernant les mobilités entrantes. Ces chiffres sont bien en deçà des objectifs de l'université Paris-Saclay, qui cherche à renforcer l'attractivité internationale de ses masters. En outre, la valorisation du programme Erasmus+ doit être renforcée.

La formation n'a pas mis en place l'approche par compétences. Si des blocs de connaissances et compétences (BCC) sont bien affichés, ils ne correspondent pas à une déclinaison de la formation en apprentissage des compétences. Un lien a bien été fait entre les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les UE de la formation, mais l'absence de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), de stage obligatoire, de portfolio et le peu de projets tutorés, traduisent une évolution de la formation en approche par compétences peu développée. Il est nécessaire de s'interroger sur l'évaluation des étudiants et les pédagogies à adopter afin d'aligner les enseignements avec les compétences visées. La diversification des modalités pédagogiques permettrait aussi de développer des pédagogies plus proches de la recherche et améliorerait la réussite en L2 et L3.

La licence ne profite pas du contexte socio-économique riche décrit dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement. Il n'existe pas de lien avec le monde socio-économique. Le conseil de perfectionnement ne compte qu'un seul membre extérieur, à savoir un professeur de lycée, et n'intègre pas de professionnels non académiques dans ses membres. L'UE « comprendre l'entreprise » ne fait pas intervenir de vacataires.

Conclusion

Points forts

- Une formation universitaire intégrée dans son environnement ;
- Un bon taux de réussite en L1 ;
- Une très bonne poursuite d'études vers les masters et écoles ;
- Une formation intégrant les enjeux du développement durable.

Points faibles

- Une initiation à la recherche insuffisante ;

- Une ouverture à l'international limitée ;
- Une absence de lien avec le monde socio-économique ;
- Une approche par compétences non développée ;
- Une réflexion insuffisante sur la réussite des étudiants.

Recommandations

- Renforcer l'initiation à la recherche.
- Mettre en place des enseignements en anglais en L2 et L3 pour mieux préparer les étudiants à une mobilité.
- Créer des liens avec les représentants du monde socio-économique et réfléchir à la mise en place de stages obligatoires en entreprise ou dans les laboratoires.
- Revoir l'organisation pédagogique de la formation en intégrant une approche par compétences, et diversifier les modalités pédagogiques.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double diplôme (LDD) *Physique, chimie* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences de l'université Paris-Saclay. Deux parcours sont proposés en troisième année (L3) : le parcours *Physique, chimie* et le parcours *Frédéric Joliot-Curie (FJC)* permettant de préparer le magistère *Physico-chimie moléculaire*, en partenariat avec l'École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay. Cette formation, qui contient environ 2 250 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 122 étudiants et 151 enseignants permanents.

Analyse globale

Cette LDD *Physique, chimie* fait partie du cœur des formations de l'université Paris-Saclay. Sélective, la formation cible des étudiants ayant eu de très bons résultats au baccalauréat. Elle est pluridisciplinaire et s'appuie particulièrement sur la formation à et par la recherche. La L3 parcours *FJC* accueille majoritairement des élèves de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). La formation bénéficie d'une équipe pédagogique conséquente, très impliquée dans le suivi des étudiants et dans la mise en œuvre d'une pédagogie diversifiée. Les taux de réussite sont élevés dans chaque année de licence. Le taux de poursuite d'études vers une grande variété de masters et écoles est très élevé. Néanmoins, la formation n'est pas encore déployée en approche par compétences. Les interactions avec le monde socio-économique sont peu développées et seuls quelques stages par an sont réalisés à l'international.

La formation affiche d'excellents taux de réussite. L'équipe pédagogique comprend 185 enseignants-chercheurs (EC) pour 129 étudiants en moyenne. Les taux de réussite sont toujours supérieurs à 82 % en première année (L1), soit 31 étudiants sur 34 en 2020-2021, 32 sur 39 en 2021-2022, et 35 sur 42 en 2022-2023. Cette réussite étudiante est le résultat de la sélection (75 % des étudiants ont eu une mention bien ou très bien au baccalauréat), d'un excellent encadrement, avec des interactions fréquentes entre étudiants et enseignants (par exemple, les remontées hebdomadaires des difficultés via les délégués), ainsi que de l'investissement pédagogique des enseignants. L'équipe pédagogique est en effet très impliquée en pédagogie active, avec 39 % des unités d'enseignement (UE) qui incluent des activités pédagogiques innovantes, et l'utilisation d'outils numériques dans 74 % des UE. Néanmoins, parmi les étudiants entrants en 2020, seulement 40 % ont validé la LDD deux ans plus tard. Ce pourcentage atteint 58 % en 2021, mais il reflète de nombreuses réorientations vers d'autres licences et des départs vers des écoles en cours de cursus.

Les passerelles entrantes et sortantes sont nombreuses, entre cette mention et les mentions de son environnement disciplinaire. La LDD *Physique, chimie* s'appuyant sur une mutualisation importante de ses UE avec des UE des licences *Physique* et *Chimie*, les passerelles sont aisées dans les deux sens. Cependant, les entrées en LDD *Physique, chimie* restent sélectives quel que soit le niveau : soit en L2 après le portail *Physique, chimie, sciences de la Terre*, soit en L3 *FJC* à partir de la L2 *Chimie* et du diplôme universitaire de technologie. En passerelle sortante, les étudiants peuvent poursuivre en L2 ou L3 de la licence *Physique*, leur permettant ainsi d'intégrer les écoles d'ingénieurs CentraleSupélec ou SupOptique Paris-Saclay ou la L3 du parcours *Magistère de physique fondamentale*.

Cette LDD bénéficie d'une bonne intégration de formation à et par la recherche. Cette formation à et par la recherche se traduit à travers une initiation à la démarche scientifique et des projets de groupe en L1, des immersions en laboratoire en L2, et un stage de six à huit semaines minimum obligatoire en L3. La quasi-totalité des heures de la formation est réalisée par des EC.

Le taux de poursuite d'études est globalement très élevé et orienté vers un grand panel de masters. Le taux de poursuite d'études est de 100 %, à l'exception des redoublements. Dans le parcours *Physique, chimie*, il y a eu 2 redoublants en 2020-2021 parmi 26 étudiants, 6 parmi 24 en 2021-2022 et 2 parmi 21 en 2022-2023. Pour le parcours *FJC*, il y a eu 9 redoublements en 2020-2021 parmi 40 étudiants, 4 parmi 33 en 2021-2022 et 2 parmi 30 en 2022-2023. Tous les autres étudiants des deux parcours ont poursuivi leurs études en master (89 % en 2020-2021 et 95 % en 2021-2022) ou en écoles d'ingénieurs et ENS de Paris-Saclay. Le magistère *Physique* est accessible uniquement après la L3 *Physique*, ce qui entraîne des réorientations en fin de L2, sans que les effectifs soient précisés. Pour le type de poursuite d'études, il faut regarder différemment les deux parcours. Le parcours *FJC* amène très majoritairement en première année de master (M1) *FJC* : 31 étudiants sur 31 diplômés en 2020-2021, 28 sur 29 en 2021-2022 et 25 sur 29 en 2022-2023. Le parcours *Physique, chimie* amène quant à lui vers des masters et écoles très variés de la physique, de la chimie ou couplant les disciplines. Durant les deux premières années, la poursuite d'études se dirige principalement vers la chimie, tandis que l'année 2022-2023 montre un équilibre plus marqué entre la physique et la chimie. Seul le suivi précis réalisé par l'équipe pédagogique permet de faire une analyse spécifique de chacun des deux parcours, alors que le suivi global réalisé par l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle fournit une étude groupée des deux parcours pourtant très différents.

L'attractivité de cette formation n'atteint pas les objectifs. La formation peine encore à recruter autant d'étudiants que de places disponibles (50), cela peut être lié à la difficulté d'expliquer les spécificités de cette LDD par rapport à une CPGE. Néanmoins, le nombre de néo-bacheliers a augmenté de 28 à 42 entre 2020 et 2022, ce qui est encourageant.

La maquette du diplôme ne repose pas sur une approche par compétences aboutie. Les objectifs de la formation et les compétences à acquérir sont définis. Les blocs d'enseignement actuels sont des blocs disciplinaires ou transverses. Il n'y a pas d'évaluation de type situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres types de mise en situation qui permettent d'aligner les évaluations avec les compétences.

Les partenariats avec le monde socio-économique sont limités. Si les UE de projet personnel d'études et d'insertion (PPEI) sont bien intégrées à la formation, seules 14 heures sur les 2 250 heures de la formation sont réalisées par un seul intervenant extérieur. Une expérience professionnelle est obligatoire via le stage, mais il n'est pas précisé combien d'étudiants effectuent ce stage en entreprise.

Les mobilités étudiantes sortantes et entrantes sont très faibles. Chaque année, seuls trois à quatre étudiants effectuent un stage à l'étranger, malgré l'enseignement de l'anglais et l'obtention d'une certification linguistique. Une seule UE de L3 est enseignée en anglais. Les difficultés d'organisation de ces mobilités, tant en matière de calendrier que du grand nombre de crédits ECTS à valider, sont bien identifiées.

Conclusion

Points forts

- Une poursuite d'étude très élevée ;
- Une vraie formation à et par la recherche ;
- Un très bon encadrement des étudiants et la forte réussite qui en découle.

Points faibles

- Une attractivité limitée et des réorientations vers d'autres licences ou écoles ;
- Une ouverture à l'international minimale ;
- Une approche par compétences non aboutie.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité, par exemple en développant plus encore les différences avec les CPGE sur la recherche, l'internationalisation et l'accompagnement de l'étudiant.
- Renforcer l'ouverture à l'international.
- Veiller à finaliser l'approche par compétences.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la Terre* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. La première année (L1) peut être abordée soit par le portail *Biologie, chimie, sciences de la Terre (BCST)*, soit par le portail *Physique, chimie, sciences de la Terre (PCST)*. Le parcours en deuxième (L2) et troisième année (L3) est ensuite unique. Cette formation, qui contient environ 1 790 heures étudiant, fait appel à 40 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 566 étudiants.

Analyse globale

La licence *Sciences de la Terre* est bien positionnée dans l'offre de formation de l'université Paris-Saclay, proposant deux années de formation spécifique depuis deux portails pluridisciplinaires scientifiques. Les approches pédagogiques diversifiées, adaptées aux apprentissages de terrain, témoignent de l'investissement de l'équipe dans des pratiques innovantes. L'approche par compétences est intégrée, et l'expérimentation de l'évaluation par les pairs, rare dans ce domaine, démontre une réflexion approfondie sur les méthodes d'évaluation. Les dispositifs d'évaluation et amélioration continue sont efficaces et placent l'évaluation par les étudiants au cœur du processus. La licence a un bon adossement à la recherche. Cependant, les professionnels non académiques ne sont pas suffisamment présents dans la formation. Le parcours des étudiants et le devenir des diplômés sont très bien suivis et analysés. En revanche, la licence accuse un certain retard en matière d'ouverture à l'international.

La construction de la formation, qui s'appuie sur approche-programme et approche par compétences, est déployée à travers des méthodes et pratiques pédagogiques diversifiées, adaptées et innovantes. Les blocs de connaissances et compétences (BCC) ont été définis et sont liés aux unités d'enseignement (UE). Les UE déclinent les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les objectifs d'apprentissage visés sont identifiés dans les UE. Différents types de pédagogie active ont été déployés, tels que les quizz interactifs, les classes inversées et l'apprentissage par projet dans l'UE de modélisation en géosciences en L3, allant jusqu'à renouveler les modalités d'évaluation avec une évaluation par les pairs. L'UE tectonique et cartographie en L2 illustre bien la valeur ajoutée de nouveaux outils technologiques en utilisant la réalité virtuelle en travaux pratiques (TP) et en stage pour aider les étudiants à la compréhension de la lecture de carte. L'équipe pédagogique du diplôme est accompagnée dans ce travail par des congés pour innovation pédagogique (trois enseignants dans le programme Jupyter pour l'enseignement à Paris-Saclay) et participe à l'essaimage de ces pratiques dans les « pédago café » organisés tous les mois par le département des Sciences de la Terre.

La formation a mis en place un processus d'autoévaluation et d'amélioration continue fonctionnel au centre duquel l'évaluation des enseignements par les étudiants occupe une place importante. Le conseil de perfectionnement (CP) s'est réuni en 2023. Le compte rendu montre que les sujets importants sont abordés bien que les pistes d'amélioration ne soient pas systématiquement indiquées (à l'exception de celle mise en place sur l'UE « programmation en géosciences »). Sa composition est conforme au guide fourni par l'établissement. Toutefois, le monde socio-économique n'était pas représenté. L'évaluation des enseignements par les étudiants est un point très détaillé. Bien que le taux de réponse soit en baisse (34, 18 et 21 réponses sur 57, 50 et 50 étudiants), les questions et réponses des enquêtes réalisées par l'établissement sont fournies, montrant un très bon taux de satisfaction des étudiants sur les différents critères (de 65 % sur la clarté des attendus exprimés par les enseignants à 86 % sur l'accompagnement ou l'adéquation de la formation au projet d'étude et d'insertion).

Les enquêtes réalisées en interne par le département des Sciences de la Terre portent sur les UE, et le compte rendu affiche là aussi de bons taux de satisfaction (65 % en moyenne) pour la grande majorité des UE (8 UE sur 11 UE dont les résultats sont présentés).

L'adossement à la recherche de la licence Sciences de la Terre est bon. Il s'appuie sur l'intervention des enseignants-chercheurs, issus des sections 35 et 36 du Conseil national des universités (CNU), qui prennent en charge 1 660 heures d'enseignement sur les 1 790 heures de la maquette (92 %). La formation des étudiants aux activités de recherche commence dès le L2 avec des études bibliographiques, notamment dans l'UE « management de projet en géosciences ». En L3, les laboratoires sont sollicités pour une immersion des étudiants dans le cadre des modules « projet en géosciences » ou « méthodes quantitatives en géosciences » durant laquelle les étudiants participent à l'analyse d'échantillons prélevés par leurs soins sur le terrain. Deux tiers des étudiants réalisent leur stage dans des laboratoires de recherche, soit environ 20 par an.

La formation n'entretient pas de relations avec les professionnels du secteur des géosciences. En effet, seul un représentant du monde socio-économique est membre du CP et il n'était pas présent en 2023. Il est indiqué que l'alternance et la formation continue ne sont pas concernées, bien que trois stagiaires aient été accueillis au sein de la formation sur une période de deux ans, sans autre précision. Des formateurs non académiques interviennent dans des formations du bloc transverse, dans le cadre de dispositifs non spécifiques à la licence, mis en place par l'Université Paris-Saclay. Par exemple, les UE « formation au numérique » en L1, « comprendre l'entreprise » et « management de projet en équipe » en L2, dans le cadre du projet personnel d'études et d'insertion (PPEI). Cette préprofessionnalisation est complétée par des stages facultatifs en L2 (1 à 2 étudiants par an sur la période évaluée) et obligatoires en L3 (4 semaines, 3 crédits ECTS). Un tiers des étudiants réalisent leur stage hors laboratoire de recherche, et un réseau professionnel local est mobilisable.

L'ouverture à l'international de la licence Sciences de la Terre est faible. Aucune mention n'est faite de parcours spécifiques ou de partenariats. Bien que des mobilités d'enseignants à l'international soient évoquées, les destinations et établissements ne sont pas précisés, et l'apport à la formation n'est pas abordé. Côté étudiants, la formation à la pratique de l'anglais est assurée avec 75 heures (7 crédits ECTS), et la certification Linguaskill est proposée depuis 2021-2022. Un enseignement est dispensé en anglais (une heure de cours dans l'UE « dynamique des environnements sédimentaires » pour les étudiants de L2 et de L3 en duplex de l'université de San Antonio). Des informations sont fournies sur les programmes, dispositifs et aides financières proposés par l'établissement, et le *small private online course* (SPOC) « *meet the world: student mobility and introduction to intercultural skills* » est proposé en UE libre. Depuis 2019, quatre mobilités sortantes ont été recensées, comprenant trois stages (dont un financé par une bourse IDEX en 2023) et une mobilité d'études au Canada. De plus, des projets de stage et d'études à l'étranger sont en cours de construction.

Le suivi et l'analyse du parcours des étudiants de la licence sont complets, excepté sur le sujet de l'attractivité. Le devenir des diplômés est suivi, analysé et répond parfaitement aux objectifs et à la finalité affichés par la formation. Avec des taux de réponse supérieurs à 95 % aux enquêtes de l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle, 100 % des diplômés poursuivent leurs études, dont plus de 80 % en master, principalement dans le master *Sciences de la Terre et des planètes* de la Graduate school « Géosciences, climat, environnement, planètes » de l'Université Paris-Saclay. Concernant la réussite en L2 et L3 (parcours spécifique de la formation), les taux se situent entre 90 % et 100 %, ce qui est excellent. La formation met en place un suivi individuel des étudiants en difficulté avec des entretiens. De plus, depuis 2018, trois étudiants ont pu bénéficier de contrats pédagogiques, bien que l'efficacité de ces aménagements ne soit pas précisée. Les données chiffrées sur l'attractivité ne sont pas cohérentes dans le dossier, ce qui rend son évaluation délicate. La capacité d'accueil (32 étudiants par an à partir du L2) n'est pas systématiquement atteinte alors que le parcours est alimenté par deux portails d'entrée (environ 600 étudiants) et qu'une petite centaine de candidatures externes sont reçues chaque année. L'analyse fournie ne permet pas de conclure sur ce sujet. Enfin, aucune donnée de réussite ou de suivi concernant les étudiants inscrits en première année de licence accès santé (L.AS) n'est fournie.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche appuyé sur l'immersion obligatoire en laboratoire en L3 ;

- Une diversification des méthodes, pratiques pédagogiques adaptée et pertinente avec l'introduction d'outils technologiques à valeur ajoutée pour les apprentissages de terrain ;
- Un processus d'amélioration continue fonctionnel laissant une place centrale à l'évaluation par les étudiants.

Points faibles

- Une absence de liens concrets avec les professionnels non académiques du secteur des Géosciences ;
- Une ouverture à l'international timide, limitée à de rares mobilités sortantes étudiantes.

Recommandations

- Développer des relations concrètes avec le tissu économique, industriel, technologique du secteur des géosciences.
- Renforcer l'ouverture à l'international de la formation.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE, SCIENCES PHYSIQUES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Sciences de la Terre, sciences physiques* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Son parcours unique permet d'obtenir 240 crédits ECTS. Cette formation contient 2 257 heures étudiant. En 2022-2023, ce diplôme compte 31 étudiants et 101 enseignants permanents.

Analyse globale

La LDD *Sciences de la Terre, sciences physiques* répond parfaitement à l'ambition de l'établissement de proposer des licences sélectives, fortement orientées vers la recherche et la bidisciplinarité. Les étudiants y ont une place centrale, comme en témoignent non seulement le suivi de leur parcours, mais aussi le rôle important qu'ils ont dans le processus d'amélioration continue. Le positionnement de cette formation sur les enjeux climatiques et d'environnement en fait un diplôme résolument tourné vers l'avenir. Néanmoins, elle n'a pas encore atteint une stabilité dans ses effectifs et son attractivité est limitée par des éléments structurels. De plus, son ouverture à l'international est minimale. Enfin, les liens et projets concrets avec le secteur économique et industriel de ce domaine restent peu nombreux.

La LDD *Sciences de la Terre, sciences physiques* bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. En effet, cette licence est spécifiquement renforcée par des formations à et par la recherche (20 crédits ECTS supplémentaires par an) avec, par exemple, un projet de recherche bibliographique dès la première année (L1), des unités d'enseignement (UE) de vulgarisation scientifique en deuxième année (L2) et, enfin, des modules comme « projet en géosciences » ou « méthodes quantitatives en géosciences » en troisième année (L3). Le déploiement de cette initiation aux activités de recherche s'appuie sur le personnel de recherche, les locaux, mais aussi les équipements des laboratoires Fluides, automatique et systèmes thermiques (FAST) et géosciences Paris-Saclay (GEOPS). Les stages de recherche sont obligatoires en L2 et L3. Ils sont encadrés par 50 enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs.

La formation définit clairement ses objectifs, et ses contenus et méthodes pédagogiques y répondent de façon tout à fait adaptée. Appuyée sur les licences *Sciences de la Terre* et *Physique*, la formation profite des dynamiques de transformation pédagogique mises en place dans ces dernières, telles que l'approche programme, les blocs de connaissances et de compétences (BCC), la diversité des pratiques pédagogiques et les espaces innovants, notamment dans les enseignements de géosciences. Toutefois, le dossier met en exergue des spécificités. En effet, une attention particulière a été portée sur la complémentarité et l'articulation entre les deux disciplines socles, ainsi que sur l'interdisciplinarité dans le double-diplôme. L'initiative « faire de la physique autrement » est aussi à noter ici pour son approche originale de la communication scientifique. S'agissant de l'approche par compétences ou de l'alignement pédagogique, aucune maquette n'est fournie et les correspondances entre les UE et les objectifs d'apprentissage visés ne sont pas précisées. Le niveau d'engagement du diplôme dans ce domaine ne peut donc pas être évalué. Il y a une liste de dispositifs d'accompagnement à des projets pédagogiques dont la formation profite, sans préciser les enseignements qui en bénéficient.

La LDD *Sciences de la Terre, sciences physiques* a mis en place un processus d'autoévaluation et d'amélioration continue effectif et de qualité. Le conseil de perfectionnement (CP) s'est réuni en 2023. Son travail est alimenté par des données chiffrées. Sa composition est conforme au guide fourni par l'université. Professionnel non-académique et étudiant étaient présents. Une part importante des échanges a d'ailleurs porté sur l'intérêt de la LDD dans le secteur du développement durable, de la transition énergétique ou des bouleversements climatique et environnemental, d'une part, et sur le retour des étudiants sur les enseignements et la formation, d'autre part. Cette évaluation des enseignements par les étudiants s'appuie sur des entretiens individuels bisannuels et un bilan « étudiant » présenté lors du CP par leur représentant. Cette modalité permet une forte

agilité sur les ajustements nécessaires et la résolution rapide des situations problématiques (situation des étudiants, organisation pédagogique, contenus des enseignements). La présence des responsables de formations de master permet d'assurer le maintien et d'améliorer le continuum licence-master.

Le parcours des étudiants est très sérieusement suivi, mais la formation n'a pas encore atteint de stabilité du point de vue de son attractivité et de sa performance. Avec au plus 20 étudiants inscrits, cette formation n'atteint pas sa capacité d'accueil de 25 étudiants par an, malgré 300 candidatures en moyenne en L1. La LDD ne compte qu'un seul diplômé en juin 2023 (première promotion). Elle est pourtant une des deux seules en France proposant cette double compétence disciplinaire. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'une part, la jeunesse de la formation (quatre ans). D'autre part, des raisons conjoncturelles, telles que la fermeture d'un des deux parcours de L2 dès la première année, ce qui a conduit à une perte importante d'étudiants. Enfin, des raisons structurelles, comme la réforme du baccalauréat, qui rend les profils parfaitement adaptés très rares. De plus, le flux d'étudiants entrants en L2, issus de classes préparatoires aux grandes écoles, rejoint des écoles d'ingénieurs immédiatement après la validation de la L2, entraînant une chute des effectifs en L3. Cependant, la réussite est en amélioration avec la deuxième promotion, avec 9 étudiants en L3 pour 15 étudiants en L1, soit un taux de passage de 60 %. Pour remédier à cette situation, des relations plus étroites avec les centres d'information et d'orientation (CIO) sont envisagées, ainsi qu'une amplification de l'intervention des étudiants dans leurs lycées d'origine. Quant au devenir des diplômés, les effectifs ne permettent pas d'affirmer que les objectifs sont atteints, mais tous les éléments disponibles vont dans le bon sens, avec une poursuite d'études en master (mention *Sciences de la Terre et des planètes* à l'université Paris-Saclay ou mention *Océanographie* à Bordeaux), ainsi qu'en écoles d'ingénieurs comme l'École supérieure de physique et de chimie de Paris. Il reste néanmoins difficile d'évaluer à ce jour la valeur ajoutée du double bagage, notamment en raison de l'absence de poursuite d'études dans des formations bidisciplinaires.

L'ouverture à l'international de la LDD Sciences de la Terre, sciences physiques est faible. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Bien que rares, le dossier fait toutefois état de deux mobilités étudiantes sortantes en 2022-2023 (dont un stage en Suisse). Les étudiants de L3 sont fortement encouragés à réaliser leur stage en laboratoire à l'international, valorisé à hauteur de huit crédits ECTS et 75 heures de formation, ce qui représente un dispositif original et pertinent. Une réflexion est en cours sur un semestre international en L3. En accompagnement, l'équipe du diplôme s'assure de l'information sur les programmes, dispositifs, aides (correspondant mobilité de l'UFR Sciences) et financements (Initiative d'excellence ou IDEX notamment). L'apprentissage de l'anglais est très soutenu puisque les étudiants suivent 124 heures de cours d'anglais tout au long de la formation et sont invités à suivre des séminaires en langue étrangère dans le cadre de l'alliance européenne European University Alliance for Global Health (EUGLOH). Des mobilités entrantes pour les enseignants (professeurs invités) ainsi que le développement de l'enseignement en anglais sont envisagés. L'Academic writing center, soutenu par le plan d'investissement d'avenir (PIA), accompagne les EC dans la préparation de leurs cours en anglais.

La formation est construite en lien avec les besoins sociétaux dans les domaines de l'environnement et des enjeux climatiques, mais elle n'entretient pas de relation directe avec les professionnels non académiques de ce secteur. Ayant pour finalité la poursuite d'études en master ou en école d'ingénieurs, les diplômés de master sont utilisés pour assurer la préprofessionnalisation. Le conseil de perfectionnement inclut un professionnel du secteur extérieur, bien qu'il soit issu d'un institut d'ingénierie, de recherche et de formation (IFP énergies nouvelles), ce qui le place dans une proximité forte avec le secteur de la recherche. Enfin, aucune sollicitation d'intervenants non académiques n'est mentionnée dans les enseignements disciplinaires, l'encadrement des projets ou les stages de terrain. Un seul professionnel intervient dans la formation, pour un total de six heures par étudiant, ce qui reste insuffisant. Une préprofessionnalisation est toutefois assurée par l'intermédiaire du projet personnel d'études et d'insertion (PPEI) organisé par l'université Paris-Saclay, ainsi que par des stages obligatoires (10 semaines, 20 crédits ECTS), ce qui est en cohérence avec l'objectif affiché de formation à et par la recherche du diplôme.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement bidisciplinaire original et pertinent ;
- Un excellent adossement recherche ;
- Un processus d'autoévaluation efficace et agile.

Points faibles

- Une forte déperdition du nombre de diplômés par rapport au nombre d'inscrits en L1.
- Une attractivité moyenne ;
- Une faible ouverture à l'international ;
- Une absence de liens concrets avec le monde socio-économique.

Recommandations

- Mener une réflexion sur l'attrition du nombre d'étudiants au cours du cycle et leur faible réussite en L3.
- Renforcer les actions d'information et de communication en mettant en lumière la valeur ajoutée de la double compétence.
- Développer l'ouverture à l'international avec un semestre d'échange ou un stage à l'étranger en s'appuyant sur l'alliance européenne.
- Construire des projets concrets d'interaction avec des professionnels non académiques, éventuellement connectés à une préprofessionnalisation des étudiants.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. La première année (L1) est dispensée via le portail *Biologie, chimie, sciences de la Terre (BCST)*. Deux parcours sont proposés en deuxième année (L2) : le parcours *Biologie* et le parcours interface *Biologie-Chimie*. En troisième année (L3), les étudiants poursuivent selon quatre parcours possibles : le parcours interface *Biologie-Chimie*, le parcours *Biologie santé*, le parcours *Biologie des organismes et écologie*, et le parcours *Enseignement des sciences de la vie et de la Terre*. La formation, qui contient environ 1 784 heures étudiant, fait appel à 171 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 870 étudiants, dont 29 étudiants inscrits en première année de licence accès santé (L.AS1) et 55 en deuxième année de licence accès santé (L.AS2).

Analyse globale

La place de la licence *Sciences de la vie* est tout à fait cohérente dans l'offre de formation de l'université. Elle propose une réelle spécialisation progressive vers un parcours bidisciplinaire commun avec la licence *Chimie*, des parcours de spécialisation en biologie et un parcours axé sur l'enseignement en L3. Le travail d'autoévaluation est de qualité et la formation a profondément évolué depuis la précédente accréditation. Son adossement à la recherche est caractérisé par une formation dense et continue des étudiants à et par la recherche. Elle ne fait pas état de liens intenses avec le monde socio-économique, mais ses étudiants sont fortement accompagnés dans leur projet d'étude et d'insertion professionnelle. Un suivi approfondi de la réussite des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés est mis en place. Les résultats démontrent que la licence est très attractive, performante et pertinente au regard de son objectif de poursuite d'études en master. L'ensemble des équipes pédagogiques a participé à la refonte du diplôme selon l'approche programme et finalise l'alignement pédagogique. Le processus d'amélioration continue est en place. L'internationalisation reste un domaine à améliorer, bien que des compétences linguistiques soient enseignées et que des dispositifs de mobilité existent, l'absence de parcours en anglais et de partenariats internationaux limite cette dimension.

La licence bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Elle s'appuie sur des enseignements assurés à 87 % par des enseignants-chercheurs essentiellement en biologie, ainsi qu'en chimie et en géologie. La licence intègre une formation dense à et par la recherche qui démarre dès le L1 (méthodologie scientifique), se poursuit en L2 par un stage obligatoire de six semaines, et est complétée en L3 par des unités d'enseignement (UE) spécifiques dans le cursus BioPlus (UE « sensibilisation à la recherche », « biologie plus » et « méthodologie scientifique »). Deux options innovantes méritent d'être soulignées : *Phage discovery* en L2 et *Phage DNA explorer* en L3, qui permettent aux étudiants de participer activement au séquençage de deux génomes viraux chaque année, ainsi qu'à l'organisation d'un congrès annuel (virtuel) en partenariat avec le consortium international SEA-PHAGES.

La formation a été largement restructurée depuis la précédente accréditation sur les principes de l'approche programme. Dans toutes les UE, les connaissances et les compétences sont affichées en blocs lisibles pour les étudiants. Les objectifs d'apprentissage visés (OAV) sont clairement explicités (175 UE soit plus de 80 %). Le travail sur l'alignement pédagogique est pratiquement finalisé pour trois quarts des équipes pédagogiques. Des certifications (PIX, anglais avec Linguaskill) assurent la valorisation des compétences, même si le portfolio n'est pas développé à ce jour. La licence montre une grande diversité de méthodes pédagogiques allant jusqu'à de la pédagogie différenciée en L1 ou de l'apprentissage par problèmes ou projet (UE obligatoires « statistique pour la Biologie » en L2 et « modèles dynamiques en biologie » en L3) et des classes inversées dans des UE à gros effectifs de L1 (UE « biologie 2 : de la molécule à l'organisme »).

L'attractivité, la performance et la pertinence de la licence Sciences de la vie sont suivies, analysées et améliorées en continu. La formation est très attractive en L1, ainsi qu'en L2 et L3, attirant en moyenne 650 candidats extérieurs chaque année en L2 et 880 en L3, notamment grâce à des cursus comme *Bio-Plus* (accès aux licences double-diplôme) ou *Bio-Concours* (accès aux écoles nationales supérieures d'agronomie et aux écoles vétérinaires). Les taux de réussite sont excellents dès la L1 : 69 % à 76 % parmi les inscrits (92 % à 94 % parmi les étudiants présents aux examens, selon le compte rendu du conseil de perfectionnement) et témoignent de l'efficacité des nombreux dispositifs d'aide à la réussite (contrôle continu renforcé, tests de positionnement, renforcements méthodologiques et/ou disciplinaires, UE « outils - méthodes de travail » et UE « challenge ½ » conjuguant remobilisation, consolidation des acquis de biologie/chimie et activités ludopédagogiques). Parmi les étudiants inscrits en L.AS pendant l'année 2022-2023, 31 % des étudiants en L.AS1 (9 sur 29) et 65 % des étudiants en L.AS2 (36 sur 55, chiffres à vérifier) ont accédé aux études de santé. En fin de L1, 90 % des étudiants ayant opté pour le cursus *Masso-kinésithérapie* réussissent à intégrer une école ou un institut fédératif de masso-kinésithérapie. Enfin, l'objectif de conduire les diplômés à une poursuite d'études en master est affiché et largement atteint (environ 68 % de poursuite en masters dont environ la moitié dans des masters de l'université Paris-Saclay en cohérence avec la licence).

La formation a mis en place un processus d'évaluation et d'amélioration continue systématique, formalisé et efficace. Le conseil de perfectionnement (CP) est organisé et son travail s'appuie sur des éléments factuels chiffrés de qualité. Les comptes rendus sont transmis au collège de premier cycle (sous-commission de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris-Saclay) et présentent les pistes ou projets de modifications proposés par le CP au comité de licence, notamment à mi-accréditation. Cependant, les professionnels non académiques et les étudiants sont difficilement mobilisables. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée via des questionnaires en ligne par la division des formations de l'Université Paris-Saclay. Un taux de réponse de 25 % des inscrits limite l'utilisation des résultats à des fins d'amélioration continue, 35 % des unités d'enseignement ne les utilisant pas. Cette limite est contournée par des enquêtes réalisées par certains responsables (40% des UE) ainsi que par l'organisation de réunions avec les étudiants, notamment dans les parcours *Biologie des organismes et écologie* et *Enseignement des sciences de la vie et de la Terre* en L3.

Les dispositifs de professionnalisation sont clairement intégrés à la formation, bien que les relations avec le monde socio-économique soient encore peu développées et que l'alternance ou la formation continue soient absentes. Le projet personnel d'études et d'insertion (PPEI), obligatoire pour tous les étudiants, représente 8 % du total de la formation (135 heures et 14 crédits ECTS sur les trois années). Cette formation intègre, notamment, des UE de préprofessionnalisation, telles que « connaissance du milieu socioprofessionnel et des formations associées » en L1. Elle est également complétée par un stage obligatoire en L2 et la possibilité de faire des stages facultatifs chaque année (en moyenne 100 conventions signées par an pour des stages facultatifs sur l'ensemble des étudiants L1, L2, L3). Les relations ou projets concrets avec des entreprises prennent deux formes. Tout d'abord, deux professionnels non académiques sont membres et participent au CP. Ensuite, l'UE « conduite de projet en équipe », d'une durée de 10 à 11 semaines, obligatoire pour tous les étudiants en L3, a été construite et est déployée en partenariat avec des ingénieurs de l'association Oteci (association de seniors bénévoles). Aucune réalisation relative à la formation continue (aucun inscrit) n'est mentionnée, et l'alternance n'est pas abordée.

La licence développe l'internationalisation à distance et est ouverte à l'international selon les modalités classiques. Cependant, elle ne propose aucun parcours spécifique à l'international et ne mentionne aucun partenariat dans ce domaine. Elle fait état de quelques mobilités étudiantes (entrantes et sortantes, 20 à 30 par an en moyenne), mais aucune mobilité enseignante n'est évoquée. Ces mobilités s'organisent essentiellement dans le cadre des programmes (ERASMUS+, Trans-Atlantic science student exchange program, Bureau de coopération interuniversitaire avec le Québec) et dispositifs (réunions d'information, direction des relations internationales, financements dont IDEX) proposés par l'université Paris-Saclay. Pour favoriser l'internationalisation de ses étudiants, la mention propose le *small private online course* (SPOC) « meet the world: student mobility and introduction to intercultural skills » en UE libre (sans crédits ECTS), ainsi que des enseignements en anglais et en anglais scientifique chaque année, pour un total de 100 heures de formation. Des initiatives innovantes sont développées dans le cadre de l'alliance européenne European University Alliance for Global Health (EUGLOH), telles que l'UE « interculturalité » en L3, parcours *Biologie des organismes et écologie*, ou encore des activités en groupes mixtes composés d'étudiants français et d'étudiants des universités de Porto, Lund, Munich ou Szeged en L2 dans l'UE obligatoire « anglais scientifique ». Toutefois, ces initiatives ont été abandonnées en raison de la complexité de leur mise en œuvre.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne formation à et par la recherche ;
- Une approche programme intégrée et un alignement pédagogique en cours de finalisation ;
- Une très forte attractivité ainsi qu'une excellente performance de la formation avec un suivi efficace ;
- Un processus d'évaluation et d'amélioration continue systématique, formalisé et efficace ;
- De nombreux dispositifs de professionnalisation variés et proposés tout au long du cursus.

Point faible

- Une absence de parcours spécifique à l'international et de partenariats dans ce domaine.

Recommandation

- Développer un parcours spécifique à l'international et établir des partenariats avec des établissements étrangers afin d'offrir aux étudiants des opportunités d'échanges et de mobilité internationale.

LICENCE SCIENCES, ENSEIGNEMENT, MÉDIATION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Sciences, enseignement, médiation* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Cette licence, d'une durée d'un an, est une licence suspendue à laquelle les étudiants peuvent accéder à partir de la troisième année (L3). Elle comporte un parcours unique. La formation contient 575 heures étudiant et fait appel à 17 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte neuf étudiants.

Analyse globale

Cette licence est adéquation avec la stratégie de l'EUPCPS, en proposant une formation pluridisciplinaire s'inscrivant entre la deuxième année (L2) de licences scientifiques et, principalement, le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1^{er} degré (MEEF-1)* ou vers des masters de communication scientifique/médiation proposés par l'EUPCPS. Elle bénéficie d'un excellent taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs (EC) et une bonne intégration des éléments de professionnalisation. La formation est bien organisée en blocs de compétences en proposant diverses méthodes pédagogiques et d'enseignement qu'elle a su faire évoluer suite à la dernière accréditation. Cependant, la formation ne semble pas avoir un protocole clairement identifié de son processus d'amélioration continue. Surtout, la formation ne présente pas une attractivité suffisante pour avoir un vivier conséquent, en raison d'une baisse significative des effectifs.

La formation dispose d'un très bon encadrement, notamment par les enseignants-chercheurs, sans pour autant proposer une initiation à la recherche didactique. Avec 20 enseignants (17 permanents) pour un volume de 575 heures par étudiant et un effectif d'une quinzaine d'étudiants en moyenne, le taux d'encadrement est excellent. Il est constaté un fort taux de participation des enseignants-chercheurs, soit 14 EC sur les 17 enseignants permanents. Ce fort taux correspond à une importante part du volume horaire enseigné, soit 60 % (351 heures sur 575 heures). La formation intègre des éléments de la méthodologie scientifique, de l'éthique, de l'intégrité scientifique et de la déontologie, mais n'a pas vocation à s'adosser plus à la recherche. En revanche, il ne semble pas y avoir de réflexion sur l'initiation à la recherche didactique, malgré la présence de toutes les compétences nécessaires au sein du corps enseignant. Cet aspect pourrait plus ouvrir le champ de compétences des futurs enseignants et mieux préparer au métier d'enseignant. L'analyse d'articles scientifiques, dont la nature n'est pas donnée, est cependant dispensée.

La formation veille à une bonne intégration des éléments de professionnalisation. Seuls deux professionnels interviennent dans cette formation, mais pour un volume conséquent d'enseignement de 21 % (125 heures sur 575 heures). Des situations d'immersion sur le terrain et des enseignements dispensés par des professionnels bien reconnus au sein de l'équipe pédagogique sont mis en place. Cette immersion est réalisée grâce à des unités d'enseignement (UE) obligatoires (UE « science et jeunesse »), mais aussi à des dispositifs Assistant(e) d'éducation (AED) permettant une intégration dans le milieu professionnel de ces étudiants. Bien que la formation ne soit pas adaptée à la formation continue ou par alternance, cette immersion comprend un stage de trois semaines par an en établissement scolaire pour les étudiants se destinant à l'enseignement, ou un stage dans une infrastructure de médiation/communication scientifique. L'immersion pourrait être plus conséquente en proposant un stage en fin de formation.

Cette formation n'offre pas d'ouverture à l'international, mais dispense bien une formation en langue étrangère. La formation dispense des enseignements d'anglais (50 heures) et propose un test de certification (Linguaskill), non obligatoire, et qui ne conditionne donc pas l'obtention du diplôme. Comme l'anglais est enseigné en primaire, et que très peu d'étudiants (entre 25 % à 50 %) obtiennent cette certification, il serait intéressant de l'imposer dans la maquette. Aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante ou entrante. À noter que

même si certains étudiants étrangers sont retenus, ils ne viennent pas, pour des problèmes de visas ou d'un manque de projet professionnel concret.

La formation est cohérente entre ses objectifs (notamment la préparation au master MEEF-1) et ses contenus, grâce à l'utilisation de diverses méthodes pédagogiques et d'enseignement qu'elle a su faire évoluer. La formation est pluridisciplinaire (sciences, mathématiques, français, initiation à l'animation scientifique, anglais, zététique) et bien organisée en blocs de compétences. Des activités pédagogiques ont été mises en place (travaux en groupe, analyses d'articles, rencontres avec des professionnels). Cela reflète une grande part des UE modifiées (45 %), dont 33 % ont évolué avec de nouvelles méthodes pédagogiques, mettant en avant son dynamisme pédagogique. Cependant, aucune demande de congés pour innovation ou projet pédagogique sur le quinquennal n'a été déposée. Ce point doit être développé étant donné les appels à projets réguliers proposés par l'EUPCPS.

Le taux de réussite des étudiants, bien que disparates, est très élevé. La formation identifie clairement le parcours des étudiants, à la fois en amont et en aval de leur cursus. Elle est ouverte aux étudiants en L2 de licences scientifiques (*Sciences de la vie et de la Terre, Science de la Terre, Physique-chimie, Mathématiques*) et équivalent (classes préparatoires aux grandes écoles, brevets de techniciens supérieurs, bachelors universitaires de technologie) ou en reprise d'études. En moyenne, 45 dossiers arrivent sur e-candidat, 15 étudiants sont acceptés et s'inscrivent. Le taux de réussite des étudiants va de 50 % à 100 % selon les années, mais cette disparité provient essentiellement d'une année particulière avec un taux faible (2021-2022), le taux des deux autres années étant très élevé (85 % à 100 %).

Dans une moindre mesure, la formation connaît bien la poursuite d'études de ses étudiants. Les enquêtes menées récoltent environ 60 % de réponses (11 répondants sur 18 diplômés en 2020-2021 et 5 répondants sur 8 diplômés en 2021-2022). Les résultats montrent que les répondants, même s'ils sont peu nombreux, poursuivent tous leurs études six mois après obtention du diplôme. En poursuite d'études, ils se dirigent principalement vers un master MEEF-1 et minoritairement vers une autre licence ou un autre master (master *Culture, patrimoine et médiation*). Cependant, le devenir des étudiants en échec de la licence n'est pas connue. D'autre part, l'analyse conclut que tous les étudiants accédant au master MEEF-1 après leur parcours et se présentant au concours de recrutement de professeurs des écoles (CPRE) ont un taux de réussite proche de 100 %, ce qui souligne la pertinence et la qualité de la préparation à ce concours et renforce l'attractivité en amont du master MEEF-1.

La formation n'a pas un protocole clairement identifié de son processus d'amélioration continue. La formation évalue ses enseignements uniquement par des échanges informels (discussions et e-mails) qui sont fructueux, considérant le petit effectif d'étudiants sur la dernière année, et par un conseil de perfectionnement annuel. La mise en place d'un processus formel, tel un questionnaire, serait souhaitable.

Enfin, la formation n'offre plus une attractivité suffisante pour avoir un vivier conséquent, mais une réflexion est en cours concernant la mise en place d'une nouvelle formation. La formation accuse une baisse significative de plus de 50 % de son effectif entre 2020 et 2022, à tel point qu'elle a fermé en 2024. Cette baisse est attribuée à une désaffection générale du métier d'enseignement de 1^{er} cycle, tendance qui se retrouve au niveau national. Il existe toutefois trois formations ayant un objectif similaire en Île-de-France-Sud, dispensées par l'université d'Évry-Val-d'Essonne, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et l'EUPCPS, formations qui peuvent contribuer à une dispersion des effectifs en raison d'une offre trop importante par rapport à la demande. Une réforme importante de la formation des enseignants du premier degré a été annoncée fin avril 2024, plaçant le concours de recrutement à la fin de la licence, ce qui a pu initialement réduire le vivier de recrutement. Une nouvelle offre de formation prenant en compte ce nouvel aspect est en réflexion.

Conclusion

Points forts

- Un très bon taux d'encadrement par les enseignants ;
- Un bon taux de réussite des étudiants ;
- Une très bonne préparation au master MEEF-1.

Points faibles

- Une baisse d'attractivité de la formation ;
- Un protocole d'amélioration continue informel.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité en prenant en compte les futurs changements de la formation des professeurs des écoles.
- Veiller à faire évoluer le dispositif d'amélioration continue de la formation.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS APA-S) de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du sport. La première année (L1) se décline à travers le portail L1 STAPS. En deuxième (L2) et troisième année (L3), le parcours STAPS *activité physique adaptée - santé*, est unique. La formation contient 1 492 heures étudiant et fait appel à 19 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 510 étudiants.

Analyse globale

La licence STAPS APA-S a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Avec un ancrage et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement local, elle s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est aussi en continuum avec le master STAPS APA-S, au sein de l'établissement. Cette formation, mêlant sciences humaines et sociales (histoire, psychologie, sociologie) et sciences de la vie (physiologie, biomécanique, neuroscience) comme c'est le cas traditionnellement en STAPS, bénéficie à la fois d'un adossement à la recherche solide malgré une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante, et d'une professionnalisation bien développée dès le premier cycle, en accord avec le métier d'enseignant en APA-S principalement visé par la formation. Elle présente toutefois un taux d'insertion professionnelle faible au profit d'une poursuite d'études marquée en master. La formation est attractive à l'entrée du cycle, mais cette attractivité tend à s'effondrer lors du choix de spécialisation en APA-S. Par ailleurs, les taux de réussite demeurent assez faibles sans que des actions spécifiques soient mises en place pour y remédier. La faiblesse du processus d'amélioration continue peut expliquer cet état de fait.

L'adossement à la recherche est réel même si la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs est limitée. L'initiation à la recherche démarre dès la L2 et cumule 96 heures, dont des travaux pratiques en laboratoire en L3, ainsi qu'une démarche scientifique accompagnée lors de la réalisation des stages menant à la rédaction d'un mémoire et à sa soutenance. L'équipe pédagogique se compose de 23 membres, dont 19 titulaires, avec 13 enseignants-chercheurs (EC) issus des sections 74 et 91 du Conseil national des universités (CNU), ce qui est pertinent. Toutefois, leur implication en termes de volume d'enseignement reste limitée, avec seulement 206 heures sur les 1 492 heures des trois années de licence, soit 13,8 %, et 20,7 % des 993 heures des deux années de spécialité APA-S.

Parallèlement, la formation intègre aussi de nombreux éléments de professionnalisation. Ces derniers sont répartis sur les trois années, dont huit semaines de stages obligatoires cumulant sept crédits ECTS, ce qui permet aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle indispensable avant une poursuite d'études en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cette formation est en parfaite adéquation avec le monde socio-économique du champ disciplinaire, dont les acteurs sont représentés dans la formation par trois enseignants vacataires/non permanents qui effectuent 50 heures d'enseignement.

La formation repose sur une variété de pratiques pédagogiques importantes. Bien que classiques dans les formations en sciences du sport, ces pratiques pédagogiques adaptées à la licence allient l'enseignement

théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme avec la pédagogie inversée (langue) et des modalités numériques qui permettent notamment de suivre 45 heures totalement ou partiellement à distance. La formation, soutenue par la composante, a réduit le nombre de cours magistraux au profit de travaux pratiques en petits groupes de 15 étudiants, favorisant ainsi les apprentissages. Cette initiative mérite d'être soulignée.

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, même si elle rapporte quelques tensions bâtimentaires en période d'examens et un déficit humain estimé à 20 % à l'échelle de la composante.

Bien que la formation bénéficie d'une cohérence pédagogique, l'alignement pédagogique reste à mettre en œuvre. L'organisation pédagogique est bien construite autour d'un programme cohérent qui fait l'objet d'une réflexion commune au sein de l'équipe pédagogique. Cependant, il n'y a pas de réel alignement entre les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques, les méthodes d'évaluation et les compétences visées. Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées, mais leur mode d'évaluation reste flou. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Malgré cela, une évaluation claire des compétences reste à concevoir. Il est encouragé de poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la valorisation des compétences acquises, que ce soit dans le cadre du cursus ou en dehors, via le portfolio de l'étudiant. L'autoévaluation ne reflète pas une prise de conscience de ce problème, l'action étant considérée comme déjà mise en place.

La formation est très peu ouverte à l'international, sans offre spécifique. Le volume d'enseignement de l'anglais demeure très faible, bien que la littérature scientifique dans ce domaine soit quasi exclusivement anglophone. Il est inexistant en L1, limité à 15 heures en L2 et à 50 heures en L3, principalement sous forme de cours magistraux, ce qui limite les interactions. Par ailleurs, le nombre de crédits ECTS attribués à cet enseignement n'est pas précisé, et aucune piste d'amélioration n'est proposée. La mobilité étudiante se limite à deux mobilités entrantes et sortantes, malgré la présence d'une personne dédiée à encourager les échanges, notamment via le programme Erasmus. Si cette situation peut s'expliquer par la forte professionnalisation de la mention dans un contexte national spécifique, elle ne devrait pas pour autant empêcher les étudiants de profiter d'une expérience internationale, essentielle dans une perspective de poursuite d'études en master, voie majoritairement choisie après la licence. Par ailleurs, les informations fournies ne permettent pas de mesurer si l'équipe pédagogique bénéficie elle-même de mobilité ni d'en évaluer l'impact sur la licence.

La formation ne suit pas le parcours des étudiants et n'analyse pas les taux de réussite. La formation bénéficie d'une bonne attractivité sur le portail L1 avec un nombre d'inscrits en L1 en légère hausse (environ 440 à 460 chaque année) et des demandes d'intégration directement au niveau L2 ou L3 de l'ordre de 50 à 70 par an. Toutefois, la diminution importante du nombre d'étudiants inscrits dans la spécialité APA-S en L2 et en L3 est préoccupante. Ce nombre a chuté de manière significative, passant de 101 étudiants en 2020-2021 à 47 en 2022-2023. Il n'est pas précisé si des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens ont été mis en place, ni si les actions menées par la composante visent spécifiquement la spécialité APA-S. Cette tendance soulève des interrogations et n'est pas prise en compte par la formation, qui souligne ne pas s'être préoccupée de l'attractivité du programme. Par ailleurs, le profil des néo-entrants change légèrement, avec de moins en moins de néobacheliers technologiques. Des étudiants sont inscrits à cette formation sous condition « oui si », avec ou sans allongement de la durée de la L1. Un contrat pédagogique par étudiant est systématiquement mis en place. Malgré cela, la réussite des étudiants ne fait pas l'objet d'une analyse approfondie, à l'exception de la mise en avant d'une augmentation du nombre d'étudiants sous régime spécial. Pour cette spécialisation APA-S, la réussite est en baisse (57 % en 2020-2021 et 34 % en 2021-2022), bien que les chiffres soient difficiles à interpréter, car le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en L2 et L3 est supérieur au nombre d'inscrits. Par ailleurs, la formation permet d'accéder aux études de santé via le parcours d'accès spécifique santé (PASS), bien que l'organisation présentée soit floue, ou via la licence accès santé (L.AS). Cela donne à la formation la possibilité d'accueillir, en L2, les étudiants de L.AS non admis aux études de santé. Sur l'unique année évaluée (ouverture de la L.AS1 en 2022), les effectifs de ces cursus sont cependant faibles : aucun étudiant inscrit en PASS n'a été admis en études de santé, un étudiant en L.AS1 a été admis en études de santé, et dix étudiants poursuivent en L2 STAPS.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les informations collectées par les services centraux six mois après la validation du diplôme apportent un taux de réponse satisfaisant (50 % à 80 % de répondants sur les deux années rapportées) avec majoritairement une poursuite d'études en master au sein de l'établissement. Par conséquent, le taux d'insertion professionnelle est faible. Il convient de noter qu'en contradiction avec ces chiffres à six mois, le compte rendu du conseil de perfectionnement mentionne un taux d'insertion de 80 %, sans préciser la méthode utilisée pour obtenir ces données.

La formation a un processus interne d'évaluation insuffisant pour favoriser une démarche efficace d'amélioration continue. De nombreuses enquêtes sont menées par les services centraux, ce qui limite les réponses aux enquêtes menées par la formation. Un conseil de perfectionnement est en place, mais sa composition n'est pas indiquée. Le document fourni manque de clarté, ce qui empêche d'évaluer si le conseil de perfectionnement remplit son rôle stratégique. Des enquêtes de satisfaction ou d'évaluation par les étudiants de la formation sont mises en place, mais il n'est pas possible de savoir si ces démarches contribuent à l'intégration d'une véritable démarche d'amélioration continue au sein de la formation.

Enfin, la formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue et n'offre pas d'alternance. Une validation des acquis de l'expérience (VAE) a été effectuée sur la période de référence, avec un étudiant en formation continue. Un travail est en cours avec la direction centrale de l'établissement, mais ce point doit être amélioré.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité ;
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Une formation pluridisciplinaire.

Points faibles

- Une très faible part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs ;
- Un taux de réussite trop bas ;
- Une absence de suivi du parcours des étudiants ;
- Une évaluation interne insuffisante.

Recommandations

- Augmenter la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs.
- Améliorer le taux de réussite des étudiants en communiquant mieux sur les attentes de la formation et ses exigences.
- Veiller à améliorer le suivi des étudiants.
- Renforcer la démarche d'amélioration continue en mettant en place une évaluation de la formation efficiente.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du sport. La première année (L1) se décline à travers le portail L1 STAPS. Il existe deux parcours en troisième année (L3) : le parcours *Éducation motricité 1*, menant vers le professorat des écoles dans le premier degré, et le parcours *Éducation motricité 2*, menant vers le professorat d'éducation physique et sportive dans le second degré. La formation contient environ 2 047 heures étudiant et fait appel à 25 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 611 étudiants.

Analyse globale

La licence STAPS *éducation motricité* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Avec un ancrage et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement local, la formation s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est en continuum avec les trois masters dédiés au professorat et aux sciences du sport de l'établissement. Cette formation, mêlant sciences humaines et sociales (histoire, psychologie, sociologie) et sciences de la vie (physiologie, biomécanique, neuroscience), est par nature pluridisciplinaire mais aussi interdisciplinaire, comme c'est le cas traditionnellement en STAPS. Elle bénéficie d'un adossement à la recherche limité avec une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante, mais d'une professionnalisation solide dès le premier cycle, en accord avec les métiers de professeur des écoles ou d'éducation physique et sportive principalement visés par la formation. Cette licence présente un faible taux d'insertion professionnelle, au profit d'une poursuite d'études en master, qui ne fait l'objet d'aucune réflexion au sein de l'équipe pédagogique. La formation est attractive à l'entrée du cycle, mais cette attractivité tend à baisser légèrement lors du choix de spécialisation en *Éducation motricité*. La faiblesse d'un processus d'analyse du parcours peut expliquer cet état de fait.

La formation repose sur une variété de pratiques pédagogiques importantes. Bien que classiques dans les formations en sciences du sport, adaptées à la licence, ces pratiques pédagogiques allient enseignement théorique, sous forme de cours magistraux, à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme avec de la pédagogie inversée (langue) et des modalités numériques qui permettent notamment de suivre 50 heures d'enseignement, totalement ou partiellement à distance.

La structuration de la formation favorise une organisation pédagogique bien construite. Le programme est cohérent et fait l'objet d'une réflexion commune au sein de l'équipe. Toutefois, il n'y a pas de réel alignement entre les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques et d'évaluation et les compétences visées. Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées, mais il n'est pas clairement indiqué comment elles sont évaluées. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Malgré cela, une évaluation claire des compétences reste à concevoir. Il est encouragé de poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci, dans le portfolio de l'étudiant.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Ces derniers sont répartis sur les trois années, dont des stages obligatoires d'une durée cumulée de trois semaines et donnant six crédits ECTS. Cela permet aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée en master et

l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cette formation est en parfaite adéquation avec le monde de l'éducation nationale, au niveau primaire et secondaire, représenté dans la formation par 123 enseignants-vacataires/non permanents. Toutefois, il est indiqué que ce grand nombre d'intervenants extérieurs n'assure aucune heure d'enseignement (0 heure étudiant), ce qui ne permet pas de bien saisir la plus-value de ces formateurs.

L'adossement à la recherche doit être consolidé, notamment en augmentant la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs. Il démarre dès la deuxième année (L2). En L3, il s'appuie sur une démarche scientifique accompagnée lors de la réalisation des stages menant à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance. L'équipe pédagogique, qui compte au total 148 personnes, dont 25 permanents, inclut 12 enseignants-chercheurs (EC) de la section 74 du Conseil national des universités (CNU), ce qui est pertinent. Toutefois, le nombre d'heures d'enseignement qu'ils effectuent est bien trop faible (180 heures sur les 1 523 à 1 578 heures des trois années, suivant le parcours, soit 11,8 % ou 11,4 %). Il est indiqué que les cours donnés sont massivement concentrés en L2, avec un manque de spécialistes de l'intervention éducative qui caractérise cette formation.

La formation est très peu ouverte à l'international, sans offre spécifique. Le volume d'enseignement en anglais, langue étrangère habituelle en *Éducation motricité* compte tenu de la littérature scientifique largement anglophone dans ce domaine, n'est pas indiqué. Le nombre de crédits ECTS associé est inconnu. Une possibilité de certification du niveau d'anglais est organisée par la composante au niveau L3, mais l'appropriation de ce dispositif par les étudiants est en chute libre (75 sur 83 étudiants en 2021-2022 et 16 sur 76 étudiants en 2022-2023) sans que les raisons soient connues. En matière de mobilité étudiante, trois mobilités étudiantes sortantes ont été renseignées, bien qu'une personne soit identifiée pour favoriser les échanges, notamment via le programme Erasmus. Si cela peut s'expliquer par la forte orientation de cette mention vers un métier à contexte national spécifique, cela ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, notamment dans une perspective de poursuite en master, qui est la principale voie à l'issue de la licence. La formation en a toutefois conscience et indique rechercher de nouvelles destinations attractives pour les étudiants, en phase avec la formation, notamment en Irlande et au sein de l'Alliance European University Alliance for Global Health (EUGLOH) dont l'université fait partie. Enfin, il est difficile de percevoir si l'équipe pédagogique bénéficie elle-même de mobilité, compte tenu des éléments fournis, ni d'évaluer comment cela impacte spécifiquement la licence.

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, même si elle rapporte un déficit humain à l'échelle de la composante estimée à 20 %. Toutefois, le déséquilibre important entre les permanents et les non-permanents questionne sur le caractère universitaire de la formation qui doit s'en alerter.

La formation n'est pas réellement adaptée aux publics de formation continue et n'offre pas d'alternance. Seules quatre candidatures à la formation continue et quatre validations des acquis de l'expérience (VAE) partielles sur la période de référence sont rapportées, sans aucune VAE totale ni validation des acquis professionnels. Un travail est en cours avec la direction centrale de l'établissement, mais ce point doit être amélioré.

Malgré des taux de réussite assez faibles, les résultats et les parcours des étudiants ne sont pas analysés. La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec le portail L1, comme l'atteste le nombre d'inscrits en L1 en légère hausse, avec environ 440 à 460 inscrits chaque année. Une diminution préoccupante est observée dans la spécialité *Éducation motricité*, particulièrement en L2, où le nombre d'inscrits est passé de 102 en 2020-2021 à 72 en 2022-2023. Parallèlement en L3, les effectifs sont passés de 80 inscrits en 2020-2021 à 76 en 2022-2023. Il n'est pas clair si l'équipe pédagogique participe à des dispositifs d'information et d'orientation visant spécifiquement cette spécialité, ou si des actions concrètes ont été menées pour renforcer son attractivité. La formation elle-même reconnaît ne pas avoir pris en compte cette problématique, ce qui est préoccupant. Par ailleurs, le profil des néo-entrants évolue avec une diminution du nombre de néo-bacheliers issus des filières technologiques. L'inscription conditionnelle sous le dispositif « oui si », avec ou sans allongement de la durée de la L1, est mise en œuvre, et un contrat pédagogique individualisé est systématiquement établi pour chaque étudiant. Malgré ces dispositifs, la réussite des étudiants n'est pas analysée en détail. Une augmentation du nombre d'étudiants sous régime spécial est observée : en L1, le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS a augmenté, passant de 38 à 50. En L2, le nombre d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS a diminué, passant de 77 à 63. En L3, cette diminution se poursuit, avec un passage de 69 à 59. Enfin, les données disponibles ne permettent pas de déterminer si la formation donne réellement accès aux études de santé, que ce soit par le parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou par le dispositif licence avec accès santé (L.AS).

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les informations collectées par les services centraux de l'université six mois après la validation du diplôme rapportent un taux de réponse très satisfaisant (plus de 80 % de répondants sur les deux années rapportées), notamment parce que la quasi-totalité des étudiants poursuit en master, en lien avec l'éducation et l'activité physique et sportive au sein de la même composante. Le taux d'insertion professionnelle est de ce fait très faible, alors même que des débouchés existent, comme l'atteste la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il serait pertinent d'évaluer l'insertion

professionnelle à distance de la formation (et non pas à six mois) pour mieux appréhender l'insertion professionnelle réelle de ces étudiants.

La formation a un processus interne d'évaluation insuffisant pour favoriser une démarche efficace d'amélioration continue. De nombreuses enquêtes sont menées par les services centraux, ce qui limite les réponses aux enquêtes menées spécifiquement par la formation. Un conseil de perfectionnement (CP) existe, mais sa composition n'est pas précisée, ce qui rend incertain le rôle des représentants étudiants et professionnels au sein de ce comité. Il est difficile de déterminer si le CP joue pleinement son rôle stratégique, étant donné qu'il est indiqué que les professionnels sont principalement impliqués dans l'opérationnalisation de la formation, et non dans sa conception. Des enquêtes de satisfaction ou d'évaluation par les étudiants sont mises en place chaque année, mais il n'est pas possible de savoir si ces démarches conduisent à une véritable appropriation de la démarche d'amélioration continue par la formation.

Conclusion

Points forts

- Une approche pluridisciplinaire ;
- Une attractivité marquée ;
- Une organisation pédagogique bien structurée.

Points faibles

- Une très faible part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs ;
- Un taux de réussite trop bas ;
- Un adossement à la recherche insuffisant ;
- Une démarche d'amélioration continue insuffisante.

Recommandations

- Augmenter la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs.
- Améliorer le taux de réussite des étudiants en communiquant sur les débouchés professionnels et les exigences de la formation.
- Renforcer l'adossement à la recherche, en augmentant la part d'enseignement réalisé par les enseignants-chercheurs.
- Renforcer la démarche d'amélioration continue en améliorant le suivi des étudiants et l'évaluation de la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement sportif* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du sport. La première année (L1) se décline à travers le portail L1 STAPS. Le parcours *Entraînement sportif* est unique en deuxième année (L2) et troisième année (L3). La formation contient environ 1 480 heures étudiant. En 2022-2023, ce diplôme compte 622 étudiants.

Analyse globale

La licence *STAPS entraînement sportif* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Avec un ancrage et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement local, elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1, en adéquation avec les autres mentions de licence *STAPS*. Elle est aussi en continuum avec le master *STAPS entraînement et optimisation de la performance*, notamment au sein de l'établissement. Cette formation mêlant sciences humaines et sociales (histoire, psychologie, sociologie) et sciences de la vie (physiologie, biomécanique, neurosciences) est par nature pluridisciplinaire mais aussi interdisciplinaire, comme c'est le cas traditionnellement en *STAPS*. Cependant, peu de précisions sont fournies, et le dossier d'autoévaluation n'est pas complètement finalisé. La formation bénéficie d'un réel adossement à la recherche malgré une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante, et d'une professionnalisation bien développée dès le premier cycle, en accord avec les métiers visés (préparateur physique, coach sportif). La poursuite en master est effective (environ les trois quarts des répondants), tout comme l'insertion professionnelle (près du quart restant). La formation est attractive à l'entrée du cycle, mais a tendance à chuter au moment du choix de spécialisation en *Entraînement sportif* en L2. Aucun chiffre sur la réussite des L3 n'est fourni. Il n'est pas précisé si l'équipe pédagogique aborde cette question, ce qui constitue un point de vigilance. Par ailleurs, le processus de validation des compétences reste à finaliser.

La formation bénéficie d'une bonne professionnalisation. Elle intègre de nombreux éléments de professionnalisation, répartis sur les trois années, dont huit semaines de stages obligatoires cumulant sept crédits ECTS. Cela permet aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle indispensable avant une poursuite d'études en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cette formation est en adéquation avec les acteurs socio-économiques du champ disciplinaire. Bien que ces derniers soient impliqués dans la formation, la répartition de leur contribution et le nombre d'heures d'enseignement qu'ils assurent ne sont pas précisés.

La formation repose sur une variété de pratiques pédagogiques importantes. Bien que classiques dans les formations en sciences du sport, ces pratiques pédagogiques sont adaptées à la licence, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme avec de la pédagogie inversée (langue). Des modalités numériques semblent être utilisées, mais la forme et l'ampleur de leur utilisation ne sont pas précisées. L'argumentaire de la formation renvoie à l'appui sur la recherche. Cependant, le besoin de favoriser la formation des publics empêchés n'est pas suffisamment pris en compte.

La formation bénéficie de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs, malgré des tensions liées aux infrastructures en période d'examens et un déficit humain estimé à 20 % au niveau de la composante.

La formation a un processus interne d'évaluation suffisant qui devrait la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue efficace. De nombreuses enquêtes sont menées par les services centraux, ce qui limite les réponses aux enquêtes menées par la formation. Un conseil de perfectionnement (CP) est en place, mais sa composition n'est pas précisée, ce qui ne permet pas de savoir si des professionnels en font partie. Il n'est donc pas possible de savoir si le CP joue pleinement son rôle stratégique. Des enquêtes de satisfaction ou d'évaluation de la formation par les étudiants sont mises en place, mais il n'est pas précisé si ces démarches permettent à l'équipe pédagogique d'approprier une véritable démarche d'amélioration continue. Certains éléments sont discutés par le CP, mais il n'est pas précisé comment les choix sont faits pour aborder un élément plutôt qu'un autre.

S'il existe un programme cohérent, l'alignement pédagogique de la formation n'est pas démontré. L'organisation pédagogique est bien construite autour d'un programme cohérent, qui fait l'objet d'une réflexion commune au sein de l'équipe pédagogique. Cependant, il est difficile de percevoir s'il y a un réel alignement entre les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques, les méthodes d'évaluation et les compétences visées. Ces compétences, bien qu'identifiées, ne sont pas présentées de manière claire, sauf dans le compte rendu du conseil de perfectionnement donné en exemple. De plus, il n'est pas précisé comment ces compétences sont évaluées. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Malgré cela, une évaluation claire des compétences reste à concevoir. Il est encouragé de poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci. L'utilisation du portfolio de l'étudiant doit être systématisée (entre 175 et 170 étudiants par an semblent avoir un portfolio, ce qui est incohérent par rapport à l'effectif réel de cette licence).

L'adossement à la recherche est réel, mais fragile. La formation à et par la recherche démarre dès la L2 pour un total de 39 heures. Elle comprend des travaux pratiques en laboratoire, ainsi qu'une démarche scientifique accompagnée lors de la réalisation des stages menant à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance en L3. Il n'existe pas d'opportunité de faire des stages en laboratoire par manque de possibilités d'accueil. Le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) impliqués dans l'équipe pédagogique est de 12, mais la taille totale de l'équipe pédagogique et le profil de ces enseignants, notamment leur section du Conseil national des universités (CNU), ne sont pas précisés. En revanche, le nombre d'heures d'enseignement qu'ils effectuent est très faible (285 heures sur les 1 480 heures des trois années, soit 10,3 %) et aucun crédit ECTS associé n'est mentionné.

L'attractivité de la formation est en baisse, ce qui doit constituer un point d'inquiétude. Si la formation bénéficie d'une bonne attractivité sur le portail L1 avec un nombre d'inscrits en L1 en légère hausse (environ 440 à 460 chaque année), la diminution du nombre de néo-bacheliers, malgré le nombre de candidatures, ainsi que la baisse du nombre d'étudiants inscrits dans la spécialité Entraînement sportif en L2 (de 96 à 75), soulèvent des préoccupations. Il n'est pas précisé si l'équipe pédagogique est impliquée dans des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens, ni si les actions menées par la composante ciblent spécifiquement la spécialité Entraînement sportif. Cette tendance n'est pas prise en compte par la formation, qui indique ne pas se préoccuper de son attractivité. Par ailleurs, le profil des néo-entrants change légèrement, avec de moins en moins de néo-bacheliers technologiques. Des étudiants sont inscrits à cette formation sous condition « oui si », avec ou sans allongement de la durée de la L1. Un contrat pédagogique par étudiant est systématiquement mis en place. Malgré cela, la réussite des étudiants ne fait pas l'objet d'une analyse fine par la formation, notamment en ce qui concerne la spécialisation *Entraînement sportif*, à l'exception de la mise en avant d'une augmentation du nombre d'étudiants sous régime spécial. L'augmentation du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en L1 est notable (de 38 à 50 étudiants), tandis que le nombre d'étudiants validant tous les crédits ECTS en L2 reste stable (de 91 à 93 étudiants). Cependant, aucun chiffre n'est fourni pour la L3, bien qu'il s'agisse de la seule année complète de la spécialisation *Entraînement sportif* et qu'elle marque la fin du premier cycle. Par ailleurs, la formation permet d'accéder aux études de santé via le parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou la licence accès santé (L.AS). Ce dispositif offre la possibilité d'accueillir des étudiants de L.AS non admis aux études de santé en L2. Lors de l'unique année évaluée (ouverture de la L.AS1 en 2022), ces cursus sont peu nombreux : un étudiant en L.AS1 admis en études de santé et 10 étudiants poursuivant en L2 STAPS.

La formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue et n'offre pas d'alternance. Des modalités sont proposées à tous les étudiants souhaitant devenir enseignants afin qu'ils puissent être en alternance avec un dispositif Assistant d'éducation (AED) mis en place avec le rectorat. Toutefois, il n'est pas précisé combien d'étudiants choisissent cette option, ni si cela concerne spécifiquement la spécialité *Entraînement sportif*, la spécialité *Éducation motricité* étant davantage adaptée à ce type de dispositif. Cette approche semble peu efficace, car la formation ne compte aucun alternant, seulement un à deux étudiants en formation continue, et aucun étudiant ayant validé des acquis de l'expérience (VAE), que ce soit de manière totale ou partielle. Les actions mises en place nécessitent une amélioration, notamment à travers le travail en cours avec la direction centrale de l'établissement, dont la teneur reste inconnue.

La formation est très peu ouverte à l'international, sans offre spécifique. Le volume d'enseignement de l'anglais en L2 et en L3, habituel dans cette licence compte tenu de la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone dans ce domaine, n'est pas renseigné. Le nombre de crédits ECTS associé n'est également pas renseigné. Une certification est proposée en L3, mais les étudiants ne s'en emparent pas. Des efforts ont été faits depuis la dernière évaluation, mais des pistes d'amélioration doivent être trouvées. En matière de mobilité étudiante, la formation enregistre trois à quatre mobilités sortantes, mais aucune mobilité entrante. Pourtant, une personne est spécifiquement chargée de favoriser les échanges, notamment dans le cadre du programme Erasmus, et propose 14 destinations anglophones, ainsi que des informations sur les bourses disponibles. Cela peut s'expliquer par la forte professionnalisation de cette mention dans un contexte national spécifique, mais ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, notamment dans la perspective de poursuite en master, qui est la principale voie à l'issue de la licence.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les informations collectées par les services centraux six mois après la validation du diplôme rapportent un taux de réponse moyen, avec majoritairement une poursuite d'études en master au sein de l'établissement. Le taux d'insertion professionnelle est d'environ un quart des répondants dans le domaine (éducateur sportif, coach sportif).

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation adaptée à la finalité de la formation ;
- Une formation pluridisciplinaire et interdisciplinaire ;
- Des interactions avec le tissu socio-économique local développées.

Points faibles

- Une très faible part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs ;
- Un suivi insuffisant du parcours des étudiants ;
- Une attractivité en baisse ;
- Un adossement à la recherche limité.

Recommandations

- Augmenter la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs.
- Améliorer le taux de réussite des étudiants en améliorant le suivi des étudiants.
- Veiller à mener une réflexion sur l'attractivité de la formation.
- Renforcer l'adossement à la recherche.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du sport. La première année (L1) se décline à travers le portail L1 STAPS. En deuxième (L2) et troisième année (L3), le parcours *STAPS management du sport*, est unique. La formation contient 1 209 heures étudiant et fait appel à 19 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 575 étudiants, dont 11 étudiants inscrits en première année de licence accès santé (L.AS1).

Analyse globale

La licence *STAPS management du sport* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Avec un ancrage et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement local, cette formation s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est en continuum avec le master *STAPS management du sport*, au sein de l'établissement. Cette formation, par nature pluridisciplinaire mais aussi interdisciplinaire, comme c'est le cas traditionnellement en STAPS, bénéficie d'un réel adossement à la recherche malgré une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante, et d'une professionnalisation bien développée dès le premier cycle. Le débouché presque exclusif à l'issue de cette licence est une poursuite en master, malgré des possibilités d'insertion professionnelle réelles. La formation est attractive à l'entrée du cycle, mais à tendance à chuter lors du choix de spécialisation en *Management du sport*. Par ailleurs, les taux de réussite sont bons, même si un processus d'amélioration continue plus structuré concernant le parcours des étudiants pourrait être développé.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Ces éléments sont répartis sur les trois années, dont six semaines de stages obligatoires cumulant 5,5 crédits ECTS, ce qui permet aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle indispensable avant une poursuite d'études en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cette formation est en adéquation avec les acteurs socio-économiques du champ disciplinaire, qui sont représentés dans la formation par 14 enseignants vacataires/non permanents qui effectuent 312 heures d'enseignement.

L'adossement à la recherche est réel même si la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs est limitée. Il démarre dès la L2 sous forme de séminaire par les enseignants-chercheurs (EC) du Laboratoire complexité, innovation, et activités motrices et sportives (CIAMS), ainsi que des conférences sur la méthodologie de la recherche totalisant 15 heures spécifiques d'initiation à la recherche en L2. Il est regrettable qu'aucun enseignement lié à la recherche, tel qu'un cours sur la déontologie, ne soit proposé en L3. Toutefois, l'initiation à la recherche prend corps en L3 sous la forme d'un mémoire. Dans l'équipe pédagogique qui compte 28 personnes, dont 14 titulaires, le nombre d'EC impliqués dans cette formation est de 14. Cependant, leur section du Conseil national des universités (CNU) n'est pas précisée, bien que cette information soit pertinente. Toutefois, le nombre d'heures d'enseignement que les EC effectuent est très faible (200 heures sur les 1 745 heures de la licence, soit 11,5 %).

La formation repose sur une variété de pratiques pédagogiques importantes. Bien que classiques dans les formations en sciences du sport mais adaptées à la licence, ces pratiques allient un enseignement théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme avec de la

pédagogie inversée, en particulier en langue, mais sans recours à des modalités numériques qui permettraient notamment à des étudiants empêchés totalement ou partiellement de suivre la formation.

Bien que la formation bénéficie d'une cohérence pédagogique, l'alignement pédagogique reste à mettre en œuvre. L'organisation pédagogique est construite sur un programme cohérent. Il n'y a pas de réel alignement entre les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques, les méthodes d'évaluation et les compétences visées. Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées, mais leur mode d'évaluation n'est pas précisé, un point d'amélioration également reconnu par la formation. Les enseignements dispensés et les 10 blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Malgré cela, une évaluation claire des compétences reste à concevoir. Il est encouragé de poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la valorisation des compétences acquises, tant dans le cursus qu'en dehors, dans le portfolio de l'étudiant.

La formation bénéficie de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs, malgré des tensions liées aux infrastructures en période d'examens et un déficit humain estimé à 20 % au niveau de la composante.

La formation ne suit pas le parcours des étudiants et n'analyse pas les taux de réussite. Si la formation bénéficie d'une bonne attractivité sur le portail L1, avec un nombre d'inscrits en L1 en légère hausse (environ 440 à 460 chaque année), il faut s'inquiéter de la diminution des inscriptions des néo-bacheliers (de 390 à 347 malgré une hausse des candidatures) et surtout de la diminution importante du nombre d'étudiants inscrits en L2 et L3 (167 à 112 étudiants). Il n'est pas précisé si des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens impliquent l'équipe pédagogique ni si les actions menées par la composante ciblent spécifiquement la spécialité *Management du sport*. Cette situation, jugée préoccupante, n'est pas abordée par la formation, qui indique ne pas s'intéresser à son attractivité. Par ailleurs, le profil des néo-entrants change légèrement, avec de moins en moins de néobacheliers technologiques. Des étudiants sont inscrits à cette formation sous condition « oui si », avec ou sans allongement de la durée de la L1. Un contrat pédagogique par étudiant est systématiquement mis en place. Cependant, la réussite des étudiants n'est pas analysée en détail, en particulier pour la spécialisation *Management du sport*. Aucune donnée précise n'est fournie, hormis une augmentation du nombre d'étudiants sous régime spécial. La formation permet d'accéder aux études de santé, même si l'organisation présentée n'est pas claire, via le parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou la licence accès santé (L.AS). Cela donne la possibilité d'accueillir les étudiants de L.AS non admis aux études de santé en L2. Sur l'unique année évaluée, correspondant à l'ouverture de la L.AS1 en 2022, ces cursus comptent peu d'effectifs : un étudiant en L.AS1 a été admis en études de santé et 10 ont poursuivi en L2 STAPS.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les informations collectées par les services centraux six mois après la validation du diplôme rapportent un taux de réponse satisfaisant pour la licence (58 % à 70 % de répondants sur les deux années rapportées), avec une poursuite quasi exclusive en master STAPS *management du sport* au sein de l'établissement, sans aucune insertion professionnelle, malgré des possibilités comme indiqué dans la fiche RNCP.

La formation est très peu ouverte à l'international et ne propose pas d'offre spécifique. La formation rapporte 217 heures de formation en anglais, langue habituelle en management du sport en raison de la prédominance de la littérature scientifique anglophone dans ce domaine. Toutefois, aucune heure d'enseignement en anglais n'est prévue en L1. Deux modules utilisent de l'anglais en L2, mais il ne s'agit pas de cours dédiés à la langue, et leur volume n'est pas précisé. En L3, aucune heure d'enseignement en anglais n'est indiquée. Le nombre de crédits ECTS associé à ces enseignements reste inconnu. En matière de mobilité étudiante, une à deux mobilités entrantes par an sont renseignées, sans mobilité entrante, alors qu'il existe une personne identifiée pour mobiliser les échanges notamment via le programme Erasmus. Cette situation contraste avec les 14 destinations majoritairement anglophones proposées, les échanges significatifs au niveau des enseignants, l'appartenance à une alliance européenne, ainsi que l'attractivité du master en anglais qui accueille les étudiants de la licence. La forte professionnalisation, souvent mise en avant pour les formations STAPS à l'issue de la licence dans un contexte français spécifique, ne s'applique pas ici. Il est difficile de déterminer si l'équipe pédagogique est impliquée dans des activités internationales, et aucun élément ne permet de comprendre comment cela pourrait impacter spécifiquement la licence.

La formation a un processus interne d'évaluation qui doit la faire évoluer dans une démarche efficace d'amélioration continue. A priori, de nombreuses enquêtes sont menées par les services centraux, ce qui limite les réponses aux enquêtes menées par la formation à la fin de chaque semestre. Cependant, il n'est pas possible de savoir si ces démarches permettent à la formation de s'approprier une véritable démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement (CP) est en place, mais sa composition n'est pas indiquée et le document fourni est peu clair, semblant plus être le document de cadrage de l'établissement pour la mise en place de ces CP. Ainsi, il n'est pas possible de savoir s'il joue son rôle stratégique.

Enfin, la formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue et n'offre pas d'alternance. Seule une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle par an est notable sur la période de référence. Un travail est en cours avec la direction centrale de l'établissement, mais ce point doit être amélioré.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation ;
- Une part d'enseignement réalisé par les enseignants-chercheurs insuffisante ;
- Une formation pluridisciplinaire ;
- Une bonne organisation pédagogique.

Points faibles

- Une très faible part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs ;
- Une attractivité en baisse ;
- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant la part des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs spécialisés du domaine.
- Une insertion professionnelle à améliorer ;
- Une évaluation interne à renforcer.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant la part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs ;
- Mener une réflexion sur l'attractivité de la formation.
- Favoriser l'insertion professionnelle à l'issue de la licence, en adaptant les contenus de la formation à la fiche RNCP par exemple.
- Renforcer la démarche d'amélioration continue en systématisant l'évaluation des enseignements et leur analyse.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs très insuffisante.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence double-diplôme (LDD) *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), sciences pour l'ingénieur* de l'université Paris-Saclay est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Il existe un parcours unique. Cette formation, qui contient environ 1 693 heures étudiant, permet d'obtenir 240 crédits ECTS. En 2022-2023, ce diplôme compte 58 étudiants et 50 enseignants permanents.

Analyse globale

La LDD STAPS, sciences pour l'ingénieur a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Cette formation est bidisciplinaire (double majeure durant trois ans), et mutualise 70 % des cours avec les licences STAPS et Physique. Elle bénéficie d'un adossement à la recherche solide, mais ne vise pas la professionnalisation. La formation est attractive à l'entrée du cycle. Si le nombre d'inscrits est stable, le nombre de néo-bacheliers est en baisse. Les taux de réussite sont élevés. L'analyse du parcours des étudiants n'est pas véritablement abordée. Toutefois, la formation est récente et les processus d'amélioration continue mis en place permettront vraisemblablement de réaliser cette analyse.

L'adossement à la recherche est réel. La formation à et par la recherche démarre dès la première année (L1), cumule 143 heures d'initiation et au moins 10 demi-journées d'immersion en laboratoire. L'équipe pédagogique, composée de 60 personnes, dont 50 permanents, inclut 30 enseignants-chercheurs (EC) relevant de plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU), sans que les détails soient fournis. Ces EC sont particulièrement présents dans la formation, avec 1 200 heures enseignées sur 1 693 heures, soit 70 %.

La formation fait appel à une variété de pratiques pédagogiques importantes et dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les pratiques pédagogiques allient l'enseignement théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain et l'immersion en laboratoire. L'innovation pédagogique prend forme avec de la pédagogie inversée (langue) et des modalités numériques qui permettent notamment de suivre 70 heures totalement ou partiellement à distance. L'organisation pédagogique est bien construite autour d'un programme cohérent, fruit d'une réflexion commune au sein de l'équipe pédagogique. Même si peu de détails sont présentés, il y a alignement entre les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques, les méthodes d'évaluation et les compétences visées. Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance. Le comité encourage la poursuite d'une définition claire de l'évaluation des compétences pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci, dans le portfolio de l'étudiant.

Cette formation sélective affiche une très bonne réussite des étudiants. Elle s'adresse principalement à des bacheliers ayant les prérequis scientifiques suffisants, notamment en mathématique et physique (aucun bachelier technologique n'ayant été retenu jusqu'à présent) et à certains étudiants provenant des licences STAPS ou Physique de l'École universitaire de premier cycle Paris-Saclay, sur dossier et à l'issue de la L1. Si la formation bénéficie d'une augmentation du nombre de candidatures sur Parcoursup, le nombre d'inscrits reste faible, autour de 20, sans atteindre la capacité d'accueil mentionnée de 25. Par ailleurs, le nombre de néo-bacheliers est en baisse, avec 17, 20 et 13 étudiants sur la période d'évaluation. Il n'est pas précisé si l'équipe pédagogique est impliquée dans des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens, ni si les actions menées par les composantes support visent spécifiquement ce double-diplôme. Cependant, cette

tendance doit alerter la formation. Enfin, la réussite des étudiants est très bonne, oscillant entre 85 % et 95 % suivant les années et le niveau.

La formation est récente et n'a que peu de recul pour analyser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle de ses diplômés. Les informations collectées sur les réseaux sociaux montrent une poursuite massive d'études en master. Cette LDD est en continuum avec différents masters de l'établissement, à savoir le master STAPS, ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP), le master STAPS, entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS) et le master Électronique, énergie électrique, automatique (E3A) pour les sciences pour l'ingénieur. Les autres diplômés continuent en première année de cycle d'ingénieur dans des écoles d'ingénieur. Le taux d'insertion professionnelle à la sortie de la troisième année de licence est de ce fait négligeable, en accord avec la finalité du double-diplôme définie par l'établissement qui est clairement la recherche.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation. Cinq semaines de stage sont prévues sur les trois années, ainsi qu'une vingtaine d'heures d'enseignements sur l'entrepreneuriat pour un total de 20 crédits ECTS. Bien que théoriquement possible, il n'est pas précisé si des stages sont effectués hors monde académique et la qualité des liens avec les acteurs socio-économiques du champ disciplinaire, qui sont peu représentés dans la formation.

Bien que la politique d'établissement soit résolument tournée vers des métiers hautement qualifiés au niveau ingénieur, la formation est très peu ouverte à l'international, sans offre spécifique. Le volume d'enseignement en anglais, langue commune dans les milieux scientifiques, s'élève à 81 heures, dont 15 heures de cours dispensés en anglais, ce qui est positif. Cependant, le nombre de crédits ECTS associés n'est pas précisé. En revanche, aucune mobilité étudiante entrante ou sortante n'a été renseignée, alors qu'il existe une personne identifiée pour favoriser les échanges, notamment via le programme Erasmus, et un soutien financier de l'établissement pour ce type de mobilité. L'explication avancée est l'absence d'offre de double diplomation à l'étranger et la densité du programme, qui limite les possibilités de mobilités. Toutefois, cela ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, qui est clairement un objectif affiché dans les ambitions de la formation, en particulier dans le cadre de la poursuite en master qui constitue la voie principale après la licence. Hormis des enseignants de langue anglaise, il est difficile avec les éléments donnés de percevoir si l'équipe pédagogique, constituée massivement d'EC, est impliquée dans des activités internationales et, dans ce cas, son impact sur les étudiants de la LDD.

La formation a un processus interne d'évaluation suffisant pour la faire évoluer dans une démarche efficace d'amélioration continue. Les enquêtes menées doivent être systématisées et leur forme stabilisée, en s'appuyant sur les ressources de l'établissement. Le conseil de perfectionnement en place joue son rôle, bien qu'un seul représentant du monde socioprofessionnel soit présent, ce qui limite son rôle stratégique.

Enfin, la formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et n'offre pas d'alternance. Même si la difficulté de déployer l'alternance avec le format actuel de la licence double-diplôme est compréhensible, l'argument avancé est que la formation n'est pas adaptée pour accueillir les personnes en formation continue, ce qui les conduit à se détourner de ce cursus et à intégrer des licences classiques. Toutefois, il est difficile de comprendre ce positionnement, car des reprises d'études avec un positionnement pour intégrer le cursus pourraient être envisagées, bien qu'aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), même partielle, n'ait été réalisée pendant la période de référence. La formation étant jeune, un recrutement exclusif envers la formation initiale peut s'expliquer, mais un travail pour favoriser les reprises d'études et/ou la formation tout au long de la vie devrait être envisagé.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité ;
- Des taux de réussite importants ;
- Une bonne cohérence pédagogique.

Points faibles

- Une ouverture à l'international insuffisante ;
- Une professionnalisation à renforcer.

Recommandations

- Renforcer l'ouverture à l'international en favorisant les interactions via l'alliance européenne European University Alliance for Global Health (EUGLOH) par exemple.
- Renforcer la professionnalisation de la formation en intensifiant les interactions avec le milieu socio-économique.

LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Établissements

Université Paris-Saclay

Université Paris-Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences et technologies* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'Institut Villebon – Georges Charpak, et co-accréditée par l'université Paris-Saclay et l'université Paris-Cité. Il existe un parcours unique. La formation contient 1 870 heures étudiant et fait appel à 55 enseignants permanents. En 2022-2023, ce diplôme compte 93 étudiants.

Analyse globale

Cette licence vise à accueillir des étudiants motivés ayant rencontré des difficultés scolaires, sociales, ou psychologiques, ainsi que des étudiants en situation de handicap. Différentes pédagogies inclusives de type « main à la pâte », fondées sur l'expérimentation et déployées par les enseignants, doivent permettre de compenser les potentielles lacunes initiales. L'encadrement des étudiants est très développé. Les compétences transmises par cette licence ont été réfléchies de façon spécifique et trois unités d'enseignement (UE) ont été structurées selon ces compétences. Elles sont aussi très pluridisciplinaires. La démarche « recherche » est très présente dans la formation. Malgré un lien très fort avec la recherche, le faible nombre de poursuites d'études en master reste difficile à expliquer. Par ailleurs, aucune mobilité internationale n'est observée.

L'équipe d'enseignants déploie un grand nombre de formats pédagogiques différents. Cette licence est portée par l'Institut Villebon-Georges Charpak qui inclut un centre d'expérimentation pédagogique et gère une chaire sur ce thème, financée en partie par le programme d'investissements d'avenir (PIA) PIAIci. La formation, financée initialement par un PIA, fait partie des terrains d'expérimentation de la chaire de recherche-action en innovation pédagogique de l'université Paris-Saclay. Ainsi, les étudiants peuvent suivre des enseignements déclinés sous divers formats, comme des apprentissages par problèmes et projets (APP), « maths et info à son rythme », des workshops, des débats, un escape game et une fiction.

L'encadrement des étudiants est très développé et prend de multiples formes. Au sein de l'équipe pédagogique, deux enseignants sont responsables du suivi des étudiants avec des rendez-vous individuels réguliers et à la demande. Des réunions périodiques de bilan et perspectives sont organisées avec la promotion entière. Une psychologue intervient tous les quinze jours au sein de l'Institut dans une salle dédiée. Du tutorat est réalisé par des élèves de grandes écoles (écoles d'ingénieur et École normale supérieure) et un mentorat par étudiant est mis en place par un cabinet de conseil qui accompagne la formation. Ce mentorat doit permettre de remédier aux difficultés éprouvées par des étudiants inscrits à cette licence, difficultés d'ordre social, psychologique et aussi académique. Chaque année, entre deux et cinq étudiants inscrits en L1 bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique, en plus de l'encadrement indiqué ci-dessus. En 2022-2023, quatre étudiants ont contracté un contrat pédagogique pour une L3 en deux ans. Enfin, il faut noter environ 28 plans d'aménagement d'étudiants handicapés tous les ans.

Le taux de réussite des étudiants sur les trois années ciblées est très bon. Il est compris entre 64 % et 69 % en première année (L1), entre 70 % et 93 % en deuxième année (L2) et entre 78 % et 81 % en troisième année (L3), durant les trois années du suivi, de l'année 2020-2021 à l'année 2022-2023.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Cette licence intègre une UE d'initiation à la recherche, une approche par compétences tournée vers la recherche, un stage obligatoire en laboratoire en L2, et possiblement en L3. Ce sont 91 heures d'enseignement identifiées auxquelles s'ajoutent les stages. Le taux

d'enseignants-chercheurs (EC) est particulièrement élevé, avec 48 EC sur un total de 70 intervenants. Ces derniers assurent 90 % des enseignements des UE spécifiques. Enfin, 7 chercheurs sont impliqués dans 84 heures d'enseignement.

Les compétences acquises à travers cette licence ont été réfléchies de façon spécifique. Trois UE sont structurées selon ces compétences. Au vu des différentes formes d'enseignement et d'évaluation, il ne fait pas de doute que ces compétences puissent être validées par différentes mises en situation. De plus, une grille de compétences détaillée permet d'évaluer 38 savoir-faire ou savoir-être, définis sur les trois années de la licence. Il est encouragé de poursuivre les évolutions engagées pour le reste de la formation.

La formation est très pluridisciplinaire. Les mathématiques, la physique, la chimie, l'informatique, la biologie, l'ingénierie, les sciences humaines et sociales et l'anglais sont enseignés en L1 et durant le premier semestre de L2. Des options permettent ensuite aux étudiants de personnaliser leur cursus.

Le recrutement ne correspond pas encore à la cible fixée. L'objectif est de recruter davantage d'étudiants boursiers et 30 % d'élèves issus d'un baccalauréat technologique. Cependant, ce pourcentage est passé de 35 % à 22 % en trois ans. Des démarches sont en cours pour élargir le vivier de recrutement.

Le taux de poursuite d'études est élevé, mais celui vers les masters reste très faible. Malgré un lien étroit avec la recherche, les poursuites d'études en master restent très limitées : elles diminuent depuis trois ans et sont inexistantes lors de la dernière année observée. Cela peut s'expliquer par le fait que le tutorat est uniquement assuré par des élèves ingénieurs. Bien que ces derniers soient formés de manière approfondie à la recherche, aucun n'a choisi de poursuivre dans cette voie. Il serait également intéressant de disposer de données sur la réussite en école et en première année de master pour cette formation, qui se distingue par l'originalité de son recrutement et la pluridisciplinarité de ses enseignements.

L'international ne fait pas partie des objectifs de la formation. Il est à noter que ces étudiants, qui poursuivent principalement en grandes écoles, n'ont pas de mobilité en licence.

Conclusion

Points forts

- De très bons taux de réussite ;
- Une formation à et par la recherche de qualité ;
- Un lien fort avec le monde socio-économique ;
- De nombreux dispositifs pédagogiques utilisés.

Point faible

- Une absence de mobilités à l'international.

Recommandation

- Développer des enseignements disciplinaires en anglais. Des conventions spécifiques à la formation et un portage de la mobilité par une personne de l'équipe pédagogique seraient certainement un vrai plus pour réaliser les stages à l'étranger.

LICENCE PROFESSIONNELLE AMÉNAGEMENT PAYSAGER : CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences. Cette formation exclusivement en alternance compte 21 étudiants et 29 enseignants-chercheurs (EC) en 2022-2023.

Analyse globale

La LP *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien* s'inscrit dans les formations professionnalisantes de l'université Paris-Saclay tournées vers l'environnement. C'est une licence dite suspendue, avec un seul parcours *Écopaysage végétal urbain (ECOPUR)* organisé en 60 crédits ECTS. Elle est exclusivement ouverte à l'apprentissage, mais intègre quelques étudiants en formation continue ou en contrat de professionnalisation. L'apprentissage est coordonné avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Union dans le domaine Environnement.

L'objectif de professionnalisation est atteint et performant. Il est assuré par un fonctionnement très fortement fondé sur l'apprentissage. Des partenariats forts et structurants sont passés avec le Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN) et l'École du Breuil, impliquée dans l'enseignement du paysage. Vingt-quatre professionnels non universitaires du secteur de l'aménagement paysager et de la gestion écologique des espaces verts participent à la formation des étudiants pour un total de 229 heures. L'alternance des étudiants est à l'origine de contacts avec des structures d'accueil et d'encadrement professionnels diversifiées. Deux étudiants en contrats de professionnalisation sont inscrits chaque année à cette LP.

Les méthodes pédagogiques sont variées et de qualité. Elles sont co-assurées par 24 professionnels du secteur privé ou associatif. Elles associent travail tutoré en mode projet et en groupe, voyages d'études, études sur sites, formation en ligne ouverte à tous ou MOOC, et jeu sérieux. De plus, une unité d'enseignement (UE) de soutien de 35 heures est proposée à l'entrée de la LP pour les étudiants non issus d'un brevet de technicien supérieur (BTS) *Aménagement Paysager*. Cette UE leur permet d'acquérir des compétences en connaissance des végétaux et matériaux, paysagisme, et lecture de paysage. Les partenariats avec le MNHN et l'École du Breuil assurent une diversité d'approches pédagogiques et de développement de compétences pour des métiers visés très diversifiés, tels qu'assistant-paysagiste, chef d'équipe paysagiste, chargé de mission paysage/environnement, technicien nature et paysage, tant dans le secteur privé que public. La LP bénéficie du soutien du CFA pour sa pédagogie.

La maquette est bien structurée. La formation identifie plusieurs blocs de compétences avec la définition d'apprentissages critiques associés. Il n'est cependant pas fait référence à une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le pilotage de la formation est assuré par un conseil de perfectionnement (CP), associant annuellement enseignants, étudiants et maîtres d'apprentissage. Ce conseil est actif et dynamique, répondant parfaitement aux objectifs d'amélioration continue de la formation. Des enquêtes de satisfaction sont réalisées, bien que le taux de réponse, d'environ 50%, soit à améliorer. Ces enquêtes sont ensuite analysées lors du CP, et les résultats indiquent une bonne satisfaction générale de la part des étudiants.

L'adossement à la recherche est marginal. Il est abordé par l'implication de 29 EC de diverses structures de recherche telles que le Laboratoire écologie systématique évolution (ESE) ou le MNHN, ainsi que par l'initiation à l'approche méthodologique scientifique, le travail bibliographique et l'analyse critique. Les EC participent à la LP pour un total de 155 heures.

L'ouverture à l'international est faible et ne constitue pas une priorité pour la LP. Cependant, les étudiants bénéficient d'une visite-étude en Europe chaque année. Tous les étudiants bénéficient de 22 heures d'enseignement d'anglais et obtiennent une certification en langue étrangère, mais sans niveaux ciblés.

La formation obtient un très bon taux de réussite. Ce dernier est situé entre 87 % et 95 %. L'équipe pédagogique soutient les étudiants dans la recherche de contrats d'alternance et met en place des dispositifs d'accompagnement pour ceux en difficulté, tels que des services de soutien psychologique et des cours en mode hybride. Le recrutement diversifié apparaît cohérent, l'admission se faisant sur dossier et entretien de motivation. Les étudiants proviennent essentiellement du BTS *Aménagement paysager*, qui représente plus de 55 % de l'effectif, apportant aux étudiants le socle de compétences requis. Le recrutement inclut aussi, de par l'existence de nombreuses passerelles, des étudiants de deuxième ou troisième année de licence, notamment la licence *Sciences de la Vie* et de façon plus succincte (un par an) la licence *Biologie des organismes et des écosystèmes (BOE)*. Le nombre d'étudiants venant de l'École du Breuil est limité à six étudiants, pour une capacité maximale d'accueil de 23. Les prérequis sont des connaissances de base en aménagement paysager et/ou botanique, l'UE de soutien proposée sans crédits ECTS à tous les étudiants ne provenant pas d'un BTS *Aménagement paysager* porte ses fruits au vu du taux global de réussite.

L'insertion professionnelle est très bonne, que ce soit directement après le diplôme ou après des formations complémentaires en master, dans un large éventail d'universités au niveau national. Cela témoigne d'une forte mobilité de la part d'étudiants motivés et impliqués. La participation de tous les étudiants au forum avenir de l'École du Breuil est rendue obligatoire, permettant des échanges avec certains *alumni* de l'école et de la LP. Un réseau LinkedIn, d'accès réservé aux étudiants et *alumni* de la LP, répertorie les offres d'emploi et d'alternance. Le suivi de l'insertion professionnelle ou de poursuite d'études est centralisé au niveau de l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle de l'université Paris-Saclay, avec des taux très bons de 93 % et 91 % à 30 mois. Entre 15 % à 20 % d'étudiants choisissent de poursuivre leurs études en masters spécialisés afin d'élargir leurs compétences, notamment la première année de master *Biodiversité écologie et évolution (BEE)* avec différents parcours (*Écologie de la conservation, Ingénierie écologique, Recherche et expertise, Société et biodiversité*), puis en deuxième année de master *BEE* parcours *Approche écologique du paysage (AEP)*, ou éventuellement en école d'ingénieur agronome (Junia) ou en école de paysage.

L'attractivité de la LP reste bonne, mais doit être un point de vigilance à l'avenir. En effet, la LP enregistre une baisse du nombre de candidats néo-entrants (de 116 à 86 en deux ans), bien que ce chiffre lui permette largement d'assurer le recrutement des 23 étudiants prévus. La formation, originale et centrée sur le paysage végétal urbain, doit être davantage valorisée dans les actions de communication de la LP, notamment face à la prolifération actuelle de l'offre de formations en environnement et écologie au niveau national. Le nombre de candidats en reconversion professionnelle est en augmentation, bien que sans données chiffrées, et le nombre de places réservées augmente d'un à trois.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation fondée sur des partenariats solides et structurants ;
- Un recrutement très varié ;
- Un pilotage dynamique et une offre pédagogique en lien avec la diversité des métiers visés.

Point faible

- Une attractivité fragile.

Recommandation

- Renforcer l'attractivité de la formation avec une communication dynamique sur les spécificités et atouts de professionnalisation de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Bio-industries et biotechnologies* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation d'une durée de trois ans portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Préalablement existaient un diplôme d'études universitaires scientifiques et technique (DEUST) de *Bio-industries et biotechnologies*, et une LP *Bio-industries et biotechnologies* ouverte uniquement en L3. Depuis 2022, date d'ouverture de la première année (L1) de la LP actuelle, il existe un parcours unique correspondant à 1 120 heures étudiant en L1 et L3. En 2022-2023, le diplôme compte 64 étudiants et 34 enseignants permanents.

Analyse globale

Le choix de la formation est une orientation scientifique et technique en biotechnologies à vocation d'insertion dans des laboratoires de recherche ou de création d'entreprises. À la différence d'autres LP *Bio-industries et biotechnologies*, cette formation n'est pas orientée vers la formation en bioproduction. Ce choix assumé est en pleine adéquation avec les orientations de l'établissement. L'objectif d'une forte insertion professionnelle des étudiants, correspondant aux compétences acquises, est clairement identifié. Dans cette structuration en trois ans (180 crédits ECTS), la LP *Bio-Industries et Biotechnologies* est la première de ce type au niveau national. Elle est récente, car ouverte depuis 2022. Seules la L1 (dans un cadre de 180 crédits ECTS) et la troisième année (L3) de LP (dans le cadre de 60 crédits ECTS) font l'objet de l'évaluation actuelle.

La LP, première de ce type au niveau national, s'est engagée dans une politique forte d'information sur sa nouvelle structuration, mettant en avant cette formation très attractive. Les publics concernés ne se limitent plus seulement aux étudiants en cours de licence, mais incluent également les lycéens. La forte attractivité de la formation se reflète dans le nombre conséquent de candidatures (environ 250), bien supérieur à l'offre de 20 places. Cette démarche d'information, visant une diversité de publics, doit être soutenue et poursuivie.

L'adossement à la recherche de cette LP est particulièrement remarquable. Les objectifs de cette formation sont clairement orientés vers l'acquisition de compétences dans le cadre d'un seul parcours *Recherche et développement, plateformes technologiques*. Une proportion importante d'heures de formation (environ 100 heures en L1 et 120 heures en L3) est consacrée à l'initiation à la recherche, ainsi qu'à la participation à de mini-projets de recherche dès la L1. Une majorité de stages en L1 est effectuée dans des structures de recherche. Par ailleurs, 32 enseignants-chercheurs adossés à des structures de recherche labellisées participent à la formation (915 heures sur un total de 1 120 heures) et l'encadrement des étudiants en stage et en apprentissage. Un chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) effectue 64 heures d'enseignement. Enfin, la participation de 15 chercheurs du secteur privé est significative, bien qu'elle demeure relativement faible (12,7 %) pour une LP. Ils doivent être maintenus pour assurer la continuité de la qualité de l'offre de formation.

Les objectifs de formation sont en parfaite adéquation avec les besoins du monde socio-économique. Dans leur plan compétences Biotech 2025, l'Opérateur de compétences interindustriel (OPCO2i) et les entreprises du médicament (LEEM) identifient les besoins en recrutement les plus saillants comme étant ceux de techniciens de laboratoire, ingénieurs de recherche et ingénieurs de production. Ainsi, la formation est fortement ouverte à l'apprentissage, avec plus de la moitié des étudiants dans ce cadre en L3. L'intégration en cours de cursus,

en deuxième année (L2), est aussi conditionnée par l'obtention d'un contrat d'apprentissage. Ce positionnement assure un lien étroit avec le monde économique et technologique. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation, soit 15, pour un total de 134 heures, est également significatif. Par ailleurs, les blocs d'immersion professionnelle constituent chaque année un tiers du volume de formation. Des unités d'enseignement (UE) qui explorent des environnements professionnels sont proposées en L1, L2 et L3. Les terrains de stage et d'alternance sont diversifiés et bénéficient de contacts et labellisations externes, tant dans le secteur académique que privé, notamment dans le domaine de la santé. En 2023, la formation a bénéficié de la labellisation du pôle de compétitivité santé MEDICEN.

L'organisation pédagogique, particulière par son agencement en trois ans, est en cours de mise en place et bénéficie d'une remarquable structuration en blocs de connaissances et compétences (BCC). La définition de compétences fondamentales et essentielles est bien établie. Les BCC sont parfaitement décrits, avec une structuration tout au long des trois années de formation. Cette organisation pédagogique associe formation théorique, formation pratique et insertion professionnelle, que ce soit pour les étudiants stagiaires, les étudiants apprentis (entre 23 et 27 selon les années, uniquement en L3) ou en formation continue (trois étudiants). L'orientation vers une formation totalement par apprentissage est en questionnement. Une telle orientation pourrait amener à reconsidérer les profils de recrutement des étudiants, la nature et diversité des stages en laboratoires académiques et non-académiques, et la possibilité de stages à l'étranger.

Les pratiques pédagogiques s'appuient sur une formation de plusieurs enseignants-chercheurs aux innovations pédagogiques. La formation a bénéficié d'un appel à projets dans le cadre des initiatives pédagogiques. Ces dernières ont permis de mettre en place une approche par problème, de créer un jeu sérieux, que les étudiants doivent maîtriser pour la validation des acquis à leur entrée en L3, ainsi que d'utiliser des applications dédiées. Par ailleurs, la formation a candidaté et obtenu plusieurs financements donnant lieu à des moyens significatifs (34 950 euros) pour ses enseignements en présentiel et l'achat d'une imprimante 3D ou d'un fermenteur, afin de renouveler les équipements mis à disposition des étudiants pour leur formation.

La formation affiche un très bon taux de réussite en L3 ainsi qu'un degré de satisfaction notable parmi les diplômés. Le taux de réussite en L3 est élevé, atteignant environ 90 %. Bien que le nombre de réponses soit inférieur à 35, les enquêtes de suivi montrent que le taux d'insertion professionnelle est important, avec environ 76 % des diplômés insérés 18 mois après l'obtention du diplôme et environ 80 % après 30 mois. Ces taux sont en adéquation avec les objectifs de la LP, avec 50 % des diplômés en emploi stable à 30 mois. Un dynamisme et une forte implication sont présents dans l'organisation, l'adaptabilité et la réussite de la LP, avec un conseil de perfectionnement bien structuré et des conseils pédagogiques se réunissant régulièrement. Le nombre d'étudiants quittant la formation pour d'autres formations, une possibilité prévue dans le cadre général mis en place au sein de l'université, n'est pas mentionné et doit faire l'objet d'une attention particulière.

Si l'ouverture à l'international n'est pas aisée, elle constitue cependant un objectif affiché de cette formation. La maîtrise de l'usage de l'anglais en milieu professionnel est un objectif de la formation, avec une préparation à la certification TOEIC en L3 et l'usage de protocoles de travaux pratiques en anglais. Cependant, cet enseignement n'est pas clairement identifié dans la structuration de l'enseignement sur les trois années de la LP. Seule une évaluation en anglais est mentionnée dans une UE chaque année. Aucun stage à l'étranger n'a jusqu'à présent été effectué. Cette orientation est prise en compte par l'initiation d'un partenariat avec des structures similaires aux USA. D'autres partenariats seraient à envisager de façon à favoriser l'ouverture à l'international, tout en tenant compte de la soutenabilité budgétaire de tels stages pour les étudiants. Des possibilités d'offres de stage en Europe dans un cadre Erasmus+ seraient à envisager.

Conclusion

Points forts

- Un adossement fort à la recherche ;
- Une formation attractive avec une très bonne insertion professionnelle ;
- Une bonne interaction avec le monde socio-économique ;
- Un pilotage et des outils d'amélioration continue mis en place et bien fonctionnels.

Points faibles

- Une ouverture à l'international non formalisée ;
- Un flux d'entrées et de sorties en cours de cursus non documenté.

Recommandations

- Renforcer l'ouverture à l'international.
- Maintenir un pilotage dynamique de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMÉTOLOGIQUES ET DE SANTÉ : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie. Cette formation, qui contient environ 2 026 heures étudiant, propose quatre parcours : le parcours *Conseiller spécialisé en herboristerie et produits de santé à base de plantes*, le parcours *Qualité de la production des produits pharmaceutiques et cosmétiques*, le parcours *Services clients en instrumentation et réactifs de laboratoire*, et le parcours *Vente, marketing en instrumentation et réactifs de laboratoire*. En 2022-2023, cette LP compte 47 étudiants et 28 enseignants permanents.

Analyse globale

L'orientation de la LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* vers la professionnalisation de ses étudiants constitue un point fort de cette LP. La formation des étudiants par la voie de l'apprentissage, pour devenir des techniciens supérieurs spécialisés dans la production et le contrôle qualité des produits de santé repose sur un partenariat fort avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) des entreprises du médicament (LEEM). Cette formation est particulièrement ouverte sur l'environnement académique ainsi que le centre de formation professionnelle de la pharmacie.

Cette LP répond parfaitement aux besoins socio-économiques du secteur santé. Elle est en adéquation avec les objectifs de l'établissement. Ces objectifs incluent une offre de formation construite dans le cadre de partenariats locaux, régionaux et nationaux, structurants et pertinents. La formation prend également en compte les besoins sociaux et économiques du territoire, ainsi que la politique de l'établissement en matière d'alternance et de formation continue. Les quatre parcours proposés par la LP ont pour objectifs la formation de techniciens de laboratoire spécialisés ou de techniciens de vente, métiers identifiés par l'opérateur de compétences OPCO2i et les entreprises du médicament comme fortement pourvoyeurs d'emploi. La formation du parcours *Conseiller spécialisé en herboristerie et produits de santé à base de plantes* est originale au niveau national, et présentée comme complémentaire du métier de préparateur en pharmacie d'officine. Le partenariat avec le CFA LEEM est bien ancré, avec des échanges réguliers et contribue fortement à la soutenabilité budgétaire. Le format proposé est celui d'une formation uniquement en alternance, ainsi qu'en formation continue ou validation des acquis de l'expérience (VAE), orientée vers les industries de santé.

La formation bénéficie d'une forte professionnalisation fondée sur des partenariats anciens. L'École supérieure des techniques de biologie appliquée (ESTBA) ainsi que le Centre de formation professionnelle de la pharmacie (CFPP) sont partenaires de la formation. Ces partenariats extérieurs sont une force et la preuve du dynamisme et de l'ancrage de cette formation dans le monde socio-économique. Cette licence professionnelle, constituée de 60 crédits ECTS, s'inscrit dans la continuité d'autres formations proposées par l'université Paris-Saclay, telles que le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) ou les brevets de technicien supérieur (BTS). Le parcours *Conseiller spécialisé en herboristerie et produits de santé à base de plantes* est porté alternativement par l'université Paris-Saclay et l'université Paris-Cité. Le fonctionnement et la qualité de cette LP dépendent fortement de ses partenariats externes, tant au niveau pédagogique que budgétaire, pour l'achat d'équipements de formation technique et de proposition de stages. En matière d'enseignement, 50 professionnels du monde socio-économique interviennent dans cette formation. Ainsi, une part importante de la formation est assurée par des enseignants ou intervenants non universitaires (1 062 heures sur un total de 2 026 heures, selon les données transmises). Les périodes en entreprise, conformément à la structure en alternance, sont une composante essentielle de la formation.

La pédagogie mise en œuvre dans les quatre parcours est en adéquation avec les objectifs de la formation. La pédagogie proposée avec une association équilibrée entre enseignants-chercheurs, professionnels du monde socio-économique, et dans l'optique d'une insertion professionnelle avec des périodes d'alternance en entreprise, est en conformité avec ses objectifs de formation et de professionnalisation.

La structuration en blocs de connaissances et compétences (BCC) est bonne. Elle apparaît bien dans les maquettes, avec l'identification de la compétence évaluée au sein de chaque bloc correspondant à une approche par compétences (APC). Les BCC sont en ligne avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondantes. L'adéquation entre volume horaire et crédits ECTS serait cependant à revoir pour certains blocs de formation. La mise en place d'une formation à la maîtrise du français a été identifiée comme critique pour l'insertion professionnelle des alternants. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont très bons à excellents. Tous les étudiants bénéficient d'un e-portfolio.

L'adossment à la recherche est faible. Si la formation à et par la recherche ne constitue pas un objectif affiché de la LP, il est important de souligner que l'équipe pédagogique universitaire est constituée de nombreux enseignants-chercheurs (28 enseignants) des disciplines de santé, notamment Pharmacie. La participation de ces enseignants-chercheurs aux enseignements se situe entre 32 % (658 heures sur les 1 720 heures) et 38 % (658 heures sur les 2 028 heures) du volume horaire total, selon les données fournies. Il importe que la participation universitaire aux enseignements reste significative.

L'ouverture à l'international est faible et ne figure pas parmi les objectifs prioritaires de la LP. L'université Paris-Saclay est partenaire de l'alliance européenne European University Alliance for Global Health (EUGLOH) dont l'orientation principale est le domaine de la santé. La LP devrait s'orienter vers un ou des partenariats, avec des structures de formation similaires au sein de l'alliance, pour développer des actions orientées vers l'international en Europe, par exemple sous forme de mini-projets communs ou de visites de site. Néanmoins, les étudiants bénéficient d'une formation significative à l'anglais. L'inscription à la certification TOEIC est proposée en fin de cursus et tous les étudiants (47) bénéficient d'une certification à l'issue de leur LP.

Un conseil de perfectionnement (CP), dont le fonctionnement doit être amélioré, a été mis en place. Il est essentiel que le CP associe, au moins une fois par an, les étudiants de chaque parcours, et que l'ordre du jour accorde une part importante aux discussions sur la pédagogie et l'amélioration continue de la formation. Il est à noter une forte participation des étudiants (44 sur 47) aux questionnaires d'évaluation de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un adossment fort avec le monde socio-économique de la santé ;
- Une bonne insertion professionnelle ;
- Un portage en adéquation avec l'orientation santé des parcours ;
- Des partenariats solides.

Point faible

- Une absence d'étudiants-alternants dans le conseil de perfectionnement.

Recommandation

- Mettre en place la participation des étudiants au pilotage de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIES : ÉLECTRONIQUE, INSTRUMENTATION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Maintenance et technologies : électronique, instrumentation* est une formation portée par le département Génie électrique et informatique industrielle de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan, dans le cadre de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS). Cette formation contient 560 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 18 étudiants et 9 enseignants permanents.

Analyse globale

La LP se distingue par sa spécificité et la qualité de ses pratiques pédagogiques, qui lui ont permis de parvenir à une très bonne attractivité avec d'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle. Depuis sa création, elle s'appuie sur son lien avec la recherche et ses bonnes relations avec le monde socio-économique. Si la formation est pleinement cohérente avec la stratégie de l'établissement, elle présente des lacunes dans le déploiement de l'approche par compétences, qui n'est pas encore pleinement abouti.

La formation est pertinente dans l'offre de formation de l'établissement. Créée en 2013, elle s'inscrit dans le cadrage de la stratégie de l'établissement en matière d'insertion professionnelle. Cette formation est originale en région Île-de-France, avec seulement six formations équivalentes au niveau national. Elle répond à un besoin du secteur biomédical et offre des débouchés professionnels à des étudiants dans les disciplines relevant de l'électronique. Elle participe au développement de passerelles entre formations, en accueillant des étudiants souhaitant se réorienter vers le monde professionnel. Par essence, l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont pratiquées. Les équipements pédagogiques sont adaptés aux attendus des professionnels en tirant profit des appels à projets pour de l'investissement, mais aussi grâce aux financements apportés par le Centre de formation d'apprentis (CFA) UNION et aux dons de matériels des professionnels (échographe, moniteurs multiparamétriques), ce qui atteste des relations établies.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche très bon. Elle profite de l'intervention de six chercheurs et enseignants-chercheurs (EC) impliqués dans le domaine de la santé (imagerie médicale, capteurs et dispositifs médicaux portatifs et implantés, intelligence artificielle appliquée à la santé, électronique et instrumentation biomédicales), pour environ un tiers du volume des heures de la formation alors qu'ils représentent moins d'un tiers du nombre des enseignants permanents. Au-delà des cours illustrés par des exemples issus de leur recherche et de visites de laboratoires dans le domaine des sciences biomédicales, cette connexion avec les chercheurs et EC permet de proposer des sujets de projets tuteurés où la méthodologie documentaire est mise en pratique. Tous les étudiants sont accueillis dans des entreprises dans le secteur de la maintenance de dispositifs médicaux pour leur apprentissage par l'alternance. Le respect de l'intégrité scientifique et de la déontologie, notions capitales dans le secteur de la santé, est abordé, enseigné mais surtout exigé, aussi bien par les intervenants académiques que par les professionnels.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Cette LP prend en compte les besoins spécifiques des entreprises du secteur médical et des établissements de santé, avec un partenariat de qualité permettant leur participation active au conseil de perfectionnement (CP). Dix intervenants professionnels de cœur de métier, représentant 50 % de l'équipe pédagogique, dispensent 26 % des enseignements au sein de la formation. Le calendrier de formation mis en place ainsi que le suivi personnalisé de chaque apprenant par un tuteur académique et un maître d'apprentissage favorisent une pédagogie de l'alternance dont le rythme permet aux étudiants de bénéficier, tout au long de l'année, des apprentissages à la fois issus du monde académique et du monde professionnel.

Une très bonne coopération avec le monde socio-économique existe depuis la création de la formation en 2013, soutenue par le Syndicat national des industries et des technologies médicales, en réponse aux besoins créés par des obligations réglementaires portant sur la maintenance des dispositifs électromédicaux. Il convient également de souligner une démarche vertueuse, celle des anciens diplômés faisant bénéficier de leur montée en compétences en intervenant auprès des étudiants inscrits. Le réseau des *alumni* propose de nombreuses offres de CDI. Le bloc métier, comprenant l'activité en entreprise et les projets tuteurés, représente 25 crédits ECTS sur les 60 de la formation. À l'issue de la formation, environ 70 % des diplômés occupent un emploi, essentiellement dans le secteur biomédical et la maintenance. Si la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont des voies possibles, aucune demande de validation n'a abouti sur la période révolue.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont bien diversifiées. L'équipe pédagogique est constituée de neuf permanents et de deux vacataires professionnels. La pratique exigée sur des matériels électromédicaux très spécifiques impose un apprentissage en présentiel. Classe inversée, jeu sérieux (de rôle de responsable biomédical), simulation d'un stand de salon professionnel sont proposés dans les enseignements d'anglais, de culture et communication, d'informatique. Le CFA permet à la formation de s'équiper de plateformes techniques d'enseignement. Le plateau technique est complété d'une salle reproduisant un atelier biomédical hospitalier et une chambre médicalisée, ce qui est un vrai atout pour la formation des étudiants. La prise de conscience croissante, par les acteurs du monde des technologies médicales, des enjeux du développement durable permet à la formation de sensibiliser les étudiants lors des interventions effectuées par les professionnels.

Les compétences linguistiques utiles à l'insertion professionnelle de l'étudiant ou à sa poursuite d'études sont privilégiées, même si le contexte dans lequel évolue la formation n'est pas propice à une ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais est bien présent au sein de la formation avec 60 heures de pratique (10 % du volume horaire total). Le passage de la certification TOEIC a été abandonné après 2022. Cependant, la formation se déclare non concernée par les dispositifs de préparation à la mobilité, dans la mesure où son objectif est d'insérer ses diplômés immédiatement, et éventuellement vers un master professionnel dans la même spécialité. De plus, la formation étant exclusivement en apprentissage au sein des entreprises, cela ne favorise pas une mobilité sortante. Le rythme d'alternance ne se prête pas à une collaboration européenne. Une autre difficulté à caractère réglementaire limite la portée de la formation au-delà des frontières nationales, mais en renforce son utilité. L'accueil envisageable d'étudiants étrangers relève de l'exceptionnel.

La formation travaille sa visibilité pour maintenir son attractivité auprès de ses différents publics. Consciente que les débouchés qu'elle offre sont souvent méconnus, elle démarche dans les lycées, participe aux journées portes ouvertes (JPO) et aux forums des métiers. Ces actions lui permettent de sélectionner chaque année 60 candidats pour des entretiens, afin d'honorer sa capacité d'accueil de 24 places. Seuls 50 % des candidats auditionnés sont retenus. Désormais, l'effectif des cohortes apparaît stabilisé à une vingtaine d'étudiants.

La formation suit la bonne réussite et l'insertion de ses étudiants. Elle enregistre un bon taux de réussite, supérieur à 80 % pour les années les moins performantes. Des séances de soutien à destination des étudiants recrutés, titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), sont organisées en début de formation. Grâce au réseau *alumni* sur LinkedIn, un suivi de carrière à long terme est assuré, avec des taux de réponse à 30 mois proches de 100 %. La poursuite d'études des étudiants est maîtrisée, avec un tiers des diplômés au maximum poursuivant leurs études en masters ou en école d'ingénieurs hors établissement.

Le processus d'évaluation à la fois des enseignements et de la formation existe, et le conseil de perfectionnement (CP) joue son rôle d'organe de pilotage au sein de la formation. Avec les taux de réponse aux enquêtes proches de 100 %, le CP analyse et propose des évolutions à la formation (par exemple sur la durée des premières périodes d'alternances).

La formation présente une maquette pédagogique cohérente, mais qui ne s'appuie pas sur un référentiel de compétences. Elle est bâtie à partir de trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) (« transverse et bases métier », « spécialité », « métiers ») qui ne sont pas décrits en savoir-agir englobant des savoir-faire, savoir-être et outils conduisant à l'acquisition et la mise en œuvre d'une ou plusieurs compétences. L'évaluation de celles-ci, et plus généralement l'alignement pédagogique, n'est pas explicitée à travers des situations d'apprentissage et d'évaluation, alors que les deux unités d'enseignement « projet tuteuré » et « activité en entreprise » pourraient intégrer cette approche. Aucune certification dédiée au cœur de métier n'est proposée et la démarche e-portfolio n'est pas mise en place au sein de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une singularité et une grande cohérence de la formation sur le plan local et national ;
- De nombreux éléments de professionnalisation ;
- Une formation bien adossée à la recherche ;
- Une évaluation interne solide, dont un bon suivi de la réussite des étudiants qui s'avère très bonne ;
- Une grande diversification des pratiques pédagogiques ;
- Une parfaite maîtrise de la poursuite des études et une insertion professionnelle forte.

Points faibles

- Une baisse régulière des effectifs ;
- Une approche par compétences insuffisamment développée.

Recommandations

- Veiller à ce que l'effectif ne continue pas de décroître.
- Finaliser l'approche par compétences en alignant les méthodes pédagogiques et les contenus aux compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA FORME

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la forme* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du sport. Cette formation contient 525 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 16 étudiants et 12 enseignants permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la forme* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Avec un ancrage et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement local, cette formation s'inscrit dans les orientations de l'établissement, notamment en ce qui concerne la valorisation de l'engagement étudiant. Pluridisciplinaire et interdisciplinaire par nature, à l'image des formations en STAPS, elle combine sciences humaines et sociales (histoire, psychologie, sociologie) et sciences de la vie (physiologie, biomécanique, neurosciences). Elle bénéficie d'une professionnalisation bien développée, en accord avec les métiers visés par la formation. Bien que peu de recul existe, elle présente un taux d'insertion professionnelle important. Cependant, l'attractivité et les taux de réussite sont en nette baisse. Une analyse approfondie des résultats et des parcours étudiants est nécessaire pour mieux comprendre ces dynamiques. Le processus d'amélioration continue existant doit être renforcé pour jouer pleinement son rôle.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Ces éléments comprennent 12 semaines de stages obligatoires, cumulant 20 crédits ECTS sur les 60 crédits de l'année. Cela permet aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle riche, indispensable avant l'arrivée sur le marché de l'emploi qui est principalement visée à l'issue de la formation. Cette dernière fait appel à des acteurs socio-économiques du champ, qui sont représentés dans la formation par 12 enseignants vacataires/non permanents qui effectuent près de la moitié des enseignements (250 heures).

La formation repose sur une variété de pratiques pédagogiques importantes. Bien que classiques dans les formations en sciences du sport, ces pratiques sont adaptées à la LP, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme par des modalités numériques qui permettent notamment de suivre 280 heures totalement ou partiellement à distance, ce qui est conséquent. Il n'est toutefois pas établi si ces modalités sont effectivement mises en œuvre.

La LP bénéficie d'une organisation pédagogique bien construite autour d'un programme cohérent. Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées sous forme de cinq blocs en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le processus d'alignement entre les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques d'évaluation et les compétences visées est bien engagé, mais non finalisé d'après la formation qui considère que 30 % de la réflexion reste à mener. Il est recommandé de poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en-dehors de celui-ci. L'utilisation du portfolio de l'étudiant doit être systématisée.

Cette LP est adaptée aux publics de formation continue et offre l'alternance, ce qui constitue un point positif. Sept validations des acquis de l'expérience (VAE) partielle ont été effectuées sur la période de référence, mais aucune validation totale n'a été obtenue. Toutefois, l'évaluation de l'efficacité du processus est surestimée : la formation indique 50 % d'alternants et 10 % de personnes issues de la formation continue, alors que les données fournies suggèrent plutôt des proportions de 35 % à 50 % et 0 % à 4 %, respectivement.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les informations collectées par les services centraux six mois après la validation du diplôme rapportent un taux de réponse satisfaisant (au-delà de 50 % de répondants, mais sur une unique année). La majorité des répondants disent avoir un emploi (92 % sur les 12 répondants).

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Toutefois, une analyse poussée permettrait de mieux ajuster son offre en s'appuyant notamment sur les outils de gestion mis à disposition par l'établissement, ce qui n'est pas encore mis en place. La diminution importante du nombre d'étudiants inscrits dans la LP et le faible taux de réussite sont inquiétants, surtout dans un contexte où les formations en sciences du sport bénéficient généralement d'une bonne attractivité. Les étudiants de cette LP proviennent principalement de parcours de première et deuxième année (L1 et L2) de licence STAPS, préférentiellement le parcours *Entraînement sportif* ou le parcours *Management du sport*, ainsi que des diplômés d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) axés sur les activités physiques, sportives et culturelles ou les métiers de la forme. Néanmoins, le recrutement de cette formation a drastiquement chuté (34 étudiants en 2020-2021 à 16 en 2022-2023). L'équipe pédagogique n'est pas directement impliquée dans des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens ou des étudiants en L1 ou L2. Il n'est pas précisé si les actions menées par la composante visent spécifiquement cette LP. Cette tendance est inquiétante et n'est pas réellement prise en compte par la formation. Par ailleurs, même si a priori le profil des étudiants entrants est connu par la formation, aucune analyse n'est présentée (y compris dans le compte rendu du conseil de perfectionnement). De plus, la réussite des étudiants ne fait pas l'objet d'une analyse fine par la formation alors que celle-ci est en baisse. Le pourcentage d'étudiants ne validant pas tous les crédits ECTS passe en effet de 11 % à 25 %, puis à 38 %, alors même que la taille de la promotion se réduit, ce qui devrait faciliter l'accompagnement des étudiants.

L'adossement à la recherche est faible. La formation à et par la recherche correspond à 50 heures d'enseignement identifiées dans l'année, et repose sur une initiation théorique et pratique, notamment via un mémoire de fin d'études. Dans l'équipe pédagogique qui compte 24 personnes, dont 12 titulaires, le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) impliqués est de 2, assurant 36 heures sur les 525 heures de la formation (soit 6 %).

La formation n'est pas ouverte à l'international et n'a pas d'offre spécifique. La formation ne donne aucune information et indique ne pas se sentir concernée par cette ouverture à l'international. Cela est regrettable, car il s'agit bien d'une formation universitaire et non d'un brevet professionnel qui est une forme de diplôme concurrent pour les métiers visés. Bien que cette absence d'internationalisation puisse s'expliquer par la forte dimension professionnalisante de la mention, ancrée dans un contexte national spécifique, cela ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale. Cette dernière peut prendre la forme par exemple de stage, d'accueil de public international dans l'environnement parisien, ou encore le développement d'une offre destinée à ce public, ce qui pourrait contribuer au développement des structures employeuses. Le volume d'enseignement de l'anglais, qui est la langue de la littérature scientifique dans ce domaine, est adapté, avec 24 heures sur l'année. Le nombre de crédits ECTS associé est inconnu. Enfin, il est difficile de mesurer la mobilité de l'équipe pédagogique à partir des informations fournies ni d'évaluer comment cette mobilité pourrait impacter spécifiquement la LP.

La LP a un processus interne d'évaluation qui doit être renforcée pour la faire évoluer dans une démarche efficace d'amélioration continue. Les enquêtes sont menées par les services centraux, mais aucune information n'est partagée à ce sujet, à l'exception d'un document généré automatiquement sur une année, sans analyse. Aucune enquête ou évaluation des enseignements n'est réalisée directement par la formation. Un conseil de perfectionnement est en place, mais sa composition n'est pas indiquée et le document fourni est succinct. Ainsi, il n'est pas possible de savoir s'il joue son rôle stratégique et si les démarches en place permettent à la formation de s'engager dans une véritable démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Une formation pluridisciplinaire ;
- Une approche par compétence bien engagée.

Points faibles

- Une attractivité en nette baisse ;
- Un taux de réussite trop bas ;
- Une évaluation interne de la formation insuffisante.

Recommandations

- Renforcer la communication avec les partenaires socio-économiques et les futurs candidats pour améliorer l'attractivité de la formation.
- Améliorer le taux de réussite des étudiants en renforçant le suivi des étudiants.
- Renforcer la démarche d'amélioration continue en systématisant l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une baisse importante des effectifs ;
- Un très faible taux de réussite des étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orsay. Cette formation à 60 crédits ECTS ne comporte qu'un seul parcours *Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux (TAEDA)*. Elle contient 530 heures étudiant. En 2022-2023, cette formation compte 12 étudiants et 17 enseignants permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* est une LP portée par le département Chimie de l'IUT. L'objectif d'insertion professionnelle des diplômés passe par une formation ouverte uniquement à l'apprentissage, adossée au Centre de formation d'apprentis (CFA) de branche Afi24. Par ses objectifs de formation, la LP participe aux orientations dans le champ du développement durable de l'université Paris-Saclay malgré ses faibles effectifs.

La LP répond complètement à ses objectifs de formation professionnalisante. Il s'agit d'une formation à effectif limité, avec 11 à 12 apprentis, pratiquement sans étudiants inscrits dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). L'accueil des apprentis par des entreprises situées à proximité de l'IUT renforce les relations avec le monde socio-économique locorégional, riche et dense en entreprises du secteur de l'eau. Quinze intervenants sont des professionnels non académiques issus de divers secteurs complémentaires, traitant des problématiques du traitement et de l'analyse de l'eau. Ces intervenants assurent 82 heures de formation (15 % du volume horaire global), auxquels il conviendrait de rajouter la part dévolue à l'encadrement lors des 27 semaines en insertion professionnelle.

La réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sont très bonnes, aux alentours de 100 %. Le profil de recrutement des étudiants a fortement évolué ces dernières années. Les étudiants sont issus des brevets de technicien supérieur (BTS) *Chimie* ou *Métiers de l'eau*, ou de deuxième année de licence *Chimie*, *Sciences du vivant* ou *Sciences de la Terre*, ayant remplacé les étudiants issus des deuxièmes années de bachelor universitaire de technologie (BUT2), principalement *Chimie*, *Génie des procédés*, *Génie biologique*, *Environnement*. Cette diversité d'origine des étudiants est efficacement prise en charge grâce à la mise en place de deux semaines de remédiation en début de formation. Ce dispositif de mise à niveau contribue à un taux de réussite élevé en fin d'année, situé entre 91 % et 100 %. Cependant, ce taux doit être analysé en tenant compte des effectifs restreints de la formation.

La soutenabilité de fonctionnement de la formation et son taux d'encadrement sont évalués chaque année. La LP, qui a 30 ans d'ancienneté, bénéficie d'un soutien par un CFA de branche orienté vers la chimie, la pharmacie, la cosmétologie et l'environnement.

Si cette LP met en œuvre une formation par la recherche, elle dispense une initiation à la recherche très limitée. Douze enseignants-chercheurs, majoritairement rattachés de manière tout à fait cohérente aux sections 31, 62, 63, 64, 65 et 67 du Conseil national des universités (CNU), interviennent dans la formation pour un total de 380 heures, soit 72 % du volume horaire étudiant. La formation bénéficie de l'implication d'une majorité d'enseignants-chercheurs du Laboratoire d'études des techniques et instruments d'analyse moléculaire (LETIAM) de l'IUT. Cependant, l'initiation à la recherche est limitée à la recherche bibliographique, encadrée par les tuteurs pédagogiques.

L'ouverture à l'international est faible. Vingt heures d'anglais sont dispensées et l'inscription au TOEIC est proposée à tous les étudiants. Cependant, le nombre d'étudiants obtenant une certification en fin de LP n'est pas précisé. L'université Paris-Saclay est partenaire de l'Alliance européenne European University Alliance for Global Health (EUGLOH) dont l'orientation principale est le domaine de la Santé. La LP devrait s'orienter vers un ou des partenariats, avec des structures de formation similaires au sein d'EUGLOH, pour développer des actions orientées vers l'international en Europe, par exemple sous forme de mini-projets communs ou de visites de site.

La structuration en compétences de la maquette de la LP n'est pas précisée. Bien que la mise en place de la formation par compétences autour de trois blocs de connaissances et de compétences soit mentionnée, aucune maquette n'est fournie dans le dossier pour en attester la mise en œuvre et la structuration effective. Les compétences évaluées ne sont pas détaillées, et il n'est pas indiqué si des innovations pédagogiques ont été introduites suite aux formations suivies par les enseignants. Par ailleurs, aucun étudiant ne bénéficie d'un portfolio.

La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement propre à la formation. Si un comité, mis en place au niveau du CFA et coordonné par lui, permet d'évaluer la LP au sein des autres formations en coordination avec le CFA, il ne permet pas d'échanges structurés entre l'équipe pédagogique, le milieu socio-économique du traitement et de l'analyse de l'eau en lien avec la LP et les étudiants-alternants. Sur la période observée, seuls quatre étudiants ont répondu aux enquêtes d'évaluation de la formation, ce qui est faible. Il est important que ce point soit traité en vue d'une implication significative des étudiants dans l'organisation de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un fort taux d'insertion professionnelle ;
- Une vraie insertion dans son environnement socio-économique ;
- Une orientation vers le développement durable et l'environnement ;
- Un environnement technique de qualité.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la formation ;
- Des effectifs faibles ;
- Une faible participation des professionnels à l'enseignement ;
- Un manque de données d'évaluation par les étudiants ;
- Une absence d'alignement pédagogique.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation afin d'assurer son pilotage stratégique et sa démarche d'amélioration continue.
- Mener une réflexion sur le nombre d'étudiants inscrits à la formation.
- Augmenter la part d'enseignements réalisés par les professionnels.

- Renforcer la collecte et l'analyse des données d'évaluation fournies par les étudiants pour améliorer la qualité des enseignements et de la formation.
- Aligner les objectifs, contenus pédagogiques et méthodes d'enseignement afin de garantir la cohérence pédagogique et l'atteinte des compétences visées.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

Établissement

Université Paris Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'électricité et de l'énergie* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Cette formation contient 532 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 13 étudiants et 12 enseignants permanents.

Analyse globale

Par sa pluridisciplinarité (Électricité, thermique, matériaux, fluides et énergie nucléaire – radioprotection), la LP parcours *Techniques physiques des énergies bas carbone (TPEBC)* est construite en parfaite cohérence avec les autres formations du même cycle et des cycles supérieurs, et respecte les grands axes du premier cycle de l'université Paris-Saclay, notamment des enjeux d'avenir sur les thèmes des énergies bas carbone reliés au développement durable. Son adossement à la recherche est excellent pour une LP. La part et la qualité des professionnels intervenant dans l'enseignement sont en lien avec l'objectif de cette formation. Cette licence professionnelle témoigne d'une belle ouverture à l'international, mais qui pourrait être plus approfondie. L'équipe pédagogique conséquente est très dynamique et attentive à l'insertion professionnelle, sans pour autant porter attention à son amélioration continue. Enfin, cette formation a tous les atouts pour proposer une formation de grande qualité (recherche, vivier d'enseignants et de professionnels, international, professionnalisation), mais semble perdre en attractivité, en opposition avec les enjeux d'avenir. Une réflexion sur son attractivité et sa communication doit être entreprise.

La qualité de l'adossement à la recherche est excellente pour une LP, malgré un faible accueil dans les laboratoires. La part des enseignants-chercheurs (EC) dans la formation est conséquente puisque correspondant à 75 % des enseignants permanents (9 sur 12). Ils prennent en charge 51 % du volume horaire étudiant (270 heures sur 532 heures), ce qui témoigne d'une très bonne qualité de formation à et par la recherche pour une LP, notamment sur l'approche méthodologique scientifique. Compte tenu de la structuration en alternance, l'accueil des étudiants dans les laboratoires de recherche reste cependant faible (un étudiant sur une période de cinq ans).

La part et la qualité des professionnels dans la formation sont en lien avec l'objectif de professionnalisation de cette formation, mais sans proposition de formation continue. La formation est dispensée par 20 professionnels sur les 38 enseignants permanents et non permanents composant l'équipe pédagogique. Cela correspond à un volume de 180 heures sur 532 heures, soit 34 % du volume total. C'est une formation labellisée par l'Institut international de l'énergie nucléaire (I2EN), témoignant d'une parfaite cohérence entre son offre de formation et son objectif d'insertion professionnelle. La formation recrute sous conditions d'alternance, mais ne propose pas de formation continue aux entreprises. Ce point pourrait être développé afin d'accroître la perméabilité avec le milieu professionnel.

Du fait de sa labellisation par un institut international et sa formation solide en langue étrangère, la LP offre une ouverture à l'international de qualité et pourrait proposer une alternance à l'international. Avec la labellisation par l'I2EN, cette LP s'est donnée les moyens en modifiant légèrement son offre de formation pour cette labellisation. La formation obtient de très bons résultats avec la certification en langue étrangère (Linguaskill) avec 90 % à 100 % de réussite, témoignant d'un bon niveau d'anglais des étudiants et la volonté du corps enseignant d'atteindre ce niveau. La mobilité étudiante est inexistante puisque la LP *TPBEC* est une formation

uniquement par alternance et n'offre pas de parcours diplômants à l'international. Le calendrier de l'alternance proposé prévoit une alternance entreprise/université d'une durée minimale d'un mois, avec des périodes en entreprise variant de 4 à 14 semaines, entre mai et novembre. La formation pourrait toutefois envisager que cette durée relativement longue facilite la mise en place de stages, notamment au niveau européen.

L'équipe pédagogique est très dynamique et offre un enseignement pratique en adéquation avec ses objectifs, tout en portant une attention particulière à la formation à l'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique a bien organisé l'apprentissage en blocs de compétences suivant le programme national. Elle prodigue un très bon encadrement des étudiants, avec 12 enseignants permanents pour 13 étudiants. La formation propose des projets tutorés et a développé des travaux pratiques (TP) en dehors de l'université, en parfaite adéquation avec la formation (simulateur de conduite de centrale nucléaire, TP sur la radioprotection et panneaux photovoltaïques). L'équipe pédagogique accorde une attention particulière à l'insertion professionnelle en offrant diverses formations, telles que la préparation à l'entretien, ainsi que des sessions sur la rédaction de CV et de lettres de motivation. De plus, un module sur l'utilisation des réseaux sociaux professionnels, notamment LinkedIn, a rencontré un grand succès, avec 19 étudiants sur 22 ayant suivi cette formation au cours de deux années. La formation s'autofinance par l'alternance et ne répond donc pas à des appels à projets.

Malgré une bonne adéquation entre le recrutement et une insertion professionnelle solide, cette formation souffre d'une très faible attractivité au regard des enjeux à venir. L'analyse du parcours des étudiants est réalisée avec grand soin. En grande majorité, les étudiants proviennent de la licence *Physique* (deuxième et troisième années), du brevet de technicien supérieur (BTS) *Électrotechnique* et du diplôme universitaire de technologie (DUT) en cohérence avec la formation. Le taux de réussite des étudiants, de 96 % chaque année, est excellent. Le taux d'insertion professionnelle est très stable, avoisinant les 51 % sur plus d'une décennie. Environ 40 % des étudiants poursuivent leur parcours en alternance, ce qui contribue à renforcer leur insertion, avec un taux de réussite qui atteint entre 80 % et 100 % après 30 mois. Cependant, le vivier d'étudiants reste faible par rapport au nombre d'enseignants permanents et non permanents. Cette perte d'attractivité est imputée par l'équipe à la création des bachelors universitaires de technologie (BUT) et/ou une perte de considération de cette formation ces dernières années. Les flux sur Parcoursup ne sont pas mentionnés, mais 30 à 50 % des dossiers sont retenus, ce qui confirme le nombre faible de demandes et cette perte d'attractivité. Ceci est d'autant plus étonnant que les demandes du secteur professionnel seront croissantes dans l'avenir. L'équipe pédagogique reste néanmoins très active dans son recrutement (135 établissements contactés, journées portes ouvertes), mais il serait pertinent d'engager une réflexion sur l'attractivité et la communication afin d'optimiser ses efforts dans ces domaines.

La formation n'est pas assez attentive à son amélioration continue. La formation n'a pas mis en place de questionnaire pour évaluer sa formation. De plus, seulement deux conseils de perfectionnement ont été organisés durant la période d'accréditation, ce qui est insuffisant.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnelle de qualité ;
- Une formation soucieuse du niveau d'enseignement en langue étrangère ;
- Une équipe pédagogique dynamique, attentive à l'insertion professionnelle ;
- Un excellent taux d'insertion professionnelle à 30 mois.

Points faibles

- Une perte d'attractivité ;
- Une formation continue inexistante.

Recommandations

- Mener une réflexion sur la faible attractivité de la formation et les moyens de la promouvoir.
- Veiller à proposer de la formation continue aux entreprises.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRONIQUE : COMMUNICATION, SYSTÈMES EMBARQUÉS

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués (MECSE)* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par le département Génie électrique et informatique industrielle (GEII) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan. Elle ne propose plus qu'un parcours unique *Systèmes embarqués et supervision par applications mobiles (SESAM)*. Cette formation contient 560 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 19 étudiants et 14 enseignants permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation (DAE) soumis par l'établissement présente des lacunes qui empêchent une évaluation complète de la formation. Aucune réponse n'est apportée aux recommandations formulées lors de l'évaluation précédente (2018-2019).

Analyse globale

En adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, cette LP qui s'appuie sur de bonnes relations avec le monde socio-économique, est attractive et présente de bons taux de réussite et d'insertion professionnelle. La participation des acteurs de la recherche aux enseignements est perfectible et le déploiement de l'approche par compétences n'est pas achevé. L'établissement a fermé un parcours pour se concentrer sur un seul, axé sur la supervision par applications mobiles.

La LP MECSE a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit en continuum avec d'autres formations de même cycle, mais elle ne s'articule pas avec celles du cycle supérieur de l'établissement. Cette LP accueille une vingtaine d'étudiants de différentes formations de premier cycle : 68 % proviennent du diplôme universitaire de technologie *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* et *Mesures physiques (MP)*, 16 % du brevet de technicien supérieur (BTS) *Systèmes numériques électronique et communication (SNEC)*, et 16 % du BTS *Systèmes numériques informatique et réseaux (SNIR)*. Elle admet également des étudiants en deuxième année de licences scientifiques (L2) via la plateforme eCandidat, ainsi que ceux en L2 *Physique* de l'établissement grâce à un dispositif passerelle. À partir de 2023-2024, avec le déploiement du parcours *Électronique et systèmes embarqués* en troisième année du bachelor universitaire de technologie (BUT) *GEII*, l'IUT de Cachan ne proposera cette LP MECSE qu'aux étudiants hors spécialité BUT *GEII*.

La formation entretient des relations satisfaisantes avec le monde socio-économique. En plus de l'implication des partenaires dans un forum des entreprises annuel et de la proposition d'offres de stages, six à neuf professionnels du secteur interviennent régulièrement dans le programme. Selon les années et leurs disponibilités, ces interventions représentent entre 18 % et 25 % du volume total des heures d'enseignement, ce qui permet aux étudiants d'avoir un contact direct avec les réalités du monde professionnel. Ils sont consultés et moteurs dans la rédaction des contenus pédagogiques dans lesquels ils interviennent. Ils sont également mobilisés dans l'encadrement des apprentis, la formation étant exclusivement dispensée en alternance. En revanche, si la LP peut accueillir des auditeurs de la formation continue, elle n'a pas trouvé de public intéressé. Aucune demande de validation des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE) sur la période révolue n'a abouti.

La formation a un niveau d'attractivité stable et un bon taux de réussite. Le nombre de candidatures s'est maintenu sur la période évaluée, bien que l'impact de l'introduction de la dernière année du BUT GEII sur cette attractivité n'ait pas été abordé. Avec un taux de réussite de 89 % sur la période évaluée, la formation montre son engagement à accompagner les étudiants jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Pour ce faire, elle met en place un dispositif de soutien qui peut être activé rapidement, notamment grâce au rythme de l'alternance, avec un suivi possible tous les quinze jours.

La formation prodigue un enseignement de langue étrangère, mais elle ne développe pas l'ouverture à l'international. La formation se déclare non concernée par les dispositifs de préparation à la mobilité dans la mesure où son organisation pédagogique, avec des périodes d'alternance de 15 jours, ne favorise pas les échanges internationaux. Le cursus prévoit cependant 60 heures d'anglais. Le passage de la certification TOEIC est obligatoire, sans affichage du niveau recherché.

L'adossement à la recherche de la formation est trop timide. Sur un total de 22 enseignants (8 intervenants extérieurs et 14 enseignants titulaires), cette LP ne s'appuie que sur cinq enseignants-chercheurs (EC) qui réalisent une part inférieure au quart du volume des enseignements. Ces EC sont rattachés à la section 63 du Conseil national des universités (CNU), mais aucun aux sections 61 et 27, pourtant également au cœur des disciplines métiers. La formation ne peut se satisfaire de cette situation dans un domaine technologique autour des « Systèmes embarqués et supervision par applications mobiles », auquel certains laboratoires de l'université Paris-Saclay participent, tels que le laboratoire de Génie électrique et électronique de Paris (GEEPs), le Laboratoire des signaux et des systèmes (L2S) et le Centre de nanosciences et nanotechnologies (C2N). Enfin, les étudiants ne sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie que lors des cours de culture et communication.

La formation n'analyse pas finement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation utilise les données fournies par l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle (ORIP) de l'université Paris-Saclay. Seul, l'élément de preuve de l'ORIP, établi à 30 mois, donne des éléments d'analyse sur les fonctions occupées par les diplômés, le type de contrat, le secteur d'activité, le niveau d'emploi. Le taux d'emploi était de 44 % pour la promotion 2018-2019 et de 72 % pour la promotion 2019-2020. Sur 18 apprentis diplômés de la promotion 2021-2022, 28 % ont signé un contrat de travail et 44 % sont en poursuite d'études (11 % en formation initiale et 33 % en alternance). La poursuite d'études est présente, mais la maîtrise de ce processus reste à conforter. La formation doit se saisir plus efficacement de l'organisation de l'enquête dans un horizon plus court (moins de six mois) afin de garantir des taux de réponse satisfaisants et pertinents chaque année. Cette prolongation des études vers le cycle supérieur est une tendance majoritaire au sein de la formation. À partir du peu de données fournies, il apparaît que ce sont des masters ou écoles d'ingénieur qui n'appartiennent pas à l'établissement qui recrutent ces diplômés.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation est mené, mais reste perfectible. Pour pallier le faible taux de réponses au questionnaire informatisé, une réunion avec les apprentis est organisée en fin d'année. Afin de ne pas se contenter de cette solution provisoire, ce type de réunion avec la promotion pourrait être l'occasion d'une sensibilisation des apprentis à répondre aux enquêtes. Au cours du conseil de perfectionnement (CP), les points forts et les points faibles de la formation sont évoqués. L'implication des professionnels au sein de ce conseil est faible (un représentant), tout comme la participation effective des représentants apprentis (un étudiant). Cette instance de pilotage est force de propositions pour l'évolution des enseignements, comme le choix des langages de programmation en fonction des évolutions dans les entreprises. Cependant, elle doit solliciter davantage les représentants étudiants et les professionnels. De plus, elle devrait se doter de tableaux de bord annuels, incluant les enquêtes d'évaluation des enseignements, le taux de réussite et le devenir des diplômés, afin de réaliser des bilans complets. Cela permettrait de mener efficacement une démarche d'amélioration continue.

Si la formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais ne s'inscrit pas dans une approche par compétences. Elle est articulée autour de dix unités d'enseignements (UE) regroupées au sein de trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui correspondent, de manière peu lisible, à ceux de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ces blocs ne sont pas décrits en savoir-agir englobant des savoir-faire, savoir-être et outils conduisant à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. L'évaluation de ces dernières, et plus généralement, l'alignement pédagogique, n'est pas explicitée à travers des situations d'apprentissage et d'évaluation. Le parcours *Électronique et systèmes embarqués* du BUT GEII, qui coexiste depuis la rentrée 2023, aurait pu inspirer la maquette de cette LP. Cependant, il n'est pas précisé si cette situation entraîne une mutualisation des enseignements ou des projets. La démarche portfolio n'est pas mise en place au sein de la formation, mais les étudiants sont encouragés à développer leur profil LinkedIn afin de mettre en valeur leurs compétences. Il est difficile d'identifier clairement si la formation dispose de plateformes pédagogiques, éventuellement financées par une participation à des appels à projets tels que le programme d'investissements d'avenir (PIA). Aucune mention n'est faite sur la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes, telles que les classes inversées ou les jeux sérieux. L'enseignement en présentiel est

privilegié. La formation a conscience qu'elle n'intègre que trop peu les enjeux du développement durable au sein de divers enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une bonne réussite des étudiants ;
- Une bonne implication des professionnels au sein de la formation et dans l'évolution de ses contenus pédagogiques ;
- Une formation exclusivement en alternance.

Points faibles

- Une sous-représentation des enseignants-chercheurs dans une formation pluridisciplinaire ;
- Un déséquilibre naissant entre poursuite d'études et insertion professionnelle immédiate ;
- Une baisse régulière des effectifs ;
- Une approche par compétences non mise en place ;
- Un conseil de perfectionnement déséquilibré.

Recommandations

- Renforcer la participation d'enseignants-chercheurs des différentes disciplines métiers.
- Veiller à ce que la formation remplisse bien son rôle d'insertion professionnelle immédiate.
- Veiller à ce que l'effectif actuel ne continue pas à décroître.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences en alignant les méthodes pédagogiques et les contenus aux compétences.
- Conforter le conseil de perfectionnement comme un véritable organe de pilotage au sein de la formation, en veillant à ce qu'il sollicite davantage les représentants étudiants et les professionnels, tout en sensibilisant les apprentis afin qu'ils deviennent acteurs de la démarche d'évaluation des enseignements et de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies de l'université d'Évry-Val-d'Essonne. Cette formation contient 500 heures étudiants. En 2022-2023, elle compte 14 étudiants et 11 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Unique en Île-de-France par sa formation abordée (« les enjeux de maintenance aéronautique et de gestion de la navigabilité des aéronefs »), elle bénéficie d'une très bonne attractivité avec d'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle. La LP garde un lien avec la recherche et propose de bonnes relations avec le monde industriel en termes quantitatif (volume d'enseignement dispensé par des professionnels) et qualitatif (labélisation). Toutefois, la formation n'accueille qu'un nombre limité d'étudiants. Elle pourrait accentuer son offre en formation continue. Avec son excellent taux d'encadrement des étudiants, la LP propose une formation pleinement cohérente avec son objectif d'insertion dans l'industrie aéronautique. De par l'industrie qu'elle côtoie, la formation devrait imposer une certification de la langue étrangère.

Cette LP, unique en Île-de-France, se distingue par son attractivité, et ses très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle. Elle dispose d'un vivier conséquent d'étudiants avec un nombre de candidatures sur eCandidat de 94 à 112 entre 2020 et 2022. Environ 25 % des candidats sont admis et seuls 50 % des admis s'inscrivent, ce qui explique les faibles effectifs de la formation. La répartition des candidats admis dans cette LP est de l'ordre de 70 % d'étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), 20 % d'étudiants issus d'instituts universitaires de technologie (IUT) et 10 % d'étudiants issus d'autres formations, notamment de deuxième année de licence *Sciences pour l'ingénieur*. Le vivier des BTS provient des lycées environnants et d'IUT (diplôme universitaire de technologie *Génie mécanique et productique*). Cette formation bénéficie d'un excellent taux de réussite de 90 % en 2020-2021, et de 100 % en 2021-2022 et en 2022-2023. Le taux d'insertion professionnelle est estimé à 80 % six mois après la remise du diplôme, pour 62 % des répondants. Le taux minimum de 50 % est pleinement atteint pour cette formation, mettant en avant une « employabilité des diplômés » de cette licence très importante, compte tenu de son positionnement unique en Île-de-France.

La formation a de très bonnes relations avec le monde industriel en termes quantitatif et qualitatif, mais ne renforce pas l'enseignement en formation continue qu'elle est en mesure de dispenser. Six professionnels dispensent près de 36 % des enseignements (178 heures sur 500 heures) sous forme de cours, de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP). Ce ratio conséquent est en parfaite adéquation avec les textes réglementaires préconisant au moins 25 % du volume des enseignements par des professionnels associés. La formation montre ainsi qu'elle reste en contact permanent avec le monde social et économique, pour une constante évolution. Enfin, la formation est labélisée par le pôle de compétitivité aérospatial ASTech Paris région, qui apporte une expertise professionnelle sur la qualité technologique enseignée par la formation. Une validation du contenu par des professionnels de l'aéronautique assure une grande qualité professionnelle du programme de formation. Cette LP fonctionne exclusivement en formation d'apprentissage. Le point positif est qu'elle est en mesure de dispenser un enseignement en formation continue, puisqu'elle a déjà accepté trois étudiants en formation continue en cinq ans. Toutefois, il n'est pas prévu d'augmenter le nombre d'étudiants en formation continue. Aucune explication n'est fournie, et aucune piste d'amélioration n'est proposée.

Cette LP propose une formation pleinement cohérente avec son objectif et son contenu, et dispose d'un excellent taux d'encadrement des étudiants. En effet, la formation propose une approche par compétences en cohérence avec les référentiels des LP. De plus, elle se donne les moyens des enseignements qu'elle dispense à l'aide d'un plateau technique conséquent (laboratoires de langues, salles de TP informatisées, un simulateur de vol, un FabLab équipé d'imprimantes 3D). Elle s'appuie sur un partenariat académique (lycée professionnel), pour bénéficier d'une plateforme commune pédagogique pour l'utilisation de matériel aéronautique. La synergie mise en place par ces deux établissements est très efficace. L'intégration de la réalité augmentée dans les gestes de maintenance, en s'appuyant sur un plateau technique local (laboratoire, UFR), est un objectif pertinent qui mérite d'être développé. Enfin, la LP dispose d'un très bon taux d'encadrement des étudiants. Pour le volume d'enseignement de 500 heures, la formation dispose pleinement d'un encadrement de qualité avec les 11 enseignants permanents et six enseignants non permanents professionnels associés pour 13 à 14 étudiants en moyenne.

Bien que ce ne soit pas son objectif premier, la LP bénéficie d'un lien avec la recherche. En effet, la part des enseignants-chercheurs est supérieure au tiers des enseignants (36 %). Ils dispensent environ un quart du volume des enseignements (122 heures sur 500 heures, soit 24 %). Bien que faible, la qualité de ce lien est assurée par l'équipe pédagogique, qui veille à réaliser des communications sur les laboratoires environnants et à réaliser des projets professionnels encadrés selon les demandes spécifiques de ces laboratoires. Enfin, le projet professionnel débute par une partie bibliographique, renforçant ainsi le lien avec la recherche.

La formation ne propose pas actuellement de mobilité à l'international, mais pourrait imposer une certification de langue étrangère. En effet, sur sa durée d'un an, la formation n'a pas de mobilité d'étudiants sortante ou entrante, en raison de la spécificité de l'offre de formation exclusivement par apprentissage. Aucune solution n'est proposée pour faire évoluer cette mobilité, mais les responsables sont en attente d'une nouvelle loi « Erasmus de l'apprentissage » qui ouvrirait la possibilité d'une mobilité de six mois dans l'espace européen. Aucun étudiant n'a obtenu une certification de langue étrangère proposée par la formation (BIA et TOEIC). Cette certification n'est donc pas obligatoire. Une certification obligatoire, même de faible niveau, devrait être envisagée.

La formation est attentive à son processus d'amélioration continue, mais manque de dynamisme. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Cependant, le seul rapport donné est succinct (pas de graphe ou d'analyse approfondie), même si l'équipe pédagogique se réunit ensuite en formation restreinte pour discuter des points importants.

Conclusion

Points forts

- Une formation unique en Île-de-France avec une très bonne attractivité ;
- Un très bon taux de réussite et d'insertion professionnelle ;
- Une très bonne relation avec le monde industriel ;
- Un très bon encadrement des étudiants.

Points faibles

- Un nombre limité d'étudiants inscrits malgré une bonne attractivité de la formation ;
- Un faible nombre d'étudiants en formation continue ;
- Une mobilité entrante et sortante inexistante ;
- Une absence de certification de langue étrangère.

Recommandations

- Mener une réflexion sur le nombre d'étudiants inscrits à la formation au regard du nombre de candidatures.
- Renforcer l'attractivité de l'accueil des étudiants en formation continue.
- Réfléchir à la possibilité d'une offre en mobilité internationale.
- Inciter les étudiants à obtenir une certification de langue étrangère.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INSTRUMENTATION, DE LA MESURE ET DU CONTRÔLE QUALITÉ

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orsay. Cette formation contient 680 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 23 étudiants et 12 enseignants permanents.

Analyse globale

La LP dispense une solide formation par des professionnels, avec un très bon taux de réussite des étudiants qui bénéficient d'une excellente insertion professionnelle. L'équipe pédagogique est très active, offrant une formation cohérente avec ses objectifs tout en étant soucieuse d'un processus d'amélioration continue efficient. La formation dispose aussi d'un adossement à la recherche. Avec l'émergence de la troisième année du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*, la pertinence de cette offre de formation dans son environnement académique peut toutefois être remise en question.

Uniquement dispensée en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), cette LP assure une solide formation par des professionnels, donnant lieu à une excellente insertion professionnelle. La formation est assurée par un nombre conséquent de professionnels, soit environ 56 % des intervenants, assurant environ 30 % des enseignements (environ 214 heures / 680 heures). Certains projets tutorés sont réalisés avec des partenaires privés contribuant à une plus grande insertion professionnelle. Bien que les enquêtes se fondent sur un faible nombre de diplômés, le taux d'insertion professionnelle est très bon. Les neuf répondants de la promotion 2018-2019 occupaient tous un emploi 30 mois après l'obtention du diplôme. S'agissant de la promotion 2019-2020, huit des neuf répondants occupaient un emploi 30 mois après l'obtention du diplôme. De plus, la majorité des étudiants indiquait que leur emploi est en adéquation avec la formation et avec un emploi stable. Cependant, il faut noter l'absence de public de formation continue et de contrats de professionnalisation, les contraintes industrielles ne semblant pas adaptées à l'aménagement horaire de cette LP. Il serait intéressant de réfléchir à une possibilité d'adaptation et de proposer une solution aux entreprises. En effet, la formation dispose de stages ciblés dédiés aux entreprises, stages rencontrant un certain succès et favorisant le souhait des enseignants de continuer de développer cette offre de stages.

Avec une équipe pédagogique très active et engagée, la LP s'appuie sur une organisation pédagogique cohérente avec ses objectifs pédagogiques. La licence est organisée en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'équipe pédagogique est très dynamique et répond à de nombreux appels à projets, générant près de 400 000 euros de financement pour des projets, des plateformes et des salles pédagogiques. Divers formats pédagogiques sont ainsi proposés (« cartables distants », enseignement par projet, capsules vidéo), appuyés par des méthodes pédagogiques variées, telles que la méthode de rétroaction en classe, l'apprentissage par projets, la méthode de révision active, offrant une cohérence entre les objectifs de la formation et les méthodes pédagogiques employées.

Avec une bonne qualité de recrutement, la formation est attractive et montre un très bon taux de réussite. Le nombre de candidatures a augmenté de 60 % en trois ans de 2020 à 2022, avec 139 candidatures en 2022. À partir de ces candidatures, le nombre d'étudiants retenus et inscrits à cette formation a augmenté de 25 % entre 2020 et 2022, confirmant l'attractivité de cette LP, avec un vivier de 23 étudiants en 2022-2023. L'origine des étudiants est bien identifiée avec des étudiants provenant d'un brevet de technicien supérieur (BTS), de la

deuxième année de la licence *Physique* (L2) et, pour 50 %, du diplôme universitaire de technologie (DUT). Le taux de réussite des étudiants est élevé, atteignant 93 % en 2020-2021, 88 % en 2021-2022, et 100 % en 2022-2023. Une aide pédagogique spécifique aux étudiants en difficulté n'a pas été jugée utile.

La formation est attentive à son processus d'amélioration continue. Des évaluations de la formation dispensée et des enseignants sont réalisées, donnant lieu à des retours et des discussions avec l'équipe pédagogique, ainsi qu'à une communication aux étudiants. Cette analyse est ensuite reprise lors des conseils de perfectionnement (CP), qui vérifient l'adéquation entre la formation et ses objectifs affichés. L'équipe de formation se pose ainsi des questions pertinentes sur l'amélioration du recrutement.

Bien que n'ayant pas vocation à prioriser une formation à la recherche, la LP est parfaitement adossée à la recherche. En effet, les enseignants-chercheurs, qui représentent 50 % des enseignants permanents de cette formation, prennent en charge un volume d'enseignement correspondant à 20 % du volume horaire total, pourcentage proche mais inférieur au 25 % réglementaire. Des projets tutorés de 120 heures sont proposés au sein de laboratoires de recherche. De nombreuses visites sont organisées sur des sites de recherche, favorisant ainsi l'intégration de diplômés au sein des secteurs recherche et développement (R&D) des entreprises.

La LP met en œuvre une ouverture à l'international partielle. Le département Mesures physiques collabore depuis plusieurs années avec l'Institut de technologie du Cambodge, avec mobilités sortantes et entrantes d'enseignants. À l'inverse, cette formation par alternance ne promeut pas la mobilité sortante ou entrante des étudiants. Elle propose aux étudiants le passage d'une certification en anglais qui ne conditionne pas l'obtention de la LP. Néanmoins, le CP note que l'anglais (ou toutes autres langues étrangères) est un critère d'embauche pour une entreprise travaillant à l'international. Une proposition de certification obligatoire d'une langue étrangère devrait être faite dans ce sens.

La question de la pertinence de cette offre de formation dans son environnement académique peut se poser. En effet, l'ouverture de cette LP a été maintenue malgré la mise en place de la troisième année du bachelor universitaire de technologie (BUT3) *Mesures physiques*, qui comprend trois parcours, à savoir le parcours *Techniques d'instrumentation*, le parcours *Matériaux et contrôles physico-chimiques*, et le parcours *Mesures et analyses environnementales*. Le maintien de cette LP par rapport au BUT mériterait d'être justifié, afin de saisir la pertinence de ce choix de deux formations relativement proches, car de nombreux points communs avec le parcours *Techniques d'instrumentation* du BUT 3 sont relevés (fabrication additive, traitement du signal, capteur, instrumentation, métrologie, expression de communication et mathématique, apparaissant sur la dernière maquette d'enseignement modifiée en 2023).

Conclusion

Points forts

- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Une excellente intégration des enseignants professionnels ;
- Une bonne cohérence de la formation avec ses objectifs.

Points faibles

- Une absence de public en formation continue ;
- Une potentielle redondance avec le BUT3 *Mesures physiques*.

Recommandations

- Veiller à mener une analyse pertinente sur la potentielle redondance avec le parcours *Techniques d'instrumentation* du BUT *Mesures physiques* et en tirer les conclusions nécessaires si besoin.
- Avoir une réflexion sur la formation continue et les contrats de professionnalisation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par le département Génie électrique et informatique industrielle de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan. Cette formation contient 525 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 21 étudiants et 6 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation s'inscrit dans la stratégie de l'établissement concernant l'EUPCPS. Bien qu'elle soit attractive, sélective et affiche un bon taux de réussite, cette LP présente un taux de poursuite d'études vers des masters locaux très élevé, ce qui se fait au détriment d'une insertion professionnelle immédiate, qui demeure nettement insuffisante. L'autopositionnement de l'équipe pédagogique face à l'insuffisance d'insertion professionnelle met en évidence la nécessité de mieux intégrer cet aspect dans le processus d'amélioration continue. Se pose la question du positionnement de la formation au regard du projet professionnel des étudiants recrutés et du niveau de qualification attendu par les entreprises.

La formation développe son attractivité et enregistre un bon taux de réussite. Les dispositifs d'information interne et à travers le centre de formation d'apprentis (CFA) UNION ont permis une augmentation du taux d'attractivité de 10 % à 13 % durant la période d'évaluation (plus de 320 dossiers de candidatures pour 24 places). Cette attractivité garantit une bonne sélectivité (de l'ordre de 40 % des candidats admis). Finalement, la cinquantaine d'étudiants admis permet une stabilité des effectifs autour de 22 inscrits annuels. Si le taux de réussite est maximal pour deux des années évaluées, aucune explication n'est fournie sur les raisons ayant conduit à un taux de réussite de 70 % pour l'année 2021-2022 (16 diplômés sur 23 inscrits), ce qui est très faible pour une LP à la sélectivité annoncée. Avec un taux de réussite moyen de l'ordre de 90 %, aucun contrat pédagogique pour la réussite ou passerelle de réorientation n'a été mis en place.

Si la formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, elle ne s'inscrit pas dans une approche par compétences. Elle est articulée autour de quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui peuvent se raccrocher, de manière complexe, à ceux de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ces blocs ne sont pas décrits en savoir-agir englobant des savoir-faire, savoir-être et outils conduisant à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. L'évaluation de celles-ci et plus généralement l'alignement pédagogique n'est pas explicité à travers des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) alors que les deux UE « projet tuteuré » et « projet technique en entreprise » pourraient intégrer cette approche. La formation ne propose pas de certification dédiée au cœur de métier et la démarche portfolio n'est pas mise en place. Bien qu'elle dispose de plateformes technologiques en réseaux voix sur *Internet protocol* unifiés, en mesures radio mobile et diagnostic de réseaux fibrés favorisant les apprentissages, les enseignements sont dispensés de façon conventionnelle. La formation intègre les enjeux du développement durable autour du *green IT* dont la virtualisation des systèmes et des infrastructures est décrite comme une alternative à la réduction des dépenses en énergie.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation s'effectue dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue effective. Il pallie les carences de l'établissement en matière de taux de réponse par trois bilans pédagogiques durant l'année, afin d'opérer les ajustements nécessaires sur les plans pédagogiques et organisationnels. Une synthèse de cette évaluation ainsi que les axes d'amélioration envisagés sont présentés au sein d'un conseil de perfectionnement dont la composition de ses membres est équilibrée.

Cette LP ne développe pas d'ouverture à l'international, mais la formation aux compétences linguistiques est bien présente. L'organisation pédagogique de la formation, exclusivement en apprentissage dans les entreprises locales, n'est pas favorable à une mobilité sortante ni à l'accueil d'étudiants étrangers. Toutefois, cette organisation reste en cohérence avec la stratégie décrite au sein de l'EUPCPS qui doit être, pour ses LP, une insertion professionnelle bien identifiée et soutenue par les partenaires socio-économiques. Soixante heures d'anglais sont dispensées ainsi que le passage de la certification TOEIC. La présentation des projets techniques s'effectue en langue anglaise, ce qui représente une vingtaine d'heures supplémentaires. La formation se déclare non concernée par les dispositifs de préparation à la mobilité dans la mesure où son objectif est d'insérer ses diplômés immédiatement ou à la suite d'un master professionnel dans la même spécialité.

La professionnalisation de la formation et les relations avec le monde socio-économique sont avérées, sans pour autant concrétiser les attentes de ce dernier concernant l'emploi. La formation a fait le choix d'une alternance exclusive, dont le calendrier favorise les apprentissages à la fois issus du monde académique et du monde professionnel, dans un objectif d'insertion immédiate. Un projet tuteuré ainsi qu'un projet technique en entreprise, deux unités d'enseignement (UE) valorisées par six crédits ECTS chacune, confortent cette professionnalisation. Un stage obligatoire de 14 semaines est prévu pour d'éventuels étudiants sans contrat d'alternance. Si elle est également ouverte aux contrats de professionnalisation, reprises d'études et validation d'acquis, seules deux validations des acquis professionnels (VAP) ont été délivrées par la formation durant la période d'évaluation. Cinq intervenants professionnels, représentant 45 % de l'équipe pédagogique, dispensent 37 % des enseignements au sein de la formation, en partie dans le cœur de métier. Le profil des apprentis et les contenus dispensés sont en cohérence avec le besoin des entreprises recrutant un alternant puisque 76 % d'entre elles leur proposent une embauche à l'issue de la formation. Cependant, ces propositions se concrétisent peu par la volonté des étudiants à poursuivre leurs études, posant la question du positionnement de la formation sur la capacité d'insertion immédiate au niveau licence.

La formation n'atteint pas son objectif d'insertion professionnelle immédiate de ses diplômés. Elle s'appuie sur des enquêtes internes pertinentes pour suivre le devenir de ses diplômés. Ce suivi est réalisé à l'occasion des soutenances de fin d'année et à 12 mois par courriel. Il est renforcé par des recherches sur les réseaux sociaux et l'accès aux enquêtes réalisées par le CFA UNION, permettant d'obtenir des taux de retour de l'ordre de 80 %. La formation produit une analyse complète et sincère du devenir de ses diplômés avec un taux d'emploi très faible de 30 %, selon un niveau de cadre intermédiaire et un taux de poursuite d'études supérieur à 70 %, principalement vers des masters en apprentissage. La formation se trouve démunie face à la faible insertion professionnelle immédiate, ne maîtrisant ni le choix des étudiants ni l'encouragement des entreprises partenaires dans ce sens, posant la question des réels besoins de ces entreprises en termes de niveau d'emploi attendu. Les enquêtes à 30 mois confirment une poursuite des études entre 42 % et 50 %, majoritairement au sein de masters de l'établissement, ce qui n'est pas la vocation première d'une LP.

La formation à et par la recherche est très peu développée. La formation n'a pas mis en place de dispositif d'initiation à la recherche, considérant que cela ne rentre pas dans ses objectifs puisque ses diplômés ne sont pas destinés à suivre des études doctorales. Néanmoins, la méthodologie associée à la recherche est abordée à travers la fiabilité des données recueillies et le respect des droits d'auteurs dans l'exploitation de ces données. Trente pour cent des enseignements sont dispensés par deux enseignants-chercheurs (représentant un tiers des permanents), sans que ne soient développés de lien avec la recherche à travers les projets tuteurés. La seule participation de ces enseignants-chercheurs aux enseignements de la formation ne peut suffire à un adossement à la recherche de qualité alors que plus de la moitié des diplômés poursuivent leurs études au sein d'un master de l'université.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité en augmentation garantissant une bonne sélectivité ;
- Des contenus adaptés à la diversité du vivier de recrutement et aux besoins des entreprises ;
- Un processus interne à la formation assurant un bon suivi du devenir des diplômés ;
- La mise en place d'une pédagogie de l'alternance exclusive.

Points faibles

- Une poursuite des études supérieure à 50 % et une insertion professionnelle immédiate en souffrance malgré les propositions d'embauche des entreprises ;
- Un adossement à la recherche insuffisant ;
- Une stratégie de recrutement non cohérente avec la vocation première du diplôme ;
- Une approche par compétences non mise en place.

Recommandations

- Poursuivre la réflexion pour maîtriser la poursuite d'études et favoriser l'insertion professionnelle immédiate.
- Introduire une initiation à la recherche.
- Conduire une réflexion sur le positionnement de la formation au vu du niveau d'emploi attendu.
- Mettre en place l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Un taux de poursuite d'études trop élevé.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du BTP : génie civil et construction* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Cette formation contient 573 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 11 étudiants et 10 enseignants permanents.

Analyse globale

Créée en 2018 à la demande des entreprises locales comme un parcours de la licence *Sciences de la Terre* et accréditée en 2020, cette formation, proposée uniquement en formation initiale traditionnelle, accueille des effectifs réduits et peine à s'intégrer dans le continuum des formations de premier cycle de l'établissement. En quelques années, elle a vu augmenter de manière significative la poursuite d'études vers le second cycle de ses étudiants internationaux, qui constituent la quasi-totalité de ses effectifs. Cependant, la qualité des diplômés a diminué comme l'attestent les entreprises d'accueil. Cette formation n'a pas été ouverte à la rentrée 2023.

La formation est construite autour d'un programme avec ses objectifs, mais sans déploiement d'une véritable approche par compétences. Les trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) – « manipuler », « observer et interpréter » et « exécuter » – correspondent à ceux de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Toutefois l'alignement pédagogique n'est pas explicité à travers des apprentissages critiques et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). L'implication des professionnels dans la formation est excellente, avec 10 intervenants pour un volume horaire de 232 heures, soit le même nombre que les enseignants permanents. À l'exception de celles mises à disposition par les entreprises partenaires, il n'est pas possible d'identifier clairement si la formation dispose de plateformes pédagogiques. Le mécanisme des appels à projets, notamment le plan d'investissements d'avenir (PIA), n'est pas connu des responsables de la formation. La mise en place de pratiques pédagogiques innovantes, telles que les classes inversées ou les jeux sérieux, n'est pas mentionnée. L'enseignement en présentiel est privilégié et, plus particulièrement, les pratiques sur le terrain. Les enjeux du développement durable ne sont évoqués qu'au travers des cadres réglementaires applicables aux entreprises du domaine, lors de l'intervention des professionnels. Par ailleurs, la démarche e-portfolio n'est pas mise en place au sein de la formation.

Cette LP trouve difficilement une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Sa vocation d'insertion professionnelle en tant que parcours professionnalisant de licence générale, a été rapidement détournée vers la poursuite d'études, passant de 0 % en 2020-2021 à 54 % en 2022-2023. Son recrutement démontre qu'elle n'a pas su s'inscrire en continuum avec d'autres formations du même cycle, notamment la deuxième année de la licence *Sciences de la Terre*. Pour satisfaire la soutenabilité, la coopération établie avec la licence *Sciences de la Terre* permet à la formation de mutualiser 6 unités d'enseignement (UE) sur 16. Par essence, pluridisciplinaire dans sa finalité et son contenu (géologie fondamentale, sondages géologiques et géotechniques, pétrologie, géophysique, hydrologie), la formation veut apporter une réponse aux besoins des entreprises locales du secteur de la géotechnique, et notamment à trois partenaires conventionnés. Pour autant, aucune demande de validation des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE) n'apparaît sur la période révolue.

La formation offre un enseignement de langue étrangère minimaliste et ne développe pas de mobilité sortante à l'international. La formation se déclare non concernée par les échanges ou partenariats internationaux. Le cursus prévoit seulement 25 heures d'anglais, soit 4 % du volume horaire total. Pourtant, le passage de la

certification TOEIC est obligatoire et proposé gratuitement depuis 2021, sans affichage du niveau recherché. La situation concernant la certification Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AI PR) n'est pas claire, bien qu'elle constitue sans doute un atout pour les étudiants.

La formation ne mentionne aucun adossement à la recherche. Le département est composé à 70 % d'enseignants-chercheurs (7 parmi les 10 enseignants permanents) qui participent à la formation pour environ la moitié des heures de la maquette (251 heures étudiant sur 573). Cependant, aucun enseignement en lien avec la recherche n'est cité. D'ailleurs, les possibles affinités de ces enseignants-chercheurs avec le cœur de métier de la formation ne sont pas mentionnées. De plus, les étudiants ne sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie qu'avec l'UE « connaissance de l'entreprise ».

La formation a un taux de réussite élevé, mais n'est pas parvenue à affirmer son attractivité. Avec un taux de réussite global de 97 % sur la période évaluée, la formation démontre qu'elle est accessible aux étudiants recrutés, mais souvent au bénéfice des compensations. Sur la période évaluée, la formation a fonctionné à effectifs réduits, avec moins de 12 étudiants, hormis en 2021-2022 avec 16 étudiants, alors que la capacité d'accueil est affichée à 20 places. Aucune information sur la filière antérieure suivie par les étudiants recrutés n'a été renseignée. Si le nombre de dossiers déposés d'admission a augmenté, la qualité et la fiabilité des candidatures n'ont pas suivi en dépit de participations ciblées à des salons ou forums. La volatilité des étudiants admis est forte (en 2022-2023, seulement 11 présents pour 25 admis, et uniquement 2 dossiers recevables à la rentrée 2023).

La formation observe l'insertion professionnelle et analyse le taux de poursuite d'études de ses diplômés, constatant une dérive dans ces indicateurs. Bien que le taux d'emploi moyen sur la période affichée soit de 76 % au-delà de 36 mois, une modification rapide du projet professionnel des diplômés vers la poursuite d'études dans le second cycle est constatée, avec des taux de poursuite d'études variant de 0 % à 54 %. Pour la dernière promotion, seuls deux étudiants sur 11 étaient sous contrat au moment de l'enquête. Toujours à l'aide de ses propres enquêtes, la formation a déterminé que 54 % des employés ont été recrutés par les trois entreprises partenaires. Pour les 46 % autres recrutés, le détail des employeurs n'est pas précisé. Dans tous les cas, le statut dans l'entreprise des jeunes recrutés n'est pas identifié. Le suivi des cohortes mis en place a permis d'aviser face aux cas de poursuite d'études, tout en identifiant les masters (hors établissement ou non) qui offrent un accès au cycle supérieur. Au regard notamment de cette perte de maîtrise de la poursuite d'études, le conseil de perfectionnement (CP) de la formation a souhaité entamer une réflexion sur son positionnement au sein de l'EUPCPS vis-à-vis de ses filières, de ses flux potentiels au regard du niveau d'emploi attendu par les entreprises.

Le CP joue pleinement son rôle, mais sa constitution et le processus d'évaluation des enseignements et de la formation sont perfectibles. Pour pallier le très faible taux de réponse à l'enquête diffusée, deux entretiens annuels sont effectués avec les étudiants, mais restent un pis-aller et ne sauraient se substituer à une enquête anonyme. La constitution du CP est indiquée et le compte rendu atteste de la participation effective des professionnels, mais pas du représentant des usagers. Face aux difficultés de recrutement et aux interrogations d'une partie des professionnels, cet organe de pilotage a pris la décision de renoncer à l'ouverture de la formation pour l'année universitaire 2023-2024, et de se donner le temps pour repenser la formation en apprentissage.

Conclusion

Points forts

- Une implication notable des professionnels dans l'enseignement ;
- Un bon taux de réussite.

Points faibles

- Une formation qui ne s'insère pas dans un continuum vis-à-vis des autres filières de l'établissement ;

- Une formation très peu attractive ;
- Un adossement à la recherche inexistant ;
- Une poursuite des études non maîtrisée et une insertion immédiate non satisfaisante ;
- Une formation inadéquate pour viser une certification en anglais ;
- Une approche par compétences non effective.

Recommandations

- Conduire une réflexion sur le positionnement de la formation vis-à-vis des autres filières de l'établissement.
- Mener une réflexion sur l'attractivité de la formation au regard des contenus et des débouchés de la formation.
- Impliquer des enseignants-chercheurs sur les compétences cœur de métier.
- Poursuivre la réflexion pour maîtriser le taux de poursuite d'études et favoriser l'insertion professionnelle immédiate.
- Repenser les modalités d'acquisition et de validation des compétences linguistiques en cohérence avec les objectifs d'insertion professionnelle et des attendus des entreprises.
- Finaliser la mise en place de l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une formation très peu attractive malgré le lien affiché avec la licence *Sciences de la Terre* via la spécialisation en sondage géologique et géotechniques appliqués aux chantiers du BTP ;
- Une formation qui ne s'insère pas réellement dans une complémentarité vis-à-vis des autres filières de l'établissement ;
- Une insertion immédiate trop souvent suivie d'une reprise d'études ;
- Une poursuite des études non maîtrisée.

LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Optique professionnelle* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences. Cette formation, qui contient environ 546 heures étudiant, propose deux parcours : le parcours *Optométrie* et le parcours *Vente et management en optique lunetterie*. En 2022-2023, le diplôme compte 769 étudiants et 129 enseignants permanents.

Analyse globale

La LP *Optique professionnelle* intègre de nombreux professionnels, contribuant à une très bonne intégration de ses étudiants sur le marché du travail. Cette formation s'appuie aussi sur un dispositif en alternance. Elle identifie bien le parcours de ses étudiants, avec une offre de formation cohérente. L'équipe pédagogique, engagée dans un processus d'amélioration continue, propose une approche par compétences tout en s'appuyant sur des dispositifs techniques innovants. Toutefois, la licence est déployée avec 21 partenaires répartis sur un large territoire, ce qui peut entraîner des disparités locales. Par ailleurs, le faible effectif d'enseignants-chercheurs (EC) se traduit par un très faible taux d'encadrement des étudiants. Cette LP a cependant réussi à développer une formation liée à la recherche avec une ouverture à l'international qui reste très faible, mais cohérente avec les objectifs de la formation professionnelle.

Les professionnels interviennent pleinement dans l'enseignement de cette LP, en adéquation avec l'objectif de professionnalisation de la formation, mais avec une dispersion géographique importante pouvant nuire à la cohérence de la formation dans son ensemble. La participation aux enseignements implique 209 professionnels, au regard des 129 enseignants permanents. En moyenne, 60 % des enseignements sont dispensés par des professionnels, avec une forte disparité selon les parcours : 84 % pour le parcours *Optométrie* et 34 % pour le parcours *Vente et management en optique lunetterie*. Cette part est très conséquente, mettant en avant une belle intégration des professionnels dans cette licence, et renforçant ainsi la qualité de l'encadrement professionnel. Elle est particulièrement remarquable dans les deux parcours, où des opticiens expérimentés et des gérants de points de vente apportent une expertise directement issue de leur pratique. En revanche, cette formation repose sur un réseau de 21 partenaires académiques, publics ou privés, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain, ainsi qu'un partenaire situé hors métropole. Cette organisation géographique étendue peut affecter la cohésion de la formation et engendrer des disparités locales. Par ailleurs, cette LP favorise l'alternance, avec 90 % des étudiants suivant un rythme en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Cette LP atteint pleinement son objectif d'insertion professionnelle. La formation affiche des taux d'insertion nettement supérieurs aux attentes, avec environ 88 % des diplômés insérés professionnellement 18 mois après l'obtention de leur diplôme, et près de 93 % à 30 mois, selon les réponses des 243 diplômés interrogés. Parmi ces derniers, 97 % trouvent un emploi stable, principalement grâce à l'expérience acquise en entreprise durant la formation. Pour les étudiants ne s'insérant pas directement sur le marché du travail, la poursuite d'études est également bien identifiée : 61 % poursuivent en master en alternance, tandis que 22 % se dirigent vers des diplômes universitaires (DU). Ces parcours contribuent à renforcer encore davantage le taux de professionnalisation à la sortie.

Le parcours des étudiants est clairement identifié, et le recrutement s'aligne avec les besoins socio-économiques du secteur. Environ 50 % des étudiants admis dans cette LP proviennent du brevet de technicien supérieur (BTS) *Opticien-lunetier*, constituant ainsi une grande majorité de la promotion. Le vivier d'étudiants est conséquent, avec entre 800 et 1 000 candidatures chaque année, permettant un très bon taux de recrutement, entre 70 % et 80 % d'admis. Ce recrutement repose sur les 21 partenaires académiques précités, en lien avec les écoles préparant au BTS *Opticien-lunetier*. Environ 410 à 450 étudiants sont sortis diplômés de cette LP avant

2022. Le passage du parcours à un an depuis l'année 2022 a généré plus de 600 diplômés. Ce passage à un an, avec une augmentation de près de 60 % sur cette année 2022, semble bénéfique vu la demande croissante de ces diplômés sur le marché de l'emploi.

Une approche par compétences, en adéquation avec le programme pédagogique national et les objectifs de la formation, est proposée grâce à des dispositifs pédagogiques appropriés. Outre la formation théorique, elle s'appuie notamment sur une plateforme technologique conséquente avec une salle d'entraînement pour les étudiants du parcours *Optométrie*, tandis que le parcours *Vente et management en optique lunetterie* s'appuie sur des dispositifs physiques et virtuels pédagogiques. La priorité est donnée à la mise en situation professionnelle, en raison de la forte intégration des professionnels dans l'enseignement dispensé. Un excellent taux d'encadrement est observé lors des travaux pratiques, avec 12 étudiants par enseignant, contribuant nettement à la qualité de la formation. La mutualisation d'une partie de l'enseignement entre les deux parcours avait été envisagée, mais elle n'a pas été retenue en raison de l'incompatibilité d'objectifs entre le parcours *Optométrie* et le parcours *Vente et management en optique lunetterie*. Un volume d'enseignement commun a été dégagé, bien que très faible (10 heures) par rapport au volume horaire total de la formation (546 heures), sans indication si cette formation commune est mise en place avec tous les sites partenaires. Des dispositifs d'aide à la réussite, tels que le tutorat pédagogique individualisé et la salle d'entraînement, ont également été mis en place, contribuant à la réussite des étudiants. Par exemple, un taux de défaillance de 7 % a été observé au cours de l'année, taux qui a été corrigé grâce au soutien apporté pour la réalisation du mémoire bibliographique, identifié comme la cause principale de la défaillance.

Bien que n'ayant pas vocation à s'adosser à une recherche académique, cette LP a pour autant développé une approche par la recherche, mais avec un très faible taux d'encadrement des EC. Cette formation à et par la recherche repose sur un projet bibliographique (120 heures) ou un mémoire (10 heures), suivant les parcours. Depuis 2022, un effort tout particulier est proposé à travers neuf séminaires (séminaires et méthodologie de la recherche) sur l'initiation à la recherche, renforçant ainsi cette approche. En revanche, sur les 129 enseignants permanents de la formation, cinq seulement sont des EC (un EC pour le parcours *Optométrie* et quatre pour le parcours *Vente et management en optique lunetterie*), ce qui représente un très faible taux d'encadrement de la formation par des EC. En effet, pour le parcours *Optométrie*, la part des heures d'enseignements assurée par des EC est de 56 heures, tandis qu'elle est de 97,5 heures pour le parcours *Vente et management en optique lunetterie*. Ces volumes horaires sont extrêmement faibles au regard du volume total des heures dispensées pour 769 étudiants. Aucune mutualisation de cours dispensé à distance par ces EC n'est mentionnée, laissant penser qu'un site unique bénéficie de l'encadrement par des EC.

L'ouverture à l'international reste limitée. La LP *Optique professionnelle* dispense une formation aux compétences linguistiques. Le volume d'enseignement de l'anglais est relativement faible (23 heures sur 546 heures) mais correspond au volume d'une LP. Il existe un test obligatoire non diplômant qui évalue le niveau d'anglais (*Linguaskill listening & reading*), mais proposé seulement pour le parcours *Optométrie*. Le parcours *Vente et management en optique lunetterie* devrait aussi imposer cette certification avec le test *Linguaskill business*. Enfin, la mobilité sortante des étudiants est peu importante (2 % des étudiants). En 2020-2021 et 2021-2022, un seul étudiant du seul parcours *Optométrie* a bénéficié d'un stage en Suisse. Même si la réglementation nationale de santé est contraignante pour la mobilité, cela n'explique pas la très faible mobilité internationale des étudiants.

Le processus d'amélioration continue de la formation est réel. L'équipe encadrante s'appuie sur un conseil de perfectionnement critique et prend en compte les résultats des enquêtes de satisfaction qui ont un taux de réponse de 35 %. Le retour des étudiants sur la formation est excellent, avec près de 85 % à 95 % d'étudiants satisfaits de leur devenir professionnel.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne intégration des professionnels dispensant des enseignements ;
- Un très bon taux d'insertion professionnelle ;
- Un parcours bien identifié et cohérent avec ses objectifs.

Points faibles

- Un taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs très faible ;
- Une licence très dispersée géographiquement, pouvant générer des disparités locales de formation ;
- Une certification en anglais uniquement obligatoire pour l'un des deux parcours.

Recommandations

- Renforcer le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs pour favoriser une formation à et par la recherche fondamentale ou applicative.
- Rendre obligatoire la certification en anglais dans le parcours *Vente et management en optique lunetterie*, comme pour le parcours *Optométrie*.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs très insuffisante.

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Pharmacie de l'université Paris-Saclay. Cette formation à parcours unique contient 420 heures étudiant. En 2022-2023, le diplôme compte 18 étudiants et 12 enseignants permanents.

Analyse globale

L'objectif de la LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* est de former des techniciens supérieurs compétents dans le domaine très évolutif des examens de biologie médicale, que ce soit dans les secteurs privés ou publics. La formation inclut l'acquisition et la maîtrise des connaissances et compétences, tant techniques, en prélèvement et analyses, qu'en contrôle qualité. Cette LP est ouverte à l'apprentissage, aux étudiants en validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la formation continue, même si cette configuration n'est pas concrétisée. La formation est organisée en partenariat avec l'École supérieure des techniques de biologie appliquée (ESTBA). L'alternance des étudiants est sous l'égide d'un centre de formation d'apprentis (CFA) de branche, le CERFAL, CFA régional multiprofessionnel.

La formation bénéficie de très bonnes relations avec le monde socio-économique des laboratoires de biologie médicale. Elles sont anciennes et pérennes et assurent un bon ancrage professionnel des diplômés en tant que techniciens supérieurs. L'équipe pédagogique est constituée de façon bien équilibrée d'enseignants universitaires de la pharmacie (six enseignants) et de professionnels de statut privé (dix enseignants). Ces derniers assurent 210 heures de formation, soit 50 % du total des heures de la maquette. Enfin, les étudiants bénéficient de 29 semaines d'expérience en milieu professionnel.

Les objectifs de formation sont clairs, axés vers des compétences professionnelles précises. La LP a pour ambition de proposer une formation théorique, pratique et de maîtrise des processus d'assurance et de contrôle qualité aux futurs techniciens de laboratoire de biologie médicale, en lien étroit avec les évolutions fortes de ce domaine socio-économique ces dernières années. La structuration de la LP en blocs de compétences, en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention, est pertinente et correcte. Tous les étudiants bénéficient d'un portfolio. Il serait pertinent de mettre plus à profit, dans une démarche d'amélioration continue et en collaboration avec les étudiants, les approches et outils de pédagogie innovants, en présentiel et/ou en distanciel lorsque cela est possible. Il est important de garantir une bonne adaptabilité future des diplômés aux évolutions continues du secteur, ainsi que de ses exigences techniques, réglementaires et de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

La formation bénéficie d'une bonne attractivité. La définition des prérequis et le recrutement des étudiants s'appuient sur des formations variées. En 2020, 2021 et 2022, respectivement 66, 95 et 65 dossiers de candidatures ont été étudiés. Les compétences prérequis correspondent à celles acquises dans le cadre du brevet de technicien supérieur (BTS) *Analyses de biologie médicale*, du BTS *Bioanalyses et contrôles*, du BTS *Anabiotech*, du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie biologique* option *Analyses biologiques et biochimiques*, ou des diplômes équivalents. La LP propose aux étudiants une année complémentaire de formation en insertion professionnelle sous la forme de l'apprentissage/alternance. Elle peut aussi servir à quelques étudiants de tremplin vers une formation de master, en vue d'éventuels emplois de niveau ingénieur. Le parcours des étudiants est ainsi bien défini, clairement orienté vers une insertion professionnelle directe après l'obtention du diplôme, ou dans les deux ans si le choix les porte à un approfondissement de leur qualification.

L'adossement à la recherche est limité. Six enseignants-chercheurs (EC) participent à la formation avec 67 heures d'enseignement sur un total de 420 heures, ce qui représente 16 %. L'initiation à la recherche est effectuée par ces EC en biochimie, biologie cellulaire et statistiques, à travers la présentation d'approches méthodologiques, notamment en biologie moléculaire ou lors de la rédaction des mémoires de projets tutorés.

L'ouverture à l'international est faible et mériterait d'être développée. Les étudiants bénéficient de 40 heures d'enseignement d'anglais sur un total de 420 heures. Pratiquement tous les étudiants (17 sur 18 en 2022-2023) bénéficient d'une inscription au TOEIC et d'une certification en langue étrangère en fin de LP. L'Université Paris-Saclay étant membre de l'alliance européenne **European University Alliance for Global Health (EUGLOH)**, axée principalement sur le domaine de la Santé, la licence professionnelle pourrait tirer parti de cette affiliation pour développer des initiatives internationales en Europe. Par exemple, établir des partenariats avec des structures de formation similaires au sein d'EUGLOH permettrait de mettre en place des mini-projets communs, des visites de sites ou d'autres actions collaboratives.

Les indicateurs de réussite sont bons, avec un taux de 95 % en 2020-2021 et de 94 % en 2021-2022. Cependant, en 2022-2023, 4 étudiants sur 18 n'ont pas validé leur année. Parmi eux, un étudiant a abandonné la formation en début d'année pour une raison indéterminée, un autre a échoué lors de la deuxième session en raison d'un arrêt maladie pendant la soutenance de stage, et deux étudiants ont été proposés pour un redoublement.

Les taux d'insertion professionnelle, initialement bons pour plusieurs promotions, doivent être surveillés. Pour la promotion 2018-2019, 13 étudiants sur 14 sont en emploi et 1 étudiant en poursuite d'études à 30 mois. Pour la promotion 2019-2020, une baisse du taux d'insertion professionnelle (69 %) est observée, ce qui pourrait être lié à la crise Covid-19 et aux problèmes de formation en présentiel associés. Cependant, ce point n'est pas abordé dans le dossier. Pour la promotion 2020-2021, 6 étudiants sur 11 sont en emploi, alors que les 5 autres étudiants sont en poursuite d'études à 6 mois. Pour la promotion 2021-2022, 5 étudiants sur 14 sont en emploi, alors que les 9 autres étudiants sont en poursuite d'études à 6 mois. Les diplômés de la LP occupent des emplois dans les laboratoires de biologie médicale.

Un conseil de perfectionnement (CP) est mis en place, mais son fonctionnement doit être amélioré. Le compte rendu du CP ne mentionne pas de propositions ou discussions prospectives concernant la pédagogie ou l'évolution de la formation. Des problèmes de comportement et de discipline des étudiants ont été signalés, obérant une ambiance sereine de travail et d'acquisition de compétences. Aucune mention n'est faite d'étudiants délégués de formation ni de rencontres régulières et formalisées, que ce soit au sein de l'équipe pédagogique ou avec les délégués étudiants. Ce type d'évolution pourrait aider à identifier en amont et améliorer la gestion de comportements potentiellement délétères pour la qualité de la formation et la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un lien fort avec le monde socio-économique de la santé ;
- Une formation attractive ;
- L'accueil d'étudiants en VAE ;
- La complémentarité de l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Une insertion professionnelle non stabilisée ;
- Un conseil de perfectionnement non efficient.

Recommandations

- Veiller à maintenir un taux d'insertion professionnelle supérieur à 50 %.
- Améliorer la démarche d'amélioration continue en associant les étudiants à des propositions d'évolution de la formation et d'innovation pédagogique.

LICENCE PROFESSIONNELLE SYSTÈMES AUTOMATISÉS, RÉSEAUX ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par le département Génie électrique et informatique industrielle (GEII) de l'institut universitaire de technologie (IUT). Cette formation contient 560 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 25 étudiants et 12 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation s'inscrit dans la stratégie de l'université, en particulier au sein de ses LP. Elle possède de nombreux atouts : attractivité, sélectivité, excellent taux de réussite, taux d'emploi satisfaisant et maîtrise des poursuites d'études. Ces caractéristiques lui permettent de répondre efficacement aux besoins des entreprises dans un domaine en tension, grâce à une approche par compétences. Toutefois, l'implication des enseignants-chercheurs (EC) et des professionnels dans les enseignements, ainsi que le suivi du devenir des diplômés, présentent des marges d'amélioration qui mériteraient d'être explorées.

La formation est articulée autour d'un programme cohérent avec ses objectifs tout en s'inscrivant dans une approche par compétences très pertinente. Elle est articulée autour de 14 unités d'enseignements (UE) regroupées au sein de 4 blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui peuvent se raccrocher, de manière complexe, à ceux de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ces UE sont considérées comme des ressources permettant l'acquisition de 16 apprentissages critiques regroupés autour de 3 grandes compétences (« développer », « installer », « maintenir et améliorer ») dans le domaine d'une installation automatisée. L'évaluation de celles-ci se déroule essentiellement à travers les projets de conception, de réalisation et de supervision répondant à un cahier des charges. La formation propose aux étudiants la certification Konnex (KNX) valorisable en entreprise. La démarche portfolio n'est plus mise en place, mais les étudiants sont encouragés à développer leur profil LinkedIn afin de mettre en valeur leurs compétences. La formation intègre des aspects pluridisciplinaires et des compétences transversales visant un accompagnement des étudiants vers la professionnalisation, tout en abordant les enjeux climatiques et du développement durable autour de solutions domotiques pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments intelligents.

La formation développe son attractivité et enregistre un excellent taux de réussite. Grâce aux dispositifs d'information internes et à travers le centre de formation des apprentis (CFA) UNION, le taux d'attractivité est passé de 7 à 12 durant la période évaluée, avec plus de 300 dossiers de candidatures pour 26 places. Cette attractivité garantit une bonne sélectivité (de l'ordre de 57 % des candidats admis) qui satisfait les entreprises. Finalement, la trentaine d'étudiants admis permet une stabilité des effectifs autour de 25 inscrits annuels. Plus des deux tiers des effectifs sont issus du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* ou *Mesures physiques (MP)*. Une réflexion est actuellement menée sur le positionnement de la formation face à la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT) *GEII*, dont la troisième année conduit aux mêmes compétences, l'orientant sans doute vers un accueil plus massif des diplômés ayant des brevets de techniciens supérieurs (BTS). Le taux de réussite est de 95 % sur la période évaluée. Les raisons des échecs ont été identifiées, et un écart de résultats de deux points a été observé entre les étudiants issus d'un DUT et ceux issus d'un BTS, majoritairement en difficulté. Lors de l'admission, les étudiants identifiés comme faibles dans certaines matières sont invités à suivre des cours de remise à niveau et des exercices en ligne avant la rentrée. Durant la formation, des séances de soutien sont mises en place si nécessaire. Aucun contrat pédagogique pour la réussite ou passerelle de réorientation n'a été mis en place.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation s'effectue dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue effective. Il pallie les carences de l'établissement en matière de taux de réponse (environ 35 %), par une réunion d'échanges avec l'entière de la promotion. Les points forts et faibles de cette évaluation sont analysés collégialement afin que l'équipe pédagogique puisse définir les évolutions pour l'année suivante. Une synthèse de cette évaluation ainsi que les axes d'amélioration envisagés sont présentés au sein d'un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit une fois par an. Ce conseil réunit un panel équilibré d'académiques et de professionnels, avec la présence du CFA. Alors que la participation de représentants étudiants dans ce conseil est annoncée, leur présence n'est pas effective.

Bien que ne développant pas d'ouverture à l'international, elle inclut un enseignement des compétences linguistiques. L'organisation pédagogique de la formation, exclusivement centrée sur l'apprentissage dans les entreprises locales, ne favorise ni pas la mobilité sortante, ni l'accueil d'étudiants étrangers. Soixante heures d'anglais sont dispensées ainsi que le passage de la certification TOEIC. Aucun des enseignements disciplinaires n'est dispensé en langue anglaise.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui mériterait d'être renforcé par une implication plus forte des EC dans les enseignements. Elle propose une initiation à la recherche par huit heures de conférences concernant les dernières avancées technologiques, avec la possibilité pour certains étudiants, d'effectuer leur alternance au sein d'un laboratoire de recherche du Centre national de la recherche scientifique ou du Commissariat à l'énergie atomique. Bien que la formation soit adossée à trois unités mixtes de recherche et gérée par un des trois EC (représentant un quart des enseignants permanents), l'implication de ces derniers dans les enseignements reste marginale, à seulement 8 % (41 heures sur 560), ce qui est très faible pour une formation universitaire. L'intégrité scientifique, la déontologie et le plagiat ainsi qu'une sensibilisation à la propriété intellectuelle et le secret industriel sont abordés. Les aspects de la méthodologie informationnelle et documentaire sont laissés à l'initiative des étudiants via les enseignements en ligne disponibles sur la plateforme numérique de l'établissement.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques qu'il convient de consolider. Cette professionnalisation s'articule autour d'une alternance exclusive dont le calendrier favorise les apprentissages à la fois issus du monde académique et du monde professionnel, un projet tuteuré ainsi que deux évaluations en entreprise constituant chacun une unité d'enseignement valorisée par 7,5 crédits ECTS. Les étudiants sont accompagnés dans la recherche du contrat d'apprentissage. Des enseignements spécifiques leur permettent de comprendre le fonctionnement d'une entreprise, de valoriser leurs compétences et de développer leurs aptitudes à se présenter et à prendre la parole en public. La formation est également ouverte aux contrats de professionnalisation, aux reprises d'études et à la validation des acquis de l'expérience (VAE), avec respectivement deux, trois et un sur la période d'évaluation. Dix intervenants professionnels, représentant 42 % de l'équipe pédagogique, dispensent 21 % des enseignements au sein de la formation, en travaux dirigés, pratiques ou projet, dans le cœur de métier. Ce taux reste insuffisant.

Les résultats de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés sont analysés et répondent aux attendus d'une LP. Les enquêtes conduites à 30 mois montrent que le taux d'emploi est satisfaisant (57 % en moyenne). La poursuite d'études est maîtrisée à hauteur de 35 % sur la période d'évaluation considérée, notamment grâce à la vigilance déployée par l'équipe pédagogique lors des recrutements. Les emplois sont stables, d'un niveau et dans un domaine en tension cohérents avec celui du diplôme. Les poursuites d'études s'effectuent principalement au sein de masters et écoles d'ingénieurs dans d'autres établissements. Cependant, ces données restent à confirmer en raison d'un faible taux de réponse aux enquêtes sur le devenir des diplômés (une moyenne de 45 % sur la période de référence), alors que les effectifs favorisent une proximité avec l'équipe pédagogique et sans que ne soient évoqués une mise en place d'enquêtes internes à six mois afin d'entretenir le contact, ni un accompagnement du CFA dans le cadre du suivi des apprentis imposé par la certification qualité Qualiopi.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité en augmentation garantissant une bonne sélectivité ;
- Un excellent taux de réussite ;

- Des contenus adaptés aux besoins des entreprises ;
- La mise en place d'une pédagogie de l'alternance exclusive ;
- Une approche par compétences effective.

Points faibles

- Une implication insuffisante des enseignants-chercheurs dans la dispense des enseignements ;
- Une implication insuffisante des professionnels dans les enseignements cœur de métier ;
- Un taux de réponse faible aux enquêtes sur le devenir des diplômés.

Recommandations

- Impliquer davantage les enseignants-chercheurs dans les enseignements afin de conforter le caractère universitaire de la formation.
- Impliquer davantage de professionnels dans les enseignements cœur de métier.
- Afin de conforter les taux d'insertion professionnelle immédiate et maîtriser la poursuite d'études, mettre en place une enquête interne sur le devenir des diplômés à six mois et sensibiliser les étudiants à l'importance des enquêtes en général.

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUE DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement

Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Technique du son et de l'image* de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan. Cette formation contient 525 heures étudiant. En 2022-2023, elle compte 19 étudiants et 7 enseignants permanents.

Analyse globale

Créée en 2019, la formation est cohérente avec la stratégie de l'université, particulièrement dans le cadre de ses LP. L'implication de l'équipe pédagogique et de nombreux professionnels dans les enseignements a permis de bâtir une LP qui répond aux qualifications requises dans l'industrie audiovisuelle. Accessible aux étudiants de l'établissement grâce à des dispositifs passerelles ou provenant d'autres cursus compatibles, la formation, essentiellement en alternance, déploie une véritable approche par compétences. Son attractivité croissante, sa sélectivité depuis le recrutement jusqu'au décernement du diplôme, et son très bon taux de réussite constituent des atouts forts. Les efforts vers une ouverture à l'international sont à saluer. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ainsi que le suivi du devenir des diplômés et leur taux d'emploi sont perfectibles.

Cette formation de niche, par essence pluridisciplinaire dans sa finalité et son contenu, a su s'associer aux acteurs majeurs de l'audiovisuel technique en France et répondre à leurs besoins. Elle a élaboré une maquette suivant un référentiel de compétences pertinent, en cohérence avec les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette LP vise à former des professionnels hautement qualifiés, capables de maîtriser à la fois les aspects techniques (électronique, informatique et réseau, traitement du signal et des images) mais aussi créatifs et de la gestion de projets. Les nombreux partenaires, industriels, établissements ou institutions (conservatoires, théâtres, centres de création), parfois liés par convention, attestent de la valeur ajoutée de la formation et offrent une réelle acquisition de connaissances et compétences dans le cadre de mises en situation professionnelle (enregistrement et captation de concerts et de spectacles, réalisation d'émissions en direct à l'antenne). S'il faut envisager l'usage des technologies immersives (réalité virtuelle, augmentée, mixte) pour enrichir ses propres plateformes ou pour développer des compétences transverses ou de la pédagogie innovante, l'équipe pédagogique répond alors aux différents appels à projets. Cependant, ces derniers ne sont pas placés sous l'égide de programmes d'investissements d'avenir (PIA). Il est reconnu que les enjeux du développement durable sont trop peu présents dans sa maquette, sans toutefois qu'aucune piste concrète en lien avec la profession ne soit évoquée pour y remédier. Par ailleurs, la démarche e-portfolio n'est pas mise en place alors qu'elle s'inscrit naturellement dans le contexte du monde du spectacle.

La formation a su à la fois développer son attractivité et parvenir à un bon taux de réussite, tout en veillant à rester exigeante. Le nombre de candidatures a constamment augmenté depuis la création de la formation, atteignant environ 120 candidatures, dont un tiers sont admises pour 20 inscriptions effectives. Les canaux de communication traditionnels, comme le site internet, les salons étudiants et professionnels, ainsi que les journées portes ouvertes, ont contribué à cette croissance. La qualité des dossiers a également progressé, les candidats issus de parcours jugés peu adaptés étant écartés. Plus des deux tiers des inscrits proviennent désormais du DUT *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* ou du BTS *Audiovisuel*. Cependant, aucune réflexion n'a été engagée sur l'impact potentiel de la création du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *GEII*, qui pourrait réduire le flux d'étudiants vers cette licence, tout en augmentant la proportion de diplômés de BTS. Avec un taux de réussite de 90 % sur la période évaluée, la formation met en évidence son engagement envers

l'accompagnement des étudiants jusqu'à leur diplomation. Ce succès repose notamment sur un dispositif de suivi individualisé, incluant des entretiens en cas de difficultés.

Cette LP ne se contente pas d'une formation originale aux compétences linguistiques, mais cherche à se doter d'une ouverture à l'international. Soixante heures d'anglais sont dispensées, bien que le passage de la certification TOEIC ait été abandonné, l'accent est mis sur la pratique concrète de la langue. Les étudiants participent à des mises en situation, des jeux de rôle, des tournages en langue anglaise, ainsi que la lecture et la compréhension de documents techniques. Ces activités s'inscrivent dans des collaborations avec des universités étrangères, des échanges virtuels en anglais avec des étudiants américains, et des ateliers de travail internationaux en anglais sur des thématiques telles que la réalité augmentée et le son immersif. Le cadre administratif et réglementaire relatif aux contrats d'alternance ainsi que l'organisation pédagogique de la formation en apprentissage ne sont pas favorables à une mobilité sortante. L'accueil d'étudiants étrangers a néanmoins été possible. Une expérience à l'étranger est perçue comme une vraie valeur ajoutée, dans la mesure où une part importante des activités de spectacles impliquent des collaborations internationales. Des démarches sont en cours pour établir des conventions de partenariat avec des universités italiennes ou espagnoles afin d'intensifier les échanges, voire de créer des cursus internationaux. Ces efforts sont à encourager pour compléter les atouts de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance, et une offre spécifique pour la formation continue a été conçue, sans avoir encore trouvé de public intéressé. Les effectifs de cette licence très spécialisée, en alternance exclusive, sont limités à une vingtaine d'étudiants. Ceux-ci bénéficient d'interventions réalisées par des professionnels, à hauteur de 63 % du volume horaire étudiant (12 professionnels sur 19 enseignants). Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sur la période révolue n'a abouti. Compte tenu de la dimension vivante des activités couvertes par la formation, un enseignement en présentiel est privilégié.

L'adossement à la recherche est peu affirmé. Sur un total de 19 enseignants, cette licence n'intègre que 4 enseignants-chercheurs, pour la plupart rattachés à des sections du Conseil national des universités (CNU) au cœur des disciplines métiers. Ils interviennent dans moins d'un tiers du volume des enseignements. Cette situation semble insuffisante dans un domaine technologique de l'image et du son en constante évolution, auquel certains laboratoires de l'université Paris-Saclay apportent leur expertise. La formation a su pourtant tirer profit, lors de sa création, des meilleures technologies pour sa plateforme audiovisuelle STAR afin de dynamiser son contenu. En revanche, les étudiants sont formés tant en cours que sur le lieu de travail à l'intégrité et à la déontologie, en particulier le droit à l'image (y compris avec des mineurs), les droits d'auteur, au respect des œuvres artistiques et à l'éthique. Le travail de recherche documentaire est demandé aux étudiants pour élaborer les contenus de leurs productions audiovisuelles, sonores ou événementielles.

Les résultats de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés sont incomplets. Les enquêtes conduites six mois après l'obtention du diplôme, seulement pour les promotions 2020-2021 et 2021-2022, avec un taux de réponse d'environ 80 %, offrent une analyse limitée sur les entreprises ou d'organismes ayant recruté les diplômés, la nature des emplois occupés, le taux de poursuite d'études, les formations qui les recrutent et leur statut. Étant donné la taille réduite des promotions, un suivi plus régulier des diplômés devrait être envisagé. De plus, aucun accompagnement par un centre de formation d'apprentis (CFA) n'est mentionné, alors que le suivi du devenir des diplômés est une exigence de la certification qualité Qualiopi pour les formations en apprentissage.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation est largement perfectible. Cette évaluation ne saurait se réduire à une réunion d'échange en fin d'année avec la promotion. Une simple réunion d'échange en fin d'année avec les étudiants ne peut suffire. En 2021, un questionnaire en ligne, auquel 10 des 14 inscrits avaient répondu, avait permis de dégager des pistes d'amélioration pour l'année suivante. Cependant, depuis cette initiative, aucun détail n'a été fourni sur la composition du conseil de perfectionnement ni sur la participation des représentants étudiants. Ce conseil doit être renforcé dans son rôle de pilotage de la qualité de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation singulière alliant pluridisciplinarité et interdisciplinarité ;
- Une formation à la fois attractive et exigeante avec un bon taux de réussite ;
- Une volonté de s'ouvrir à l'international ;
- Une approche par compétences effectivement déployée.

Points faibles

- Un suivi insuffisant de l'insertion professionnelle ;
- Une démarche d'amélioration continue perfectible.

Recommandations

- Réaliser un suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études.
- Conforter le conseil de perfectionnement comme un véritable organe de pilotage au sein de la formation, et veiller à ce qu'il sollicite davantage les représentants étudiants et les professionnels.

Observations de l'établissement

Le 25 juillet 2025, à Gif-sur-Yvette

Le Président de l'Université Paris-Saclay

À

Mme Coralie Chevalier

Présidente

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et
de l'enseignement supérieur

Objet : Observations de l'Université Paris-Saclay suite à l'évaluation de son offre de formation de premier cycle

L'Université Paris-Saclay souhaite remercier le comité d'experts pour le travail effectué sur l'évaluation de l'offre de formation de l'université. Certaines des recommandations faites par le comité à l'issue de la phase bilan ont d'ores et déjà été prises en compte pour l'élaboration du projet.

L'université tient à souligner également la grande qualité des échanges et de l'accompagnement des conseillers tout au long du processus.

Concernant le point d'attention transversal pour les formations de 1^{er} cycle, relativement à la part des professionnels dans la composition des conseils de perfectionnement, l'université rappellera aux responsables de formation le cadrage voté qui mentionne bien que tout conseil de perfectionnement doit comprendre « des représentants du monde socio-économique ».

S'agissant de l'évaluation des formations, l'université souhaiterait formuler les observations ci-dessous.

En premier lieu, le processus d'évaluation entre la phase bilan et la phase projet est particulièrement long, et mobilise à la fois les équipes pédagogiques et les directions. La phase bilan s'appuie sur des documents d'auto-évaluation, en particulier le document support du rapport d'auto-évaluation (fichier Excel), contraignants et peu « manipulables ». Les documents étaient complexes à remplir, en raison notamment :

- Du nombre de cases à remplir, pour décrire la formation,
- Du manque d'espace dédié aux explications ou aux éléments de contexte complémentaires pour les formations qui le souhaitaient,
- D'un auto-positionnement dont la grille mériterait d'être rediscutée,

- D'un format peu adapté aux études de santé,
- Et de la nécessité de renseigner certaines données en double.

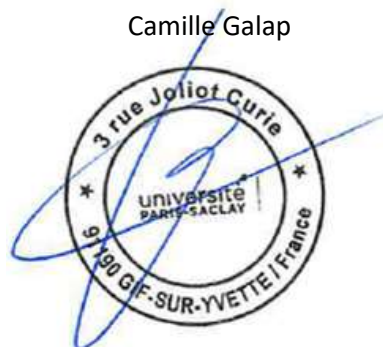
Si, pour la grande majorité des formations, le retour de l'évaluation de la phase bilan a permis d'apprécier la qualité de formation (points forts et recommandations), certains retours ont été mal compris par les équipes qui avaient fait par ailleurs un travail de grande qualité :

- Certaines formations sont restées sans avis en raison d'un manque de données, alors que les données demandées étaient présentes dans d'autres parties du document (données en double non renseignées).
- La spécificité de certaines formations (exemple : les licences STAPS) et/ou du contexte de leur mise en œuvre (exemple : réforme très récente des BUT) n'ont pas toujours été pris en compte, ce qui a conduit à des avis « formation en points d'attention » mal compris.
- Certaines observations auraient pu être davantage étayées par des données ou des éléments de preuve.
- La mise en place d'un droit de réponse des équipes pédagogiques permettrait enfin de compenser la difficile description de réalités souvent complexes dans des documents d'autoévaluation nécessairement limités en nombre de caractères.

Concernant les auditions, nous regrettons que le format des auditions de la phase bilan (nombreux panels et intervenants) n'ait pas permis d'échanger en amont des rapports sur les problématiques identifiées.

Comme pour les rapports cycle, l'université remercie le travail de qualité des experts dans ses appréciations de la qualité des formations de l'université, travail indispensable au bon suivi de son offre de formation. Elle tient également à souligner l'opportunité laissée à l'établissement de bénéficier d'un délai de 5 semaines pour le dépôt des dossiers pour le projet, très appréciée.

Camille Galap



Président de l'Université Paris-Saclay

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

